Supplément « l'Économie »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14642 – 6 F

MARDI 25 FÉVRIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les « nostalgiques » de Moscou

DES manifestants matraqués dans le centre de Moscou, quelques blessés, y compris parmi les OMON, ces milices qui s'étaient illustrées l'an dernier dans les pays baltes et, auparavant, en Géorgie. Les images parvenues ces dernières quarante-huit heures du pays de Boris Eltsine sont surprenantes à un double titre : c'est pratiquement la première fois (le putsch d'août dernier mis à part) que l'on observe des violences dans la capitale ; en outre, les OMON défendent, cette fois, l'ordre « ... » face à des manifes... conservateurs ».

...rtes, les manifestants, plus ...erminés mais moins nombreux que lors d'une démonstration similaire il y a deux semaines, sont rentrés sagement chez eux après une dispersion musclée. Mais l'épisode ...stre une fois de plus la pauvreté du débat politique dans une société écrasée par soixante-dix ans de totalitarisme.

Les « démocrates » au pouvoir surprennent et déçoivent souvent – y compris leurs amis de l'étranger – par leurs divisions, leurs bavardages et leurs inconséquences. Mais les conservateurs, eux, font figure d'« aveugles » en comparaison de ces « borgnes ».

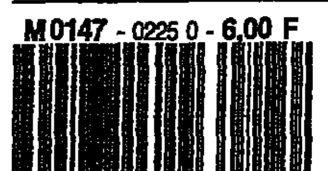
EN effet, qu'ils soient léninо-staliniens ou monarchistes, les protestataires d'aujourd'hui ne se retrouvent que pour regretter la perte d'un empire désormais introuvable et d'un ordre définitivement compromis. Et surtout pour lancer des imprécations contre des « ennemis » quasiment immuables depuis le début du siècle : les « anti-patriotes », les « traîtres vendus à l'étranger » et, bien sûr, les juifs et les franc-maçons. Au point que M. Alksnis, le colonel à poigne, fait figure de modéré en demandant un peu moins de « A bas ! » et un peu plus de « qualité » dans les rangs de ce mouvement hétéroclite.

De fait, on ne voit pas comment une telle coalition pourrait mettre sur pied un gouvernement et une politique un tant soit peu crédibles. Cela dit, le putsch de l'an dernier a montré qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre. Or le choix de l'armée reste plus que jamais la grande inconnue.

PRISONNIÈRE de la politisation introduite dans ses rangs par l'ancien régime, cette armée n'est pas la « grande muette » que l'on connaît ailleurs. Ses membres étaient nombreux parmi les manifestants de dimanche à Moscou, et ils risquent de s'agiter d'autant plus qu'à leur incertitude sur leur statut s'ajoutent de nouvelles menaces : l'attaque menée dimanche par les forces azéries contre des militaires russes à Stepanakert sera ressentie comme une grave provocation.

Autant de défis pour le maréchal Chapochnikov, dont l'autorité semble quelque peu contestée, mais aussi pour M. Eltsine : son avertissement, lancé à Paris, contre la menace des « chemises rouges ou brunes » reste d'actualité.

Lire page 3 l'article de JAN KRAUZE, ainsi que nos informations et l'article de notre envoyé spécial dans le Caucase JOSÉ-ALAIN FRALON.



M 0147 - 0225 0 - 6,00 F



La reprise des pourparlers à Washington

Tensions et contraintes pèsent sur le dialogue israélo-arabe

Les négociateurs arabes et israéliens devaient reprendre, lundi 24 février à Washington, leurs pourparlers de paix. Ce quatrième rendez-vous depuis la conférence de Madrid pourrait être le dernier avant longtemps : le mois de mars sera celui du ramadan musulman, suivi de la Pâque juive en avril. En mai, la campagne électorale battra son plein en Israël. Cet ensemble de contraintes, ajoutées aux tensions dans la région, rendent peu probable l'accomplissement de progrès sensibles.

La fermeté de M. Baker

Les pourparlers de Washington ne seront pas facilités par le climat qui règne dans la région à la suite des sanglants affrontements dans le sud du Liban, où prévaut un calme précaire. *« Nous partons avec, en arrière-plan, l'escalade israélienne, la violence, l'activité d'implantations et les querelles politiques israéliennes »*, a déclaré Mme Hanane Achraoui, porte-parole des Palestiniens, à la radio jordanienne. Les délégués jordaniens et palestiniens ont eu deux heures d'entretiens à Amman pour coordonner leur position avant leur départ pour Washington.

Lors de la dernière session de janvier, les Palestiniens avaient présenté un projet qui vise à donner un caractère territorial à l'autonomie, afin de jeter les bases d'un futur Etat en Cisjordanie et à Gaza. La délégation israélienne a, pour sa part, fait savoir qu'elle n'avait pas mandat de présenter un projet d'autonomie détaillé. Israël, en effet, n'entend reconnaître que l'autonomie des personnes, le premier ministre Itzhak Shamir rejetant tout compromis territorial.

Les Palestiniens, en revanche, sont pressés d'obtenir des résultats. Ils veulent montrer que les concessions qu'ils ont faites, en acceptant de participer à ces négociations, portent leurs fruits. Ils souhaitent avant tout obtenir le gel des implantations dans les territoires occupés. A Jérusalem, M. Shamir a catégoriquement réaffirmé son opposition à des négociations *« qui remettraient en question l'implantation juive en Eretz Israël »*, le « Grand Israël » qui comprend l'Etat hébreu et les territoires occupés.

Lire la suite page 6

Le voyage du pape en Afrique

Lire en page 26 les articles de notre envoyée spéciale MARIE-CLAUDE DECAMPS

Au Texas, en présence de M. Bush

Sommet latino-américain pour lutter contre la drogue

Le deuxième sommet interaméricain antidrogue aura lieu mercredi 26 et jeudi 27 février à San-Antonio (Texas) en présence de M. George Bush et des dirigeants latino-américains concernés. Cette réunion est destinée à unir les efforts des uns et des autres dans la lutte contre la production, le trafic et la consommation de drogue. Cinq présidents au moins (Colombie, Bolivie, Pérou, Equateur et Mexique) ont annoncé leur venue. Le sixième, M. Carlos Andres Pérez (Venezuela), hésitait encore en raison de la situation dans son pays.

« Stopper l'épidémie »

SAN-ANTONIO

de notre envoyé spécial

Plein feu sur la lutte antidrogue les 26 et 27 février à San-Antonio, au Texas, où M. Bush reçoit les présidents des six nations latino-américaines : Colombie, Bolivie, Pérou, Mexique, Equateur et Venezuela (avec un doute en ce qui concerne M. Carlos Andres Pérez). A Carthagène, en février 1990, la première Conférence interaméricaine sur la répression du trafic de stupéfiants avait réuni M. Bush et les chefs d'Etat des trois pays andins principaux producteurs et exportateurs de cocaïne : Colombie, Bolivie, Pérou.

Le cercle s'élargit. Première indication que les problèmes se sont plutôt aggravés et surtout étendus à pratiquement toute l'Amérique latine depuis deux ans. Le trafic est un fantastique business planétaire de 300 milliards de dollars par an.

La chute du communisme a ouvert de nouveaux terrains de choix aux trafiquants en Europe orientale, maintenant zone de transit et aussi de consommation. Des saisies importantes de cocaïne ont eu lieu cette année dans plusieurs pays européens ex-communistes impliquant des passeurs colombiens. *« Nous sommes désarmés face à cette invasion »*, dit M. Jiri Presl, directeur d'une fondation tchèque antidrogue et antisida.

En Colombie, le nouveau péril s'appelle héroïne. Les champs de pavot se multiplient à un tel rythme que le gouvernement a décidé cette semaine d'employer massivement des herbicides. Une initiative qui a déclenché une polémique virulente et passionnée. *« Les naïfs défenseurs de l'environnement*, dit le président Gaviria, *se font les complices des trafiquants. Nous ne voulons pas engraisser de nouveaux cartels. »*

Ceux de Cali et de Medellin ont repris leur guerre à coups de mitraillette, ce qui prouve que les affaires sont bonnes. Ils ont également renforcé leurs liens et leurs accords avec les mafias italienne, libanaise et asiatique.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 4

L'ÉCONOMIE

Philips contre-attaque

La multinationale néerlandaise publiera jeudi ses premiers comptes d'après-crise. Si redressement il y a, c'est au prix d'un effort douloureux, explique le journaliste hollandais Marcel Metze.

La renaissance du troc

La plus vieille forme de commerce du monde revient, sous des formes plus sophistiquées. Mais reste un exercice difficile : le grand troc franco-russe annoncé à l'automne aboutira peut-être à Pâques !

Le GATT empêtré

Le secrétaire d'Etat au commerce extérieur Jean-Noël Jeanneney dit sans détour pourquoi l'Uruguay Round piétine : parce que les Etats-Unis nous réclament la liberté commerciale au nom de nos principes et nous la refusent au nom des leurs.

Avec la chronique de Paul Fabra, les pages Modes d'emploi, Dossier (« Les surveillants de la Bourse »), Opinions, Conjoncture.

pages 27 à 38

ESPACE EUROPÉEN

L'« euroscepticisme » gagne l'Autriche

Neutralité, rentes de situation diverses, mythe de la *Mitteleuropa* : les adversaires de l'adhésion à la CEE ne manquent pas d'arguments.

■ Albert Reynolds, un homme d'affaires à la tête de l'Irlande. ■ Quatre « dinosaures » pour une Grèce vieillissante. ■ Difficile « lustration » en Tchécoslovaquie.

pages 7 à 9

Les choix du président

Au lendemain des régionales, M. Mitterrand pourra décider de préparer son départ ou, au contraire, d'engager l'épreuve de force

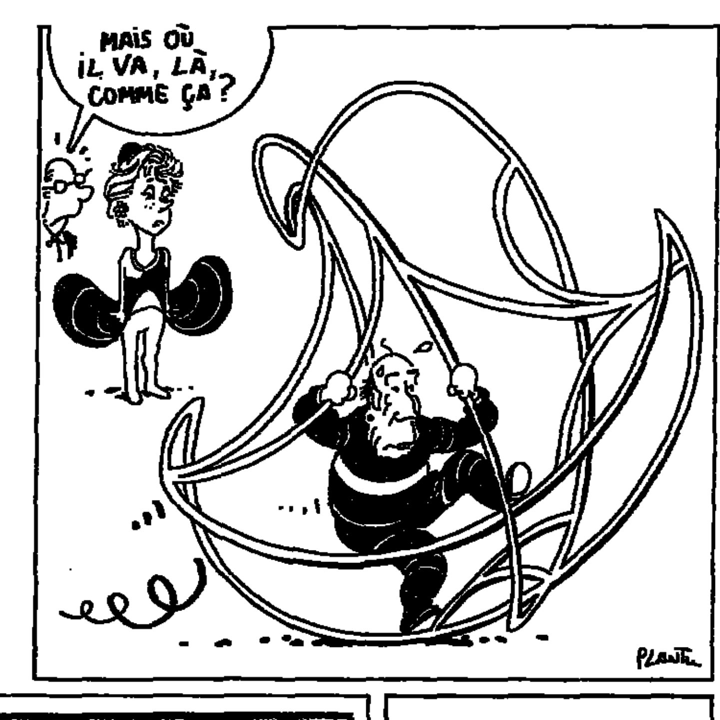
par Jean-Marie Colombani

Comment en sortir ? Quelle contre-attaque imaginer, au lendemain d'une échéance régionale qui ne passionne pas les foules, qui n'est pas davantage vécue comme l'approche du « grand soir », et qui, pourtant, pourrait bien déclencher une formidable accélération politique ? Que faire lorsque la perspective est celle d'« un parti du président », sensiblement affaibli, d'une opposition qui surenchérit (aujourd'hui en demandant la dissolution, demain peut-être en exigeant le départ du chef de l'Etat), d'un Front national qui menace, comme le montre le scrutin niçois, et d'une opinion qui passe, progressivement, du sentiment de l'usure du pouvoir à un véritable rejet ? Que décider, surtout, lorsqu'on n'a plus le droit à l'erreur ?

Peut-on, lorsque l'on est François Mitterrand, tenter une sortie à la de Gaulle ? N'est-on pas, plutôt, conduit à livrer bataille, fût-ce le dos au mur, pied à pied ? Telles sont les questions auxquelles le président va devoir répondre sans tarder, dans les jours qui suivront le scrutin du 22 mars. M. Mitterrand va donc devoir choisir, grosso modo, entre deux maux, entre deux schémas.

Le premier consiste à tirer une leçon nationale d'un scrutin local, à renoncer aux arguties qui font des élections régionales, par exemple, un scrutin qui défavorise la gauche.

Lire la suite et nos informations sur le second tour de l'élection cantonale partielle de Nice, en page 10



La catastrophe de l'Airbus

La commission d'enquête recommande la mise en place, sur les A-320, d'une alarme de proximité du sol

page 13

Le grand marchandage du câble

Le gouvernement tente de sortir de l'enlisement la télévision par câble ; 4 millions de prises installées et seulement 776 000 abonnés

page 19

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 26

JEUX OLYMPIQUES

D'Albertville à Lillehammer

La flamme olympique s'est éteinte. Au cours d'une cérémonie de clôture superbe, le maire d'Albertville a transmis le drapeau aux cinq anneaux à son homologue norvégien de Lillehammer où seront organisés en 1994 les prochains Jeux d'hiver. L'Allemagne a gagné le plus grand nombre de médailles (26). Pour sa part, la France en a obtenu 9.

Lire pages 14 et 15 les articles de PHILIPPE BROUSSARD, JERÔME FENOGLIO, CLAUDE FRANCILLON et ALAIN GIRAUDO

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Rencontre entre Francis Fukuyama et Bernard Bourgeois

« La solution du problème de l'Histoire est achevée depuis la Révolution française »

Il y a seulement quatre ans, Francis Fukuyama était presque inconnu. Trente pages en 1989 ont suffi pour faire parler de lui dans de nombreux pays. Son article « La fin de l'Histoire ? », publié dans la revue américaine National Interest, *suscite, en effet, une étonnante discussion internationale. En quelques mois, ce haut fonctionnaire du Département d'Etat américain, né en 1952, diplômé de Cornell et de Harvard, spécialiste des prévisions politiques, consultant à la Rand Corporation, devient célèbre dans le monde entier.*

Sa thèse est simple : la démocratie libérale ferait aujourd'hui l'objet d'un consensus mondial. Si elle n'a pas triomphé partout dans les faits, et de loin, elle apparaîtrait désormais comme le seul régime politique légitime. Ni les monarchies héréditaires ni le fascisme et le communisme n'ont pu la remplacer, et aucun autre modèle ne paraît aujourd'hui concevable. Retrouvant la philosophie élaborée par Hegel au début du XIXe siècle, Francis Fukuyama se demande si nous ne sommes pas arrivés au « point final de l'évolution idéologique de l'humanité ».

Aujourd'hui, un livre publié simultanément en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne, prolonge et approfondit son diagnostic. La Fin de l'Histoire et le Dernier Homme (1) *est un ouvrage ambitieux qui cherche à confronter l'évolution de l'Histoire mondiale à une analyse de la nature humaine. Pour Francis Fukuyama, si la démocratie triomphe, la fin de l'Histoire demeure toutefois incertaine car il n'est pas sûr que sa généralisation soit en mesure de satisfaire le désir de domination inhérent à la nature humaine. Une vision inspirée de Nietzsche vient donc troubler l'héritage reçu de Hegel, par l'intermédiaire des interprétations d'Alexandre Kojève.*

Nous avons demandé à Bernard Bourgeois de dialoguer avec Francis Fukuyama. Grand spécialiste de Hegel et de la philosophie politique, professeur à l'université Paris-I, ancien président du jury d'agrégation de philosophie, cet universitaire rigoureux et ouvert discute avec l'auteur de l'intérêt et de l'ambiguïté de ses thèses. Avec sympathie mais sans complaisance.

(1) Traduit de l'anglais par Denis-Armand Canal. Flammarion, 454 p., 140 F.

Bernard Bourgeois. – « Je tiens d'abord à souligner que j'apprécie hautement votre intervention sur la scène philosophique. Il me semble en effet que vos détracteurs ne situent pas toujours le débat au niveau où votre article de 1989 et à présent votre ouvrage se tiennent. Je ne tarderai pas à vous faire part de certaines de mes réserves et de mes objections. Mais je veux auparavant souligner ce qui me frappe le plus dans votre démarche.

» Ce qui m'a plu dans votre livre, c'est en premier lieu la tentative de penser fortement tout en restant au sein de l'expérience. Vous vous appuyez sur des concepts élaborés par Platon, Kant ou Hegel, mais vous ne perdez jamais de vue les événements les plus actuels et les plus concrets. L'originalité de votre travail est d'être à la fois au cœur des problèmes politiques internationaux et au cœur de la méditation philosophique. En cela, il me semble que vous avez court-circuité, si l'on peut dire, l'entre-deux des sciences sociales. Les sciences sociales ont voulu trouver des intermédiaires entre les purs concepts des philosophes et les données de l'expérience sociale et historique. Cette entreprise fut nécessaire et souvent méritoire. Mais un moyen terme a toujours tendance à vouloir se transformer en centre. Je crois que les sciences sociales ont succombé à cette tentation en finissant souvent par occulter à la fois le concept et l'expérience.

» Lorsque vous affirmez que Hegel nous permet de comprendre mieux le mécanisme du développement historique que Marx et que toutes les sciences sociales, qui se sont, *grosso modo*, inspirées de sa vision des articulations entre vie socioéconomique et vie politique, je ne peux que vous dire mon accord !

Francis Fukuyama. – Il est exact que mes raisons de faire retour à Hegel sont pour une large part liées aux insuffisances des sciences sociales actuelles, au moins en ce qui concerne celles des Etats-Unis. Je ne connais pas assez la situation française pour en parler. Mais, aux Etats-Unis, domine une sorte de tradition webérienne qui tente de comprendre le développement historique en termes socioéconomiques, sans référence suffisante à aucun autre horizon. En procédant ainsi, on ne peut rendre compte de la rationalité des conduites au sein d'un contexte socioéconomique donné, ni élaborer une approche globale des institutions politiques. Je pense que nous sommes en train de quitter cette façon de voir pour retrouver le sens de la rationalité philosophique de l'Histoire dont Hegel nous a ouvert la voie.

B. B. – La situation de Hegel par rapport à notre présent est tout à fait exceptionnelle et vous contribuez fortement à le faire comprendre. Il y a plus d'un siècle et demi, ce qui, dans notre monde, signifie un développement immense, Hegel a dit en substance : « *L'Histoire, en principe, est terminée.* » Il y aura, certes, encore des événements, mais ils n'engageront pas la signification universelle de la vie humaine : en ce domaine, plus rien de neuf ni de fondamental ne sera dit. Or il se trouve qu'après tant d'années vous affirmez : « *Ce que Hegel a dit en son temps, on peut le redire aujourd'hui* » avec lui, et ce n'est pas ridicule du tout. J'ai répété pour ma part depuis plus de vingt ans devant des générations d'étudiants qu'un hégélien devait considérer le marxisme comme une longue parenthèse historique, qui n'a pas été inutile puisqu'elle allait confirmer, par l'auto-négation de la négation (fasciste ou communiste) de la politique hégélienne, la vérité de celle-ci ! D'une manière très publique et brillante vous soutenez la même affirmation...

F. F. – Je pense, en effet, que « la fin de l'Histoire », en un certain sens, est un fait réel. La solution du problème de l'Histoire est achevée dès la Révolution française. Ce qui prouve que cela est exact, c'est que, au cours des deux siècles qui se sont écoulés depuis lors, nous n'avons pas pu aller au-delà des principes de la Révolution française, ni politiquement ni philosophiquement. Les expériences historiques postérieures ont été des mises en œuvre des principes de la Révolution. Elles ne sont pas fondées sur une Révolution d'un autre ordre qui aurait bouleversé ces principes eux-mêmes. Les grandes formes d'alternative qui ont traversé notre siècle (le fascisme, le communisme) ne sont pas parvenues à dépasser ces principes. Leur échec permet de considérer ces tentatives comme des « détours », monumentaux dans l'avènement de la démocratie libérale.

B. B. – Jusqu'ici je vous ai suivi très volontiers. Je crains d'avoir plus de difficultés à poursuivre. Vous soulignez, en effet, que les faits seuls ne peuvent nous permettre de répondre à la question : « *Y aura-t-il une fin de l'Histoire ?* » Une réflexion sur l'essence de l'homme et sur son désir fondamental se trouve requise afin de savoir quel régime peut le satisfaire. La démocratie libérale se caractérise, dites-vous, par le primat du désir d'égalité sur le désir de s'imposer comme le meilleur face aux autres. Or ce dernier désir, selon toutes vos analyses, est celui qui domine en l'homme. Dès lors, comment pouvez-vous dire que la démocratie libérale satisfait l'homme, puisqu'elle repose sur une tendance totalement opposée à celle qui définit l'homme ?

F. F. – Si la démocratie libérale triomphe, ce n'est pas parce qu'elle serait totalement satisfaisante pour les citoyens. C'est, au contraire, parce qu'elle ménage, principalement dans le domaine des affaires ou dans celui de la politique, des possibilités de satisfaction relativement sûres au désir d'être reconnu comme le meilleur. Ces formes de satisfaction sont opposées à l'égalité démocratique, elles entrent radicalement en contradiction avec le fondement de cette société, mais c'est seulement en tolérant cette contradiction interne que la société continue à fonctionner correctement.

» C'est pourquoi la question de la fin de l'Histoire demeure, à mes yeux, largement ouverte. Il y avait d'ailleurs un point d'interrogation à la fin du titre de mon article de 1989. J'insiste à la fin du livre sur les raisons pour lesquelles le règne de la reconnaissance universelle qui s'instaure dans la démocratie libérale n'est pas réellement satisfaisant.

> F. Fukuyama :
> *« Si la démocratie libérale triomphe, c'est parce qu'elle ménage des possibilités de satisfaction au désir d'être reconnu comme le meilleur »*

» L'ambition fondamentale de dominer n'a pas disparu. Dans la société contemporaine, ce désir se trouve seulement domestiqué. Mais on peut imaginer aisément que cette domestication cesse de réussir, que les combats recommencent et que l'Histoire trouve ainsi la possibilité de reprendre.

B. B. – Cette conclusion est tout à fait étonnante. Il me semble que vos dernières pages s'emploient à annuler les trois cent soixante pages qui précèdent ! Je force les termes mais j'ai eu vivement cette impression ! Si l'on admet, en effet, qu'il puisse y avoir un brutal retour en arrière de l'Histoire, on voit s'ouvrir, au moins comme possibilité, un retour indéfini plutôt que l'achèvement d'un processus d'évolution. Voilà Nietzsche et non Hegel !

F. F. – Il est vrai qu'existe dans mon travail une tension fondamentale, une source d'impossible dialogue entre Hegel et Nietzsche. Cela crée effectivement une ambiguïté, qu'il me paraît aujourd'hui impossible de lever entièrement. La réalité du triomphe du modèle de la démocratie libérale est un fait dont Hegel nous permet de comprendre la portée universelle. Mais Nietzsche nous fait découvrir la possibilité qu'elle soit insatisfaisante et donc fragile et transitoire.

B. B. – Ce n'est pas la seule contradiction de votre ouvrage. Il en est de moins visibles qui n'en sont pas moins réelles. Vous marquez, par exemple, le primat de la politique sur la vie socioéconomique. C'est pourquoi vous dites très justement que la démocratie ne peut s'instaurer, et qu'il faut la vouloir naturellement par un acte politique : pas de démocratie sans démocrates. Très bien.

» Toutefois, un problème commence à se poser quand on apprend sur quoi repose, selon vous, la tendance du régime démocratique à s'universaliser en dépit de la réalisation nationale du politique. Cette tendance renvoie, en effet, au dynamisme propre à la vie économique, à la constitution d'un marché mondial. Il semble donc que le destin de la démocratie, c'est-à-dire son universalisation, s'appuie avant tout sur l'économique, alors que l'essence de cette même démocratie, son principe fondateur, est d'abord le politique en sa signification nationale. Le destin peut-il contredire le principe ?

F. F. – Je ne crois pas avoir dit que l'économie est la seule force universalisante dans le monde d'aujourd'hui. Il y a aussi une universalisation présente au niveau proprement politique. Par exemple, si l'on considère la Communauté européenne, de puissantes raisons économiques poussent à sa constitution, mais son point de départ, chez des hommes comme Jean Monnet, était un modèle essentiellement politique né du constat que les nationalismes et les particularismes avaient conduit, à travers deux guerres mondiales, à la destruction de l'Europe. Cette forme d'universalisation montre que l'économie n'est pas la seule.

B. B. – Voilà qui pose un problème redoutable ! D'où vient, en effet, cette affirmation supérieure de l'universel ? Tout au long de votre livre, vous ne cessez de coupler le désir et la raison. La raison guide le désir, mais comme la servante guide sa maîtresse. C'est donc une raison instrumentale, calculatrice, incapable de transcender la vie économique et encore moins la vie politique. Vous ne pourriez invoquer le sens de l'universel que si vous aviez une conception de la raison comme instance autonome et non comme servante du désir. Malgré quelques affirmations de vos dernières pages où vous paraissez n'être plus tout à fait d'accord avec vous-même, il y a dans votre analyse un irrationalisme que je conteste. Il me semble qu'en suivant Kojève dans les interprétations qu'il a données de Hegel dans les années 30, vous adhérez à une lecture irrationnelle et, au fond, romantique.

F. F. – Pour Kojève en effet, et peut-être pour moi, il n'y a pas de victoire de la raison en tant que telle, mais en tant que servante du désir de reconnaissance, afin de rendre ce désir universel et, par là, compatible avec la dignité de chacun.

B. B. – Décidément, je ne suis pas d'accord avec vous ! Je ne suis d'accord ni avec votre manière de considérer le désir de la reconnaissance comme le facteur essentiel, voire unique, de l'Histoire, ni avec votre façon d'envisager le développement même de l'Histoire, où vous excluez toute efficience de l'idée, rationnelle, de droit, ni avec le contenu, somme toute bien différent de celui de Hegel, que vous donnez à « *la fin de l'Histoire* » !

» L'influence de Kojève vous conduit également à négliger ce qui me paraît être un apport fondamental de Hegel en philosophie politique : la réflexion sur le rapport entre l'existence sociale et l'existence politique, l'articulation hiérarchique de l'Etat et de la société. Or les événements dont nous sommes aujourd'hui témoins montrent l'importance capitale d'une telle articulation. L'Etat que Hegel conçoit n'est pas exactement une démocratie libérale. Son apport le plus original est d'avoir insisté sur le pouvoir des personnes et la nécessité d'un contrôle de l'administration par ce pouvoir. Ce contrôle s'exerce « *par en bas* » grâce à une autogestion des communes et des groupements socioprofessionnels, aussi bien que « *par en haut* » sous la forme d'un pouvoir personnel qui tranche politiquement dans les dossiers techniques.

> B. Bourgeois :
> *« Je ne suis pas d'accord avec votre manière de considérer le désir de la reconnaissance comme le facteur essentiel de l'Histoire »*

» Ces aspects décisifs de l'Etat hégélien sont tout à fait d'actualité, comme l'indiquent l'autonomie croissante des pouvoirs locaux et la personnalisation du pouvoir présidentiel. Hegel a bien réfléchi sur les relations entre une autorité politique forte et la liberté sociale des citoyens. Il me paraît dommage que vos analyses négligent, à la suite de Kojève, cet aspect essentiel.

F. F. – Je reconnais qu'à cet égard Hegel fut bien plus avisé que son interprète Kojève. « L'Etat universel et homogène » de Kojève ne satisfait le désir de reconnaissance que d'une manière formelle et impersonnelle. Hegel a compris l'importance d'« institutions médiatrices » dans la société civile. Se situant entre l'Etat et l'individu, elles peuvent procurer à l'individu une forme de reconnaissance finalement bien plus satisfaisante que ne peut le faire l'Etat lui-même. De ce point de vue, Hegel était tout à fait « tocquevillien », et je crois qu'il est tout à fait exact que la santé durable et la stabilité de la démocratie libérale dépendent de l'organisation de sa société civile. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et ROGER-POL DROIT

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

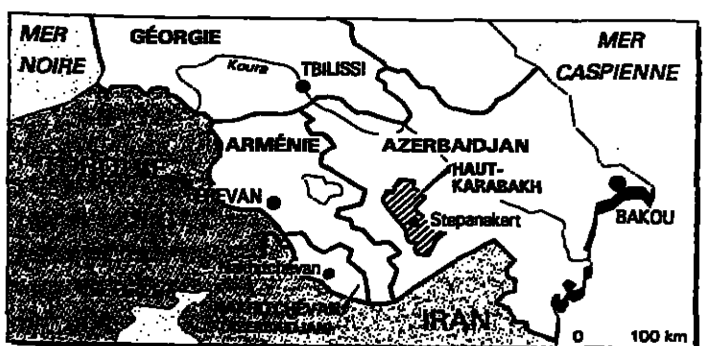
CEI : les affrontements entre Azéris et Arméniens

L'objectif de l'Azerbaïdjan est de rétablir une « parité militaire » au Haut-Karabakh

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, devait se rendre, lundi 24 février, dans le Haut-Karabakh à partir de l'Arménie, après avoir séjourné depuis jeudi en Azerbaïdjan, où il a signé le protocole instituant des relations diplomatiques entre Paris et Bakou. M. Kouchner tente d'établir des corridors humanitaires dans la région où s'affrontent les Arméniens et les Azéris.

BAKOU

de notre envoyé spécial



Vu de Bakou, le Haut-Karabakh n'existe plus. Sur les cartes toutes fraîches de l'Azerbaïdjan qui trônent dans les bureaux de la présidence de la République, on ne trouve aucune trace de *« l'ex-région autonome »* enclavée en territoire azéri mais peuplée, dans sa grande majorité, d'Arméniens. Pour le président azerbaïdjanais, Ayaz Moutalibov, comme pour les responsables de l'opposition, l'intégrité du territoire national ne peut, en aucun cas, être remise en question.

L'objectif est simple : reprendre l'initiative sur le plan militaire et établir, pour le moins, une parité entre les forces arméniennes et azéries qui se battent dans le Haut-Karabakh avant de discuter de l'avenir de sa population. *« En ce moment,* affirme M. Moutalibov, *une partie de notre territoire nous appartient en droit mais absolument pas en fait. M. John Major peut se rendre en Irlande alors que moi, président de la République, je ne peux pas aller à Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh. »*

Selon le président de la République, le problème se résume au fait qu'un *« nouvel Etat a été créé à l'intérieur de notre Etat, par la force et la terreur... L'essentiel est voilé par des phrases sur les droits de l'homme ou la démocratie, le but étant d'attirer l'attention mondiale pour légaliser cet Etat »*. Quant à l'Arménie, elle veut, selon M. Moutalibov, faire du Haut-Karabakh *« une filiale, une succursale de l'Arménie »*. *« Et c'est un non-sens »*, martèle le président de la République qui pose la question : *« Que dirait-on si la France allait, militairement, défendre les francophones du Québec ? »*

Son plan de paix tient en trois points. 1. – Retrait des troupes *« terroristes »* (traduire : les milices arméniennes) du Haut-Karabakh ; 2. – Démilitarisation et neutralisation de la région sous contrôle des « organisations internationales ». Lesquelles ? Pour le premier vice-ministre des affaires étrangères, *« il ne s'agit pas de forces ayant une existence juridique et surtout pas de forces des Nations unies, mais plutôt d'organisations non gouvernementales »* ; 3. – Respect du droit de l'Azerbaïdjan d'administrer la totalité de son territoire et reconnaissance de l'intégrité de celui-ci. Il est *« exclu »* de revenir au statut de république autonome pour le Haut-Karabakh, comme du temps de l'Union soviétique ; en revanche, *« il serait possible »* de réfléchir sur la définition d'une région autonome qui pourrait jouir de certains droits spécifiques.

En tout état de cause, les Arméniens du Haut-Karabakh pourraient jouir de l'autonomie culturelle – école, culture, langue, possibilité d'avoir des liens directs avec l'Arménie. Les habitants de Stepanakert, la capitale, qui sont Arméniens à 100 %, pourraient élire leur maire, de même que les habitants de quelques autres districts.

Au passage, le président de la République et les responsables de l'opposition ne se privent pas de rappeler, notamment devant leurs interlocuteurs européens, que l'Iran et la Turquie voisins veulent aussi apporter leur obole aux initiatives de paix. Une manière de faire comprendre aux Européens que l'Azerbaïdjan musulman pourrait, le cas échéant, céder aux appels d'autres sirènes. *« L'Iran nous dit : l'Europe soutient l'Arménie, alors nous, nous allons vous soutenir »*, affirme un des responsables de l'opposition, de retour de Téhéran. *« Mais nous avons choisi la voie européenne, la laïcité. Il n'y a pas de fondamentalisme et d'intégrisme musulmans chez nous »*, s'empresse-t-il d'ajouter.

Si la ville de Bakou est certes loin d'offrir le spectacle d'une société dominée par des mollahs fanatisés, l'opposition, principalement représentée par le Front populaire, est, en revanche, bien plus dure que M. Moutalibov et son gouvernement quant au conflit dans le Haut-Karabakh. N'a-t-elle pas fait descendre plus de 100 000 personnes dans les rues pour demander la démission du président suspecté de laxisme à l'égard des Arméniens ?

Le Front admet la perspective d'une large autonomie culturelle aux Arméniens du Haut-Karabakh assortie d'une démilitarisation de la région, mais il refuse que celle-ci se fasse sous contrôle d'organisations internationales. Conclusion du premier vice-premier ministre, qui est aussi responsable de l'action humanitaire : *« Sept millions d'Azéris pourront périr, mais pas un centimètre de notre territoire ne sera cédé. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON

Menace d'extension du conflit après l'attaque d'une caserne à Stepanakert

La menace de voir l'armée ex-soviétique entraînée dans le conflit autour du Haut-Karabakh s'est aggravée à la suite du bombardement d'une caserne de cette armée à Stepanakert, chef-lieu de l'enclave arménienne en territoire azéri.

Dimanche 23 février, plus de 80 roquettes et obus de 100 millimètres T12 se sont abattus dans la matinée sur Stepanakert, et notamment sur la caserne du régiment 366 de l'armée de la CEI, tuant un militaire et en blessant grièvement dix autres, dont deux officiers. En tout, les bombardementss des dernières vingt-quatre heures auraient fait encore dix-huit morts et quarante-six blessés à Stepanakert, selon Tass. L'agence précise que les militaires, exaspérés, ont alors exigé que l'état-major leur permette de détruire les rampes d'où provenaient les tirs azerbaïdjanais, situées à Choucha, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Stepanakert.

L'Azerbaïdjan avait accusé il y a dix jours ce régiment d'avoir rompu sa neutralité, mais le maréchal Chapochnikov avait réaffirmé que l'armée n'intervient plus dans les combats, notamment depuis le retrait, fin 1991, des « forces d'interposition » du ministère de l'intérieur. Mais il ajoutait que si les militaires étaient attaqués, ils répondraient pour se défendre. Le commandant en chef des forces de la CEI avait alors estimé, dans *l'Etoile rouge*, que si les forces régulières étaient entraînées dans le conflit *« ce serait la voie ouverte à une extension de la guerre au-delà des limites de la région, menace directe à la sécurité non seulement des Etats voisins mais du monde entier »*.

Alors que l'Arménie accepte l'idée de forces communes de la CEI, l'Azerbaïdjan crée sa propre armée à partir d'éléments de l'armée ex-soviétique. Selon Erevan, Bakou vient de prendre le contrôle de nouvelles rampes de missiles et d'une escadrille d'hélicoptères de combats MI-24. Deux soldats d'une division parachutiste stationnée en Azerbaïdjan ont, en outre, été tués vendredi par des inconnus qui se sont emparés de leurs armes.

Le ministère azerbaïdjanais des affaires étrangères a aussi annoncé samedi que l'Arménie avait lancé une offensive générale, appuyée par des blindés et des unités de l'armée de la CEI, sur la frontière commune entre les deux Républiques. L'état-major de l'armée de la CEI et le ministère de la défense arménien ont catégoriquement démenti être impliqués, mais l'information reprend un des scénarios possibles du conflit : que les Arméniens tentent de s'emparer des quelques kilomètres les séparant du Haut-Karabakh. En attendant, le président Moutalibov a décrété une mobilisation partielle des Azéris juste avant d'annoncer l'« offensive » arménienne.

RUSSIE : à l'occasion de la « fête des forces armées »

Nouvelle manifestation national-bolchevique à Moscou

MOSCOU

de notre correspondant

Etendards tsaristes et drapeaux rouges, portraits de Lénine et banderoles célébrant *« l'Union slave »* : les composantes de l'étrange cocktail national-bolchevique concocté depuis quelques semaines à Moscou sont désormais bien connues, et le spectacle offert dimanche 23 février dans les rues de la capitale avait déjà un petit air de routine.

L'occasion, « la fête des forces armées » (*le Monde* daté 23-24 février), était parfaite pour dénoncer le dépeçage de la glorieuse URSS et de ses glorieuses forces armées, pour conspuer les démocrates et autres naufrageurs d'Empire. Une fois de plus, les appels à manifester avaient été lancés par diverses organisations de défense des *« travailleurs de Moscou »* ou de la *« patrie »*. On a scandé *« Non à Eltsine, oui à l'URSS ! »*, proclamé qu'un *« génocide »* était commis contre *« la nation »*, tandis que les ténors de l'opposition conservatrice entonnaient leur refrain habituel : *« Les démocrates ont jeté le masque, mais le fascisme ne passera pas ! »*.

Les manifestants – une dizaine de milliers – étaient pourtant moins nombreux que quinze jours plus tôt. Alors, leurs rangs avaient été gonflés des mécontents de toute espèce venus exprimer leur révolte devant la hausse vertigineuse des prix, l'écroulement de toutes les valeurs *« soviétiques »* et le triomphe des affairistes. La coloration politique ouvertement réactionnaire des premiers rassemblements a peut-être fait hésiter cette fois les simples protestataires, à moins qu'ils ne se réservent pour de meilleures occasions : d'autres manifestations sont déjà prévues en mars.

Ceux qui sont venus étaient par contre fort déterminés, et il y eut même quelques heurts lorsque des manifestants tentèrent de forcer les puissants barrages de police qui bloquaient les accès au centre. L'affaire se solda par quelques vigoureux matraquages (dix-sept policiers blessés selon les autorités) et un peu de sang sur la chaussée.

Comme d'habitude, les autorités municipales avaient émis des consignes contradictoires : la mairie avait prévenu que le centre, notamment la place du Manège serait interdit aux manifestants, tandis que le Mossoviet (le Parlement de Moscou) répliquait que le maire *« n'était pas compétent pour interdire les meetings »* et allait jusqu'à menacer de poursuites les policiers qui réprimeraient lesdites manifestations.

Sur le terrain, c'est cependant la mairie qui l'a clairement emporté, et personne n'est venu déranger les cérémonies officielles, au pied du Kremlin. M. Boris Eltsine a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu et a expliqué aux passants que *« des signes de stabilisation de la situation apparaissaient déjà »*. Le président russe était accompagné par le maréchal Chapochnikov, commandant en chef des forces de la Communauté, et par le vice-président Routskoï, qui continue à jurer de sa fidélité à M. Eltsine tout en tirant à boulets rouges contre son gouvernement, et à cultiver son image dans la nouvelle opposition : il vient de se prononcer, dans une interview au quotidien berlinois *Bild*, pour la libération des putschistes d'août dernier, toujours dans l'attente de leur procès.

Comme au bon vieux temps, la journée s'est terminée par un feu d'artifice après que la télévision eut consacré une bonne partie de ses programmes à des concerts de variétés en l'honneur des soldats.

JAN KRAUZE

□ **M. Honecker quitte l'ambassade du Chili pour un hôpital de Moscou.** – L'ancien président est-allemand Erich Honecker a quitté, lundi 24 février en début de matinée, l'ambassade du Chili à Moscou et a été admis à l'hôpital Botkine de la capitale, a-t-on rapporté de sources diplomatique et médicale. Un porte-parole chilien a déclaré que le gouvernement russe avait, auparavant, donné l'assurance que l'ex-président *« continuerait à être considéré comme un invité de l'ambassade »* et qu'il pourrait regagner la représentation diplomatique après son hospitalisation. M. Honecker, soixante-dix-neuf ans, s'était réfugié en décembre 1991 à l'ambassade du Chili pour éviter d'être expulsé vers l'Allemagne. M. Honecker serait atteint d'un cancer. – *(Reuter, AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : un supplément du « Sunday Times »

« The French malaise »

LONDRES

de notre correspondant

« Etrillés par les Britanniques en rugby et football, relégués à la septième place aux Jeux olympiques d'hiver sur leur propre territoire, les Français ont été contraints de s'engager dans une douloureuse phase d'introspection à propos de la déconcertante transformation de leur emblème national en un poulet sans tête. » Le commentaire, entre autres amabilités, n'est pas le fait de l'un des journaux populaires britanniques, mais a été publié, dimanche 23 février, par le *Sunday Times Magazine*. Il sert en quelque sorte d'introduction à un supplément en couleur de vingt pages sur le thème *« the French malaise »*.

Les journalistes du *Sunday Times* passent en revue l'état d'une *« nation en crise »*, relevant en particulier une *« immigration massive »* qui a donné une crédibilité à l'extrême droite, des scandales financiers qui ont affaibli les principaux partis politiques et le président de la République, des *« fermiers en révolte »* et, par-dessus tout, la peur des Français de voir que, sur la scène internationale, leur pays *« ne compte plus »*. Pour expliquer ce qu'il appelle une *« crise de langueur »*, le *Sunday Times* brosse un tableau sans concessions de la *« France profonde »*, dont l'impact est cependant diminué par un usage immodéré de la caricature.

L. Z.

CROATIE : l'envoi de « casques bleus »

L'enthousiasme de Belgrade contraste avec les appréhensions de Zagreb

Les représentants des communautés musulmane, serbe et croate de Bosnie-Herzégovine sont parvenus à un compromis, samedi 22 février, sur *« l'indivisibilité »* de cette République ainsi que sur *« l'intangibilité »* de ses frontières actuelles. Les musulmans (Slaves islamisés) ont consenti à *« une certaine réorganisation »* de la Bosnie *« sur le principe ethnique »*, tandis que Serbes et Croates ont accepté de renoncer à son démembrement. Par ailleurs, de nombreux incidents sur le front de Croatie ont été rapportés par la presse croate au lendemain de la décision de dépêcher quatorze mille « casques bleus » dans les zones de conflit.

BELGRADE

de notre correspondante

L'annonce de l'envoi des « casques bleus » en Yougoslavie a été accueillie avec soulagement dans l'ensemble du pays. Toutefois, l'enthousiasme de la Serbie, qui estime remporter *« une victoire »* en soustrayant à la Croatie le contrôle des enclaves serbes – qui bénéficieront, jusqu'à l'aboutissement du règlement de la crise yougoslave, de la protection de l'ONU, – n'est pas partagé par les autorités de Zagreb. Celles-ci se réjouissent du rétablissement de la paix en Croatie, mais craignent de ne pouvoir rétablir leur souveraineté sur les territoires perdus pendant les sept mois de guerre.

Déçue par le rapport du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, selon lequel *« l'application de la législation croate dans les régions soumises à la protection de l'ONU pendant la période transitoire précédant le règlement politique de la crise ne serait pas conforme à l'esprit et au principe du plan de paix »*, la Croatie reproche à l'organisation internationale d'avoir cédé aux pressions des dirigeants serbes. En dépit de ses réserves, Zagreb ne remet toutefois pas en cause le plan de l'ONU.

A l'inverse, les Serbes expriment leur satisfaction, persuadés que l'arrivée des « casques bleus » consolidera leur souveraineté sur les territoires acquis avec l'aide de l'armée yougoslave. Hostile jusqu'à présent aux modalités du déploiement des « casques bleus », le leader de la Krajina (enclave serbe de Croatie), M. Milan Babic, a donné samedi son soutien aux opérations de paix de l'ONU. M. Babic estime maintenant qu'aux termes de la résolution de l'ONU, *« le peuple serbe peut réaliser son droit à l'autodétermination (...) et choisir librement dans quel Etat il souhaite vivre »*.

Les responsables serbes en Slavonie, zone de crise de l'est de la Croatie où seront déployés les « casques bleus », se réjouissent, eux aussi, des *« garanties supplémentaires »* accordées par la résolution de l'ONU : *« Désormais, la législation en vigueur actuellement* [établie par les autorités autonomistes serbes] *est reconnue, et nous espérons que la communauté internationale acceptera l'expression de la volonté politique du peuple serbe »*, a déclaré le porte-parole de la Slavonie, M. Rade Leskovac.

Sur le même ton, le vice-président du Parlement de Serbie, M. Petrovic, constate que *« les revendications de la Serbie ont porté leurs fruits »* et affirme que Belgrade reste sur ses positions selon lesquelles *« le peuple serbe qui vit sur les territoires des Républiques qui ont fait sécession ne peut être contraint de quitter la Yougoslavie »*.

Par ailleurs, les autorités du Monténégro ont décidé d'organiser, le 1er mars, un référendum sur l'avenir de la République. Les électeurs auront à répondre à la question : *« Etes-vous pour que le Monténégro, en tant que République souveraine, demeure en Yougoslavie sur un pied d'égalité avec les autres Républiques qui souhaitent y vivre ? »* Le référendum est contesté par l'opposition, qui accuse les dirigeants de manipuler l'électorat.

Lors d'une manifestation, dimanche à Titograd, plusieurs milliers de personnes favorables à l'indépendance de la République ont qualifié la consultation d'*« illégitime et anticonstitutionnelle »* et réclamé la démission du gouvernement.

FLORENCE HARTMANN

EUROPE

PORTUGAL : à l'issue du dixième congrès

Un catholique pratiquant devient secrétaire général du PS

Le congrès du Parti socialiste portugais, ouvert vendredi 21 février à Lisbonne, s'est achevé dimanche sans surprise, avec l'élection d'un nouveau secrétaire général, M. Antonio Guterres, qui succède à M. Jorge Sampaio, grand perdant attendu de ces dixièmes assises. Avec 1 122 voix contre 190 à son seul rival, M. Alvaro Beleza, chef du courant libéral, M. Guterres, quarante-deux ans, jusqu'alors dirigeant de l'opposition modérée à M. Sampaio, s'est imposé sans conteste comme le nouveau patron d'un parti en proie au doute et au désarroi et mal remis de sa défaite aux élections législatives du 6 octobre dernier.

LISBONNE

de notre correspondante

Paradoxalement seuls à avoir réalisé un gain notable – près de huit points – aux législatives, les socialistes, avec à peine 30 % des suffrages, s'étaient laissé submerger par la vague « orange » du Parti social-démocrate (PSD, droite libérale), conduit à la victoire par le premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva : ils n'avaient pu l'empêcher de réitérer son exploit de 1987 en obtenant de nouveau la majorité absolue au Parlement.

Dans ces conditions, M. Jorge Sampaio, cinquante-deux ans, qui cumule, depuis 1989, les fonctions de secrétaire général du PSP et de maire de Lisbonne, devenait immanquablement le bouc émissaire d'une situation vécue par les socialistes comme un véritable traumatisme.

L'échec de M. Sampiao était déjà inscrit dans les résultats de l'élection, courant janvier, des délégués au dixième congrès, qui donnaient à son rival, M. Antonio Guterres, plus de 60 % des mandats. Sachant que les jeux étaient faits, le numéro un du PSP annonçait, début février, qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat. Dès lors, la voie était libre pour son rival. Celui-ci est considéré comme un apparatchick. Il a été élu sans interruption, depuis 1977, membre du secrétariat national du PSP et a présidé le groupe socialiste à l'Assemblée de la République (Parlement). Son profil d'ingénieur, catholique pratiquant, détonne quelque peu dans un parti traditionnellement laïque et dominé par les enseignants.

La question de la succession réglée, le congrès n'avait plus qu'à entériner le sacre de M. Guterres. Le nouveau patron du PSP s'est même payé le luxe de l'emporter dans une autre bataille, celle des statuts, où 65 % des congressistes l'ont suivi. M. Sampaio était partisan de mettre à l'ordre du jour du congrès une réforme statutaire, qui prévoyait notamment l'élection directe du secrétaire général par les militants, tandis que M. Guterres soutenait l'idée de réserver ce problème à une future convention nationale, appelée à se réunir d'ici à la fin de l'année. C'est son point de vue qui l'a emporté et la réforme est reportée soit à l'été, soit à l'automne prochains.

Battu par K.O., M. Sampaio a été beau joueur. Lors de la proclamation des résultats du vote, il a donné l'accolade à son successeur et expliqué qu'il allait pouvoir désormais se consacrer davantage à sa mairie. M. Guterres s'est employé à user d'un langage offensif pour dynamiser ses troupes et donner un nouvel élan au PSP qui, depuis 1985, a perdu sa position de première formation politique du pays au profit du PSD de M. Cavaco Silva. Il a résolument situé son action sous le double signe de la réorganisation et du rajeunissement. Devant les quelque mille huit cents délégués, il a proclamé sa volonté de redonner au Parti socialiste *« une culture de pouvoir »* et de le situer dans une *« opposition plus énergique »* au gouvernement.

Elargissement vers le centre

Sur le plan de la stratégie électorale, M. Guterres prône un élargissement vers le centre, pour attirer au PS une partie de l'électorat centriste, qui s'était portée sur le projet social-démocrate, faute d'une solution alternative crédible offerte par les socialistes. Pour témoigner de sa pugnacité, le nouveau secrétaire général a lancé un défi au premier ministre en l'invitant à participer à un débat télévisé sur le thème de la fiscalité, afin de lui prouver que, contrairement aux affirmations du gouvernement, les impôts prévus dans le budget de 1992 se traduiraient par une aggravation de la charge fiscale pour les contribuables portugais.

Outre celle de M. Cavaco Silva, l'ombre du fondateur du PSP, actuel président de la République, M. Mario Soares, a plané aussi sur ce dixième congrès. Les congressistes ont élu au poste de president du parti M. Almeda Santos, un « éléphant » du PSP, qui passe pour l'un des plus proches, sinon le plus proche, du chef de l'Etat. En outre, le nom de M. Joao Soares est apparu parmi ceux des personnalités qui ont déclaré très tôt leur soutien à la candidature de M. Guterres. Une façon, peut-être, pour le fils du chef de l'Etat, de prendre date et de se préparer à prendre, un jour, le relais du nouveau secrétaire général, considéré, lui aussi, comme « soariste ».

ALICE ILICÉE

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : le référendum aura lieu le 17 mars.** – La date du référendum, au cours duquel les électeurs blancs devront se prononcer sur les réformes en cours, a été fixée au mardi 17 mars, a annoncé, dimanche 23 février, l'agence de presse sud-africaine SAPA. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BULGARIE : 20 000 manifestants à Sofia pour l'interdiction de l'ex-Parti communiste.** – Quelque 20 000 personnes ont manifesté, samedi 22 février à Sofia, pour réclamer l'interdiction du Parti socialiste bulgare (PSB), héritier du Parti communiste. Plusieurs orateurs de l'Union des forces démocratiques (UFD, anticommuniste au pouvoir) ont accusé le PSB de *« manipuler les couches sociales faibles et de chercher à déstabiliser le pays »*. Un député UFD a proposé l'adoption d'une loi *« interdisant le parti des ex-communistes »*. Le premier ministre de l'UFD, M. Filip Dimitrov, a estimé, pour sa part, que son gouvernement et le Parlement dominés par les anticommunistes *« garantissaient le non-retour vers le communisme »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CUBA : exécution de deux condamnés à mort.** – MM. Luis Almeida Perez et René Salmeron Mendoza, condamnés à mort pour l'assassinat de quatre policiers lors d'une tentative de fuite vers la Floride, ont été exécutés, mercredi 20 février, après que le Conseil d'Etat, présidé par M. Fidel Castro, eut refusé de les gracier. Les autorités ont aussi annoncé qu'un exilé cubain, M. Samuel Marcelo Gonzalez, avait été tué et que trois de ses compagnons – domiciliés comme lui à Miami – avaient été arrêtés à la mi-février alors qu'ils tentaient de prendre livraison de 286 kilos de cocaïne, sur une île au large de la province de Ciego-de- Avila.

□ **HONGRIE : le retrait du Parti des petits propriétaires ne menace pas le gouvernement.** – Plusieurs milliers de membres du Parti des petits propriétaires (FKgP) ont improvisé, samedi 22 février, un « mini-congrès » dans un hangar à Budapest, pour réaffirmer leur volonté de rester au sein du gouvernement et pour condamner la décision du dirigeant de leur parti, M. Jozsef Torgyan, de retirer son soutien à la coalition conservatrice au pouvoir. M. Torgyan a exclu de son parti les ministres de l'agriculture et du travail, qui représentaient le FKgP au gouvernement. Mais M. Torgyan ne dispose du soutien que de 12 des 45 députés du Parti des petits propriétaires, sans lesquels le gouvernement de M. Jozsef Antall dispose toujours d'une majorité parlementaire. – *(Corresp.)*

□ **IRLANDE : manifestation contre l'interdiction de l'avortement.** – Cinq mille personnes ont défilé à Dublin, samedi 22 février, pour protester contre la décision de la Haute Cour, qui avait confirmé la semaine dernière l'interdiction, pour une adolescente enceinte après un viol, de se faire avorter en Grande-Bretagne *(le Monde* du 22 février). La Cour suprême devait examiner lundi l'appel de la jeune fille et faire connaître sa décision mercredi. 66 % des Irlandais interrogés dans le cadre d'un sondage du *Sunday Independent* souhaitent une réforme constitutionnelle afin d'autoriser l'avortement, dans des limites clairement définies. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **MALTE : très forte participation aux élections législatives.** – Les élections législatives anticipées qui ont eu lieu, samedi 22 février à Malte, ont enregistré un taux de participation de 96,08 % des inscrits, soit deux cent quarante-neuf mille électeurs. Ces élections opposent les deux grands partis de l'île, le Parti nationaliste au pouvoir, le Parti travailliste, et un petit parti, Alternative démocratique. Compte tenu de la complexité du système électoral maltais, les résultats officiels devaient être connus, au mieux, dans la soirée de lundi. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : libération provisoire de M. Andruta Ceausescu.** – M. Andruta Ceausescu, ancien chef de l'école de la Securitate, a été mis en liberté provisoire, la semaine dernière, *« pour une période d'un mois »* et pour des *« raisons de santé »* non précisées, a-t-on appris de source judiciaire, dimanche 23 février, à Bucarest. Le frère de l'ancien dictateur Nicolae Ceausescu avait été condamné, en 1990, à quinze ans de prison pour *« tentative de meurtre particulièrement grave »*. – *(AFP.)*

□ **Libération de M. Michel Laennec.** – La Cour suprême du Salvador a ordonné, vendredi 21 février, la libération, *« faute de preuves »* de M. Michel Laennec, un ressortissant français arrêté le 26 octobre dernier en compagnie de quatre employés de son agence maritime, Aeromar. Ils étaient accusés d'avoir participé à l'importation de près de trois tonnes de cocaïne dans un conteneur en provenance de Colombie *(le Monde* du 12 février). – *(Corresp.)*

□ **SOMALIE : les factions armées ont accepté un cessez-le-feu.** – Les dirigeants des factions armées, en conflit à Mogadiscio, ont accepté l'accord de cessez-le-feu proposé par le président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le président nigérian Ibrahim Babangida, a annoncé, dimanche 23 février, à Abuja, le ministère nigérian des affaires étrangères. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la campagne électorale

L'environnement, grand vainqueur dans le Maine

WASHINGTON

de notre correspondant

L'étape du Maine, si elle n'est pas d'importance majeure dans la course à l'élection présidentielle de novembre, a cependant mis en relief, ce week-end, une des caractéristiques de la campagne 1992 : l'importance du thème de la défense de l'environnement dans le débat électoral.

Côté républicain, le président George Bush l'emporte sans bataille dans cet Etat où il possède une résidence d'été, à Kennebunkport : son concurrent ultra-conservateur, M. Patrick Buchanan, avait choisi d'ignorer le Maine. En revanche, côté démocrate, si l'ancien gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, talonnait, dimanche soir 23 février, le favori, M. Paul Tsongas, c'est précisément parce que, plus encore que les autres postulants, il mène la bataille sur quelques grandes questions écologiques – danger nucléaire, réchauffement de l'atmosphère et état de la couche d'ozone, notamment. Dans cet Etat du nord des Etats-Unis extrêmement soucieux de la qualité de son environnement, ce sont des thèmes qui comptent.

Il ne s'agissait pas d'une élection primaire, où les électeurs de chaque parti désignent leur favori pour le duel de novembre ; dans le Maine, seuls les militants de l'une et l'autre formation, réunis en une myriade d'assemblées, les *caucus*, sont appelés à se prononcer. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant mardi. Sur 90 % des « votes » dépouillés, M. Tsongas, vainqueur de la primaire du New-Hampshire, arrivait en tête (avec 30 % des voix), suivi de M. Brown (29 %).

Le New-Hampshire avait servi de banc d'essai. La situation économique y fut le sujet dominant, chez les démocrates comme chez les républicains, mais la question de la défense de l'environnement n'en était pas moins omniprésente dans les réunions électorales. D'un côté comme de l'autre, les candidats avaient à répondre aux questions extrêmement « pointues » d'électeurs aussi savants qu'exigeants. M. Brown, qui a mûri dans un monastère zen, au Japon, sa réflexion sur ces questions, est le candidat démocrate qui a passé le plus de temps à faire campagne dans le Maine. Son bon résultat ne bouleverse pas la physionomie de la course à l'investiture démocrate, toujours dominée par deux hommes, M. Tsongas et M. Bill Clinton, le gouverneur de l'Arkansas.

L'étape suivante devait être, mardi, l'élection primaire du Dakota du Sud, où, là encore, M. Bush n'a pas de concurrent républicain. Le prochain test significatif, celui qui pourrait faire la différence chez les démocrates et qui dira si M. Buchanan continue de sérieusement inquiéter le président, doit avoir lieu le 3 mars avec des primaires dans sept Etats : Colorado, Georgie, Maryland, Minnesota, Idaho, Utah et Etat de Washington.

ALAIN FRACHON

« Stopper l'épidémie »

Suite de la première page

De son côté, Bogota dénonce la présence, en Colombie, de trafiquants thaïlandais et pakistanais *« venus structurer le trafic d'héroïne »*. Washington a déjà promis son aide pour ce nouveau combat, et la culture du pavot, jusqu'alors spécialité asiatique et moyen-orientale, figurera sans aucun doute à l'agenda de San-Antonio.

« A Carthagène, dit un fonctionnaire de la Drug Enforcement Agency (DEA), organisme américain anti-drogue, *on pensait surtout cocaïne : à San Antonio on devrait parler de tout. »* Une nouvelle stratégie commune de lutte devrait donc être définie. En effet, le catalogue de bonnes intentions de Carthagène n'a guère été suivi d'effet. *« Il n'y a pas de solution magique*, admet Bob Martinez, « tsar » américain antidrogue, *mais il y a des mesures à prendre pour stopper l'épidémie »*.

La drogue reste un thème de préoccupation essentiel de la société américaine. En revanche, l'absence probable de Carlos Andres Pérez risque de mettre brutalement en évidence la gravité de la crise provoquée au Venezuela par la tentative de coup d'Etat du 4 février.

A Carthagène, les Etats-Unis avaient admis, pour la première fois, le thème latino-américain de la *« responsabilité partagée »*. M. Bush avait également accepté un plan d'aide au développement économique des pays andins accablés par le fardeau de leurs dettes extérieures, par de gigantesques problèmes sociaux, et qui éprouvent de grandes difficultés pour attirer les investissements et trouver de nouveaux marchés.

Cette aide était chiffrée par M. Bush à 2 200 millions de dollars sur cinq ans. *« Trop peu*, rétorquent à l'unisson les dirigeants latino-américains, *et trop mal distribués »*. Ils vont donc revenir à la charge à San-Antonio, réclamer davantage de crédits, lier la lutte contre la drogue au développement, relancer le projet péruano-bolivien de substitution de la coca par des produits tropicaux traditionnels : café, cacao, fruits. Une thèse défendue en particulier par l'économiste péruvien Hernando de Soto, conseiller du président Fujimori, qui prétendait attirer une cinquantaine de multinationales dans la vallée du Haut Huallaga, fief des narcos et du Sentier lumineux : 200 000 hectares de plantations de coca, l'Etat pratiquement absent, des policiers et parfois des militaires corrompus, la loi de la jungle.

Un petit Vietnam

Les unités péruviennes, entraînées par la DEA et les « bérets verts » américains, paraissent impuissantes dans ce qui ressemble fort à un petit Vietnam. Tout comme dans le Chapare bolivien où la situation n'a pas évolué malgré les offres gouvernementales (2 000 dollars par hectare de coca détruit) et les patrouilles rurales des léopards assistées d'hélicoptères pilotés par des Américains. La Bolivie reste, après le Pérou, le deuxième producteur mondial de coca.

A Lima, M. de Soto, très en cour aux Etats-Unis, a démissionné en janvier avec éclat, mettant en cause la corruption de l'administration et la *« mauvaise volonté »* du gouvernement. Les avionnettes chargées de pâte base ou de cocaïne continuent de décoller tranquillement des pistes à peine clandestines du Huallaga malgré la « vigilance » de la nouvelle base militaire de Santa-Lucia contrôlée par les « conseillers » américains.

Corruption généralisée, violation flagrante des droits de l'homme dans les pays andins, manque de crédibilité ou de netteté des projets de coopération : autant d'arguments ayant incité le Congrès des Etats-Unis à ne pas desserrer facilement les cordons de la bourse.

« Sur 100 dollars d'aide, dit un diplomate occidental à Lima, *un seul est effectivement investi sur place. Le reste disparaît en frais de gestion »*. Un tiers à peine des crédits prévus en 1990 a été débloqué par le Congrès. Les dirigeants des pays concernés protestent. *« La corruption existe aussi en Europe et aux Etats-Unis »*, dit M. Fujimori. Et il affirme que le Pérou n'a pas touché un seul centime des 100 millions de dollars prévus par l'accord bilatéral antidrogue signé en mai 1991 avec les Etats-Unis. *« Le Pérou*, dit-il, *doit lutter avec les maigres ressources d'un pays pauvre pour ne pas être écrasé dans cette guerre. »* L'ambassadeur américain Quayton, parfois appelé à Lima le « vice-roi du Pérou », rétorque que *« 20 millions de dollars sont à disposition à New-York et que 40 autres millions sont destinés à l'aide militaire et à des projets spécifiques dans le Huallaga »*.

La Colombie a reçu, en 1991, 47 millions de dollars d'aide pour la lutte antidrogue. De bonne source on affirme que ces crédits ont été surtout utilisés pour la guerre antisubversive. *« C'est la même chose »*, dit-on au Pentagone, où l'on fait valoir qu'en Colombie les guérillas contrôlent ou protègent le trafic de drogue. Même chose au Pérou où le Sentier lumineux et le MRTA sont concurrents dans le Huallaga et rançonnent les narcos pour financer leur budget de guerre.

Ambiguïté : le trafic, pour les pays les plus pauvres de la région, est un ballon d'oxygène dont peu de gouvernements envisagent vraiment de se passer. En Colombie, 1 milliard de narcodollars sont rentrés au pays en 1991, provoquant un boom de la construction et une envolée spectaculaire de la Bourse de Bogota. Un milliard de dollars aussi ont été injectés dans l'économie péruvienne. La Banque centrale de Lima « achète » les dollars du Huallaga où une épidémie de « champignons » affectant 15 % des plantations de coca a fait plus de tort cette année aux trafiquants que la police.

MARCEL NIEDERGANG

SALVADOR

Les obsèques de Roberto d'Aubuisson ont confirmé le climat de réconciliation nationale

SAN SALVADOR

de notre envoyé spécial

Des milliers de Salvadoriens ont assisté, samedi 22 février, aux funérailles de Roberto d'Aubuisson, le plus controversé des dirigeants politiques locaux, mort deux jours plus tôt des suites d'un cancer de la gorge à l'âge de qyuarante-huit ans.

Pour les Salvadoriens, qui sortent à peine d'une guerre civile de douze ans, ce fut l'occasion de mesurer la solidité des accords de paix signés le 16 janvier entre le gouvernement et la guérilla. Les adversaires de l'ancien commandant des services de renseignement militaires, passé à la politique en 1980 pour *« sauver la patrie de la menace communiste »*, ont fait preuve d'une grande retenue au cours de la cérémonie organisée à l'Assemblée législative, en présence des quatre-vingt-quatre députés et du président de la République, M. Alfredo Cristiani. Face aux partisans du « mayor » d'Aubuisson qui scandaient leurs slogans traditionnels – *« Oui à la patrie! Non au communisme! »* – les députés de gauche et le seul communiste sont restés impassibles.

Au nom de la réconciliation nationale, les partis d'opposition se sont joints aux condoléances publiées dans la presse locale par les nombreuses organisations liées à l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), le parti au pouvoir, fondé en 1981 par Roberto d'Aubuisson. Le groupe parlementaire de la Convergence démocratique (gauche), qui qualifiait encore récemment le *« mayor »* d'assassin, évoque désormais la *« perte irréparable »* provoquée par la disparition du député de l'ARENA.

Le principal dirigeant de la guérilla, le « commandant » Joaquin Villalobos, a adopté lui aussi un ton très modéré. Après avoir présenté ses condoléances à la famille, il s'est refusé à faire des commentaires sur la responsabilité de Roberto d'Aubuisson dans les crimes des escadrons de la mort, se bornant à dire : *« L'Histoire le jugera »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

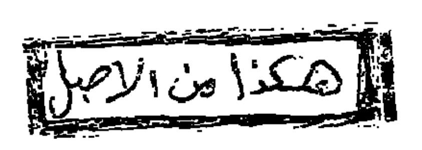
HAITI

Signature d'un accord en vue du rétablissement de la démocratie

A l'issue de deux jours de discussions sous l'égide de l'Organisation des Etats américains (OEA) à Washington, le président haïtien Jean-Bertrand Aristide – renversé par un putsch du général Raoul Cédras le 30 septembre dernier – et les représentants du Parlement de son pays ont signé, dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 février, un accord en vue du rétablissement de la démocratie à Port-au-Prince.

L'accord prévoit la formation d'un nouveau gouvernement provisoire, dirigé par le député communiste René Théodore, ainsi que l'acceptation par le président Aristide de l'autorité du général Cédras, dont la nomination à la tête des forces armées haïtiennes avait été entérinée par les parlementaires de son pays après le coup d'Etat. En échange, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale haïtienne, MM. Dejean Belizaire et Alexandre Medard, ont accepté de *« rétablir Jean-Bertrand Aristide à son poste de président constitutionnellement élu (...) dans un délai raisonnable »*, l'accord ne fixant aucune date précise pour ce retour. Le Père Aristide, qui avait exclu de revenir à Port-au-Prince tant que les principaux auteurs du coup d'Etat n'auraient pas démissionné, accepte ainsi de fait une *« amnistie générale »*.

Le médiateur de l'OEA, M. Augusto Ramirez Ocampo, a précisé que, dès que l'accord sera ratifié par le Parlement haïtien et que le nouveau premier ministre René Théodore sera à la tête du gouvernement, l'OEA lèvera l'embargo commercial qu'elle avait décrété le 8 octobre dernier pour obtenir le retour du président déchu. – *(AFP, Reuter.)*



Il n'y a pas que les sportifs qui se battent contre les secondes pour être toujours les premiers.





AFRIQUE

ALGÉRIE : le remaniement gouvernemental

Les principaux ministres demeurent en fonction

Le président du Haut Comité d'Etat (HCE), M. Mohamed Boudiaf, a approuvé, samedi 22 février, le remaniement gouvernemental proposé par le premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali. Outre ce dernier, qui conserve ses responsabilités conjointes de chef du gouvernement et de ministre de l'économie, la nouvelle équipe est composée de vingt-sept membres, soit un de moins que dans le gouvernement précédent. Les principaux ministres demeurent en fonction.

ALGER

de notre correspondant

« Un pas très modeste », a commenté, dimanche, M. Abdelhamid Mehri, secrétaire général d'un Front de libération nationale (FLN), entré désormais résolument dans l'opposition. Avec une pointe d'impertinence, *Ech Chaab*, quotidien en langue arabe du FLN, a sobrement renchéri : *« Ghozali remplace Ghozali à la tête du gouvernement. »*

Il est vrai que le changement ne saute pas aux yeux. Sur les vingt-huit ministres et secrétaires d'Etat que compte le nouveau gouvernement, dix-sept appartenaient à l'équipe précédente.

On remarquera simplement que les principaux postes politiques restent occupés par leurs précédents titulaires. C'est, notamment, le cas des ministres de la défense (le général Khaled Nezzar), des affaires étrangères (M. Lakhdar Brahimi), de la culture et de la communication (M. Aboubakr Belkaïd), de l'énergie (M. Nordine Aït-Laoussine) et de l'intérieur (M. Larbi Belkheir). Tous appartiennent à ce que l'on pourrait appeler la « garde rapprochée » de M. Ghozali, qu'ils ont fidèlement secondé lors de la mise à l'écart de l'ancien president Chadli.

De ce point de vue, le cas de M. Belkheir mérite une mention particulière. Longtemps secrétaire général de la présidence, le ministre de l'intérieur s'est, en décembre, après les résultats du premier tour des élections législatives, résolument rangé aux côtés de ceux qui ont poussé le président Chadli vers la sortie.

Trois nominations inattendues

Ce revirement explique vraisemblablement le maintien à son poste de celui qui, mieux que quiconque, symbolisait l'ancien régime. Sa présence risque de constituer un handicap politique pour un premier ministre qui affiche son souci du changement, même si M. Ghozali peut légitimement arguer que son ministre de l'intérieur, qui a la délicate responsabilité du maintien de l'ordre, n'a pas, à ses yeux, démérité.

Le nouveau gouvernement, qui ne compte plus dans ses structures de ministère des droits de l'homme (remplacé par un Observatoire placé sous l'autorité du HCE), n'est cependant pas la simple réplique du précédent. Trois des six nouveaux ministres sont même totalement inattendus. C'est le cas de M. Hachemi Naït-Djoudi, jusqu'à l'année dernière secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS) de M. Hocine Aït-Ahmed. En désaccord avec ce dernier, M. Naït-Djoudi avait été écarté de ses responsabilités. Toujours membre du FFS et de son conseil national, il prend aujourd'hui la responsabilité des transports et des communications, initiative qui devrait susciter une vive réaction de la part de M. Aït-Ahmed fort critique à l'égard de M. Ghozali.

De même, le portefeuille de la formation professionnelle et de l'emploi échoit à M. Saïd Guechi, membre fondateur du Front islamique du salut (FIS) et ancien membre de sa direction. Très critique à l'égard de la ligne suivie par MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, M. Guechi avait appelé à l'arrêt de la grève générale lancée par son parti en mai (*le Monde* du 31 mai 1991), mouvement dont les dérapages devaient conduire au remplacement de M. Hamrouche par M. Ghozali, en même temps qu'à l'instauration de l'état de siège pour une durée de quatre mois.

La nomination au rang de ministre de M. Guechi, qui s'était, depuis, discrètement écarté de son parti, est réputée exprimer l'ouverture du pouvoir à une sensibilité islamiste plus réaliste que celle de l'actuelle direction du FIS. Il en va de même de la promotion de M. Sassi Lamouri, nouveau ministre des affaires religieuses et membre influent d'une association qui a donné nombre de ses cadres au FIS. Il est néanmoins douteux qu'au moment où militants et dirigeants intégristes sont emprisonnés par milliers, leurs camarades voient dans ces nominations autre chose qu'une manœuvre.

Enfin, cinq secrétaires d'Etat font leur entrée au gouvernement. Bardés de prestigieux diplômes universitaires, n'ayant jamais exercé de responsabilités politiques, ils apportent leurs compétences techniques aux domaines qui comptent parmi les axes prioritaires du prochain programme de relance économique. C'est sans doute l'aspect le plus neuf d'un remaniement, dont le manque d'audace risque de provoquer bien des déceptions.

GEORGES MARION

□ **Les récents affrontements auraient fait 150 morts, selon le Front islamique du salut.** – Selon le bulletin *Minbar el Djoumouaâ*, publié, vendredi 21 février, à Alger, par le bureau exécutif du Front islamique du salut (FIS), le bilan des récents affrontements entre manifestants islamistes et forces de l'ordre serait de 150 morts, 700 blessés et 30 000 arrestations. La date à laquelle a été arrêté ce bilan n'est pas précisée. – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE : les suites de la manifestation du 18 février

Les dirigeants de l'opposition vont être jugés

ABIDJAN

correspondance

Plus de trois cents personnes sont appelées à comparaître, cette semaine, devant le tribunal des flagrants délits d'Abidjan. Parmi elles, MM. Laurent Gbagbo, secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI) et René Dégny-Ségui, président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme, accusés d'être responsables, en tant qu'organisateurs, des dégâts commis lors de la manifestation du mardi 18 février.

Le FPI a invité ses militants à soutenir leur secrétaire général, *« de façon passive et pacifique »*. Le « numéro 2 » du FPI, M. Abou Brahamane Sangaré, qui recevait la presse au siège du parti (où toutes les serrures ont été arrachées, à la suite d'une perquisition), a souligné que son mouvement continuerait sa lutte *« avec les moyens légaux dont* [il dispose] ». Le FPI s'apprête à engager une bataille juridique, en contestant la validité de l'ordonnance « anti-casseurs », signée le 17 février, à Paris, par le chef de l'Etat.

Les avocats de la défense fourbissent aussi leurs armes pour rejeter le *« flagrant délit »*, aux termes duquel M. Gbagbo est poursuivi. Selon eux, *« il n'est pas établi »* que le dirigeant du FPI ait été arrêté sur le lieu même de la manifestation, mais dans un immeuble, à quelques centaines de mètres des premiers heurts.

Par ailleurs, le FPI a lancé une campagne de presse pour démontrer que les « casses » de mardi ont été commis par des *« provocateurs »*. Une accusation rejetée par le ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, M. Auguste Miremont : *« Les Ivoiriens, dont bon nombre ont vu leurs biens brûlés ou saccagés, ne se laisseront pas tromper »*, écrit-il, à la une du journal progouvernemental *Fraternité Matin*.

JEAN-KARIM FALL

TANZANIE : alors que le régime s'ouvre au pluralisme

L'embellie économique renforce la popularité du parti au pouvoir

Le parti au pouvoir, le Chama Cha Mapinduzi (CCM), réuni en congrès à Dar-Es-Salaam, a donné son feu vert, mercredi 19 février, au pluralisme politique. La fin annoncée du monopartisme ne devrait pas, cependant, entamer la popularité du CCM, souvent considéré comme le garant de l'unité nationale et le principal artisan de la libéralisation économique.

DAR-ES-SALAAM

de notre envoyé spécial

« Peut-être fallait-il en passer par là ? », lâche cet homme d'affaires tanzanien. Selon lui, si la politique de l'ex-president Julius Nyerere a été un *« échec »* sur le plan économique, elle a eu le mérite de créer dans le pays une stabilité et une unité nationale plutôt rares en Afrique. *« Nous pouvons maintenant entamer notre renaissance économique sur des bases solides »*, poursuit le commerçant. Lui-même a décidé de se lancer dans la vente d'ordinateurs aux entreprises de Dar-Es-Salaam.

Au lendemain du congrès du Chama Cha Mapinduzi, le parti unique au pouvoir, qui s'est prononcé, mercredi 19 février, pour la fin de son monopole politique, les discussions dans la capitale tournent autour des espoirs suscités par la libéralisation économique, lancée en 1986 par l'actuel president Hassan Mwinyi. Oubliées les années noires du début de la décennie passée, quand, d'un bout à l'autre du pays, les étalages restaient désespérément vides ! *« Dans les quartiers populaires, les gens ne sont pas mécontents de voir les échoppes convenablement approvisionnées*, confirme le Père Joseph Portier – un Français – de la paroisse de Manzesé, *même s'ils n'ont pas les moyens de tout acheter. »*

Les effets du libéralisme ont évidemment leurs revers, qu'il s'agisse de la crise de l'industrie textile, lourdement taxée et concurrencée par des importations sauvages de confection bon marché ou bien du prix des aliments de base, comme *l'ugali* (farine de maïs), qui a augmenté de 45 % en un an, selon un travailleur social expatrié.

Une opposition divisée

Mais le « système D » semble aujourd'hui encouragé par le gouvernement, qui reconnaît officieusement que les 7 000 shillings mensuels d'un petit fonctionnaire ne permettent pas de subvenir plus de quatre à cinq jours aux besoins d'une famille. D'après une étude des Pères blancs de Dar-Es-Salaam, il faut aujourd'hui un minimum de 50 000 shillings par mois pour nourrir une famille de quatre enfants.

Dans les campagnes, en revanche, la vente libre des produits agricoles a profité aux paysans, chez qui on remarque beaucoup plus de *« torches électriques, de toits en tôle, de bicyclettes ou de paires de chaussures »*.

Cette embellie économique bénéficie au CCM. Le parti au pouvoir, qui a su s'orienter vers le multipartisme, conserve une popularité certaine. Celle-ci vient, en partie, du fait qu'il est perçu d'abord comme le garant de la stabilité nationale. En revanche, l'opposition, divisée et parfois discréditée aux yeux de l'opinion, reste confinée dans les grandes villes et a du mal à s'imposer.

Dans les locaux exigus du cabinet d'avocat de son président par intérim, M. Mbarere Marando, les responsables de la Convention nationale pour la construction et la réforme (créée le 15 février) s'élèvent contre l'abolition de la gratuité des études, récemment décrétée par le gouvernement.

Mais le programme économique de la CNCR met également en avant le passage au libéralisme, insistant sur la privatisation totale du secteur économique, y compris celle des industries *« soi-disant stratégiques »*. La CNCR demande l'*« indigénisation du commerce et de l'industrie »* tanzaniens, un thème toujours porteur en Afrique de l'Est où les *« Asians »*, ces commerçants d'origine indienne, n'ont pas bonne réputation.

Le secrétaire général du mouvement, M. Prince Mahinja-Bajenda, tient aussi à marquer sa différence à propos de Zanzibar, *« qui est une nation, au même titre que l'ancien Tanganyika »*. Le gouvernement souhaiterait, pour sa part, réduire le statut des iles à celui d'une simple région. Selon des diplomates en poste à Dar-Es-Salaam, la CNCR serait en contact avec l'opposition zanzibarite, et notamment avec le groupe Kamahuru de M. Seif Sharrif Hamad, qui réclame une révision de l'Acte d'union de 1964. Une action commune des deux mouvements leur permettrait, sans doute, de contourner l'interdiction qui frappe les partis régionalistes.

JEAN HÉLÈNE

□ **Inculpation de deux opposants.** – Deux dirigeants de l'opposition, M. Julius Miselia et le révérend Tim Kisila Mtikila, ont été interpellés, mercredi 19 février, à Dar-es-Salaam, alors qu'ils distribuaient des tracts hostiles au régime. Selon la radio nationale, les deux hommes, inculpés d'*« actes séditieux »*, devraient comparaître devant un tribunal, à une date qui n'a pas été précisée. – *(AFP.)*

SOUDAN : selon un responsable américain

400 000 personnes ont été transférées de Khartoum dans le désert

Le gouvernement soudanais a expulsé au cours des trois derniers mois quelque 400 000 squatters qui logeaient dans des habitations de fortune à Khartoum et les a transférés dans le désert, sans eau, nourriture ou abri, a declaré vendredi 21 février Andrew Natsios, directeur du Bureau de l'aide étrangère aux victimes de catastrophes. Ce transfert équivaut *« à une condamnation a mort »* des victimes, qui vivaient pour la plupart sur des lopins de terre que veulent récupérer leurs propriétaires, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse.

« Nous ne sommes pas ici pour débattre de la légalité de cette action, a-t-il dit, *nous sommes ici pour dire simplement que s'il faut déplacer les gens, il faut leur fournir des conditions de vie adéquates. On ne peut tout simplement pas les abandonner dans un désert. »* Selon l'Agence internationale pour le développement, ces déplacements ont été effectués *manu militari* tandis que les logements des squatters ont été rasés au bulldozer.

Parmi les squatters se trouvaient de nombreux chrétiens et animistes originaires du sud du Soudan ayant fui la guerre civile pour se réfugier dans la capitale. Des groupes islamiques ont proposé de leur venir en aide, mais à la seule condition qu'ils se convertissent à l'islam, a ajouté M. Natsios, qui a précisé que l'ambassade des Etats-Unis à Khartoum avait appelé le gouvernement soudanais à cesser ces transferts, à plusieurs reprises, sans succès. – *(AP.)*

ASIE

CORÉE : signature de l'accord de réconciliation

Un premier pas vers la coexistence entre le Nord et le Sud

TOKYO

de notre correspondant

Au cours de leur sixième rencontre à Pyongyang, à la fin de la semaine dernière, les premiers ministres des deux Corées ont échangé les instruments de l'accord de réconciliation et de dénucléarisation de la péninsule du 13 décembre dernier. Cet accord constitue un premier pas vers la coexistence de deux pays se trouvant dans une situation de confrontation armée depuis l'armistice de 1953 qui mit fin à une guerre meurtrière. Les deux délégations ne sont cependant pas parvenues à fixer un calendrier pour l'inspection des sites nucléaires nord-coréens par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Suscitant des réactions négatives à Séoul, où le président Roh Taewoo a déclaré, samedi 22 février, que la Corée du Sud pourrait faire appel aux Nations unies si Pyongyang s'obstine à différer l'inspection de ses sites nucléaires, les autorités nord-coréennes se sont contentées de faire savoir qu'elles se soumettraient à une inspection si l'Assemblée nationale suprême, qui se réunira en avril, donne un avis favorable. Recevant le premier ministre sud-coréen, le président Kim Il-sung avait déclaré que la République populaire démocratique de Corée (RPDC) ne possédait aucune arme nucléaire.

Au cours des entretiens intercoréens, qui se sont déroulés du 18 au 20 février, la délégation du Nord avait à nouveau soulevé la question de la « menace nucléaire » que représenterait le Japon, et demandé que les deux Corées unissent leurs efforts pour obliger Tokyo à verser des indemnisations pour les jeunes Coréennes contraintes par l'armée japonaise à se prostituer au cours de la seconde guerre mondiale. Exigences interprétées par Séoul comme des manœuvres dilatoires.

Bien qu'estimant qu'un progrès réel en matière de relations avec le Nord est subordonné au règlement de la question nucléaire, Séoul a néanmoins donné, samedi, son feu vert au premier investissement sud-coréen en RPDC. A la suite de la visite de son président à Pyongyang, le groupe Daewoo va investir de 10 à 20 millions de dollars dans la production de vêtements et d'ustensiles de cuisine à Nampo, port de la côte ouest.

Ph. P.

AFGHANISTAN

Accord sur une formule de règlement politique

M. Benon Sevan, représentant du secrétaire général des Nations unies, a annoncé, dimanche 23 février, la mise sur pied d'une formule de règlement politique en Afghanistan, nous indique notre correspondant à Islamabad Gad Sutherland. Ce succès a été acquis au terme d'un mois de négociations avec toutes les parties impliquées dans le conflit : gouvernement de Kaboul, moudjahidins, Pakistan, Iran et Arabie saoudite. Selon M. Sevan, une assemblée *(ijlas)* de cent cinquante membres – d'où seront exclues toutes les personnalités de premier plan de Kaboul, Peshawar ou Téhéran, dont le dirigeant afghan Najibullah – sera réunie durant la deuxième quinzaine d'avril à Genève ou à Vienne.

Elle devra mettre sur pied une *« commission de travail »*. Installée avant le 1ᵉʳ juillet, si possible à Kaboul, cette instance devra préparer des *« recommandations »* en vue du transfert total du pouvoir, avant la fin de l'été, à un gouvernement intérimaire chargé d'organiser des élections libres dans un délai d'un an. Quoique très complexe, la formule de M. Sevan a le mérite d'être appuyée par toutes les capitales qui ont été partie prenante dans le conflit, y compris, implicitement, Moscou et Washington.

□ **BIRMANIE : Un aventurier français tué dans les maquis karens.** – Un aventurier français, âgé d'une trentaine d'années, a été tué au début du mois de février alors qu'il combattait dans les rangs des insurgés karens en lutte contre le gouvernement de Rangoun. Des officiers karens ont indiqué à l'AFP qu'il avait trouvé la mort au cours d'une escarmouche près de Manerplaw, à la frontière thaïlandaise, quartier général de la guérilla karen et siège d'un « gouvernement de la jungle » formé par des opposants à la junte birmane. Trois Français sont déjà morts ces dernières années aux côtés des Karens. – *(AFP.)*

□ **CHINE : Pékin se félicite de la levée de sanctions commerciales américaines.** – L'agence Chine Nouvelle a salué, samedi 22 février, comme *« un pas positif »* vers l'amélioration des relations bilatérales, la décision des Etats-Unis de lever des sanctions commerciales contre la Chine. Le département d'Etat avait annoncé, le 21 février, la levée de l'interdiction d'exportation de produits de haute technologie (ordinateurs, missiles, satellites...) après avoir reçu l'engagement de Pékin d'*« agir en accord avec le régime de contrôle de technologie des missiles (MTCR) »*, un accord international signé en 1987, limitant les exportations de missiles. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Les suites de l'affaire Habache

M. François Scheer : « Je ne critique personne »

M. François Scheer, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, qui a dû quitter cette fonction le 30 janvier, à la suite de l'hospitalisation de George Habache à Paris, a récusé dimanche 23 février l'interprétation, faite la veille dans la presse, du message d'adieu qu'il avait adressé à ses collaborateurs. Dans ce message, en principe à usage interne, il déclarait notamment partir *« avec le sentiment de ne pas avoir, en dépit de quelques apparences, failli »* à sa mission.

« C'est beaucoup solliciter les mots que de me faire dire que je critique mon ministre. Je ne fais d'ailleurs aucune critique, à l'égard de personne », a affirmé dimanche M. Scheer au *Journal du dimanche*. *« Tous les détails* (à propos de sa démission) *se trouvent dans la lettre de démission que j'ai adressée à Roland Dumas. Le contenu de cette lettre reste entre mon ministre et moi (...). J'ai démissionné en toute connaissance de cause. Je ne tiens pas à commenter cette décision »*, a-t-il encore déclaré au *Figaro*.

Le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, a de son côté souligné dimanche que le *« message d'au-revoir et de remerciements »* adressé par M. Scheer à ses collaborateurs correspondait à *« une pratique constante »* lorsqu'un secrétaire général quitte ses fonctions. Dans le contexte qui a entouré le départ de M. Scheer, a-t-il ajouté, *« il était naturel que ce message soit plus chargé d'émotion »*.

La fermeté de M. Baker

Suite de la première page

Faute de pouvoir obtenir des concessions israéliennes, les Palestiniens chercheront vraisemblablement à impliquer davantage les Américains dans le processus des négociations. C'est le sens de l'entretien que M. Fayçal Husseini, qui dirige de loin les négociateurs palestiniens, a eu vendredi avec le secrétaire d'Etat, M. James Baker.

Ce dernier est surtout préoccupé par le dossier des garanties de crédit de 10 milliards de dollars demandées par Israël pour financer l'absorption des immigrants juifs soviétiques. Les efforts déployés jusqu'ici par Jérusalem en vue d'ébranler la fermeté de M. Baker sur ce point n'ont pas abouti : le secrétaire d'Etat insiste pour qu'Israël arrête la colonisation des territoires occupés, s'il veut obtenir la garantie du Trésor américain.

M. Shamir semble, lui, rechercher un compromis qui lui permette de sauver la face en obtenant cette aide financière sans s'engager à geler la colonisation. M. Baker déposera devant les commissions du Congrès concernées lundi et mardi.

□ **Un vigile israélien tué par un Palestinien en Cisjordanie.** – Un vigile israélien armé d'un pistolet-mitrailleur Uzi, qui assurait la sécurité d'un camion citerne, a été tué par balles par un Palestinien masqué, lundi 24 février à Jénine en Cisjordanie. Le conducteur du camion a été blessé. Le meurtrier a pris la fuite en s'emparant de l'Uzi.

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

L'« euroscepticisme » gagne l'Autriche

Neutralité, rentes de situation diverses, trafic routier, mythe de la Mitteleuropa : les adversaires de l'adhésion à la CEE ne manquent pas d'arguments

VIENNE

de notre correspondante

L'ADHÉSION de l'Autriche à la CEE ne se décidera ni à Bruxelles ni à Vienne, mais dans les bistros de campagne, dans les débats politiques des cafés du commerce. Herbert Krejci, secrétaire général de l'Union des industriels, ne cache pas son inquiétude sur le résultat de la consultation populaire dont dépendra l'avenir européen ou isolationniste de l'Autriche. Ce référendum aura probablement lieu en 1994.

D'ici là une agence de publicité a été chargée par le gouvernement de gagner le cœur des Autrichiens à la cause européenne par une campagne d'information placée sous la devise : *« Nous sommes l'Europe. »* La conception *« émotionnalisée »* de cette campagne, selon son auteur, Mariusz Demner, tient compte du recul dramatique de l'enthousiasme procommunautaire et de la montée continue des contestataires en Autriche. Elle s'adresse au premier chef aux indécis. Selon les derniers sondages, près de la moitié des Autrichiens seraient hostiles à l'adhésion à la CEE. Chez les jeunes de quatorze à vingt-quatre ans, les « europhiles » sont majoritaires, (54 % contre 38 %).

A l'issue d'un débat national de plus de deux ans, l'Autriche avait fait acte de candidature en juillet 1989 sur la base d'un compromis entre sociaux-démocrates – réticents à l'origine – et conservateurs – dont l'engagement pro-européen était soutenu par l'ardent désir de l'industrie de profiter des avantages du grand marché. Depuis, le large consensus politique entre sociaux-démocrates, conservateurs, syndicats et patrons, s'est quelque peu effrité. Des divergences existent au sein de la coalition gouvernementale entre sociaux-démocrates et conservateurs sur la compatibilité entre la neutralité et la participation à l'union politique européenne. L'éventualité d'une politique de sécurité commune a semé le doute chez les Autrichiens, très attachés à la sacro-sainte neutralité.

Dans l'opinion, l'image de la CEE a été ternie par les atermoiements des Douze dans la crise yougoslave. C'est une des nombreuses incohérences de l'attitude des Autrichiens vis-à-vis de l'Europe unie, car les mêmes qui réclamaient haut et fort l'intervention de Bruxelles en Yougoslavie, le cas échéant par des moyens militaires, rejettent souvent tout aussi catégoriquement l'adhésion de leur pays à une communauté qui cherche à se doter d'une politique extérieure et militaire commune.

« Un asile de retraités »

Les réactions de repli sont encouragées par les Verts, farouchement hostiles à la CEE qui symbolise pour eux *« l'Europe des marchands »* ou pire encore les *« tendances néocolonialistes à l'égard de l'Europe de l'Est »*. Ils jouent des peurs irraisonnées d'une population peu informée des conséquences de l'adhésion mais totalement ignorante de celles de l'isolement. La voie du splendide isolement est d'autant plus irréaliste que les pays voisins de l'Europe centrale – Hongrie, Tchécoslovaquie, Slovénie – souhaitent, eux, s'intégrer le plus vite possible à la CEE.

Les partisans de l'Europe refusent d'envisager un « non » au référendum en l'absence de toute solution de rechange, ce qui consolide paradoxalement le front du refus. Le vent de fronde anticommunautaire souffle notamment dans les Länder, qui risquent de voir leurs compétences sensiblement réduites. Sans parler des craintes que provoque le spectre d'une vente massive de terrains à des étrangers – des Allemands cossus, notamment – dans les régions touristiques des Alpes et des lacs, faisant de l'Autriche un *« immense asile pour retraités européens »*. Plus réelles sont les préoccupations des paysans de montagne qui craignent, encore plus que leurs confrères dans les plaines fertiles à l'est, une réduction des subventions agricoles à la suite d'une adhésion à la CEE.

Pour les écologistes, le danger d'un trafic routier incontrôlable est imminent. Pour eux, l'accord de transit signé entre la CEE et l'Autriche visant à limiter les effets du passage des poids lourds n'est qu'un *« chiffon de papier »*. A cela s'ajoutent les inquiétudes des secteurs protégés, particulièrement nombreux et importants en Autriche (assurances, banques, monopoles de tabac, etc.), qui craignent la restructuration imposée par la concurrence européenne.

Le camp des anticommunautaires regroupe également les nostalgiques d'une Mitteleuropa où l'Autriche devrait jouer un rôle digne de ses traditions historiques. L'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, qui reçoivent une aide massive de Vienne, la présence des entreprises autrichiennes en Hongrie, etc., ont fait resurgir les idées d'une époque révolue. L'Autriche peut après l'Allemagne rester le principal partenaire commercial de l'Europe centrale, faisant en même temps contrepoids à la toute-puissance allemande. Elle réalise d'ores et déjà 17 % des exportations globales des pays de l'OCDE vers la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Ces ambitions risquent d'être remises en cause par l'adhésion à la CEE.

La question la plus délicate est cependant celle de la neutralité ou plutôt du mythe qui l'entoure. Les dirigeants de toutes tendances savent que la neutralité conçue pour maintenir l'Autriche à l'écart des blocs militaires antagonistes perd son sens si l'Europe opte pour une forme de sécurité collective. Mais ils savent également que la majorité des Autrichiens s'identifie avec ce statut qui a permis au pays de vivre paisiblement entre les blocs au temps de la guerre froide, de devenir économiquement prospère et politiquement reconnu, dans son rôle de pont entre l'Est et l'Ouest.

Pour sortir de ce dilemme, Alois Mock, ministre des affaires étrangères, et ses amis du Parti conservateur réduisent de plus en plus souvent la neutralité à son contenu juridique (interdiction d'appartenir à des alliances militaires et de laisser stationner des troupes étrangères sur le territoire autrichien) et mettent l'accent sur la nécessité de la *« solidarité internationale »*. Cette solidarité a été pratiquée par Vienne, notamment pendant la guerre du Golfe, et le sera de nouveau par le soutien logistique annoncé des opérations des « casques bleus » de l'ONU en Yougoslavie.

Le chancelier Franz Vranitzky et avec lui la presque totalité des dirigeants socialistes, sachant la clientèle du Parti socialiste beaucoup plus sensible au thème de la neutralité, continuent à contester toutes les tentatives d'une « nouvelle interprétation » de ce statut. Les professeurs de droit international s'en donnent à cœur joie. Karl Zemanek, titulaire de la chair de droit international à l'université de Vienne, estime, par exemple, que *« la neutralité ne perd pas seulement ses fonctions comme stratégie de sécurité en Europe, mais risque de devenir une stratégie politique dangereuse, menant directement à l'isolement »*.

Des avantages économiques

L'« euroscepticisme » n'a cependant aucune base économique : 75 % des marchandises et 85 % des services sont exportés vers les pays du futur espace économique européen (EEE) constitué entre les Douze de la CEE et les Sept de l'Association européenne de libre échange (AELE). *« L'EEE est un camp d'entraînement pour convaincre les adversaires de l'adhésion à la CEE »* des avantages de l'abandon d'une grande partie des entraves techniques et administratives à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes, estime Herbert Krejci. Mais il n'y voit qu'un *« arrangement transitoire »* sur la voie de l'adhésion pleine et entière.

Selon les experts économiques, la participation à l'EEE entraînera une croissance supplémentaire de l'économie de 2 points (sur six ans) et une baisse du niveau des prix de 3,5 points. L'EEE obligera l'Autriche à accepter environ 60 % de l'acquis communautaire et à modifier une grande partie de sa législation. Comme membre à part entière, l'Autriche pourra compter, selon les analyses des experts, sur une croissance réelle du PNB de 3,5 % en six ans, un accroissement des offres d'emplois de 1,5 % avec la création de 50 000 emplois nouveaux, une hausse de la productivité de 4,5 % et du pouvoir d'achat de 5,5 %.

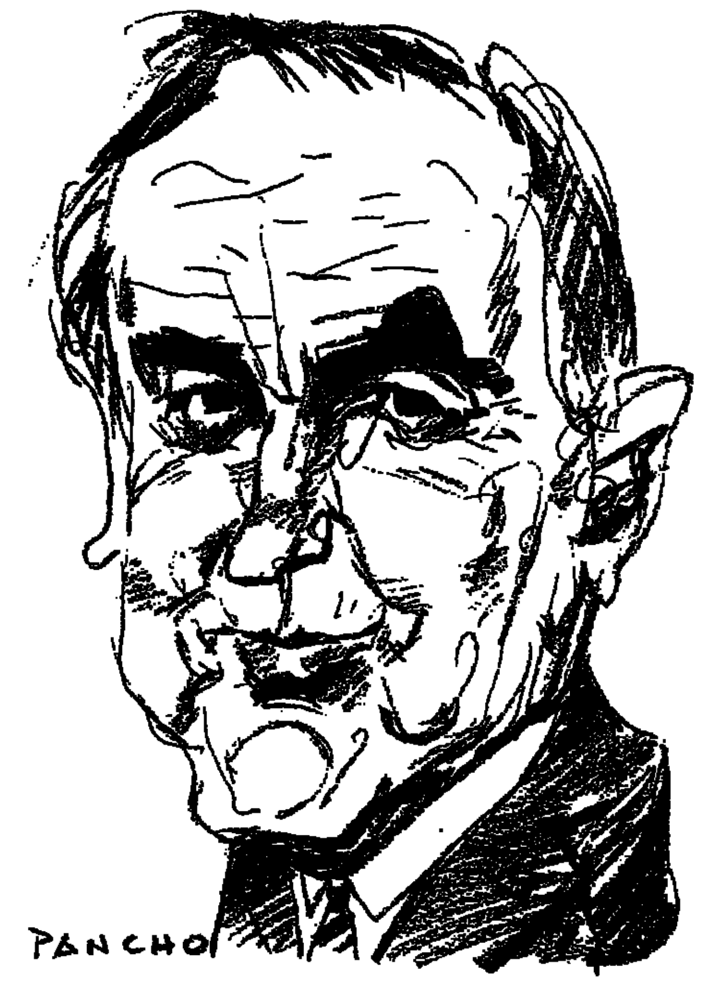
WALTRAUD BARYLI

Albert Reynolds, un homme d'affaires à la tête de l'Irlande

DUBLIN

de notre correspondant

Quand, il y a dix ans, Albert Reynolds a participé à une émission de variétés télévisées, en costume de cow-boy, pour chanter une chanson populaire vieille d'une trentaine d'années, personne – surtout dans les milieux cultivés de Dublin – n'aurait imaginé qu'il aspirerait un jour aux fonctions de chef du gouvernement et en tout cas qu'il avait un profil de premier ministre. Mais Albert Reynolds refusait rarement de participer à des émissions de radio et de télévision ou de s'entretenir avec des journalistes. Toujours disponible, toujours de bonne humeur – ce qui contrastait vivement avec le style tranchant de son chef de parti et prédécesseur à la tête du gouvernement, Charles Haughey, – il était prêt à donner son opinion de ministre, que ce soit sur l'économie, sur un problème politique ou sur la vie en général.



Refusant obstinément de boire de l'alcool – chose rare chez les hommes politiques irlandais – il n'en restait pas moins tard dans la nuit à bavarder avec des journalistes ou avec des interlocuteurs de rencontre sur l'état du monde. Il s'entretenait aussi volontiers dans les couloirs du Parlement avec de jeunes députés de sa formation, le Fianna Fail ; il était prêt, en tant que ministre, à les aider à résoudre les problèmes de leur circonscription, ou simplement à prêter une oreille attentive à leurs problèmes, ce qui s'est révélé très important pour la suite de sa carrière politique.

Cette simplicité, cette amabilité, ont porté leurs fruits le 6 février lorsque soixante et un des soixante-dix-sept députés du Fianna Fail l'ont élu cinquième leader du Parti. Une semaine après, le successeur de Charles Haughey a prouvé qu'il était plus qu'un « brave type », que sous ses apparences bon enfant il savait être énergique, lorsqu'il a remanié le gouvernement. Il a renvoyé huit ministres de l'équipe précédente dont plusieurs détenaient un portefeuille depuis une vingtaine d'années – autrement dit, des chefs de file de cette formation politique qui administre le pays depuis soixante ans, avec seulement quelques petites interruptions. Le nouveau premier ministre avait décidé qu'il fallait prendre un nouveau départ et, avec une détermination rarement manifestée dans la vie politique irlandaise, il a accompli ce que les journalistes ont appelé un *« massacre »*.

Albert Reynolds, dans les portefeuilles qu'il avait détenus depuis 1979 – PTT, industrie et commerce, finances – s'est révélé compétent, pragmatique et surtout modéré et raisonnable. Mais son côté impitoyable ne s'était pas encore manifesté. Et pourtant, en l'espace de quelques années, il est arrivé à se placer en tête de tous les candidats dans la course à la succession de Charles Haughey. Elu au Parlement en 1977, il se retrouve deux années plus tard seulement dans le petit groupe de conspirateurs préparant le plan qui devait entraîner la démission du leader du Fianna Fail de l'époque, le premier ministre Jack Lynch, et son remplacement par son rival, Charles Haughey. La conspiration ayant réussi, Albert Reynolds en était remercié par son ami Haughey avec un poste de ministre.

Dix ans plus tard, changement de décor : les relations entre les deux anciens complices se sont tendues et Albert Reynolds se prépare, doucement et subtilement, à rééditer l'opération de 1977, mais cette fois contre Charles Haughey. Pour lui, le premier ministre comme jadis Jack Lynch ne sert plus les intérêts supérieurs du pays ; le changement s'impose : il est avant tout un homme d'affaires qui, lorsqu'une entreprise est en faillite, renvoie la direction et le conseil d'administration.

C'est dans la carrière professionnelle d'Albert Reynolds qu'on trouve l'ambition et la ténacité qui l'ont mené aux fonctions politiques qu'il occupe aujourd'hui. Fils de paysan né à l'ouest du pays, il a travaillé, après l'école secondaire, pendant une brève période dans une quincaillerie à Dublin avant de devenir employé de bureau dans la Compagnie nationale des transports.

Silence sur les sujets controversés

Très vite mécontent de ce travail routinier, il commence à organiser des bals populaires dans sa région. En quelques années, il devient propriétaire d'une dizaine de salles de danse à travers la contrée. Administrateur doué et strict, il gagne assez d'argent pour monter une usine de traitement de bacon. Il découvre alors que les déchets de l'usine sont vendus en Angleterre où ils sont transformés en aliments pour animaux domestiques et décide d'installer une usine semblable dans sa propre région. Ce sont les bénéfices de cette entreprise qui ont fait de lui un milliardaire.

Toujours à la recherche de nouveaux défis, Albert Reynolds se tourne vers la politique, attiré par le Fianna Fail, considéré à l'époque comme la formation du pragmatisme qui avait pour objectif le développement social et économique du pays. Avec l'aide d'un journal régional qu'il avait acheté, il réussit à remplacer le député local. Depuis son élection au Parlement en 1977, il a acquis la réputation d'un homme politique actif, énergique et dynamique, et en même temps rusé. Au portefeuille des télécommunications, au début des années 80, il a fait remplacé le système caduc par un réseau moderne et a transformé la compagnie des PTT en entreprise dynamique en y nommant des chefs d'entreprises privées. Il ne supporte pas la bureaucratie, particulièrement quand elle lui paraît mettre des obstacles à la réalisation de projets essentiels.

Il a toujours évité de se prononcer sur des sujets controversés dépassant ses fonctions, tels l'Irlande du Nord, le divorce ou l'avortement. Maintenant qu'il est chef du gouvernement, il ne peut plus ignorer ces problèmes. Si l'on en juge par sa première conférence de presse le jour de son élection au poste de premier ministre, il adoptera une attitude calme, pondérée, honnête et conservatrice. Dépourvu, en fait, de tout engagement idéologique, il aspire à une société dans laquelle chacun puisse trouver sa place ; il veut surtout construire une économie qui donne des emplois à toute la population, et notamment aux jeunes. Il sera jugé sur sa capacité à réduire un taux de chômage actuellement de 20 %.

Originaire d'une région de l'Irlande qui se dépeuple à un rythme alarmant, il est très conscient de la tâche énorme à laquelle il est confronté. Son action sera plus celle d'un homme d'affaires que d'un homme politique.

JOE MULHOLLAND

REVUE DE PRESSE

L'Irlande hors de l'Europe ?

La décision de la justice irlandaise d'interdire à une jeune fille de quatorze ans – violée – d'aller se faire avorter en Grande-Bretagne place-t-elle l'Irlande hors de l'Europe ? *« L'attorney général d'Irlande (...) ignore les droits d'une jeune et vulnérable citoyenne, à la fois de l'Irlande et de l'Europe. Il ne peut être juste que les tribunaux d'un pays de la CEE puissent empêcher ses citoyens de disposer d'un service qui est légal dans un autre Etat »*, écrivent au *Guardian* deux médecins britanniques. Les injonctions de l'attorney de Dublin *« sont presque certainement en infraction avec les dispositions du traité européen sur les droits des citoyens de voyager (...) »*, estime *The Independent* dans un éditorial.

Après s'être rapidement trouvée au centre de la vie politique irlandaise, la douloureuse affaire prend une dimension communautaire et déchaîne la colère d'une partie de la presse européenne. A Dublin, l'*Irish Times évoque « la Roumanie de Ceausescu, l'Iran et l'Algérie »*, conseillant aux femmes violées de ne pas s'adresser à la police, comme l'avait fait la famille de la jeune fille qui menace maintenant de se suicider. Une immense photo barre la première page du quotidien *The Independent*. Une femme manifeste à Dublin et brandit une pancarte sur laquelle on peut lire : *« L'Irlande défend le droit des hommes à procréer par le viol. »*

Pour le quotidien de Londres. il s'agit *« d'une hypocrisie organisée »*. Le journal rappelle que si l'Irlande est le seul pays européen à interdire l'avortement par le biais d'un amendement à la Constitution, *« dans la pratique, la draconienne législation anti-avortement est régulièrement bafouée par les femmes enceintes, près de 5 000 par an, qui vont discrètement en Grande-Bretagne ou dans d'autres pays de la CEE »* pour interrompre leur grossesse. *« En agissant de façon ouverte et honorable »*, les parents de la jeune fille violée *« ont enfreint les lois non écrites du jeu hypocrite irlandais »*, conclut le journal.

« Cruel et inhumain »

Le Soir de Bruxelles titre *« Un jugement cruel et inhumain »* et rapporte que M. Willy Rothley, vice-président de la commission juridique et des droits des citoyens du Parlement européeen, a déclaré que *« cette interdiction est un acte de barbarie. L'Europe ne peut laisser passer cela »*. *La Libre Belgique*, notant que *« le débat irlandais s'élargit »*, annonce que *« le Parlement européen va se pencher sur le jugement de la Haute Cour, quant à sa conformité avec le droit de libre circulation des personnes dans la Communauté »*. A Dublin, l'Agence France Presse écrit que *« l'affaire se complique (...) en raison de la tenue en juin prochain d'un référendum sur la ratification du traité de Maastricht, qui comprend un protocole protégeant le droit pour l'Irlande d'interdire l'avortement. L'opinion publique irlandaise, qui paraît vouloir « renverser la vapeur » en matière d'avortement, pourrait, pour cette raison*, poursuit l'AFP, *rejeter le traité de Maastricht »*.

J.-B. N.

Quatre « dinosaures » pour une Grèce vieillissante

Les jeunes ont du mal à percer. En politique comme dans le reste de la société

ATHÈNES

de notre correspondant

CARAMANLIS, Papandréou, Mitsotakis, Florakis : depuis quarante ans, ils font l'Histoire de la Grèce. Ils affichent toujours leur intention iné*branlable de garder les rênes du* pouvoir. En Grèce, on les appelle les « dinosaures ». Le président de la République, Constantin Caramanlis, quatre-vingt- cinq ans, est le plus âgé et le plus expérimenté. Les Grecs l'appellent gentiment « Dieu ». Il a été douze fois élu député, il a été ministre pendant huit ans, premier ministre pendant quatorze ans, deux fois président de la République. Aucun homme politique grec ne peut s'enorgueillir d'une carrière si *riche*.

Depuis la réforme de la Constitution de 1985, sa fonction actuelle est plutôt honorifique, mais il continue de suivre de près la politique nationale. Fort de sa stature nationale et internationale, il intervient sur les dossiers brûlants. Depuis le début de l'an*née, il a écrit à ses partenaires* européens pour attirer leur attention sur la question de la Macédoine, où il est né, le 8 mars 1907, alors que le pays était sous le joug ottoman.

L'actuel premier ministre, Constantin Mitsotakis, est né le *18 octobre 1918* en Crète. Surnommé « le Grand » en raison de sa taille, il a remporté les dernières élections d'avril 1990 à la tête du parti conservateur Nouvelle Démocratie fondé par Constantin Caramanlis, en 1974, après la chute des « colonels ». Il ne cesse de répéter qu'il restera à son poste jusqu'aux prochaines élections, prévues normalement en mai 1994. Il était, en 1946, le plus jeune député de Grèce. Il devait être réélu sans discontinuité jusqu'au putsch des colonels du 21 avril 1967. Sa carrière ministérielle, elle, a débuté en 1951.

Seul le courant rénovateur...

Le président du PASOK (Mouvement socialiste panhellénique) et chef de l'opposition, Andréas Papandréou, est né le 5 février 1919 sur l'île de Chios (est de la mer Egée). Fils de l'ancien pre*mier ministre* Georges Papandréou, grande figure politique nationale de ce siècle, il occupe divers postes ministériels dans les gouvernements de son père avant la dictature. Il fonde en 1974 le PASOK, qu'il mènera, de main de maître, à la victoire aux élections *d'octobre* 1981.

« Andréas » comme l'appellent ses compatriotes, restera premier ministre jusqu'en juin 1989. Il trébuche alors sur le scandale Koskotas. Traité de *« voleur »* par ses adversaires, diminué par un triple pontage coronarien, il continue de diriger son parti, contre vents et marées. Acquitté au début février pour son rôle dans l'« affaire Koskotas », il réclame des élections générales et veut prendre sa revanche. Pas question pour lui de partir en retraite, au grand regret de ses dauphins dans le parti socialiste.

Les rangs de la gauche commu*niste ont vu, en décembre dernier*, lors du 14e congrès exceptionnel du KKE (Parti communiste grec), le retour du « vétéran », Harilaos Florakis, vieux cadre stalinien, élu président du parti. Né en 1914 dans le centre de la Grèce, il entre aux Jeunesses communistes en 1930. Il est membre du comité central du KKE, pendant la guerre civile et passe dix-huit ans de sa vie en prison pendant les « années de plomb » qui suivent. Il est élu en 1972 secrétaire général du KKE qu'il dirigera jusqu'en février 1991. Il se met d'accord avec M. Mitsotakis, après la chute des socialistes, en juin 1989, pour faire comparaître M. Papandréou devant une cour spéciale dans l'« affaire Koskotas ».

Un pays sans enfants

Face à cette gérontocratie, il faut noter l'effort de renouvellement accompli par la Coalition de gauche et du progrès, issue d'une scission du KKE. Le secrétaire général, Léonidas Kyrkos, soixante-huit ans, a laissé en mars 1991 la place à Maria Damanaki, quarante ans cette année. Chef de file du courant rénovateur du KKE, celle-ci est célèbre en Grèce pour avoir été la « voix » de Radio-Polytechnique pendant la révolte étudiante, réprimée dans le sang, contre la dictature le 17 novembre 1973.

Un sondage effectué en avril 1991 n'était pas tendre pour les vieux chefs politiques. Sur une liste de dix dirigeants, les Athéniens ont placé en tête de leurs préférences Maria Damanaki, loin devant MM. Mitsotakis (16 %), Papandréou (15 %) et Florakis (6 %).

La domination des « vieillards » ne s'exerce pas seulement sur la politique, mais également sur la vie publique en *général. Il est rare* de voir en Grèce de jeunes et sémillants chefs d'entreprise. L'avenir n'est pas rose pour les jeunes dans une société en voie de vieillissement prononcé. Selon un récent rapport de la Fondation contre le problème démographique, la classe d'âge des plus de soixante-cinq ans atteindra quelque 20 % de la population en 2021, contre 14 % actuellement.

Les Grecs ne font plus d'enfants. Les naissances pour 1 000 habitants sont tombées à environ 10,7 et l'indice de natalité est descendu à 1,48 enfant par femme, alors que le taux normal de reproduction est de 2,1. A ce rythme, la population grecque, forte aujourd'hui de 10 millions d'habitants, aura *diminué en 2020 de 1,5 mil*lion. Le gouvernement a tiré la sonnette d'alarme, et le Parlement a formé une commission chargée d'étudier ce dossier explosif.

DIDIER KUNZ

TRIBUNE EUROPÉENNE

Les accords de Schengen ne peuvent être signés en l'état

par Maarten Van Traa

LA ratification des accords *de Schengen pose de* sérieux problèmes aux Néerlandais. Le but de ces accords est de faciliter la libre circulation des personnes en supprimant les contrôles aux frontières entre huit Etats-membres de la CEE (1) : qui n'y souscrirait ? Mais « Schengen » *n'est pas que cela* : les accords prévoient aussi des mesures compensatoires censées contrebalancer – et au-delà ! – la perte du contrôle frontalier.

« Schengen » peut conduire à l'édification d'une Europe-forteresse, avec une liberté de circulation accrue pour tel voyageur et une liberté moindre pour tel autre. Compte tenu de la crainte d'une immigration à grande échelle, les accords peuvent devenir l'instrument permettant à l'*Europe de se retrancher der*rière des frontières hermétiques.

« Schengen » peut aboutir à moins de démocratie, à plus de règles opaques et à moins de libertés. Le gain apporté par la suppression des contrôles frontaliers peut se traduire par la perte de droits fondamentaux. C'est pourquoi les accords causent au Parlement néerlandais infiniment plus de difficultés qu'à l'Assemblée nationale et au Sénat français, qui les ont plutôt facilement ratifiés en juin dernier. Pour notre part, nous ne l'avons pas encore fait, et il n'est pas du tout certain que nous le fassions !

A prendre ou à laisser

S'agit-il ici d'un nouveau cas d'obstruction de la part de Néerlandais arc-boutés sur les principes et aveugles aux possibilités comme aux impossibilités de *l'intégration européenne* ? Est-ce une nouvelle manifestation d'un prétendu idéalisme de la part de Hollandais qui-sauraient-mieux-que-les-autres, comme avec leur projet – plus démocratique – d'union politique européenne, qui fit naufrage en 1991 ? Peut-être en est-il *ainsi. Mais ce n'est pas tout.*

La question de l'ouverture des frontières aux personnes est lourde de plus de jugements tout faits et de préjugés que celle de la libre circulation des biens, des services et des capitaux. Avec les personnes, on a tôt fait de toucher aux droits de l'homme et aux libertés publi*ques. Mémoriser dans un ordi*nateur des informations sur les gens est quand même autre chose que de stocker des données sur la TVA !

En outre, « Schengen » pose le problème de savoir si l'Europe se dotera d'une politique de l'immigration équilibrée et *humaine. Car les accords peu*vent finir par jouer comme un mécanisme d'adaptation par lequel l'Etat le moins hospitalier dictera à l'Europe sa politique d'accueil des réfugiés et des migrants.

Les pays signataires de l'accord de Schengen en 1990 ont *élaboré celui-ci dans* le plus grand secret, et un contrôle parlementaire préalable à la signature s'est révélé difficile : les textes en discussion n'étaient *pas disponibles... parce que*, entre autres, les négociateurs français estimaient que les Parlements ne devaient pas être inutilement impliqués. C'est seulement par nos propres moyens que nous avons pu découvrir, pendant les négociations, ce que « Schengen » allait représenter : en premier lieu, un texte *compliqué* comprenant plus de cent quarante articles ; en second lieu, un traité aux effets plus décisifs que les trois quarts de la législation nationale adoptée par un Parlement.

D'un point de vue démocratique, il est proprement inacceptable qu'aucun Parlement ne puisse plus rien changer au texte, qui est « à prendre ou à laisser », sans possibilité aucune d'amendement. On nous objecte que, si tel était le cas, les Etats ne pourraient plus négocier de traités internationaux. Mais si elle peut être valable lorsqu'il s'agit de définir la dimension des pots de confiture ou d'éviter la double *imposition*, cette procédure digne du dix-neuvième siècle n'est pas acceptable lorsque des abandons de pouvoirs importants *sont en jeu.*

Voilà pourquoi la Deuxième Chambre néerlandaise a demandé au gouvernement *d'obtenir des modifications des* accords de Schengen sur plusieurs points fondamentaux, au moyen de clauses additionnelles, de protocoles.

Quelles sont nos principales objections ?

1. Il faut instituer une instance juridictionnelle de « l'espace Schengen ». Aucune cour internationale de justice n'est prévue pour contrôler l'application du droit de Schengen. Nous souhaitons que cette compétence soit attribuée à la Cour de justice des Communautés européennes. C'est d'autant plus nécessaire que le sommet européen de Maastricht a clairement montré que la libre circulation des personnes au sein de la CEE était loin d'être réglée. « Schengen » ne sera donc pas un *régime de transition vers le* droit communautaire : les accords constitueront eux-mêmes ce droit pour une longue période. Il est donc logique qu'une cour veille à l'application et à l'interprétation uniforme des accords de Schengen par les Etats signataires. Il ne serait pas admissible, par exemple, que deux Etats interprètent différemment le droit d'asile ou les motifs d'inscription de certaines personnes dans le système d'in*formation Schengen.*

Un contrôle des Parlements nationaux

2. Un comité exécutif de Schengen va être créé et doté de larges pouvoirs de réglementation. En leur état actuel, les textes ne permettent pas un contrôle parlementaire suffisant. Tout peut être décidé en secret, les élus et les citoyens n'étant informés qu'après coup. Nous sommes d'avis qu'il serait logique que les projets de décision de portée générale que le comité exécutif envisage de prendre soient préalablement rendus publics. Sinon, les Parlements nationaux n'auront aucune emprise sur les mesures lourdes de conséquences que le comité exécutif peut arrêter en *matière, par exemple, de droit* d'asile, de politique d'immigration ou de politique des visas. Nous demandons que de telles règles de portée générale soient *prépubliées à temps afin que les* Parlements nationaux conseillent et, le cas échéant, mandatent leur gouvernement.

Rappelons ici que le très intéressant rapport de la commission sénatoriale française Masson *souligne aussi* que le fonctionnement du comité exécutif n'ira pas sans problèmes.

3. Au sein du Parlement néerlandais, nombreux sont ceux qui doutent de l'applicabilité des règles relatives à la *procédure* d'asile. Les accords indiquent qu'un demandeur d'asile ne *peut déposer sa requête que* dans un seul pays. Mais comment ce principe peut-il « fonctionner » quand la pratique du droit d'asile dans différents Etats membres présente de grandes disparités ? Le Conseil constitutionnel français a déjà estimé que le principe restait valable selon lequel *« tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République »*. Qui*conque satisfait à ce critère* jouira donc de l'asile en France (décision du Conseil constitutionnel du 25 juillet 1991).

La Constitution allemande stipule, en son article 16, que tous les réfugiés politiques bénéficient du droit d'asile. En Allemagne aussi, toutes les demandes d'asile politique continueront donc d'être examinées.

En *réalité*, il faut d'abord se demander si le droit d'asile peut être harmonisé, et comment il peut l'être, avant de définir une procédure uniforme de traitement des demandes. Une Cour de justice supranationale doit veiller à ce rapprochement en établissant une jurisprudence uniforme, comme cela a été le cas, dans d'autres domaines, au sein de la CEE. Sinon le risque est grand de voir le droit d'asile pris dans une spirale descen*dante.*

Nous n'avons fait ici état que des principales objections suscitées par Schengen dans une frange importante des milieux politiques *aux Pays-Bas*. En l'*occurrence, six motions* inspirées par ces objections ont été dernièrement adoptées par une forte majorité de la Chambre.

Elles traduisent le souhait d'une réduction concrète du déficit démocratique en Europe. Alors que, tous les dimanches, de beaux discours sont tenus sur l'Europe du citoyen, il est inadmissible que les Parlements *ne puissent que dire « oui »* et « amen » à tout ce que les gouvernements ont convenu à leur niveau.

Nous voyons, d'*ici*, les fonctionnaires en charge de Schengen dans les chancelleries froncer les sourcils. Les gouvernements doivent comprendre que les Parlements nationaux ne peuvent se contenter d'avoir le droit de dire « oui » ou « non », et rien d'au*tre. Surtout pas au moment où* le sommet de Maastricht a montré le peu de cas que l'on faisait du Parlement européen.

En espérant que le débat sur Schengen soit relancé, que les opinions publiques se mobilisent et que nos collègues français soutiennent notre posi*tion...*

(1) Benelux, France, Italie, Allemagne, Portugal et Espagne.

► **Maarten Van Traa** *est député* **socialiste (PvDA) néerlandais.**

□ Rectificatif. – Une erreur s'est glissée dans le *numéro de téléphone* du poste d'expansion économique français à Francfort. Pour obtenir le document *la Pratique du lobbying en Allemagne*, il faut s'adresser à Mme Régine Nicolas, tél. : 19 [49] 69-71-91-11-35.

COMPRENDRE L'EUROPE

CENTRE D'INFORMATION

Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, et M. Jean Dondelinger, commissaire européen chargé des affaires culturelles et audiovisuelles, devaient signer, le lundi 24 février à Paris, un accord entre le gouvernement français et la Commission européenne sur la création du premier centre d'information sur l'Europe. Ce centre fonctionnera à partir du 1er juillet prochain à Paris-la Défense.

Il diffusera les informations et la documentation sur la CEE, prendra en charge la formation de spécialistes de l'information européenne, animera des réseaux de conseil ; il assurera la coordination entre les différentes structures existantes, notamment le réseau Eurétoile créé à l'initiative de la représentation de la Communauté en France et les centres à caractère universitaire.

Ce centre sera géré par un GIE, permettant d'associer aux deux membres fondateurs tout autre organisme qui le souhaiterait. Il sera dirigé par Mme Elisabeth Moulard-Delaplace, ancien *conseiller technique au cabinet* de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, qui avait été chargée, il y a un an, d'en préparer la mise en place.

LES DONNÉES NOUVELLES DE LA SÉCURITÉ

L'Académie de la paix, qui a son siège à Sophia-Antipolis, près de Nice, organise du 27 au 29 février à Monaco sa session annuelle sur le thème « Les données nouvelles de la sécurité en Europe. L'impact de la réunification allemande ». MM. Vytau*tas Landbergis, président* de la Lituanie, Claude Cheysson, Egon Bahr, Etienne Davignon, Mme Marie-France Garaud, ainsi que des *personnalités d'Europe* centrale et orientale participeront aux travaux.

► **Académie de la paix, BP 176, 06023 Nice Cedex. Tél. : 92-94-21-22.**

LA MONTÉE DES NATIONALISMES

L'Institut finlandais organise sur le thème « La montée des nationalismes a-t-elle un avenir ? » un colloque le vendredi 28 et le samedi 29 février, avec la participation d'Antonin Liehm, Jean-Pierre Faye, Alain de Benoist, Alexandre Zinoviev, etc.

► **Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 40-51-89-09 ou 43-54-53-52.**

Difficile « lustration » en Tchécoslovaquie

Le sort réservé aux anciens communistes risque de donner lieu à de nouvelles injustices

PRAGUE

correspondance

« *SUFFIT-IL que le roi devienne un citoyen comme les autres, sans privilège, ou bien est-il plus salutaire de lui couper la tête afin que le peuple regarde le sang gicler de ses artères?* » : c'est en ces termes que l'écrivain slovaque Milan Simecka s'interrogeait au lendemain de la «révolution de velours» sur le sort à réserver aux anciens communistes (1). Il répondait avec pragmatisme : « *Toute révolution doit s'arrêter à un certain stade afin de ne pas dégrader le tissu social par un faux déplacement de ceux-ci, du bas vers le haut, et vice versa.* »

Les députés de l'Assemblée fédérale de Tchécoslovaquie en ont décidé autrement : après avoir exigé la restitution des biens spoliés par les communistes et leur exclusion temporaire de la fonction publique, ils en sont arrivés à interdire la simple diffusion de l'idéologie communiste. Un lent processus mené au nom de la justice, qui sert en fait les intérêts politiques de certains.

L'Histoire se répète

En mai 1990, les parlementaires ont voté un premier texte imposant un moratoire sur le transfert des propriétés des communistes. Huit mois après, la loi sur la restitution des biens confisqués par les organisations communistes était adoptée : l'Etat pouvait, au même titre que les habitants, recouvrer les bâtiments que le parti s'était appropriés depuis les années 50. Au terme d'une longue enquête, le ministre fédéral du contrôle, Mme Kvetoslava Korinkova, annonçait en décembre dernier que l'ensemble des biens du parti, estimé à 12 milliards de couronnes (2,4 milliards de francs) avait enfin été recensé par l'Etat ; chacune des deux Républiques, tchèque et slovaque, devait désormais les récupérer, puis les réattribuer à des organismes humanitaires ou à des bureaux d'action sociale.

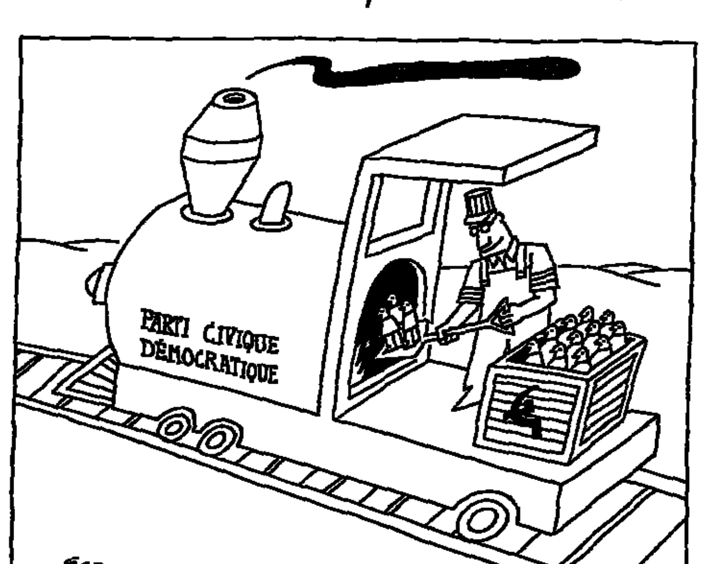
Une action des plus légitimes même si elle sera onéreuse. « *A peine rentable* », commente le ministre. Elle se révélera, par ailleurs, plus symbolique qu'efficace : les apparatchiks n'avaient pas attendu que sonne le glas pour blanchir leurs avoirs. Seuls à disposer de capitaux, ils seront au contraire les premiers à créer des agences de voyages et à se porter acquéreurs de boutiques et de petites entreprises mises aux enchères lors de la «petite privatisation».

Pourtant, sur tous ces scandales, le vice-premier ministre et ministre fédéral des finances, M. Vaclav Klaus – c'est de lui dont dépend le ministère du contrôle – et également président du Parti civique démocratique (ODS, formation de droite ultra-libérale), fermera les yeux. Le père de la privatisation veut à tout prix que sa réforme drastique de l'économie aboutisse. C'est également pour cette raison qu'il ne s'attaquera pas non plus aux syndicats.

Ce sont pourtant les députés de l'ODS qui, en octobre dernier, feront pression pour l'adoption de la fameuse «loi de lustration», dite *lustrace* (2). Les partis de droite partagent l'avis que cette mise à l'écart des dirigeants de l'ancien régime s'impose non seulement au nom de la morale mais surtout parce que ceux-ci, occupant toujours des fonctions importantes, entravent le bon déroulement des réformes économiques.

Ainsi, selon le texte voté, les personnes ayant collaboré avec l'ancienne police politique (StB), les anciens hauts ou petits dignitaires du parti, les membres des anciennes milices populaires, se voient exclus de la fonction publique pendant une durée de cinq ans (3). Elles avaient un mois pour demander à recevoir un certificat de bonne conduite délivré par le ministère de l'intérieur.

Les protagonistes du «printemps de Prague», regroupés en grande partie dans le Mouvement civique (parti de centre gauche), sont globalement hostiles à cette loi d'épuration qui leur paraît être une répétition de



l'Histoire. Comme le président Havel qui, après avoir longtemps hésité, signera le texte de loi en demandant en même temps qu'il soit amendé...

Cette loi, tout comme celle portant sur les biens du parti, est cependant loin d'atteindre son objectif. De nombreux anciens responsables se sont depuis belle lurette reconvertis dans le secteur privé : l'ancien ministre du commerce extérieur Andrej Barcak est passé chez General Motors, celui des télécommunications chez ATT.

Alors que les certificats délivrés par le ministère de l'intérieur ne permettent pas toujours de dire si la personne inscrite dans les registres de la police secrète était ou non un collaborateur actif, alors que la constitutionnalité de la loi n'a toujours pas été tranchée, les licenciements vont bon train. La fiabilité des registres est sujette à caution. Les anciens responsables de la police secrète qui avaient recruté ces collaborateurs ont eu plusieurs mois après novembre 1989 pour réviser les listes et rajouter ou enlever des noms. Et ceux qui ont échappé aux licenciements peuvent continuer à semer le doute dans les esprits... C'est le début d'une chasse aux sorcières dont la portée politique devient de plus en plus évidente.

L'ODS profite des accords signés en avril dernier avec le Mouvement civique au moment de la scission du Forum civique. Neuf mois après les premières élections législatives libres en Tchécoslovaquie, le Mouvement de la révolution de velours qui dirigeait le gouvernement de la République tchèque donnait naissance à deux nouvelles formations politiques : le Mouvement civique (OH, centre gauche) et le Parti civique démocratique (ODS, droite ultra-libérale), dirigés respectivement par le ministre des affaires étrangères, Jiri Dienstbier, et par celui des finances, Vaclav Klaus.

Hormis le ministre fédéral de l'économie, M. Vladimir Dlouhy qui décidait de créer son propre parti (ODA, centre droit), tous les ministres fédéraux se rangeaient sous la bannière de OH.

A la fin du mois de décembre, une campagne s'engage contre le ministre de la justice tchèque, M. Leon Richter (OH) : il n'aurait pas traité assez vite le dossier de magistrats compromis et aurait collaboré avec la StB. Le ministre s'explique publiquement : non, il n'a pas collaboré, mais au début de sa carrière, dans les années 50, délégué pour un remplacement de trois mois, il a condamné un «koulak» à trois ans de prison. Aucun député de sa formation n'osera le défendre ; il quitte ses fonctions.

Contre le centre gauche slovaque

Une nouvelle étape est franchie à la fin du mois de décembre 1991 avec le vote de l'article 260. La diffusion de l'idéologie communiste devient passible de prison : « *1) Toute personne soutenant ou impulsant un mouvement ouvertement destiné à supprimer les droits de l'homme et les libertés des citoyens, ou prônant la haine nationale, raciale, de classe ou religieuse, par exemple le fascisme ou le communisme, sera punie de un à cinq ans de prison ferme. 2) Sera punie de trois à huit ans de prison ferme toute personne coupable de : a) avoir commis des délits mentionnés au paragraphe un, par voie de presse, film, radio ou tout moyen analogue...* »

Un texte qui donne des frissons. Le président du Parti communiste de Bohême et de Moravie (KSCM), M. Jiri Svoboda, joue la provocation en arrivant dans l'hémicycle avec une étoile jaune sur la poitrine. Son intervention de mauvais goût lui vaut les critiques de la communauté juive mais presque aucune voix ne s'élève contre cet amendement.

Comme si l'on n'était pas encore allé assez loin dans la «purification» de la société, un amendement à la loi électorale vient d'être proposé : le dossier de chaque candidat aux élections législatives de juin prochain devra avoir été examiné par son parti qui certifiera qu'il n'a pas collaboré avec la police politique. Cette information pourra, de plus, faire l'objet de vérifications à tout moment de la campagne électorale. Une possibilité qui pourrait permettre à l'ODS – créditée actuellement de 20 % des intentions de vote en République tchèque – d'évincer en temps et en heure les empêcheurs de danser en rond.

Elle vise, au premier chef, les communistes réformateurs de 1968 qui ont souvent fait de la prison pendant la «normalisation» (tels MM. Lis, Sabata, Samalik, etc.) et qui ont fort activement organisé la résistance au régime Husak. Ainsi l'ancien ministre des affaires étrangères de M. Dubcek, M. Jiri Hajek, aujourd'hui octogénaire, qui eut le front de résister à l'URSS à l'ONU après l'invasion de son pays, risque d'être chassé d'un conseil d'université...

Objectif non dissimulé : se débarrasser de la gauche ou du centre gauche tchèque, mais surtout de l'encombrant centre gauche slovaque et en particulier du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) dirigé par Vladimir Meciar – son parti recueillerait quelque 30 % des suffrages.

Ainsi une justice «totale», du moins espère-t-on le faire croire, aura été rendue.

CATHERINE MONROY

(1) Texte publié dans *Lettre internationale* au printemps 1991.

(2) Les mots de *lustrace* en tchèque, de *lustrum* en latin, étaient employés dans le vocabulaire juridique pour désigner un extrait du registre du commerce, un bordereau d'inscription. Depuis un an et demi, *lustrace* et le verbe *lustrovat*, qui en découle, ont envahi le vocabulaire tchèque et slovaque. Il s'agit d'éviter le mot «épuration» à connotation fâcheuse et de désigner la mise au clair du passé personnel, sur la base des données fournies par les registres des collaborateurs de la police secrète à la disposition du nouveau pouvoir. «Subir une lustration» veut dire que l'on cherche à savoir si une personne appartenait ou non aux vastes réseaux de la STB, la police politique. Lire à ce sujet *la Nouvelle Alternative*, nos 21/1991 et 24/1991.

(3) Ainsi M. Alexandre Dubcek peut présider l'Assemblée fédérale, mais ne pourrait pas diriger un bureau de poste.

POLITIQUE

Le scrutin cantonal partiel de Nice

Victoire à l'arraché de Mme Murcia (UDF-PR) sur le candidat de l'extrême-droite

La candidate de l'opposition, Mme Marie-Jeanne Murcia (UDF-PR) a remporté, dimanche 23 février, une victoire à l'arraché, au second tour de l'élection cantonale partielle organisée dans le quatorzième canton de Nice à la suite du décès d'Antoine Martin (UDF). Avec 50,64 % des suffrages exprimés, elle devance de 88 voix seulement le candidat du Front national, M. Jacques Peyrat, qui, arrivé largement en tête au premier tour, n'a été battu que par la constitution, contre lui, d'un véritable « front républicain ».

NICE

de notre correspondant régional

La très forte abstention enregistrée au premier tour (63,83 %) s'est réduite au second pour s'établir à 54,59 %. Chacun des deux candidats restant en lice s'était, en effet, livré à une chasse aux abstentionnistes. Le candidat du FN, M. Jacques Peyrat, ancien député et conseiller municipal de Nice, n'avait pas hésité, pour sa part, à adresser dix mille lettres de relance aux électeurs du canton en leur donnant ce conseil : *« Votez pour moi-même ou pour Mme Murcia, mais votez ! »* Les résultats tendent à montrer qu'il a été le principal bénéficiaire de cette démarche.

Au premier tour, les quatre candidats de droite et un candidat sans étiquette avaient totalisé 2 362 voix. Par rapport à ce total, Mme Murcia, également conseiller municipal de Nice, a recueilli 1 079 suffrages supplémentaires alors que M. Peyrat en a engrangé, lui, 1 238 de plus. L'ensemble des responsables nationaux de l'opposition, dont M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Léotard – venu sur place animer un meeting – lui avaient apporté leur soutien *qui s'ajoutait à celui de la plupart* des parlementaires de l'UDF et du RPR du département.

Réflexe républicain

A gauche, le PS avait invité ses électeurs à *« battre Jacques Peyrat, l'homme de Le Pen »*. Plus directement encore, le professeur Léon Schwartzenberg, tête de liste régionale de la majorité présidentielle dans les Alpes-Maritimes, avait appelé *« solennellement tous les électeurs du canton, qu'ils soient de droite ou de gauche, à voter pour le candidat républicain qui s'oppose au candidat du FN »*. Le PC, lui, s'était contenté d'inciter ses partisans à *« faire barrage au Front national, sans toutefois valoriser la candidate de l'UDF »*. Dans une lettre diffusée à deux mille exemplaires, les dirigeants nationaux et départementaux du RECOURS France avaient également demandé *« instamment »* à tous les rapatriés du canton de soutenir Mme Murcia, elle-même d'origine oranaise. Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) du Sud-Est s'était, enfin, activement engagé dans la campagne, dès le premier tour, aux côtés de la candidate de l'opposition.

Ce *« réflexe républicain »* a permis à Mme Murcia de l'emporter. Cette dernière est une élue *« de proximité »*. Vice-présidente de l'office HLM, elle a déclaré : *« Il faut que tout le monde comprenne que la population a besoin d'un discours honnête et franc. Elle veut que l'on règle ses problèmes quotidiens. »*

Il semble que le parti lepéniste a reçu le renfort d'une partie significative de l'électorat médeciniste *« libéré »* par le récent soutien apporté à M. Le Pen par l'ancien maire (CNI) de Nice. Le scrutin a prouvé, aussi, que le Front disposait d'une réserve de voix importante. Bien que *« déçu »*, M. Peyrat a estimé qu'il ne s'agissait pas d'un *« échec »* pour le FN *« qui s'est battu, seul, contre toute la classe politique. Si ce scrutin avait réellement valeur de test*, a-t-il ajouté, *cela signifie que le conseil régional est à la portée de Jean-Marie Le Pen, car notre résultat, dans un vote à la proportionnelle, pèsera très lourd »*. Cette extrapolation, à partir d'une simple élection partielle dans le canton niçois le plus favorable à l'extrême-droite, renouvelable dans quatre semaines, apparait, certes, hasardeuse. Il n'en demeure pas moins que cette élection, dans laquelle M. Le Pen a pris soin de ne pas s'impliquer personnellement, a de quoi inquiéter la droite, comme la gauche, pour le rendez-vous du 22 mars.

GUY PORTE

Les résultats du second tour : inscr., 15 814 ; vot., 7 181 ; abst., 54,59 % ; suffr. expr., 6 794. Mme Marie-Jeanne Murcia, UDF-PR, cons. mun. de Nice, 3 441 voix (50,64 %). ÉLUE : M. Jacques Peyrat, FN, anc. dép., cons. mun. de Nice, 3 353 (49,35 %).

Les résultats du premier tour : inscr., 15 812 ; vot., 5 719 ; abst., 63,83 % : suffr. expr., 5 571 : M. Peyrat, 2 115 voix (37,96 %) : Mme Murcia, 881 (15,81 %) : MM. Richard Giamarchi, RPR, 839 (15,06 %) : Paul Cuturello, PS, cons. mun. de Nice, 675 (12,11 %) : Jacques Tiberi, PC, 419 (7,52 %) : Simon Bihar, div. d., 317 (5,69 %) : Eric-Antoine Martin, div. d., 260 (4,66 %) : Guy Cerda, div., 65 (1,16 %).

Les résultats du second tour de 1985 : inscr., 15 864 ; vot., 9 266 ; abst., 41,59 % ; suffr. expr., 9 041 : Antoine Martin, UDF, 3 712 voix (41,05 %), *réélu* ; MM. Pinto, PS, 2 951 (32,64 %) ; Peyrat, FN, 2 378 (26,30 %).

La majorité se divise dans le Var et dans les Hautes-Alpes

Les ultimes négociations entre M. Bernard Tapie et les responsables socialistes du Var ont échoué, dimanche 23 février, la fédération du PS décidant de déposer sa propre liste de candidats aux élections régionales du 22 mars prochain. Celle-ci sera dirigée par M. Maurice Janetti, ancien sénateur, membre du courant de M. Jean Poperen, suivi de MM. Barthélémy Mariani, *jospiniste, premier secrétaire* de la fédération, et Pierre-Yves Colomba, rocardien. Du côté de M. Tapie, dont la liste Energie-Sud sera conduite par le couturier Daniel Hechter, on a relevé la *« grande rigidité »* dont ont fait preuve les responsables socialistes, auxquels avaient été offertes les troisième, quatrième et sixième places.

M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, a déclaré au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche, qu'il ne considère pas M. Tapie, chef de file de la majorité dans les Bouches-du-Rhône, comme *« l'interlocuteur du Parti socialiste dans les autres départements de la région »*. Jospiniste, M. Emmanuelli, qui n'était pas « a priori *favorable au choix de cette tête de liste* » dans les Bouches-du-Rhône, estime que M. Tapie n'est pas habilité à conduire la campagne des socialistes dans l'ensemble de la région.

M. Laurent Fabius semble en juger autrement puisque Mme Nicole Casanova, membre de son courant, figure sur la liste de M. Tapie dans le Var, et que, dans les Hautes-Alpes, la liste Energie-Sud conduite par M. Daniel Chevallier, député, comprend, outre ce dernier, deux autres fabiusiens (le premier secrétaire fédéral, M. Christian Graglia, Socialisme et *République, est à la deuxième* place). Cependant, le premier secrétaire du PS a signé avec les responsables des fédérations et des élections – l'un, jospiniste, l'autre, rocardien – un télégramme signifiant aux socialistes des Hautes-Alpes que seul M. Robert de Caumont, rocardien, ancien maire de Briançon, peut se prévaloir de l'investiture du parti.

Si les partisans et les adversaires *de M. Tapie peuvent tabler sur une* sorte de complémentarité dans le Var, il n'en va pas de même dans les Hautes-Alpes, où la concurrence s'annonce vive entre la liste officielle du PS, conduite par M. de Caumont, et la liste « dissidente » de M. Chevallier.

P. J.

La préparation des élections

« Ni compromission avec le Front national ni compromis avec le PS », déclare M. Méhaignerie

Le conseil politique du CDS a adopté, samedi 22 février, à l'unanimité, au terme d'une journée de débats à huis clos, sa charte des élus locaux, qui servira de texte de référence à ses candidats. Il a réaffirmé son refus de toute « compromission » avec le Front national comme de tout « compromis » avec le PS.

Le document du CDS précise, dans sa première partie, que les centristes entendent suivre exclusivement le chemin de l'union de l'opposition, à la condition, comme l'a précisé M. Pierre Méhaignerie, que *« deux lignes jaunes »* ne soient pas franchies. Celle, d'abord, du refus de tout accord de gestion, de désistement ou de retrait avec le Front national. Celle, ensuite, de l'Europe. M. Jacques Barrot a clairement signifié que la ratification des accords de Maastricht serait *« un tournant pour l'opposition »* et que son parti serait *« intransigeant »*.

Les centristes ont également rejeté l'hypothèse d'un front républicain avec les socialistes. *« La réussite, pour nous*, a déclaré M. Méhaignerie, *passe par nos amis de l'opposition, et non pas par le Parti socialiste. (...) Ni compromission avec le Front national ni compromis avec le PS. »* Considérant que les élections régionales et cantonales fourniront *« le jugement des Français sur la politique socialiste »*, M. Méhaignerie prévoit déjà *« la nécessité d'un sursaut »*, qui imposera des élections législatives anticipées, lesquelles, selon lui, rendront inutile *« le pernicieux combat sur la cohabitation »* qui reprend aujourd'hui vigueur. *« Si ces élections se transforment alors en raz-de-marée anti-socialiste*, prédit-il, *cela signifiera la volonté des électeurs de voir le président de la République abréger son mandat. »*

A court terme, les centristes se montreront toutefois plus conciliants dans les assemblées départementales et régionales. Dans leur charte, ils adressent en effet *« un appel solennel aux familles politiques réellement démocrates pour respecter, dans les assemblées sans majorité absolue, la règle de la majorité relative afin d'empêcher que les extrêmes, par l'apport de leurs voix, n'arbitrent les décisions les plus importantes pour la vie des collectivités locales »*. De la même façon, les centristes, n'hésitant pas à se présenter *« comme les interlocuteurs privilégiés des familles écologistes »*, se prononcent en faveur d'accords de gestion locale avec les Verts.

Les autres chapitres de cette charte analysent les bilans et les perspectives de la décentralisation. Les centristes réclament un nouveau pacte entre l'Etat et les collectivités locales, qui puisse servir d'encouragement à une nouvelle avancée de la décentralisation. M. Dominique Baudis, président exécutif du CDS, a dressé un sévère réquisitoire contre l'attitude du pouvoir. *« Nos collectivités locales sont dépendantes, menacées économiquement, et en retard de décentralisation*, a-t-il dit. *La devise de l'ordinateur du ministère de l'intérieur, c'est les copains d'abord. L'Etat favorise ses amis, décentralise ses charges et transgresse les règles. »*

DANIEL CARTON

M. Zuccarelli (MRG) et M. Fabius tentent de réduire les manquements à l'accord entre leurs formations

Comme l'avait fait son bureau national trois jours auparavant, le comité directeur du MRG, réuni samedi 22 février, a constaté et déploré les difficultés d'application de l'accord signé avec le PS, le 6 février. Dans un échange de lettres, MM. Emile Zuccarelli, président du MRG, et Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, avaient reconnu, pour les regretter, les manquements à l'accord conclu tout en exprimant le souci d'y remédier.

Si les manquements à l'accord électoral PS-MRG se confirment, le comité directeur attend de ses fédérations départementales concernées qu'elles n'apportent ni soutien ni participation aux listes formées par le PS, notamment en Aquitaine, dans le Centre, en Ile-de-France, dans le Limousin et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. MM. Zuccarelli *et Roger-Gérard Schwartzenberg*, président d'honneur du MRG, qui rendaient compte des débats du comité directeur, ont souligné la responsabilité prise par le PS de voir réduite *« l'ampleur et l'efficacité du rassemblement des forces de gauche et de progrès »*. Le MRG a décidé de proposer la réunion, après les élections régionales, d'une *« convention républicaine »* rassemblant ceux qui se réclament de la majorité présidentielle, pour *« concevoir un nouveau cadre de rassemblement et un projet attractif »* pour les Français.

L'accord électoral PS-MRG du 6 février prévoyait tantôt des listes communes, tantôt des listes séparées. Dans trente-huit départements où devaient être établies des listes communes, il n'est pas remis en cause. Dans vingt autres, les désaccords persistent.

De façon plus globale, le MRG *n'est pas associé au PS dans quarante-cinq* départements mais avec éventuellement d'autres partenaires. Des radicaux de gauche sont ainsi les chefs de file de listes France unie dans trois départements : Landes (M. Alain Dutoya, maire d'Hagetmau, conseiller général), Loiret (Mme Hélène de Félice, conseiller régional sortant, conseiller municipal de Beaugency), Pyrénées-Atlantiques (M. Jean Survielle, adjoint au maire de Biarritz). Ils mènent des listes Génération Ecologie dans deux autres départements : la Creuse (M. Daniel Guérin, conseiller municipal de Villeneuve-le-Roi, Val-de-*Marne) et la Sarthe (M. Jean-Fran*çois Paquin, conseiller régional sortant, conseiller municipal du Mans). En Eure-et-Loir, M. François Huwart, conseiller régional sortant, maire de Nogent-le-Rotrou, conduit une liste qui a reçu le soutien de Génération Ecologie et de France unie (*le Monde* du 20 février).

D'autre part, comme prévu par l'accord, le MRG conduit des listes autonomes en Corse (M. Nicolas Alfonsi, conseiller régional sortant, ancien député, maire de Piana), en Haute-Saône (M. Jean Lalloue, conseiller municipal de Fougerolles) et dans les Hauts-de-Seine (M. Georges Dioque, conseiller régional sortant). De même, il mène *des listes France unie dans trois* autres départements : Loire-Atlantique (M. Michel Le Mappian, conseiller régional sortant, adjoint au maire de Nantes), Côte-d'Or (M. Pierre Rebourg, maire de Venaray-les-Laumes, conseiller régional sortant, conseiller général), et Essonne (M. Michel Bretagnol, conseiller régional sortant, adjoint au maire de Palaiseau).

Enfin, le MRG conduit la liste de la majorité présidentielle dans deux départements : l'Ain, avec M. Dominique Saint-Pierre, conseiller régional sortant, ancien député, et l'Aveyron, avec M. Jean Rigal, conseiller régional sortant, député et maire de Villefranche-de-Rouergue.

A. Ch.

Les choix du président

Suite de la première page

Il consiste aussi à ne pas prendre prétexte de la confusion qui pourrait bien s'installer dans quelques conseils régionaux, bref à accepter l'idée que la relation entre le pays et celui qui le dirige est fortement altérée. La réponse consiste alors à ouvrir une séquence qui débute *avec un changement de premier* ministre et qui s'achève par une élection présidentielle anticipée.

Premier temps, donc, M. Mitterrand dit aux Français : *« Je vous ai compris ! »*, remercie Mme Cresson, et *nomme* M. Jacques Delors.

Cette solution n'est pas sans inconvénients, car elle est déjà, pour le président de la République, une forme d'abdication : l'aura internationale du président de la Commission européenne, son propre centre de gravité – plus social-chrétien que socialiste – souligneraient la faiblesse de M. Mitterrand et l'échec des socialistes ; mais elle aurait pour avantage, incomparable, de nettoyer l'atmosphère, de créer *un nouveau climat et, peut-être*, d'enclencher une véritable dynamique. En outre, M. Delors ressuscite, par sa venue, l'idée d'ouverture, garantit une neutralité centriste, et peut assurer aux écologistes une représentation significative qui tienne compte de leur percée aux élections régionales.

L'homme qui incarne le succès de Maastricht est alors on ne peut mieux placé pour mener, devant le Parlement, le combat de la ratifica*tion du nouveau traité européen*, sur un thème simple : l'avènement *« d'une Europe équilibrée où les nations ne disparaîtront pas »* (déclaration de M. Delors au *Journal du dimanche* du 23 février).

Attelé à cette première tâche, le premier ministre Delors peut alors engager le second temps de la manœuvre : introduire une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif, afin de donner consistance à l'ouverture, notamment vers les écologistes, qu'il incarne, sans craindre – car il est lui-même une caution morale – les *foudres de ceux qui estiment que* proportionnelle rime avec extrême droite.

Reste alors à engager le troisième temps de l'opération Delors : la mise sur orbite présidentielle. *Celle-ci passe* d'abord *par* la réforme constitutionnelle. La clé de celle-ci, qui peut permettre à M. Mitterrand de réaliser l'addition des voix de ses partisans et de ses adversaires, est évidemment le mandat de cinq ans, et l'annonce que l'actuel président s'appliquerait la réforme à lui-même.

L'inversion du calendrier

Ainsi, à la manière de de Gaulle, M. Mitterrand partirait après un référendum ; mieux que de Gaulle, il céderait le pouvoir, auréolé d'un référendum réussi. Pour être complet, ce schéma suppose bien sûr un quatrième temps : l'inversion du calendrier électoral et l'organisation d'une élection présidentielle avant les élections législatives. Dès lors, M. Delors n'a pas besoin d'une forte dose de proportionnelle, puisqu'au contraire, dans la foulée d'une présidentielle, la dominante majoritaire retrouve tout son attrait. Et il peut tabler sur la rapidité de ce « timing » (à peine un an) pour éviter qu'on lui impute les causes du mécontentement actuel. Il devient, alors, le candidat « naturel » et permet à M. Mitterrand d'écarter le candidat « virtuel ».

Le second schéma qui s'offre au président est plus conforme à son caractère et à sa carrière : c'est celui du combat, pied à pied. Tenir bon, c'est ce qu'il a toujours fait : ne jamais abdiquer devant ses adversaires (qui sont, à ses yeux, aujourd'hui, la droite et la presse), c'est ce qui lui a permis, dans le passé, de traverser mille épreuves. Avec une seule ligne de conduite : attendre le moment du rebond.

Dans ce scénario-là, qui semble être celui qu'il privilégie – *« Rien, je ne céderai rien »*, a t-il dit dans sa plus récente prestation télévisée, – le moment-clé est celui de la réforme du mode de scrutin législatif. *Le débat porte moins sur le* gouvernement et sa composition – qui peut alors être confié à un fidèle (MM. Badinter, Bérégovoy ou Joxe), voire être laissé aux mains de Mme Cresson, (selon que l'on veut, ou non, atténuer le handicap que représente la présence de celle-ci à Matignon), orthodoxe, que sur la tâche principale de celui-ci : faire adopter soit la proportionnelle intégrale, soit un scrutin faussement mixte, c'est-à-dire un système où les *trois quarts des sièges seraient issus* de la proportionnelle.

Bien qu'il ait déjà fait acte de candidature dans tous les cas de figure – il a pris position en faveur de la proportionnelle dès janvier, – M. Delors est moins bien placé qu'un Robert Badinter, par exemple, pour des raisons emblématiques évidentes.

Ce schéma n'implique pas l'abandon du référendum institutionnel, mais suppose que M. Mitterrand se contente de soumettre à ratification la réforme Pompidou, votée en 1973, et qui exclut explicitement que le titulaire de la charge soit touché.

Le « bunker » des institutions

L'objectif politique n'est plus d'assurer sa succession, de passer le relais dans d'aussi bonnes conditions que possible, mais de terminer coûte que coûte le second septennat, en tentant de limiter la casse, avec en perspective une nouvelle cohabitation-combat.

Un président de la Ve République peut parfaitement résister, transformer l'Elysée en « bunker » ; à la limite, les institutions ont été conçues pour lui permettre d'affronter ce type de situation. Mais cela signifierait que M. Mitterrand fait l'impasse sur un certain nombre d'obstacles. Il minimise, dans ce schéma, le traumatisme, voire la cassure, que pourrait provoquer, au sein du PS, le retour à la proportionnelle ; la protection dont semble jouir M. Bernard Tapie face aux socialistes du Sud-Est donne une idée de l'importance relative que M. Mitterrand concède aujourd'hui à ce qui fut « son » parti et à la galaxie de ses proches.

Après l'engagement de MM. Daniel Hechter et Enrico Macias sur la liste tapiste du Var et l'investiture accordée à l'homme d'affaires par Mme Marguerite Duras en personne, faut-il s'attendre à une candidature surprise de M. Roger Hanin dans les Pyrénées-Atlantiques ou à celle de M. Guy Ligier dans la Nièvre ?

Ces recours à la « société civile », réduite au Tout-Paris, sous-estiment la pression des Français eux-mêmes, qui pourraient un jour se lasser d'envoyer des messages dans le vide, et le faire savoir bruyamment. C'est M. Mitterrand lui-même qui, aujourd'hui, est en cause : pour la première fois depuis qu'il est à l'Elysée, une majorité souhaite qu'il abrège son mandat (48 % selon la SOFRES, contre 43 % d'un avis opposé). Or la solution qui consiste, au fond, à finasser, à ne pas prendre la mesure de l'état de l'opinion, à jouer à fond de l'affirmation du FN, n'est pas de nature à le réconcilier *avec le pays. Il court alors* le risque qu'une droite devenue malgré tout majoritaire à l'Assemblée nationale, engage contre lui, avec le soutien de l'opinion, l'épreuve de force.

M. Mitterrand est un fameux guerrier : le second scénario, celui du combat au corps à corps, est celui vers lequel il penche instinctivement. Il peut, habilement, tenter de mêler des éléments de l'un et de l'autre schémas ; mais il sera peut-être contraint d'adopter le premier. A moins que, d'ici là, les divisions de la droite aidant, il ne trouve une formule magique...

JEAN-MARIE COLOMBANI

Mort du sénateur Paul Séramy

Paul Séramy, sénateur et président UDF du conseil général de Seine-et-Marne, est décédé dimanche 23 février à l'âge de soixante-douze ans, à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif. Il sera remplacé au Sénat par M. Robert Piat (app. UDF), qui devrait également assurer l'intérim à la présidence de l'assemblée départementale de Seine-et-Marne dont il est vice-président et doyen.

[Né le 4 février 1920 à Saint-Vour (Allier), ancien professeur, Paul Séramy avait été élu en 1953 conseiller municipal de Fontainebleau (Seine-et-Marne), puis adjoint au maire. Conseiller général du canton de Fontainebleau depuis 1958, maire de Fontainebleau depuis 1959, Paul Séramy avait été élu président du conseil général de Seine-et-Marne en 1982. Conseiller régional de l'Ile-de-France de 1976 à 1986, député de 1962 à 1967, il était sénateur centriste de Seine-et-Marne depuis 1977.]

[Né le 3 septembre 1914 à Villebougis (Yonne), instituteur puis directeur d'école, M. Robert Piat a été élu conseiller municipal de Saint-Rémy-la-Vanne (Seine-et-Marne) en 1959. Il en est le maire depuis 1972. M. Piat est également conseiller général (socialiste indépendant, puis app. UDF) de La Ferté-Gaucher depuis 1970. Il était le suppléant de Paul Séramy au Sénat depuis 1977.]

□ **L'évêque d'Amiens « met en garde contre certaines thèses du Front national ».** – Dans un éditorial publié, dimanche 23 février, dans un bulletin catholique de la *Somme, le Dimanche*, Mgr Jacques Noyer, évêque d'Amiens, *« met en garde l'opinion contre certaines thèses du Front national* (...), *reprises parfois de façon plus subtile par d'autres formations politiques »*. *« Tout discours qui s'appuie sur la peur spontanée de l'autre, qui encourage les réflexes de xénophobie de la population, qui développe un racisme prônant le chacun chez soi, est terriblement dangereux »*, écrit Mgr Noyer dans cet éditorial consacré aux élections régionales et cantonales, en concluant : *« Au début, ce sont des mots. A la fin ce sont des armes, des prisons et des morts. »* – (*Corresp.*)

□ **Une précision de M. Mermaz.** – Dans un article du *Monde* du 20 février consacré aux élections cantonales dans le Cher, nous avons écrit que Mme Marie-Danielle Bahisson, qui est candidate dans le deuxième canton de Vierzon, était *« membre du PS depuis 1978, proche de M. Louis Mermaz »*. Le ministre de l'agriculture nous écrit : *« Je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs qu'il est tout à fait inexact d'écrire que Mme Bahisson me soit proche : je ne l'ai en effet jamais rencontrée. »*

POLITIQUE

régionales

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Jean-Marie Rausch le travailleur

En Lorraine, le maire de Metz, qui a rompu avec ses anciens amis politiques pour rallier la gauche, compte sur son bilan pour conserver la présidence de la région

METZ

de notre envoyé spécial

« JMR : J'aime Ma Région ». Jean-Marie Rausch joue de ses initiales pour mener campagne. Le président sortant de l'assemblée lorraine compte sur son image – *« Je suis connu par 99 % des Lorrains »* – et sur son bilan pour rester à la tête de la région. Il n'est pas pour autant rassuré. Il s'enquiert auprès d'une collaboratrice des sondages qui doivent être rendus publics ce jour-là. *« En tout état de cause*, s'empresse-t-il de préciser, comme pour chasser ses inquiétudes, *ils ne voudront pas dire grand-chose puisque je ne présente pas de liste dans les Vosges. »*

Cela ne l'empêche de consacrer sa matinée à une tournée dans ce département. Après tout, quoi qu'il arrive, le maire de Metz aura besoin des sièges obtenus par la liste socialiste de M. Chritian Pierret (fabiusien), député et maire de Saint-Dié, pour conserver sa présidence. Le décollage de l'hélicoptère pour Gérardmer est prévu à 9 h 10. A la minute près, il prend la direction de la station vosgienne. Le ministre délégué aux postes et télécommunications consulte la carte, puis se consacre à son hobby favori : la photographie. Quelques minutes avant l'atterrissage, il relit le discours prévu pour l'inauguration du centre de formation papetier.

Tout est programmé avec précision : allocutions, petits fours et champagne. Sauf l'intervention d'un proche de M. Christian Poncelet (RPR), sénateur et président du conseil général des Vosges, qui conduira la liste d'opposition dans ce département. Pas d'incident ni de retard : simplement quelques phrases de bienvenue. M. Dominique Schmitt, son *« excellent »* directeur des services de la région, un Strasbourgeois qui lui est attaché depuis vingt ans, lui fait signe. Comme prévu, l'Ecureuil s'arrache à 10 h 45 de la cour de l'hôpital de Gérardmer pour se diriger vers Neufchâteau.

Jean-Marie Rausch se tourne vers son entourage pour se réjouir de ce que l'ami politique de M. Poncelet l'a félicité, en aparté, pour la tâche qu'il accomplit en Lorraine. Ce *« petit bourgeois de province »*, comme il se plaît à se définir, n'entend pas pour autant être dupe. *« Il m'a peut-être dit cela*, commente-t-il en riant, *parce que Poncelet ne l'a pas retenu sur sa liste. »*

« Ce sont vraiment des rigolos »

Le brouillard qui s'accroche aux collines avoisinant la sous-préfecture vosgienne ramène le silence. Le pilote effectue plusieurs tentatives pour trouver un passage à travers la brume. Il finit par faire un signe de renoncement. Le président acquiesce : *« Il ne faut pas s'amuser avec ces engins-là. »* Le nouveau bureau de poste de Neufchâteau se passera du ministre pour son inauguration et le contrat entre la ville et la région sera signé un autre jour.

Dès le retour dans son bureau de l'hôtel de ville de Metz, le maire demande à sa jeune secrétaire, à laquelle il délivre à volonté des *« merci, ma fille »*, des nouvelles sur les résultats tant attendus. Ils ne sont toujours pas arrivés. En revanche, il lui est signalé que deux conseillers régionaux d'opposition ont publié une lettre ouverte dans la presse locale pour protester contre le déblocage de 15 millions de francs destinés à financer l'étude de faisaibilité du TGV-est. *« Mais c'est prélevé*, s'écrie-il, *sur l'enveloppe des 800 millions adoptés à l'unanimité par la région pour la construction du train à grande vitesse. »* Et de laisser tomber : *« Ce sont vraiment des rigolos. »*

Entouré de sa batterie d'équipements informatiques dont il n'est pas peu fier – *« ils me permettent d'être informé immédiatement en vaquant normalement à mes occupations, sans précipation et sans me claquer »*, – il ajoute : *« Moi, je travaille tandis qu'eux font de la politique. » « Eux »*, ce sont M. Julien Schvartz (RPR), président du conseil général de Moselle, qui conduira la liste Union pour la France (UPF) dans ce département, mais surtout M. Gérard Longuet (UDF-PR), qui sera à la tête de l'opposition dans la Meuse. Il est vrai que ce *« sous-préfet parachuté »*, comme il dit, vise la présidence de la Lorraine.

La fierté, voire l'orgueil, de Jean-Marie Rausch c'est qu'il estime tout devoir à son travail, lui qui aime à rappeler qu'il est un *« autodidacte »*. Sûr de ce qu'il a su donner à sa ville et à sa région, il *« ignore »* ses adversaires politiques qu'il *« renvoie dans leur camp d'une pichenette »* lorsqu'ils insistent trop.

D'ailleurs, il n'a pas l'intention de faire grand tapage d'ici au scrutin. Il va se limiter à une tournée d'une dizaine de villes en Moselle, à la publication d'un journal de quatre pages tiré à cinq cent mille exemplaires et à une campagne d'affichage. Soucieux de transparence et pour bien montrer qu'il n'y a pas d'« affaires » autour de lui ni d'ailleurs dans la région – *« Les Lorrains sont des gens sérieux »*, – il évalue le coût global de l'opération à un peu plus de 1 million de francs, *« ce qui ne pose aucun problème de financement compte tenu des dispositions prévues par la loi »*.

Il n'ira même pas soutenir les listes de l'Union républicaine lorraine (URL) présentes dans la Meuse et en Meurthe-et-Moselle. Visiblement, il craint qu'un soutien trop appuyé aux candidats du parti qu'il a créé ne soit contre-productif. Même si Metz et Nancy sont arrivés à un accord pour construire un aéroport régional à égale distance entre les deux cités, il ne faut pas tenter le diable en prenant le risque de réveiller les vieux démons. Peut-être aussi commence-t-il à être sérieusement préoccupé par la baisse de popularité qui affecte le gouvernement Cresson et le président de la République ?

Le ministre des postes et télécommunications contourne la difficulté en affirmant que ses adversaires politiques lui en veulent, certes, parce qu'il a accepté l'ouverture mais surtout parce qu'il a *« réussi »* tout ce qu'il a *« entrepris »*. Il admet que quoi qu'il en soit, cette fois ce sera *« ric-rac »*. Il évoque un court instant la sénatoriale partielle de septembre prochain qui pourrait être une solution alternative en cas d'échec à la course à la présidence de la région. Mais il revient très vite aux régionales. Comme il semble tenir au fauteuil qu'il occupe depuis 1982 ! Pourtant ses amis politiques d'hier feront tout pour l'en chasser et les risques sont grands pour « JMR » qu'ils y parviennent.

Trêve de « déprime », il est 14 heures et il est grand temps de se remettre au travail : entretien avec des industriels américains désireux d'investir en Lorraine, réunion avec les services pour préparer la commission des finances de la ville et, probablement, mettre enfin la main sur ces fameux sondages...

MARCEL SCOTTO

□ **Intentions de vote : les écologistes dépasseraient le PS en Alsace et l'égaleraient en Lorraine.** – Les enquêtes sur les intentions de vote aux élections régionales, réalisées par BVA pour Antenne 2, FR 3, France-Inter, France-Info et *Paris-Match* du 17 au 20 février auprès d'échantillons d'environ huit cents personnes, ont donné les résultats suivants. En Alsace, les listes UDR-RPR obtiendraient 31 % des suffrages ; les écologistes 21,5 % (17 % pour les Verts, 4,5 % pour Génération Ecologie) ; le PS, 19 % ; le Front national, 14 % ; Alsace d'abord, 4,5 % ; le PC, 2,5 %. En Lorraine, les listes UDR-RPR recueilleraient 40 % des voix ; le PS, 14 % ; les écologistes, 14 % (8 % pour les Verts, 6 % pour Génération Ecologie) ; le Front national, 11,5 % ; l'Union républicaine lorraine (M. Rausch), 11 % ; le PC, 5,5 %.

PROPOS ET DÉBATS

M. Hermier : « Le vote communiste sera un vote vert et rouge »

M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, chef de file du PCF aux élections régionales dans ce département, qui était, dimanche 23 février, l'invité de « L'heure de vérité », sur Antenne 2, s'est déclaré partisan d'un *« rassemblement pour un renouveau de la vie politique »* : *« Il faut que cela monte d'en bas*, a-t-il affirmé. *On ne fera pas l'économie de la rencontre des forces qui, dans ce pays, veulent une politique de gauche. »* Interrogé sur les éventuelles alliances du PCF au lendemain des élections régionales, M. Hermier a ajouté : *« Sur le terrain, dans bien des rencontres, je me retrouve avec beaucoup d'écologistes. Naturellement, ce n'est pas sans quelque ambiguïté, mais (...) le vote communiste sera un vote vert et rouge. »*

A propos des critiques visant M. Georges Marchais, à l'intérieur même du PCF, M. Hermier a indiqué : *« Je suis de ceux qui, au-delà des problèmes de personnes, pensent qu'il faut au Parti communiste un renouvellement plus fréquent, plus régulier, de ses directions. Nous sommes dans une période de mutations fantastiques. Des problèmes absolument inédits se posent. Il y a besoin d'un Parti communiste plus souple, plus divers, plus adapté au mouvement de la vie. Cela pose notamment le problème de ses directions, et pas simplement de Georges Marchais. Nous avons changé, mais je crois que nous avons changé dans un cadre qui reste encore marqué par ce que nous avons été. Il y a besoin d'un examen critique approfondi. »*

Parmi les invités de M. Hermier présents sur le plateau de télévision figuraient non seulement MM. Georges Marchais, Pierre Zarka, Alain Bocquet, et plusieurs autres membres de la direction du parti, mais aussi les chefs de file du courant « refondateur » : MM. Charles Fiterman, Anicet Le Pors et Jack Ralite, anciens ministres, et plusieurs de leurs amis.

M. Lalonde : « Minoritaires de tous les partis, unissez-vous ! »

M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, a déclaré dimanche 23 février au « Forum RMC-*l'Express* » : *« Actuellement les états-majors des partis politiques nous empêchent d'avancer. Au point que je suis presque prêt à dire : minoritaires de tous les partis, unissez-vous ! »* Le ministre de l'environnement a estimé que *« l'avenir de la vie politique française passe par une alliance entre les socialistes modernes, les écologistes réalistes et les centristes rénovateurs »*, ajoutant : *« Peut-être faut-il que le prochain premier ministre ne soit pas socialiste pour qu'il y ait cette recomposition »*. M. Lalonde a indiqué que, *« pour l'instant »*, il lui paraît *« exclu »* d'être ministre d'un gouvernement de droite, mais, a-t-il précisé, *« je ne suis pas obligé d'être ministre pour donner un coup de main à quelque gouvernement que ce soit, à condition que ce gouvernement soit réformiste, qu'il soit clair vis-à-vis du Front national, clair vis-à-vis des dimensions européennes »*.

M. Emmanuelli : « La priorité des socialistes, revenir sur le plan social »

M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, dimanche 23 février, au « Grand jury RTL-*le Monde* », qu'*« on assiste, dans ce pays, à un affaissement de la conscience civique, ce qui n'est pas sans rapport avec la montée du Front national »*. *« On ne sait plus très bien ce qu'est, en démocratie, la légitimité*, a observé le député des Landes. *On a joué avec des concepts aussi importants que celui de suffrage universel. (...) On a opposé à la légitimité démocratique d'autres formes de légitimité, comme celle de la société civile, dont on ne m'a toujours pas expliqué sur quoi elle reposait. »*

Selon M. Emmanuelli, *« il est bon que, dans la majorité présidentielle, il y ait autour du Parti socialiste d'autres composantes »*, mais *« cela doit se faire dans un certain ordre, autour d'idées, de programmes »*. Partisan du vote pour le candidat *« républicain »* – RPR ou UDF – face à celui du Front national, au second tour d'une élection, lorsque le candidat socialiste a été éliminé au premier tour, le président de l'Assemblée nationale est hostile à l'idée d'un *« front républicain »*, qui ne laisserait au citoyen d'autre choix *« qu'entre ce front républicain et le Front national »*. *« A mon avis*, a-t-il dit, *ce serait la seule situation qui pourrait permettre à M. Le Pen d'approcher du pouvoir dans ce pays démocratique. »* Estimant que *« la priorité des socialistes ne doit pas être de se préoccuper de tel ou tel mode de scrutin, mais de revenir sur le plan social »*, le député des Landes s'est prononcé pour *« un scrutin où la proportionnelle puisse exister en partie, mais qui conserverait une logique majoritaire »*.

Au sujet de la ratification des accords de Maastricht, le président de l'Assemblée nationale a déclaré que le *« peignage »* nécessaire de la Constitution devrait se faire, selon lui, *« devant le Congrès »*. *« En tout cas*, a-t-il ajouté, *à toutes fins utiles, nous avons prévu de remettre la salle en état. »* Quant aux accords eux-mêmes, M. Emmanuelli estime que *« s'il y a au Parlement une majorité « pour », pourquoi le référendum ? »*

EN BREF

□ **SEINE-MARITIME : l'ancien maire de Fécamp a constitué une liste centriste.** – M. Jean-Pierre Deneuve (div. d.), conseiller général de Fécamp (Seine-Maritime), conduira aux élections régionales une liste située au *« centre »* et composée d'élus locaux et de socio-professionnels. M. Deneuve, qui se réclame de la majorité départementale au conseil général présidé par M. Jean Lecanuet (UDF-CDS), affronte M. Antoine Rufenach (RPR), vice-président du conseil général et tête de liste RPR-UDF. M. Deneuve continue un combat qu'il a engagé en 1981 lorsqu'il s'est opposé au successeur désigné de M. André Bettencourt et qu'il a poursuivi en 1988 lorsqu'il fut à nouveau mis en compétition avec un candidat de M. Lecanuet. La division de la droite permit alors l'élection de Mme Frédérique Bredin (PS), qui lui ravit l'année suivante la mairie de Fécamp, qu'il dirigeait depuis 1977. Sa candidature aux régionales pourrait conduire M. Lecanuet à lui opposer un candidat dans le canton de Fécamp. – *(Corresp.)*

SOCIÉTÉ

Regroupant 70 000 fonctionnaires

La nouvelle direction centrale de la police territoriale luttera en priorité contre la petite et moyenne délinquance

La nouvelle direction centrale de la police territoriale va regrouper, au sein du ministère de l'intérieur, les services des polices urbaines (PU), des renseignements généraux (RG) et de la police de l'air et des frontières (PAF). Créée par un décret publié au *Journal officiel* du 21 février, cette direction aux allures de mastodonte – environ 70 000 policiers – luttera en priorité contre la petite et moyenne délinquance. Son directeur devrait être nommé par le conseil des ministres du mercredi 26 février. La réforme devrait conduire MM. Robert Broussard, Roger Lejeune et Jean-Jacques Pascal, « patrons » respectifs des PU, de la PAF et des RG, à quitter prochainement leurs fonctions.

La police française aura traversé le siècle sans grand changement. A peine retiendra-t-on l'apparition des « brigades du Tigre » créées par le ministre de l'intérieur Georges Clemenceau, lassé de voir sa police criminelle ridiculisée par des malfrats s'enfuyant grâce à leurs bolides. A peine se souvient-on d'une réforme des structures intervenue en 1941, et confirmée à la Libération, qui plaça sous la coupe de l'Etat la police des villes de plus de 10 000 habitants. Pour le reste, la police aura conservé une organisation territoriale de moins en moins adaptée aux demandes de sécurité d'une société urbaine.

Cloisonnée en services rivaux, elle a connu, au pire, la « guerre des polices », au mieux, une coopération si difficile que domine l'impression d'une police « en miettes ». C'est à ces inadaptations que la départementalisation de la police entend s'attaquer : la direction centrale de la police territoriale (DCPT) fédère l'activité de services jaloux de leurs prérogatives, qu'il s'agit d'associer dans des politiques locales de sécurité.

Des pouvoirs sans précédent

Présentée par M. Philippe Marchand comme *« la réforme la plus importante pour la police nationale depuis la Libération »*, la territorialisation des services impose d'abord de remodeler en profondeur l'administration centrale de la place Beauvau. D'un coup de plume, le décret a supprimé les directions centrales des polices urbaines (les PU regroupent quelque 60 000 policiers affectés dans les commissariats de voie publique) et des renseignements généraux (RG). Elles se transforment en services centraux comparables à celui de la PAF (police de l'air et des frontières) avec, à leur tête, un « patron » unique chargé de coordonner leur action.

Nouveau venu dans la hiérarchie policière, celui-ci concentre des pouvoirs sans précédent. Non seulement parce qu'il dirige le gros des troupes policières, mais aussi parce que ses services assurent des missions relevant de la police administrative et judiciaire, comme du renseignement ou de la police de l'immigration. En outre, il couvrira bientôt de son autorité l'ensemble des directeurs départementaux de la police nationale qui commandent les PU, la PAF et les RG : le mouvement de départementalisation en cours concerne à ce jour vingt-trois départements (*le Monde* du 14 juillet 1991) et tous les départements seront, d'ici à la fin de l'année, dotés d'un commandement policier unique.

On voit mal comment le « patron » de la police territoriale ne porterait ombrage à l'autorité de son supérieur hiérarchique, le directeur général de la police nationale. Sous son emprise immédiate, ce dernier n'aura plus « que » trois des principaux services actifs : la direction centrale de la police judiciaire, la direction de la surveillance du territoire et le service central des CRS. Encore s'agit-il de directions très particulières : les officiers de police judiciaire dépendent aussi des autorités judiciaires, le « patron » des contre-espions de la DST rend souvent compte directement à l'Elysée et les compagnies républicaines de sécurité sont, parfois à leur corps défendant, confinées dans le maintien de l'ordre. Tout dépendra donc du *modus vivendi* qui s'établira entre les différentes autorités de la place Beauvau.

A terme, la territorialisation des services peut en tout cas atténuer le cloisonnement des hiérarchies et la juxtaposition de « maisons » policières traditionnellement jalouses de leurs spécificités. Pour l'heure, elle a plutôt un effet déstabilisant dans les rangs policiers où chacun s'interroge sur la place qu'il occupera dans le futur dispositif. Très sensible est, de ce point de vue, la question du transfert à la DCPT des services gérant les personnels et les moyens de la PU, de la PAF et des RG. Dans une institution où l'on se vit en fonction de sa direction d'appartenance, où un commissaire changeant de direction d'emploi est encore considéré comme un « traître », l'évolution est considérable : les carrières et les mutations des policiers, qu'ils soient affectés aux RG, à la PAF ou en PU, seront désormais gérées par la DCPT. Et chaque directeur départemental de la police nationale pourra demander un redéploiement de ses effectifs et de ses moyens afin de mieux répondre aux objectifs de sécurité qu'il aura définis.

Inquiétudes et attentisme

L'inquiétude s'est encore accrue lorsque la lutte contre la petite et moyenne déliquance a été affichée comme l'objectif prioritaire de la réforme. A la PAF, et surtout aux RG, les policiers s'interrogent sur leur rôle : ces délinquances, qui représentent certes 98 % des infractions constatées, ne sont-elles pas essentiellement traitées par les polices urbaines ? Craignant d'être réduites à la portion congrue, les « grandes oreilles » ont cependant trouvé des soutiens du côté des préfets et du gouvernement. Tant et si bien que le service de renseignement a pu passer à travers la réforme sans modifier son organisation en trois sous-directions actives : la première demeure chargée de *« rassembler les informations d'ordre politique, économique et social utiles au gouvernement »* ; la deuxième de recueillir *« des renseignements nécessaires à la prévention des atteintes à l'ordre et à la sécurité publics »* ; la troisième, de surveiller les *« courses et jeux »*. En outre, les RG cherchent à esquiver le mouvement de départementalisation en regroupant leurs forces au plan régional.

Bien qu'elle n'ait finalement pas été rebaptisée « police de l'immigration », la PAF a vu renforcé son rôle en matière de « maîtrise des flux migratoires ». Ses missions dépendront toutefois très étroitement des évolutions européennes : que la logique des accords de Schengen et de Maastricht, avec la suppression des contrôles aux frontières internes aux Etats membres, soit menée à son terme, et la PAF s'orientera encore davantage vers la lutte contre les filières d'immigration et le travail clandestin, en liaison avec les RG et les polices urbaines. Ce sont finalement ces dernières qui apparaissent les moins touchées par la réforme, même si le nouveau service central de la police urbaine y perd une sous-direction de l'action préventive et de la protection sociale.

Préparées dès 1988 et annoncées comme imminentes depuis plus de deux mois, la création de la DCPT et la nomination de son directeur mettent fin à bien des hésitations gouvernementales. Est-il encore temps de réformer la police, s'est-on demandé dans les allées du pouvoir, alors que les élections sont proches et que le malaise policier s'est exprimé tout au long de 1991 ? Tout indiquait pourtant que la réforme de la territorialisation était trop engagée pour être stoppée au milieu du gué : une vingtaine de directeurs départementaux de la police nationale se trouvaient déjà en poste, quoique sans aucun moyen d'action. A-t-on bien mesuré combien cet attentisme a affaibli l'autorité de chefs de services, locaux et nationaux, que tout le monde savait en partance ?

ERICH INCIYAN

M. Jean-Louis Destans nommé conseiller diplomatique du ministre de l'intérieur

Succédant à M. Christian Rouyer, qui avait dû démissionner de son poste au cabinet du ministre de l'intérieur à la suite de l'affaire Habache, M. Jean-Louis Destans, conseiller des affaires étrangères, a été nommé conseiller diplomatique au cabinet de M. Philippe Marchand.

[Agé de quarante ans, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris et ancien élève de l'ENA, M. Destans avait déjà occupé le poste de conseiller technique chargé des questions internationales au cabinet du précédent ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, de janvier 1989 à juin 1990. Il avait ensuite rejoint le cabinet du président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, en tant que conseiller diplomatique. Conseiller municipal (PS) de Pont-Audemer (Eure). M. Destans est secrétaire de la section locale du Parti socialiste.]

Dans le Nord

Patrons et beurs brisent la glace

LILLE

de notre envoyé spécial

Des Trois Suisses à Bonduelle, en passant par Norauto, Decathlon et plusieurs PME du textile, la fine fleur du patronat du Nord dînait dans un restaurant de Lille, le 15 février, avec des créateurs d'entreprise issus de l'immigration et de jeunes chômeurs, français et diplômés, mais handicapés par une peau mate et un nom exotique.

Mohamed, maîtrise en droit, cravate à fleurs et accent « chtimi », ouvre le feu : *« Tous mes amis de fac ont trouvé du travail, mais les employeurs ne répondent pas à mes lettres. Mes parents avaient tué le mouton le jour de mon bac. Aujourd'hui, ils ne comprennent plus rien. »* Un autre beur, fils d'un ouvrier métallurgiste de Hautmont, diplôme d'économie en poche, rapporte le silence gêné qui suit l'énoncé de son nom lorsqu'il appelle un employeur. *« Je ne verse pas dans la parano, mais je finis par penser que je suis nul. »*

Surveillants ou gardiens de nuits

Racisme ou *« parano »* ? La discrimination à l'embauche existe bel et bien. Un chasseur de têtes témoigne. Tel PDG refuse un *« bon candidat »*, au motif qu'il *« n'aime pas travailler avec les Arabes »*. Un professionnel de la poissonnerie craint – ironie ou simple bêtise ? – qu'un Noir ne salisse sa marchandise. Mais comment discerner les obstacles qui tiennent aux préjugés raciaux, de ceux qui procèdent de la formation, des qualités humaines ou professionnelles ou... du manque d'emplois ? *« Le premier problème n'est pas l'intégration, mais le chômage »*, dit M. Emmanuel d'André, PDG des Trois Suisses, en demandant aux beurs d' *« oublier la couleur de leur peau, car il existe une majorité en France pour ne pas y faire attention »*.

Reste à passer des bonnes paroles aux actes. Des jeunes chômeurs présents sursautent en écoutant les généreux discours de chefs d'entreprise, qui en réalité *« n'embauchent des beurs que comme surveillants ou gardiens de nuit »*. Pourtant, une vingtaine des plus grands employeurs de la région Nord acceptent le dialogue, manifestent leur préoccupation face à l'échec coûteux de l'insertion économique des jeunes issus de l'immigration.

Espace intégration, qui est à l'initiative de cette rencontre (1), mobilise les réflexes du patronat chrétien du Nord. *« J'ai été chercher des Portugais dans les années 50 et nous avons des responsabilités envers leurs enfants et leurs petits-enfants*, dit M. Philippe Dupretz, président de l'Union patronale de la métropole Nord. *D'autant que ce dynamisme, que nous avons importé, rapporte encore. »*

Mais lorsque Mohamed explique, avec une rage contenue, qu'il tente de convaincre les employeurs qu'avec lui ils vont gagner *« plus d'argent »*, plusieurs patrons réagissent. Ils ne cherchent pas d'abord à gagner de l'argent. *« J'ai créé une entreprise pour intégrer les hommes, au sens le plus large »*, lance M. Jean Duforest, PDG de Camaïeu, une entreprise de confection basée à Roubaix, qui a choisi 30 % de ses salariés parmi les jeunes immigrés. *« Je tiens, dit-il, à ce que mon entreprise reflète la sociologie de Roubaix. »*

Le projet de création d'une association destinée à parrainer les « beurs gagnants » ne soulève pas l'enthousiasme de jeunes qui craignent un retour au vieux paternalisme. *« Nous voulons être jugés seulement sur ce que nous valons. Chez nous aussi, il y a des gens bien et des nuls »*, constate Mme Tokia Saïfi, d'Espace intégration. *Le message passe* : les jeunes issus de l'immigration *« ont une envie de revanche sur eux-mêmes*, constate le directeur de Vandel-France, fabricant de meubles. *Cela leur donne un dynamisme que d'autres n'ont pas »*. Et Mohamed enfonce son clou, en parlant du prochain patron qui acceptera de le recevoir : *« S'il ne m'embauche pas, c'est tant pis pour lui. »*

PHILIPPE BERNARD

(1) Espace intégration, 70, rue de Paris, 59000 Lille (tél. : 20-30-00-30). Deux autres associations ont pour vocation d'aider des jeunes issus de l'immigration à créer leur entreprise : *Entreprendre en France*, 50, rue La Rochefoucauld, 75009 Paris (tél. : 48-74-54-97) et la Fondation 3CI, 14, rue des Dominicaines, 13001 Marseille (tél. : 91-56-08-05).

EN BREF

□ **Un lycéen inculpé de violence avec arme.** – Un élève du lycée professionnel Paul-le-Rolland de Drancy (Seine-Saint-Denis), âgé de seize ans, a été inculpé, samedi 22 février, de « violence avec arme » et placé sous mandat de dépôt à Fleury-Mérogis. Convoqué au lycée, vendredi 21 février, le jeune homme avait blessé la conseillère d'éducation en lui portant un coup de canif à la jambe. Légèrement blessée, la conseillère avait subi trois jours d'incapacité temporaire de travail.

□ **Arrêt de la grève de la faim contre la « double peine ».** – Les onze derniers grévistes de la faim qui jeûnaient à Paris depuis le 2 janvier contre la « double peine » (interdisant de territoire des étrangers délinquants ayant purgé leur peine) ont cessé leur mouvement, vendredi 21 février. La veille, une lettre du ministère de l'intérieur les avait informés du sort des vingt-quatre personnes ayant participé au mouvement : six d'entre elles ont vu leur expulsion abrogée ; sept sont assignées à résidence mais pourront travailler ; deux sont admises à régulariser leur séjour et neuf expulsions sont maintenues. Les onze derniers dossiers dépendent d'une décision des autorités judiciaires.

□ **Pontoise (Val-d'Oise) : des catholiques traditionalistes occupent la cathédrale.** – Une centaine de catholiques traditionalistes ont occupé sans incident, dimanche 23 février, la cathédrale Saint-Maclou de Pontoise, où une messe a été célébrée par un prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris. Depuis deux ans, un comité traditionaliste, dirigé par M. Michel Bischoff, conseiller municipal Front national d'Argenteuil, organise ainsi des « prises d'églises ». Un premier groupe de fidèles a accepté de se soumettre à l'autorité de l'évêque et dispose d'une chapelle à Pontoise pour y célébrer le culte dans le rite ancien de l'Eglise.

□ **Nouvel incident dans la centrale nucléaire bulgare de Kozlodoui.** – La tranche N° 5 de la centrale nucléaire bulgare de Kozlodoui, qui fournit 40 % de l'électricité du pays, a été arrêtée dans la nuit du 22 au 23 février à la suite d'une panne sur la partie classique (turbogénérateur) de l'installation. Ce nouvel incident met la Bulgarie dans une situation énergétique difficile. En effet, la tranche N° 6 de la centrale de Kozlodoui a été récemment stoppée, et les deux autres réacteurs encore en service, de conception ancienne, suscitent de l'inquiétude. Conséquence : au lieu d'être coupée une heure toutes les trois heures, l'électricité sera coupée dans le pays deux heures après deux heures de fonctionnement.

□ **Lancement d'un satellite de navigation américain.** – Les Etats-Unis ont lancé avec succès, dimanche 23 février à 23 h 29 mn (heure française), de cap Canaveral, un nouveau satellite de navigation de la série Navstar. Mis en orbite par une fusée de type Delta, cet engin de 65millions de dollars vient renforcer le Global Positionning System (GPS), un réseau de plusieurs satellites permettant aux militaires, comme aux civils, de localiser leur position au sol à quelques dizaines de mètres près. – *(AFP.)*

□ **L'Azerbaïdjan crée son agence spatiale.** – L'Azerbaïdjan vient de se doter de sa propre agence spatiale. Soumise à l'autorité du président de la République, M. Ayaz Moutalibov, cette agence a pour objectif *« l'application de la politique spatiale de la République dans l'intérêt de son économie, ainsi que l'application des programmes spatiaux et de la coordination des projets cosmiques internationaux »*. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

Une manifestation nationale contre le projet de rénovation universitaire

Les étudiants entre inquiétude et rumeurs

Une manifestation nationale d'étudiants est organisée à Paris et en province, mardi 25 février, pour protester contre le projet de rénovation des filières universitaires. Malgré la volonté d'apaisement du ministère de l'éducation nationale, les étudiants restent partagés entre inquiétude et rumeurs.

« C'est absurde », répète depuis quelques jours M. Claude Allègre, conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale. *« Seule une mauvaise information peut expliquer un mouvement très minoritaire »*, renchérit le ministre lui-même, le 18 février, alors que 10 000 étudiants arpentent les rues de la capitale en réclamant le retrait de la réforme universitaire.

Absurde en effet – mais d'un classicisme à toute épreuve – cette situation où un gouvernement concocte une réforme de l'université qu'il veut *« favorable aux étudiants »* et où ces derniers protestent contre des changements qu'ils ressentent comme autant de menaces. D'autant plus absurde que, depuis la semaine dernière, le ministère fait tout pour calmer le jeu, renouer les fils du dialogue, ouvrir une large concertation dans les établissements jusqu'au 31 mai prochain et éviter à tout prix de donner l'impression de vouloir passer en force.

Apparemment indifférents aux modifications apportées par le ministère et à l'approbation du projet par les présidents d'université, les étudiants préparent pourtant la manifestation nationale prévue mardi 25 février. Leur méfiance se manifeste aussi bien dans de vastes établissements *« habitués »* à la contestation que dans de petits centres très spécialisés. En tête d'un mouvement encore incertain, les étudiants en art de Paris-I (centre Saint-Charles), et ceux de Paris-XIII (Villetaneuse) expriment bien cette double inquiétude qui traverse les universités. D'un côté, la crainte de voir disparaître l'identité de leur formation artistique. De l'autre, un refus diffus, sur fond de banlieue et de crainte du chômage.

L'amphithéâtre V de l'université de Villetaneuse fait salle comble chaque jour à 12 h 30. Près de mille étudiants y réclament le retrait de la réforme et reconduisent la grève à la quasi-unanimité. On détecte les modifications apportées par le ministère, on envoie des émissaires dans les autres facultés. Mais l'étude des textes reste très générale car sont réunis là des étudiants de culture et communication dont la filière doit disparaître, et des étudiants de droit, à peine concernés par la réforme.

« Nous ne sommes plus au lycée »

Pour assurer l'union, le comité de grève, dont une large partie des membres est affiliée aux syndicats étudiants UNEF et UNEF-ID (indépendante et démocratique), conteste la *« sélection »* imposée par le projet, l'introduction de *« facs à plusieurs vitesses »*, la *« remise en cause du caractère national des diplômes »*, *« la création de filières parkings »*, *« la limitation du droit au redoublement »*. Et tant pis si certaines mesures ne sont pas, ou plus, dans le projet gouvernemental. Ici, c'est une logique générale que l'on dénonce. Sans craindre l'amalgame, certains étudiants s'opposent ainsi à la création d'universités privées, à 30 000 F de droits d'inscription par an, comme celle que veut créer M. Pasqua, dans les Hauts-de-Seine.

Le comité de grève de Villetaneuse fait l'unanimité des étudiants lorsqu'il dénonce la suppression des sessions de rattrapage de septembre, oubliant au passage que le système de compensation des modules prévus par le ministère est une méthode de rattrapage beaucoup plus efficace. De la même façon, on dénonce le *« certificat d'études universitaires (CEU) »* attribué aux étudiants à leur demande. *« Il est supprimé ou non ? A moins que ce ne soit de la pitié pour ceux qui échouent. »*

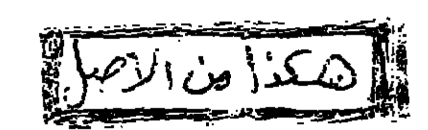
Autre thème de contestation, l'instauration d'une première année de formation plus générale : *« Nous ne sommes plus au lycée »*, indiquent les étudiants qui considèrent, dans certaines filières de sciences humaines comme la communication, que l'enseignement est déjà trop peu spécialisé. *« Avec ce nouveau système*, considèrent certains, *le niveau ne peut que baisser car nous ne pouvons pas, en un an, acquérir des connaissances professionnelles. »* La résistance à ce projet de réforme n'est toutefois pas un refus de toute innovation. *« Mais nous voulons être associés à tout changement »*, souligne-t-on à Villetaneuse.

Malgré sa mobilisation, Villetaneuse a du mal à faire école. Pour beaucoup d'étudiants parisiens, Villetaneuse, c'est la menace d'une mainmise syndicale, d'une manipulation politique. C'est bien la force des étudiants de Saint-Charles. Engagés les premiers dans la contestation, ils ont voté l'occupation des locaux. Mais ils ont refusé les syndicats, créant une coordination autonome et revendiquant leur spécificité d'artistes à coups de caricatures branchées et de banderoles réalisées en sérigraphie.

Lorsque le vendredi 7 février, ils organisent un très chic « happening » au Louvre, avec fresques et pyramides en carton, ils réalisent que *« seuls, on n'est rien »*, et prennent la tête du mouvement de protestation qui s'étend. *« Nous avons étudié les projets d'arrêtés. Savez-vous que, pour nous, cela signifie la mort d'un enseignement pratique et spécialisé ?* explique un membre de la coordination Saint-Charles. *Mais pour prendre contact avec les autres étudiants, on a regardé les conséquences générales du projet de réforme, et nous sommes partis en missionnaires. »*

Les étudiants de Saint-Charles ne voulaient surtout pas être noyés dans la masse de la contestation. *« Plus personne n'aurait tenu compte de nos problèmes. »* Pour exister, ils ont refusé d'être assimilés à un syndicat. Aujourd'hui, le 162 de la rue Saint-Charles est *« la Suisse du mouvement étudiant »*, explique un étudiant en catogan. *« Nous sommes neutres. C'est notre force. »* Depuis le début du mouvement, les réunions inter-facs se tiennent ici. Mardi 25 février, après la manifestation, les délégués de chaque établissement représenté se réuniront pour tenter de constituer une coordination. A Saint Charles, bien sûr, en terrain neutr

MICHÈLE AULAGNC



SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Après la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile

La commission d'enquête recommande la mise en place d'une alarme de proximité du sol sur les Airbus A-320

Après la catastrophe aérienne survenue le 20 janvier avec un Airbus A-320 d'Air Inter près de Strasbourg, qui a causé la mort de 87 personnes, la commission d'enquête, présidée par M. Alain Monnier, a rendu son premier rapport et proposé, le 20 février, au ministre de l'équipement, plusieurs recommandations pour améliorer la sécurité, dont la mise en place, sur les appareils, d'une alarme de proximité au sol.

Le rapport de la commission d'enquête confirme que tout était normal à bord de l'appareil depuis le décollage de Lyon jusqu'à l'approche de la piste de Strasbourg. L'équipage qui procède de façon tout à fait réglementaire aurait souhaité faire un atterrissage entièrement aux instruments (ILS), mais le décollage imminent de trois appareils aurait retardé cette procédure. Aussi choisit-il un mode d'approche (VOR-DME) moins commode, au cours duquel l'appareil est d'abord guidé par radar, puis se localise grâce à des balises. L'avion survole l'aéroport, avant de retourner au-dessus des Vosges à 5 000 pieds (1 700 mètres) d'altitude.

Au point réglementaire, le commandant de bord donne au pilote automatique l'instruction de virer pour s'aligner sur l'axe de la piste. Les passagers sont priés d'attacher leur ceinture. Les volets et le train sont sortis. La visibilité n'est pas très bonne au-dessus de 600 mètres. Le pilote annonce qu'il choisit une pente de descente de 3,3°. En réalité, l'avion descend selon une pente quatre fois plus importante, de 12°. Pour ralentir la vitesse, le pilote déploie les aérofreins, puis les rentre. L'équipage, qui a viré trop court, s'inquiète plus de rejoindre l'axe de la piste que de cette pente très importante, comme le prouve l'absence de discussion à ce sujet dans le poste de pilotage. L'avion s'écrase dans une forêt au lieu-dit la Bloss, situé près du mont Sainte-Odile, à 800 mètres d'altitude.

La commission d'enquête ne conclut pas sur la ou les causes de l'accident. Les deux hypothèses les plus souvent avancées ne sont pas vérifiées : la première repose sur une erreur d'affichage qui aurait fait croire au pilote qu'il sélectionnait un angle de pente de 3,3°, alors qu'il choisissait en fait une vitesse de descente, ce qui aurait transformé son ordre en 3 300 pieds par minute, soit 12°. Ces manœuvres s'effectuent sur un même bouton et s'affichent sur un même écran, mais avec des symboles différents. Cette erreur a déjà été constatée au moins sur un autre A-320.

L'autre hypothèse s'appuie sur le fait que l'équipage semble accepter un taux de descente anormal. Comme s'il se croyait ailleurs, beaucoup plus près de la piste. Les experts ont longuement cherché un mauvais fonctionnement du système de navigation (balises ou récepteur) qui aurait pu induire le pilote en erreur sur sa localisation. L'enregistreur de vol ne fait apparaître aucune aberration, pas plus que l'enregistrement radar. Toutefois, les spécialistes écartent la possibilité que l'équipage ait pu confondre les lumières de la ville d'Obernai avec celles de l'aéroport de Strasbourg.

Des radiobalises plus résistantes

La commission est loin d'avoir achevé son travail. Elle ne dispose toujours pas de l'enregistrement des vingt dernières secondes précédant l'impact, la bande des paramètres de l'avion ayant souffert de l'incendie. Il lui manque encore de pouvoir juxtaposer l'enregistrement des conversations et celui des paramètres pour essayer de comprendre ce que voulaient les pilotes.

« Pour améliorer la sécurité du transport aérien, sans attendre le dépôt du rapport final », le président de la commission, M. Alain Monnier, a écrit au ministre de l'équipement pour attirer son attention sur trois problèmes.

Le premier avait déjà fait l'objet d'une recommandation de la direction de l'aviation civile aux compagnies aériennes, priées de vérifier que leurs équipages ne risquaient pas de confondre les deux modes de descente des avions. La commission recommande une étude de modifications concernant l'ergonomie des tableaux de bord et leurs procédures d'utilisation pour réduire le risque d'erreur de sélection et améliorer la détection d'une telle erreur.

Le deuxième problème est l'absence sur les avions d'Air Inter de tout système de détection de la proximité du sol (*le Monde* du 14 février). La commission demande que la réglementation française rende obligatoire l'installation d'une telle alarme sur tous les avions.

Le troisième problème tient à la destruction de la radiobalise dans l'accident, ce qui a retardé la localisation de l'épave et l'arrivée des secours. La commission recommande de modifier la balise pour la rendre plus résistante aux chocs, et de la placer en un endroit moins vulnérable que le poste de pilotage.

ALAIN FAUJAS
et MARTINE LARONCHE

Le décès d'un jeune assassin lors de son transfert en prison

Une information judiciaire est ouverte après la mort de Fabrizio Filho

Une information judiciaire pour recherche des causes de la mort a été ouverte, vendredi 21 février, par le procureur de la République de Moulins (Allier), M. Jacques Cazals, après le décès de Fabrizio Filho, un lycéen de vingt-deux ans qui avait tué un chauffeur de taxi à Royat (Puy-de-Dôme), puis les parents de son ancienne petite amie à Ris, également dans le Puy-de-Dôme, dans la nuit du 25 au 26 novembre 1991 (*le Monde* du 28 novembre).

Placé dans le service médico-psychologique régional de Lyon, à l'hôpital Jules-Courmont, Fabrizio Filho, qui avait suivi un traitement à base de calmants lors de son séjour, avait été transféré vendredi 21 février à la prison de Moulins-Yzeure. Lors du trajet, le jeune homme est resté allongé sans bouger et les gendarmes ont constaté son décès à l'arrivée. Une autopsie devait avoir lieu à Bordeaux lundi 24 février.

MÉDECINE

La disparition de René Held

La psychanalyse et l'humour

René Held, ancien président de la Société française de médecine psychosomatique, est décédé à l'âge de quatre-vingt-quinze ans (*le Monde* du 22 février).

René Held était une des figures pittoresques et attachantes de la psychanalyse française. Nombreux sont ceux qui se souviennent encore de ses apparitions à la télévision, où son chapeau de paille ainsi que les sarcasmes dont il accablait les astrologues et les occultistes l'avaient rendu célèbre.

C'est que René Held, qui avait été en contact dès 1919 avec les surréalistes – il a livré ses souvenirs dans *l'Œil du psychanalyste* (1).– était agacé par le bric-à-brac ésotérique de Breton. *« Le surréalisme m'attirait*, confiait-il volontiers, *la psychanalyse également. Et pourtant, mes résistances à l'égard de ces deux « écoles » étaient fortes. »* Il ne viendra à la psychanalyse qu'à la veille de 1939 : il a déjà derrière lui un long passé de médecin et de psychiatre. Ses positions ultérieures contre Mélanie Klein et Jacques Lacan resteront marquées par sa formation clinique.

L'intérêt des patients avant celui de la théorie

Il regrettait que la psychanalyse [illegible] pas en considération les [illegible] les plus modernes de la [illegible]. Il disait souvent [illegible] qui ne peut aimer [illegible] ce n'est pas quel[illegible] qui est inscrit sur des [illegible] encore les nuées sont [illegible] de vapeur d'eau et de [illegible] obligatoirement [illegible] quelque chose qui est [illegible] athée et matérialiste, René Held fut un psychanalyste à l'ancienne mode : sensible et chaleureux, il faisait passer l'intérêt de ses patients avant celui de la théorie ; il s'amusait également à interpréter les menues angoisses de ses contemporains – de la peur du dentiste à la crainte de voyager en avion – dans des articles toujours brillants et drôles. A vrai dire, René Held avait trop d'humour pour prendre et la psychanalyse et ses collègues au sérieux. Avec lui, les séances d'analyse ressemblaient plus à une conversation mondaine qu'à une plongée dans les gouffres de l'inconscient : ce clinicien à l'expérience exceptionnelle avait l'art de dissiper les angoisses par un trait d'esprit.

Il se gaussait des mystificateurs, et plus spécialement de Lacan qu'il rangeait dans cette catégorie. Il avait bien connu l'auteur des *Ecrits* lors de ses études de médecine. Rien ne lui semblait plus risible et préjudiciable à la fois aux patients et à la psychanalyse que ces traitements qui s'étendent sur des années et qui engendrent plus de dépendance que d'autonomie. Il était partisan de psychothérapies brèves, et il s'attacha dans de nombreux livres à codifier les techniques psychothérapeutiques d'inspiration psychanalytique (2).

La seule chose qu'il regrettait était de n'avoir jamais pu mener à leur terme les quinze romans qu'il avait commencés. *« Malgré mon âge*, disait-il en souriant, *je ne désespère pas... Une levée tardive des inhibitions n'est pas exclue. »*

ROLAND JACCARD

(1) Ed. Payot.
(2) *De la psychanalyse à la médecine psychosomatique* et *Psychothérapie et psy*[illegible] (Payot).

Un hôtel d'Euro Disney endommagé par un incendie

MELUN

de notre correspondant

Un incendie a endommagé l'un des plus importants hôtels d'Euro Disney à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), mardi 11 février, apprend-on seulement le lundi 24. Une bâche couvrant une partie du toit du Sequoia Lodge (mille onze chambres) s'est soulevée, la pluie provoquant alors un court-circuit dans les combles. La toiture a été détruite sur environ dix mètres carrés, une vingtaine de chambres ont été sérieusement endommagées, soixante-dix autres touchées par la fumée.

Selon les responsables de la communication d'Euro Disney, cet incendie ne remettra pas en cause l'ouverture de l'hôtel prévue le 12 avril pour l'inauguration du parc d'attractions.

R. P.

SPORTS

VOILE : les éliminatoires de la Coupe de l'America

Avantage « New-Zealand »

Le deuxième tour de la Coupe Louis-Vuitton, qui désignera le challenger pour la Coupe de l'America, s'est achevé, dimanche 23 février, à San-Diego (Californie). Cette deuxième série de régates a permis à *New-Zealand, Il Moro-di-Venezia, Nippon* et *Ville-de-Paris* de conforter leur position en vue de la qualification pour les demi-finales (29 mars) et, surtout, de peaufiner leur préparation avant le troisième et dernier tour éliminatoire qui débutera le 8 mars.

Comme en 1987 en Australie, où il avait terminé invaincu les régates éliminatoires avant d'échouer en demi-finale contre *Stars-and-stripes* de Dennis Conner, *New-Zealand* s'est mis en vedette lors des deux premiers tours de la Coupe Louis-Vuitton. En quatorze duels, le voilier dessiné par Bruce Farr et skippé par David Barnes n'a été devancé qu'une fois, au premier tour, par *Il Moro-di-Venezia*. A cette occasion, Paul Cayard, le barreur du bateau italien, avait d'ailleurs soupçonné les Néo-Zélandais d'avoir volontairement commis quelques fautes pour ne pas dévoiler tout leur potentiel dans cette course à faible coefficient.

Quille double et voiles en carbone

Il n'en a pas été de même, mercredi 19 février, où la revanche entre les deux favoris a nettement tourné à l'avantage de *New-Zealand*, qui a franchi la ligne avec 1 minute 16 secondes d'avance. Les Néo-Zélandais, qui ont opté pour le bateau le moins long, le moins lourd (près de 5 tonnes de moins que le class America italien) et donc le moins toilé et le plus facile à manœuvrer, ont impressionné par leur maîtrise dans les virements de bord et leur vitesse supérieure, surtout au portant (vent arrière). Mais ils ont, bien involontairement, laissé entrevoir un de leurs secrets. Profitant d'une forte gîte provoquée par un virement de bord, les photographes qui survolaient la régate en hélicoptère ont eu la confirmation que la quille de *New-Zealand* n'était pas conventionnelle. Deux longs et fins appendices identiques, probablement en carbone, soutiennent un long lest. Le premier est situé légèrement en arrière du mât et le second juste avant les deux barres. Ces deux appendices serviraient aussi de gouvernails grâce à deux volets reliés chacun à l'une des barres. Ainsi s'expliqueraient les manœuvres de David Barnes, qui tourne simultanément les deux barres en sens inverse lors des virements de bord.

L'avenir dira si l'apport de cette quille inédite sera aussi déterminant, techniquement et psychologiquement, que celui de la fameuse quille à ailettes qui avait permis aux Australiens de déposséder, pour la première fois, les Américains du trophée en 1983. Dans cette guerre psychologique, les Italiens n'ont pas voulu laisser l'avantage aux Néo-Zélandais. Dès le lendemain de leur défaite, ils ont hissé contre *Spirit-of-Australia* le premier génois conçu avec un bord de fuite noir en fibres de carbone par la voilerie North, avec le concours du géant pétrochimique italien Montedison, qui parraine le bateau.

Ces fibres, plus légères et plus résistantes que le kevlar, permettraient, selon les Italiens, de *« garder une forme de voile optimum en diminuant les déformations »*. Pour la suite de la compétition, *Il Moro-di-Venezia* pourrait être doté d'une grand-voile fabriquée avec les mêmes matériaux. *« C'est l'innovation la plus importante dans la fabrication des voiles depuis le remplacement du dacron par le kevlar, il y a plus de dix ans »*, affirme Paul Cayard, qui estime toutefois que cette initiative, mûrie depuis deux ans, est encore *« expérimentale, même si le potentiel est énorme »*.

Les Français ont aussi profité de cette deuxième série de régates pour tester avec succès de nouvelles voiles conçues à partir d'un tissu baptisé « Ariane 2 », mis au point par le Centre national d'études spatiales. Ce tissu, constitué d'une grille de polyéthylène prise entre deux films de polyester, est également plus léger (un gennaker de 420 m² ne dépasse pas 35 kilos) et plus résistant. Les tests ont été si concluants que, contrairement à la plupart des autres challengers, les Français n'ont pas déchiré de voiles mais cassé leurs points de fixation : point d'amure de gennaker (voile intermédiaire entre un génois et un spinnaker pour les bords de largue) contre *Espana-92* et mousqueton de spi contre *Il Moro-di-Venezia*.

Deux défaites d'un souffle

Ce dernier incident a d'ailleurs privé les Français d'une victoire qui leur paraissait acquise. Parti en tête, l'équipage de Marc Pajot avait superbement contrôlé le bateau italien, légèrement plus rapide au près (contre le vent), lorsque la rupture du mousqueton l'a obligé à empanner en vue de la ligne. Battu de 11 secondes par *Il Moro-di-Venezia*, *Ville-de-Paris* a aussi été le bateau qui a le mieux résisté à *New-Zealand*.

De l'avis général, la régate entre Italiens et Français avait été la plus belle depuis le début des éliminatoires. *« J'ai couru bien des championnats du monde ou des Jeux olympiques*, disait Paul Cayard. *J'avais fini par me demander ce qui m'intéressait encore dans ce sport, jusqu'à cette régate contre* Ville-de-Paris. *C'est ce que j'ai vécu de plus fort en vingt-cinq ans de yachting. »* Celle contre les Néo-Zélandais, disputée samedi 22 février, a été la plus folle.

Devancé sur la ligne de départ, *New-Zealand* a vite profité d'une première bascule de vent, souvent mal établi en début d'après-midi sur le fantasque plan d'eau de San-Diego, pour se détacher. Mais après avoir compté jusqu'à 3 minutes 49 secondes de retard à la mi-course, *Ville-de-Paris* a, à son tour, profité des sautes de vent pour revenir dans le sillage de son adversaire dans le dernier bord de vent arrière. Au terme d'un magnifique duel de virements de bord, *New-Zealand* a « explosé » son gennaker, juste avant de franchir la ligne, sur son élan, avec 8 secondes d'avance.

Ces deux défaites concédées avec des écarts inférieurs à une longueur de bateau à l'issue de régates de plus de trois heures, ont convaincu les Français qu'ils conservent toutes leurs chances pour les demi-finales. Comme leurs adversaires, ils vont procéder à des modifications pour le troisième tour éliminatoire qui débutera dimanche 8 mars. *Ville-de-Paris* devrait être doté, comme *New-Zealand*, d'un bout dehors afin de faciliter les manœuvres avec les voiles d'avant. Des modifications devraient aussi être apportées aux appendices. Selon Philippe Briand, le directeur technique du défi français, ces modifications devraient permettre de gagner *« quelques centièmes de nœud, c'est-à-dire une dizaine de secondes sur un bord de près »*.

GÉRARD ALBOUY

● **Classement à l'issue du deuxième tour :** 1. *New-Zealand*, 34 pts ; 2. *Il Moro-di-Venezia*, 29 ; 3. *Nippon*, 26 ; 4. *Ville-de-Paris*, 21 ; 5. *Espana-92*, 14 ; 6. *Spirit-of-Australia*, 11 ; 7. *Tre-Kronor*, 5 ; 8. *Challenge-Australia*, 0. Chaque victoire vaudra 8 points dans le troisième tour.

Les résultats

ATHLÉTISME

Tournoi des six nations à Bercy

L'équipe de France masculine a remporté, samedi 22 février à Bercy, le Tournoi d'athlétisme en salle des six nations. Elle a devancé l'Italie et l'Allemagne. Dans les épreuves féminines, la CEI s'est imposée devant la Roumanie, l'Allemagne et la France. Trois records de France en salle ont été battus par le perchiste Jean Galfione (5,80 mètres), le relais 4 x 400 mètres (3 min 10 s 07) et par Stéphane Diagana sur 400 mètres (46 s 02).

BASKET-BALL

Championnat de France
(Vingt-quatrième journée)

Pau-Orthez b. *Lyon 90-76
*Cholet b. Gravelines 80-69
*Le Mans b. Racing Paris 100-90
Antibes b. *Tours 81-71
*Limoges b. Saint-Quentin 107-70
*Reims b. Roanne 90-83
*Mulhouse b. Villeurbanne 66-63
Dijon b. *Montpellier 97-83

Classement : 1. Limoges, 45 pts ; 2. Cholet, 44 ; 3 . Pau-Orthez, 43 ; 4. Gravelines, 40 ; 5. Antibes, 39 ; 6. Montpellier et Lyon, 38 ; 8. Roanne, 37 ; 9. Mulhouse, 35 ; 10. Villeurbanne, 34 ; 11. Le Mans, 33 ; 12. Saint-Quentin et Dijon, 31 ; 14. Reims, 29 ; 15. Racing Paris et Tours, 28.

FOOTBALL

Coupe de France
(Trente-deuxièmes de finale)

Monaco (D1) b. *Sochaux (D1) 3-0
*Rennes (D1) b. Nantes (D1) 1-0
Auxerre (D1) b. *Metz (D1) 2-0
Montpellier (D1) b. *Martigues (D2) 2-0
*Valenciennes (D2) b. Lille (D1) 2-1
*Istres (D2) b. Lyon (D1) 1-1
(4 tirs au but à 3).
*Marseille (D1) b. Bordeaux (D2) 1-0
Nancy (D1) b. *Angoulême (D3) 2-0
Paris SG (D1) b. *Boulogne (D3) 4-1
Cannes (D1) b. *Sète (D3) 2-1
Saint-Etienne (D1) b. *Noisy-le-Sec (D4). 4-0
Toulouse (D1)b. *Poitiers (D4) 2-0
Toulon (D1) b. *Devèze-Béziers (D4) 3-1
Le Havre (D1) b. *Vire (DH) 3-0
Lens (D1) b. *Colmar (DH) 3-0
Caen (D1) b. *Pont-l'Abbé (DH) 2-0
Nîmes (D1) b. *Choisy-le-Roi (L) 2-0
*Alès (D2) b. Perpignan (D2) 0-0
(4 tirs à 3).
*Bourges (D2) b. Laval (D2) 2-1
Guingamp (D2) b. *Châteauroux (D2) 2-0
*Mulhouse (D2) b. Rouen (D2) 2-0
*Pau (D3) b. La Roche-sur-Yon (D2) 2-1
*Nice (D2) b. Valence (D3) 1-0
*Angers (D2) b. Thouars (D3) 1-0
*Dunkerque (D2) b. Saint-Dié (D3) 3-1
Ajaccio (D2) b. *Château-Thierry (DH) 3-2
(a. p).
Red Star (D2) b. *Cambrai (DH) 3-0
*Troyes (D3) b. Saint-Priest (D3) 2-0
*Lorient (D3) b. Joué-les-Tours (D4) 3-1
Saint-Omer (D3) b.
*Marcq-en Barœul (DH) 4-0
*Massy (L) b. Brive (D3) 1-0

ENVIRONNEMENT

Pour préserver la couche d'ozone

Les Douze sont d'accord pour interdire les CFC dès 1995

Les chlorofluorocarbones, gaz employés dans les bombes aérosols, réfrigérateurs et climatiseurs – et qui sont soupçonnés de détruire l'ozone – seront totalement interdits dans les pays de la Communauté européenne dès la fin de 1995. Les douze ministres de l'environnement de la CEE réunis à Estoril (Portugal), samedi 22 février, se sont mis d'accord sur cette proposition avancée par la Grande-Bretagne.

Cette décision marque une nouvelle accélération dans la politique de protection de la couche d'ozone. En septembre 1987, à Montréal, 56 pays avaient accepté de réduire de moitié leur production et consommation de CFC d'ici à la fin du siècle. En juin 1990, à Londres, 70 nations étaient convenues de stopper complètement leur utilisation en l'an 2000, de même que celle des halons, substance employée dans les extincteurs, et du méthyl chloroforme, un solvant industriel, accusés eux aussi de « dévorer » l'ozone. Mais sous la pression des écologistes, les Etats-Unis et l'Allemagne décidèrent peu après de ramener à 1995 l'interdiction des CFC. La situation atmosphérique est devenue si inquiétante que l'ensemble des pays de la Communauté vient de les suivre. – (*AFP, AP.*)

□ **Précision : la chaudière de la Défense.** — Après la publication, dans *le Monde* du 21 janvier, d'un article sur la pollution émise par une chaudière à charbon de la centrale Climadef à la Défense, la direction de cette société nous précise : *« La chaudière à charbon (HP 4) de la centrale de climatisation de la Défense, mise en service en janvier 1987, a été soumise par l'administration à des normes d'émission d'oxyde de soufre d'une telle rigueur (500 mg/m3 contre 2 650 mg/m3 précédemment) que la procédure d'instruction devant aboutir à l'arrêté d'autorisation a été prolongée jusqu'en novembre 1992. Depuis le 21 décembre 1991, la chaudière est arrêtée pour des raisons techniques. »*

ALBERTVILLE 92

LES JEUX OLYMPIQUES

Adieux

Un ange est passé. La flamme olympique s'est éteinte. Le maire d'Albertville a transmis le drapeau, frappé des cinq anneaux entrelacés, à son homologue de Lillehammer. Les Jeux d'hiver 1992 sont terminés. Ceux de 1994 ont presque commencé. On a dansé en se disant au revoir.

Au revoir? Pour certains, c'étaient des adieux. Pour ceux qui étaient venus de pays où la neige et la glace sont inconnus, de Bolivie, du Costa Rica, d'Inde, du Mexique, du Sénégal, des Philippines ou du Swaziland. Ils ont participé, comme le baron Pierre de Coubertin l'avait souhaité en rénovant les Jeux. Leurs prestations ont ému ou amusé. Elles témoignaient le plus souvent d'un beau courage. Et elles ont occasionné quelques beaux désordres que désormais l'Olympisme ne tolère plus.

Ancien président de la Fédération internationale de tennis, M. Philippe Chatrier, devenu récemment membre du Comité international olympique (CIO), a été chargé de mettre de l'ordre dans les participations. Seuls les meilleurs dans chaque discipline seront acceptés. Il faudra pour le moins répondre à des critères de qualification stricts. Il ne sera plus question de s'inscrire au slalom après une semaine de cours de ski.

Le Libanais Raymond Kayrouz ne pourra plus doubler le Marocain El Hassan Mahta, parti une minute avant lui dans la première manche du slalom géant puis, emporté par son élan, manquer une porte. Le Grec Vicos Anastasias n'aura plus l'occasion de manquer dix-sept cibles sur vingt dans un parcours de biathlon, qu'il avait déjà eu beaucoup de mal à terminer. Le Marocain Faissal Cherradi n'aura plus besoin de bénéficier d'une modification des règlements pour prendre le départ, de la poursuite en ski nordique, en avance. Ils ne seront plus sélectionnés.

Adieu à tous ceux-là. Ils donnaient aux Jeux une dimension plus humaine. Ils vont manquer. Les épreuves seront-elles pour autant plus passionnantes? L'Italien Alberto Tomba a, sans doute, compris que non. Assuré d'avoir conservé le titre du géant et d'être le premier skieur alpin à le faire, il a attendu que le dernier concurrent en course franchisse la ligne d'arrivée et il l'a porté en triomphe sur ses épaules. C'était un beau geste. En tout cas, ce serait faire injure à tous les sportifs, dont la seule ambition et l'unique bonheur est de participer, de les laisser défiler lors des cérémonies sans les autoriser à prendre part aux compétitions.

RÈGLEMENT J.O. 1994 : ON NE FAIT PLUS L'ANDOUILLE DEVANT 2 MILLIARDS DE SPECTATEURS.

COSTA RICA

PESSIN

L'esprit olympique dilué

La dispersion des sites, ajoutée à la durée excessive des compétitions, tempère la satisfaction générale

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Satisfaction réelle ou énorme soulagement? *«L'olympisme se souviendra de ces Jeux* [d'Albertville] *qui feront date dans son histoire»*, a déclaré le président du Comité international olympique, M. Juan Antonio Samaranch, en remettant aux coprésidents du Comité d'organisation, MM. Jean-Claude Killy et Michel Barnier, l'ordre olympique d'or à l'occasion de la cérémonie de clôture

Aucune des catastrophes annoncées n'est venue perturber le bon déroulement des XVI[e] Jeux d'hiver. Les automobilistes n'ont pas bloqué l'accès aux vallées et aux villages. Le mauvais temps n'a pas provoqué de report en cascade des épreuves. L'enthousiasme des volontaires n'a pas été pris en défaut. Les forces de sécurité n'ont pas eu à mettre en œuvre les dispositifs d'alerte. *«Le bilan a été globalement positif»*, ont dit les co-présidents du COJO. Les Jeux d'Albertville seront-ils mémorables pour autant?

«Nous n'avons pas eu l'impression d'être à des Jeux olympiques. Il n'y a pas eu ce sentiment qui naît de la réunion dans un village olympique de toutes les disciplines», a regretté l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa, médaille de bronze du slalom féminin qui disputait les Jeux pour la quatrième fois. Championne de cette discipline en 1968, la Française Marielle Goitschel a regretté que *«sur un budget de 4 milliards on n'ait pas trouvé quelques sous pour mettre des orchestres partout pour faire la fête»*.

Les contraintes de l'organisation, liées à la dispersion, ne laissaient pas beaucoup de place à l'amusement et à *l'improvisation. En tout cas*, pareille expérience ne devrait pas être renouvelée sauf cas de force majeure : les prochains candidats à l'organisation devront présenter des projets plus compacts. Albertville laissera ainsi le souvenir d'une candidature qui est allée trop loin dans la ventilation des compétitions.

La dilution spatiale a été aggravée par le délayage dans la durée. L'attribution de cinquante-sept titres en quinze jours laisse trop de temps morts. Les nouvelles disciplines qui ont été testées afin de muscler le programme à l'avenir n'ont pas toutes donné satisfaction. Le ballet à ski s'est révélé définitivement mièvre. Le curling n'a pas déclenché l'enthousiasme. Le kilomètre lancé a demandé des infrastructures trop particulières. *Dans ce contexte*, les «bénéfices» des Jeux ont été inégalement répartis. Les Saisies et Méribel ont *profité de la permanence d'événements*. Les Ménuires ont eu tous les inconvénients d'une épreuve unique *un jour de départ et d'arrivée de* vacanciers.

Dans ce contexte, les performances ont été inégales et inégalement mises en valeur. Dans une patinoire d'Albertville archicomble, les prestations des patineurs et patineuses artistiques n'ont pas été à la hauteur de ce qu'on pouvait attendre d'une épreuve olympique, excepté pour les couples et la danse. Dans un site nordique *superbe, mais peu fréquenté*, les exploits des Norvégiens Vegard Ulvang et Bjorn Daehlie ou des Russes Lyubov Egorova et Elena Vialbe n'ont pas assez retenu l'attention.

L'exceptionnel aussi

A tort ou à raison, quelques rares vedettes ont monopolisé les médias. La France attendait monts et merveilles de Franck Piccard et de Carole Merle. Avec une médaille d'argent chacun, ils n'ont pas été au bout des ambitions qui leur avaient été assignées. Tout comme Isabelle et Paul Duchesnay ou Surya Bonaly. Pour la sélection française, cela a constitué un certain manque à gagner. On espérait une douzaine de *médailles. Le compte s'est arrêté à* neuf, comme à Grenoble en 1968, après que l'on eut fait la connaissance de *noms* et *de sports nouveaux* : Fabrice Guy au combiné nordique, Edgar Grospiron en descente de bosses, Corinne Niogret, Véronique Claudel et Anne Briand en biathlon. Et on a redécouvert tous les travers du sport français : le hockey sur glace vivant à découvert; le ski alpin bricolant à la tête du client...

L'Allemagne unifiée *n'a* pas eu ces problèmes. Elle a remporté le plus grand nombre de médailles, vingt-six. Sur ce total, vingt lui ont été apportées, sans états d'âme, par des athlètes de l'ex-RDA *(en patinage de* vitesse, bobsleigh et luge). Même disposition chez les Norvégiens, qui ont largement commencé à *préparer* les Jeux de 1994. Ils ont gagné vingt médailles, dont neuf d'or dans les disciplines les *plus prestigieuses*.

Telle fut la routine de ces Jeux. Ils atteignirent aussi à l'exceptionnel. Le sauteur à ski finlandais Toni Nieminen est devenu le plus jeune médaillé d'or des Jeux d'hiver. Avec seize ans et deux cent cinquante-neuf jours, il avait un jour de moins lors de sa victoire que l'Américain Bill Fiske, champion de bob en 1948 à Saint-Moritz. La Néo-Zélandaise Annelise Coberger est devenue la première médaillée d'Océanie en se classant deuxième du slalom.

L'Italien Alberto Tomba est devenu le premier skieur alpin à conserver un titre en s'imposant dans *le slalom géant*. La Russe Raïssa Smetanina qui fêtera bientôt son quarantième anniversaire, faisait partie *du relais vainqueur des 4×5 km* féminin : avec un total de dix médailles (dont quatre d'or) elle est ainsi devenue l'athlète *la* plus récompensée des Jeux d'hiver.

ALAIN GIRAUDO

Tableau des médailles

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
Allemagne	10	10	6	26
CEI	9	6	8	23
Norvège	9	6	5	20
Autriche	6	7	8	21
Etats-Unis	5	4	2	11
Italie	4	6	4	14
France	3	5	1	9
Finlande	3	1	3	7
Canada	2	3	2	7
Corée du Sud	2	1	1	4
Japon	1	2	4	7
Pays-Bas	1	1	2	4
Suède	1	0	3	4
Suisse	1	0	2	3
Chine	0	2	1	3
Luxembourg	0	2	0	2
Nlle-Zélande	0	1	0	1
Corée du Nord	0	1	0	1
Tchécoslovaquie	0	0	3	3
Espagne	0	0	1	1

Cet ordre tient compte en priorité du nombre de médailles d'or, ensuite de celles d'argent et enfin de celles de bronze. En raison du résultat du slalom géant féminin (1 médaille d'or, 2 d'argent, pas de bronze), le total fait apparaître une médaille d'argent en plus et une de bronze en moins.

SKI DE FOND : 50 kilomètres hommes

Les grillons italiens

Le Norvégien Björn Daehlie a remporté, samedi 22 février aux Saisies, le 50 kilomètres masculin en ski de fond. Les deuxième et troisième places de Maurilio De Zolt et Giorgio Vanzetta confirment les bons résultats de l'équipe d'Italie. Le Français Hervé Balland s'est classé cinquième.

LES SAISIES

de notre envoyé spécial

Le grillon a d'abord joué à la cigale. Deux courses en treize jours, une cinquante-huitième place et un abandon. Certains murmuraient déjà que le grillon était grillé depuis longtemps, qu'il était seulement venu à ces Jeux olympiques en *touriste. C'est dans l'ultime* course de fond que le grillon est devenu fourmi. Il s'est mis à *décompter les kilomètres*, à économiser les secondes. Pas assez pour amasser de l'or, encore volé par le Norvégien de service. Suffisamment pour gagner de l'argent. Trop, aux yeux de beaucoup d'autres concurrents, dont il pourrait être le père.

Maurilio De Zolt, surnommé le grillon par ses parents parce qu'il s'est toujours agité comme un insecte, est, à quarante-deux ans, le skieur de fond le plus âgé de ces Jeux olympiques, et certainement le plus atypique. Il n'a participé à sa première compétition de ski de fond qu'à l'âge tardif de vingt-sept ans, et en a gardé l'habitude de démarrer, comme sa carrière, toujours en douceur. *Samedi, il avait* perdu plus d'une minute sur les premiers en quelques kilomètres. Mais il sait *finir* en trombe. Il a repris la plus grande partie de son retard dans les derniers kilomètres. Comme il a commencé à faire parler de lui à l'âge où les autres s'en vont à la retraite, Maurilio De Zolt a réalisé sa première bonne performance, une deuxième place dans une course de Coupe du monde, à trente-cinq ans. Et c'est seulement aujourd'hui *qu'il* se sent *en pleine* possession de ses moyens.

Comme le bon vin dont il avoue raffoler et dont il énumère goulûment ses crus préférés, De Zolt semble s'être bonifié avec le temps. *«Je n'ai jamais réalisé d'aussi bons tests d'endurance que cette année*, souffle-t-il dans sa barbe pointue. *Il faut dire que je m'entraîne de plus en plus : même quand je suis à la maison, je m'efforce de marcher le plus vite possible pour rester en forme».* De Zolt est devenu une fourmi de l'entraînement qui comptabilise plus de 9 500 kilomètres skis aux pieds en guise de préparation olympique.

Mais ces cadences infernales ne constituent pas la seule raison de la longévité du petit athlète au corps desséché. *«D'abord, il profite du fait que le ski de fond n'use pas physiquement*, explique Alessandro Vanoi, entraîneur de l'équipe masculine italienne.

Le vieux De Zolt, avec ses démarrages tardifs, symbolise à lui seul la réussite de l'équipe italienne, autant en retard que les autres pays non scandinaves il y a dix ans et aujourd'hui sur les talons des meilleurs. Chez les femmes, aussi bien que chez les hommes, les skieurs en bleu ont été les seuls à remettre en cause la domination de la Norvège et de la CEI. Et ils sont rentrés des Saisies avec huit médailles. La bande *des trois barbus*, Albarello, Vanzetta et De Zolt s'en est attribué quatre, en plus du relais. La jeune Stefania Belmondo en a pris trois, dont une en relais. A vingt-quatre ans, la skieuse, aussi petite et maigre que De Zolt et qui mange autant de pommes que lui boit du vin, a surtout offert à l'Italie sa première médaille d'or en fond depuis Franco Nones aux Jeux de Grenoble.

«Il suffit de voir la flopée de préparateurs physiques, de techniciens et d'entraîneurs qui les entourent pour comprendre pourquoi il ont d'aussi bon résultats, dit Michel Antzemberger, entraîneur de l'équipe de France féminine. *Leur fédération est riche, et elle a su se donner les moyens d'une politique à long terme, en détectant les jeunes prometteurs, en recrutant des entraîneurs qui maîtrisent parfaitement les astuces de la préparation physique.»* Les Italiens se sont surtout attachés à améliorer la préparation de leur matériel.

De l'avis unanime, ils disposent aujourd'hui des meilleurs farteurs du monde, qui effectuent en permanence des recherches sur de nouveaux produits. Ce sont eux qui ont inventé la fameuse Cera F, la paraffine miracle qui leur a permis d'accumuler les victoires en Coupe du monde, avant que l'innovation *ne soit revendue aux* autres équipes. *«Grâce à nos techniciens*, avoue d'ailleurs Alessandro Vanoi, *nous pouvons permettre à nos athlètes de rivaliser avec des skieurs qui leur sont sans doute supérieurs.»*

Les Italiens peuvent aussi compter sur un autre soutien : celui d'un public passionné par des disciplines d'endurance dédaignées dans les pays voisins. Un public de connaisseurs qui vibre autant aux exploits de Bordin en marathon qu'à ceux de De Zolt sur un cinquante kilomètres. Aux Saisies, ils ont transformé le site olympique en stade de football. La course de Stefania Belmondo avait vidé Pietraporzio, son village, tout près de la frontière française. Seul le curé était resté pour faire sonner les cloches de la victoire. Avec *De Zolt, c'est tout* San-Pietro-di Cadore, petit village coincé entre l'Italie et l'Autriche, qui s'était déplacé. Et, cette fois, *le* curé fut le premier à bénir la médaille du grillon.

JÉRÔME FENOGLIO

Les résultats

SKI ALPIN

Slalom hommes

1. F.-C. Jagge (Nor.), 1 min 44 s 39; 2. A. Tomba (Ita.), 1 min 44 s 67; 3. M. Tritscher (Aut.), 1 min 44 s 85; 4. P. Staub (Suis.), 1 min 45 s 44; 5. T. Fogdoe (Suè.), 1 min 45 s 48; (...) 12. F. Simond (Fra.), 1 min 47 s 49.

SKI DE FOND

50 km hommes

1. B. Daehlie (Nor.), 2 h 3 min 41 s; 2. M. de Zolt (Ita.), 2 h 4 min 39 s; 3. G. Vanzetta (Ita.), 2 h 6 min 42 s; 4. A. Prokurorov (CEI), 2 h 7 min 6 s; 5. H. Balland (Fra.), 2 h 7 min 17 s; (...) 14. G. Balland (Fra.), 2 h 10 min 40 s.

BOBSLEIGH

Bob à quatre

1. Autriche I; 2. Allemagne I; 3. Suisse I; 4. Canada I, 5. Suisse II; (...) 8. France I.

HOCKEY SUR GLACE

CEI b. Canada 3-1

Classement final du tournoi : 1. CEI; 2. Canada; 3. Tchécoslovaquie; 4. Etats-Unis, 5. Suède; 6. Allemagne; 7. Finlande; 8. France; 9. Norvège; 10. Suisse; 11. Pologne; 12. Italie.

SKI ALPIN : slalom spécial hommes

Jagge tombeur de Tomba

Près de vingt mille Transalpins ont provoqué un formidable embouteillage samedi 22 février dans la station des Menuires où était disputé le slalom spécial masculin. En dépit, ou à cause de ces supporters, l'Italien Alberto Tomba n'est pas parvenu à conserver son second titre de 1988 : brillant dans la seconde manche après avoir été médiocre dans la première, il a été devancé au total de 28 centièmes de seconde par le Norvégien Finn-Christian Jagge.

LES MENUIRES

de notre envoyé spécial

«Tomba est sans aucun doute le meilleur, mais aujourd'hui je l'ai battu.» C'est ainsi que le Norvégien Finn-Christian Jagge a rendu hommage à l'Italien dont les milliers de supporters agglutinés le long de la piste des Menuires attendaient un nouvel exploit après sa victoire dans le slalom géant, *mardi 18 février*.

«Je me suis senti très bien dans la première manche. Je n'avais même pas l'impression d'aller vite. Dans la deuxième, il fallait assurer, mais pas trop. C'est ce que j'ai réussi à faire», a expliqué le Norvégien qui était déjà parvenu à battre l'Italien lors d'un slalom de Coupe du monde à Madonna di Campiglio en début de saison. A la différence de son compatriote Kjetil-André Aamodt, Jagge *n'a* donc pas créé une complète surprise en s'imposant.

Le plus étonnant à son propos est qu'il continue à pratiquer le ski de haut niveau. En 1989 une très grave blessure aux ligaments d'un genou avait failli le faire renoncer à la compétition. *«C'est difficile pour un garçon de son âge de gérer une blessure, mais Finn-Christian est très motivé et très sérieux»*, a expliqué l'entraîneur slovène des slalomeurs norvégiens Ales Gartner. Après de long mois de rééducation, il est parvenu à rechausser les skis pour faire mieux que de la figuration.

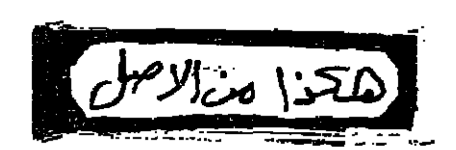
Triompher à Lillehammer

C'est enveloppé dans son drapeau national qu'il répondra aux questions des journalistes après la course. *«En 1988, aux Jeux de Calgary, les Norvégiens avaient touché le fond. Il a fallu repartir de zéro, construire une nouvelle génération de gagnants. On a réussi!»*, a témoigné le deuxième champion olympique norvégien en ski alpin de ces Jeux.

Grand, blond, yeux bleus, Jagge (1,78 mètre pour 82 kilos) est le Scandinave type, élevé à l'école du sport par des parents persuadés des vertus de l'effort *physique. Son* père a totalisé cinquante-trois titres nationaux de tennis, aussi bien en simple qu'en double. *Sa mère, Liv*, était une bonne skieuse. Elle participa aux Jeux olympiques de Squaw-Valley en *1968* et d'Innsbruck en 1964, où elle termina septième du slalom. Finn-Christian opta pour le ski très jeune mais sa carrière fut souvent perturbée par des blessures. Depuis qu'il s'est fait opérer du genou et qu'il a opté pour une marque de skis japonais, ses résultats, jusqu'alors assez modestes en Coupe du monde, n'ont cessé de s'améliorer.

Avec Atle Skaardal, Ole-Christian Furuseth et Kjetil-André Aamodt et, Finn-Christian Jagge, la Norvège constitue désormais une des plus puissantes formations alpines dont le but évident est de triompher à domicile en 1994, aux Jeux de Lillehammer.

A. G.



D'ALBERTVILLE

ALBERTVILLE 92

Le bal du village

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Ils sont entrés en vrac. Une tranche de Finlandais, une épaisseur de Suédois, un noyau dur d'Américains, un magma d'Italiens. Les Néerlandais portaient des sabots orange, les Japonais des appareils photos. Ceux-là savaient qu'une cérémonie de clôture, c'est d'abord une photographie qui jaunira sur une étagère. Ils se sont donc tiré le portrait, l'un après l'autre, à côté de leur porte-drapeau. Ils rentreront avec la preuve qu'ils ont participé jusqu'au bout.

Les héroïnes étaient juchées sur les épaules des anonymes. Et l'on reconnaissait des têtes connues : Isabelle Duchesnay, remise de sa grippe, tenait la main de son mari, Christopher Dean, très loin du groupe des Français, dont son frère Paul portait le drapeau. Un athlète sénégalais se taillait un vrai triomphe en arrivant avec un retard de cinq minutes sur le dernier peloton. Tout le monde souriait, chacun semblait venu pour participer à une fête en famille, sous l'œil des caméras.

Mais avant de festoyer, il fallait en passer par les derniers discours, les ultimes remerciements et les derniers symboles à échanger. Le drapeau olympique passait d'Albertville à Lillehammer. Philippe Decouflé, sans doute encore essoufflé par les délires de la cérémonie d'ouverture, avait assuré le service minimum de l'inventivité. Puis un ange est passé, a soufflé, et la flamme s'est éteinte. Les Jeux olympiques achevaient de se consumer dans une débauche pyrotechnique.

Peu à peu, la Savoie avait repris ses droits. Depuis quinze jours, lieu neutre d'un rite mondial, elle était redevenue région de France, avec ses costumes, ses danses et son folklore. Les enfants des vallées furent réunis dans une grande farandole, qui se divisait en cercles de plus en plus petits. Chacun pouvait rentrer chez soi. Mais auparavant, vraie bonne idée de la cérémonie, tout le monde fut convié à une dernière danse. Plus d'athlètes, plus d'officiels, plus de spectateurs. Juste un grand bal de village savoyard, qui continuait alors que les caméras étaient éteintes depuis longtemps.

J. Fe.

Jours de fête

L'organisation est considérée comme une réussite. En attendant la lecture du bilan financier

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Ce fut la fête du début à la fin. Seize jours exceptionnels d'un spectacle sportif ouvert, puis refermé par un maître des cérémonies tendre et provocateur, le chorégraphe Philippe Decouflé. Albertville a retenu la flamme pendant deux semaines. Le temps de conquérir les cœurs, ceux des athlètes comme des spectateurs, arrivés pourtant sceptiques dans cette arène olympique de 1 600 kilomètres carrés qui cumulait tant de handicaps géographiques et climatiques.

Mais la *« magie des Jeux »*, comme aime à le rappeler Jean-Claude Killy, coprésident du Comité d'organisation, a offert à la Savoie le plus beau cadeau qu'elle pouvait espérer : un ciel clément, perturbé seulement par quelques chutes de neiges qui venaient opportunément repeindre le paysage alpin. Pendant toute la première semaine, les médailles sont tombées par rafales dans le camp français.

L'or, l'argent et le bronze ont fait chavirer les têtes et monter l'enthousiasme. Les spectateurs, jusqu'alors un peu réticents, par crainte des embouteillages, ont pris le chemin des sites sportifs éclatés dans l'ensemble de la vallée de la Tarentaise (1). Et le miracle s'est reproduit. On circulait le plus normalement du monde sur ces routes de montagne qui avaient été totalement paralysées par la neige quelques semaines plus tôt et où l'on redoutait le pire si le mauvais temps était revenu.

Les Jeux étaient dès lors gagnés. Oubliée, la déconfiture des sportifs français pendant la deuxième semaine. Chassés des esprits, les tracas quotidiens provoqués par une organisation tatillonne et un peu trop policière. Négligés, les fastes désuets des quatre-vingt-dix « cardinaux de l'olympisme », installés dans leurs luxueux hôtels de Courchevel. La fête était présente partout. *« Il y a des rêves que l'on peut construire »*, avait déclaré d'entrée de jeu Michel Barnier, devant les 33 000 spectateurs réunis, le 8 février, dans le stade d'ouverture. Le propos était-il prémonitoire ou tout simplement exprimait-il la conviction d'avoir préparé la manifestation avec minutie?

Rien ne fut négligé pour mener à bien ce projet. Ni l'argent de l'Etat (plus de 7 milliards de francs), ni le pactole (près de 3 milliards) fourni principalement par les chaînes de télévision et les partenaires commerciaux de la manifestation. D'autre part, tous les scénarios catastrophes possibles avaient été pris en compte. Par exemple, on vida deux des plus gros barrages hydroélectriques des Alpes, ceux de Tignes et de Roselend, qui, habituellement, contiennent chacun 200 millions de mètres cubes d'eau. Ils auraient pu noyer la vallée olympique et la cité d'Albertville si un tremblement de terre avait déchiré leur voûte. Sécurité oblige, il fut interdit aux amateurs de parapente et d'aile volante de prendre l'air afin de contenir d'éventuels assauts armés contre les chefs d'Etat, spectateurs des JO. Les montagnes qui entourent l'espace olympique furent truffées d'observateurs attentifs.

Quant à la piste de bobsleigh de La Plagne dans laquelle circulent 40 tonnes d'ammoniac, elle fut gardée nuit et jour par une centaine de gendarmes armés, pour prévenir un éventuel sabotage. *« Nous avons évité tout exhibitionnisme sécuritaire »*, martela pendant les Jeux le préfet Jacques Lambert, patron de l'ensemble des forces des sécurité, soit huit mille hommes qui eurent du mal à se montrer discrets. Ils n'évitèrent pas le sabotage d'un câble de fibre optique qui acheminait les images de la cérémonie d'ouverture des Jeux. Cette action revendiquée par une mystérieuse organisation (COUIC) priva pendant dix secondes les téléspectateurs du monde entier du spectacle olympique.

Sous haute surveillance

Ces Jeux contrôlés et sous haute surveillance n'eurent pas le caractère convivial de ceux organisés à Grenoble. Vingt-quatre ans séparent, il est vrai, ces deux manifestations. La machine olympique, prisonnière de ses engagements commerciaux, n'a plus aujourd'hui le moindre droit à l'improvisation. Les responsables du COJO eurent recours, pour se prémunir contre les aléas, aux technologies les plus sophistiquées.

Ainsi Météo-France, qui fut chargée de scruter le ciel olympique, a fait la preuve de son efficacité en prévoyant, souvent vingt-quatre heures à l'avance, des créneaux ensoleillés ou de bonne visibilité, d'une ou deux heures, suffisants pour « caler » une épreuve. Ce qui a permis de respecter, à une exception près (le super-géant dames), le programme des compétitions. Une première dans l'histoire des JO.

La seule ombre à cette fête réussie n'apparaîtra que dans quelques mois, lors de la lecture des chiffres du budget du Comité d'organisation. Ses coprésidents, qui aiment parler en pourcentage, lorsque cela les arrangent, avancent un déficit de 5 %, soit une somme de 200 millions de francs. D'autres, dans leur entourage, pronostiquent un « trou » deux ou trois fois supérieur.

On comprend pourquoi, lors de chacune de ses interventions publiques, M. Barnier n'omet jamais de souligner le rôle essentiel de l'Etat dans la mise en œuvre du projet olympique. Il l'a redit dimanche 23 février devant le premier ministre, Mme Edith Cresson, présente à la cérémonie de clôture des Jeux. Il espère que la facture qu'il lui présentera prochainement sera honorée ; sinon les JO pourraient coûter cher à tous les Savoyards et devenir, politiquement, désastreux pour leur « patron ».

Cl. Fr.

(1) Le comité d'organisation affirme avoir vendu 950 000 billets alors qu'il avait fixé à 800 000 le nombre des spectateurs admis sur les sites sportifs.

Un entretien avec M. Michel Barnier

« Je me réjouis de voir que la gestion mixte d'un projet comme les J. O. a parfaitement fonctionné » nous déclare le président du conseil général de Savoie

M. Michel Barnier, coprésident du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO), président RPR du conseil général de Savoie et député, dresse pour le Monde, *le bilan des J.O.*

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

« A quoi attribuez-vous le succès de ces Jeux d'Albertville ? A une organisation rigoureuse ou ...à la chance ?

– Il s'agit d'un succès collectif. L'organisation a été impeccable, comme nous l'avions souhaité avec Jean-Claude Killy. Nous n'avons jamais caché que ces Jeux auraient pu être perturbés par un élément incontrôlable, lié aux conditions météorologiques. C'est peut-être sur ce point que l'on peut parler d'une certaine chance. Malgré les chutes de neige, à l'exception d'une seule épreuve le programme sportif a été respecté, ce qui est assez exceptionnel pour les Jeux d'hiver.

– Quel est la part qui revient à l'Etat, premier partenaire des Jeux, dans ce succès ?

– On ne réussit pas les Jeux olympiques en France sans le concours de l'Etat et des pouvoirs publics en général. L'Etat fut à nos côtés dès le premier jour, c'est-à-dire dès 1981 lorsque le président de la République, François Mitterrand, apporta sa garantie pour lancer notre candidature. Puis en 1986, Jacques Chirac, alors premier ministre, est venu à Lausanne pour soutenir notre projet devant le Comité international olympique. Ensuite, l'Etat a élaboré avec nous l'ensemble de la programmation des équipements publics et des financements. Tout au long des cinq années qui précédèrent les J.O., il a tenu l'ensemble de ses engagements.

– Pensez-vous que les Jeux d'Albertville ont consacré une expérience de gestion mixte d'un projet ?

– Quel que soit le bord politique où l'on se trouve, jamais personne n'a contesté que la réalisation des J.O. exigeait ce partenariat. Nous avons seulement voulu démontrer avec Jean-Claude Killy que, comme ont su le faire les Américains à Los Angeles et les Canadiens à Calgary, il était possible, dans notre pays, de recourir à des financements privés et commerciaux pour les dépenses d'organisation et de fonctionnement des Jeux olympiques.

» J'observe que dans le budget du COJO, la proportion respective des financements publics et privés est inversée par rapport à celle qui avait prévalu à Grenoble. En 1968, l'Etat avait payé 80 % des dépenses. La part des financements publics dans le budget du COJO d'Albertville est de 25 % (1).

» Mais l'Etat a pris en charge d'autres domaines, qui sont de sa seule compétence, comme la construction d'une autoroute, la modernisation des hôpitaux et bien d'autres choses encore. Il a mis en place l'ensemble du dispositif de sécurité qu'exige une telle manifestation et organisé la fluidité de la circulation dans tout l'espace olympique. Je me réjouis donc de voir que la gestion mixte d'un projet comme les Jeux olympiques a parfaitement fonctionné.

– Craignez-vous un déficit important pour les Jeux d'Albertville ?

– Notre objectif a toujours été d'équilibrer le budget de fonctionnement des Jeux. C'est ce qu'exprimait la formule « les Jeux paieront les Jeux » : à des dépenses d'organisation et de fonctionnement doivent correspondre des recettes commerciales et privées. Je pense cependant que le COJO enregistrera un déficit. Mais les risques de dépassement seront limités à quelques pour cent du budget global. Ce qui est raisonnable compte tenu de la complexité de ces Jeux.

– L'un des reproches faits à votre organisation est d'avoir chassé les touristes de la Savoie olympique pendant les Jeux. Pouvait-on faire autrement ?

– Il fallait faire un choix. Soit nous organisions des Jeux où les athlètes, les journalistes, les spectateurs arrivaient à l'heure et repartaient rapidement des lieux de compétition, soit nous subissions des Jeux embouteillés. Il y a plusieurs années, nous avions demandé au gouvernement de différer la date des vacances scolaires de février. Dès lors, il était normal d'avoir moins de monde dans les stations. Si certaines entreprises ou des commerces connaissent des difficultés, nous examinerons leur cas.

Propos recueillis
par **CLAUDE FRANCILLON**

(1) Le budget du COJO approche les 4 milliards de francs. L'Etat, outre sa participation au budget du COJO, estime avoir dépensé avec les sociétés ou les organismes qu'il contrôle (sociétés concessionnaires d'autoroutes, France Télécom, Météo France, etc.), plus de 7 milliards de francs pour permettre à cette manifestation de se dérouler dans de bonnes conditions.

SKI DE VITESSE : nouveau record du monde

229,299 km/h

C'est au siècle dernier, durant la ruée vers l'or en Californie, que des prospecteurs auraient imaginé de dévaler en ligne droite les cols enneigés des Rocheuses sur des « planches ». Le père du kilomètre lancé moderne serait donc un chercheur de pépites appelé Tommy Todd. En 1870, il aurait atteint la vitesse de 150 km/h sur des skis en bois de près de 3 mètres de long.

En fait, les premières grandes vitesses à ski ont été chronométrées avec un minimum de fiabilité en 1930 sur les pentes de Saint-Moritz. L'Autrichien Gustave Lantscher a alors dépassé 105 km/h. Il faudra attendre quarante-huit ans pour que la « barrière » des 200 km/h soit franchie. A Portillo du Chili, le guide américain Steve McKinney passe entre des cellules photo-électriques à 200,222 km/h.

A l'époque, la vitesse pure à ski est l'apanage de quelques doux dingues à la recherche de sensations plus fortes que les produits qu'ils utilisaient pour « planer ». Amateurs au sens littéral, ils couraient sous licence professionnelle. L'insertion du kilomètre lancé dans les disciplines régentées par la Fédération internationale de ski allait entraîner une professionnalisation des courses disputées par des amateurs au sens sportif.

Concentration et détermination

La station d'Arc 2000 est devenue le haut lieu du kilomètre lancé au début des années 80. Dans un couloir d'avalanche de l'Aiguille rouge, l'Autrichien Franz Weber franchissait la barre des 210 km/h, puis l'Anglais Graham Wilkie passait celle des 215 km/h. Enfin, le Français Michael Prufer arrivait à 223,741 km/h. Une piste spéciale a été aménagée lorsque les Jeux olympiques ont été attribués à Albertville et que le « KL » a été retenu comme sport de démonstration.

Critiquée par les écologistes (170 000 mètres cube de roches ont été déplacées pour sa réalisation), contestée par les coureurs (une grève fut organisée lors de la Coupe du monde 1991 pour des raisons de sécurité), elle a permis à quatre coureurs en tenue futuriste (casque profilé, combinaison de latex moulante, ailerons de mousse derrière les mollets, skis de 2,40 m) de battre l'ancien record.

Cela a d'abord été possible par un aménagement du règlement : les courses habituelles de « KL » s'arrêtent lorsque le record est amélioré. Ce n'était pas imaginable dans le cadre des Jeux olympiques où tous les concurrents doivent pouvoir disputer leur chance. Après que le Français soit passé à 225,000 km/h, Michael Prufer a ainsi eu la possibilité d'aller encore plus vite : 229,299 km/h, vitesse que ne dépassèrent pas le Français Philippe Goitschel (228,717 km/h) et l'Américain Jeffrey Hamilton (226,700 km/h).

Ces performances ont ensuite été réalisées grâce à une adaptation du matériel aux conditions météorologiques particulières du mois de février. Jusqu'alors les vitesses les plus élevées avaient été établies au printemps sur des neiges fondantes. Pendant les Jeux, les concurrents ont été confrontés à des températures hivernales et à une neige très froide.

Enfin, le record a été pulvérisé grâce à une préparation poussée des concurrents, du moins des meilleurs, qui, pour s'habituer à « déchirer » l'air à plus de 210 km/h, ont pratiqué la chute libre en parachute, la plongée en apnée, l'accélération en voiture de grand prix, ou les essais en soufflerie. De petit gabarit (1,70 m pour 67 kg), Michael Prufer a battu des adversaires plus grands et plus lourds, essentiellement grâce à une grande faculté de concentration et de détermination : il peut notamment rester de longues minutes en position de course, en équilibre sur le faîte du toit de sa maison.

A. G.

HOCKEY SUR GLACE : la victoire finale de la CEI

Le temps de l'exode

L'équipe « unifiée » de la Communauté des Etats indépendants (CEI) est devenue championne olympique de hockey sur glace, dimanche 23 février, à Méribel, en l'emportant contre la sélection canadienne (3-1). Ce nouveau triomphe – devrait permettre à de nombreux joueurs de s'installer aux Etats-Unis et au Canada. Un championnat professionnel de la CEI devrait voir le jour en septembre 1992 afin d'enrayer cet exode.

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

Allez les Russes ! Allez l'URSS ! Allez Moscou ! Le public de Méribel s'est souvent égaré entre hier et demain, au moment d'acclamer les vingt-trois hockeyeurs tout de rouge vêtus qui avaient été regroupés, à la hâte et faute de mieux, sous la bannière anonyme d'une « équipe unifiée » de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Comment fallait-il donc les appeler ? Peu importe après tout. L'essentiel était de saluer la formation la plus brillante de ce tournoi.

A la fin du match contre les Canadiens, dimanche 23 février, les joueurs se sont agglutinés sur leur but, empilés tel un « paquet » d'avants sur un terrain de rugby. Puis, certains d'entre eux ont jeté leur matériel – gants, casques et crosses – dans la foule. Enfin, plus surprenant encore, ils ont porté en triomphe leur entraîneur, Victor Tikhonov.

Jusqu'à cette victoire, ce colonel de l'armée rouge, nostalgique du temps jadis, était réputé si impassible et intraitable qu'il était surnommé le « tsar » ou le « Buster Keaton du hockey » (*le Monde* daté 16-17 février). Il a fallu attendre le huitième titre olympique de l'histoire du hockey « soviétique » pour que ce technicien âgé de soixante-deux ans se laisse aller, un bref instant, à l'euphorie.

Sa joie était à la mesure de la prestation d'ensemble de sa sélection. Au cours du tournoi olympique, l'équipe de Tikhonov a surpris tous les spécialistes, à commencer par les techniciens nord-américains. Avant l'ouverture de la compétition, David King, l'entraîneur canadien, avait assuré que cette équipe serait *« perturbée »* par les changements politiques intervenus au sein de l'ex-URSS. Il n'en a rien été. Une fois de plus, les Russes – les joueurs sont, pour la plupart, originaires de Moscou – ont prouvé qu'ils étaient au hockey ce que les Brésiliens sont au football : des virtuoses de la crosse, des artistes du palet.

Main basse sur l'Europe

Tous avaient à cœur de se mettre en valeur sous les yeux des recruteurs du championnat professionnel nord-américain (NHL). L'exil et les dollars passaient par une bonne prestation à Méribel. La plupart des jeunes Canadiens étant également dans ce cas (1), les deux équipes ont rivalisé de fébrilité avant que les « unifiés » ne l'emportent logiquement dans le dernier tiers-temps.

Une douzaine de champions olympiques, au moins, devraient rejoindre au plus vite les vingt-quatre « Soviétiques » qui évoluent déjà en NHL (ils n'étaient que neuf en octobre 1989). Prudents, les clubs nord-américains avaient repéré et « réservé » les onze meilleurs joueurs bien avant le début du tournoi.

En fait, cette sélection apatride, destinée à devenir l'équipe nationale de Russie, illustre à la perfection les paradoxes du sport au sein de l'ex-URSS. Alors que les résultats continuent d'être brillants (vingt-trois médailles, dont neuf d'or, à Albertville), l'incertitude reste totale quant à l'avenir des champions et de leurs fédérations. Dans le doute, ils s'exilent.

Afin d'enrayer ce phénomène, les responsables du hockey sur glace de la CEI n'ont d'autre solution que d'accélérer la mutation vers le professionnalisme. La création d'une ligue professionnelle, programmée pour 1995, interviendra plus tôt que prévu. Si les très influents dirigeants russes et leurs homologues des autres pays de la CEI parviennent à un accord (les divergences seraient encore nombreuses), une vingtaine d'équipes devraient disputer, dès le mois de septembre 1992, une compétition calquée sur le modèle NHL.

Les dirigeants canadiens ou américains ont d'ailleurs proposé leurs services afin de faciliter la mise en place d'une telle compétition. *« Nous sommes disponibles pour aider et conseiller »*, s'est empressé de déclarer M. John Ziegler, président de la NHL, dont l'objectif serait, à terme, de contrôler une sorte de ligue européenne regroupant les équipes de différents pays (Russie, Finlande, Suède, Tchécoslovaquie, Suisse...).

Une nouvelle ère

Les clubs canadiens ou américains entendent également profiter de l'aubaine pour s'associer aux grandes équipes moscovites. Les dirigeants des Bruins de Boston seraient intéressés par un jumelage avec le Dynamo Moscou et les Nordiques de Québec seraient en contact avec le prestigieux CSKA Moscou, le club de Victor Tikhonov, douze fois champion d'Union soviétique entre 1977 et 1989. L'occasion est trop belle de jeter des têtes de pont en Europe, de faire main basse sur les pépinières.

Au cours des Jeux d'Albertville, le hockey sur glace mondial est entré dans une ère nouvelle, celle de la multiplication des échanges Est-Ouest, du professionnalisme érigé en modèle. Bien sûr, les joueurs qui « passent » à l'Ouest se heurtent parfois à l'hostilité des Nord-Américains qui n'apprécient guère l'afflux de main-d'œuvre extérieure, mais, chez eux, ils ne sont plus traités de *« déserteurs »* comme le sous-lieutenant Alexandre Moguilny lorsqu'il avait rallié les Sabres de Buffalo en 1989.

Elle semble loin l'époque où Vladislav Tetriak, le meilleur gardien de tous les temps, se voyait refuser le droit de partir au Canada et devait se contenter d'une citation à l'ordre Lénine. Douze ans après la retraite de ce légendaire « Yachine du hockey », les jeunes joueurs ont d'autres priorités qu'une promotion dans la hiérarchie de l'armée rouge. Au sortir de la finale de Méribel, l'attaquant Andreï Kovalev, dix-huit ans, rêvait déjà de son prochain maillot, celui des Rangers de New-York, et de sa future patinoire, celle du Madison Square Garden.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) La sélection canadienne, comme son homologue américaine, est composée en grande partie de joueurs n'évoluant pas encore au sein de la NHL. Ce championnat professionnel qui rassemble les meilleurs joueurs du monde, ne s'interrompt pas pendant les Jeux. Les dirigeants refusent, pour l'instant, de libérer leurs vedettes. Ils estiment que le manque à gagner serait trop important.

CULTURE

CINÉMA

Le palmarès des Césars

La 17e cérémonie de remise des Césars *(lire la chronique de Daniel Schneidermann, page 25)* a consacré *Tous les matins du monde*, d'Alain Corneau, succès public et critique qui remporte sept Césars et *Delicatessen*, de Jeunet et Caro, qui a obtenu quatre récompenses. L'arithmétique voulait en conséquence que le *Van Gogh* de Maurice Pialat fût oublié, si l'on met à part le César du meilleur acteur, attribué à Jacques Dutronc. Le palmarès s'établit comme suit :

– **Film :** *Tous les matins du monde*, d'Alain Corneau.

– **Acteur :** Jacques Dutronc dans *Van Gogh*, de Maurice Pialat.

– **Actrice :** Jeanne Moreau dans *la Vieille qui marchait dans la mer*, de Laurent Heynemann.

– **Réalisateur :** Alain Corneau, pour *Tous les matins du monde*.

– **Film étranger :** *Toto le héros*, de Jaco Van Dormael.

– **Première œuvre :** *Delicatessen*, de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro.

– **Espoir féminin :** Géraldine Pailhas, dans *la Neige et le feu* de Claude Pinoteau.

– **Espoir masculin :** Manuel Blanc, dans *J'embrasse pas* d'André Téchiné.

– **Second rôle féminin :** Anne Brochet, dans *Tous les matins du monde*.

– **Second rôle masculin :** Jean Carmet, dans *Merci la vie* de Bertrand Blier.

– **Scénario :** Jean-Pierre Jeunet, Marc Caro, Gilles Adrien, pour *Delicatessen*.

– **Musique :** Jordi Savall, pour *Tous les matins du monde*.

– **Photo :** Yves Angelo, pour *Tous les matins du monde*.

– **Montage :** Hervé Schneid, pour *Delicatessen*.

– **Son :** Pierre Gamet, Gérard Lamps et Anne Lecampion pour *Tous les matins du monde*.

– **Décor :** Jean-Philippe Carp et Kreka Kljakovic, pour *Delicatessen*.

– **Costumes :** Corinne Jorry, pour *Tous les matins du monde*.

– **Court métrage :** *25 décembre 58, 10 h 36*, de Diane Bertrand.

DANSE

Doucement féroce

Forsythe rassure, mais c'est pour mieux déranger

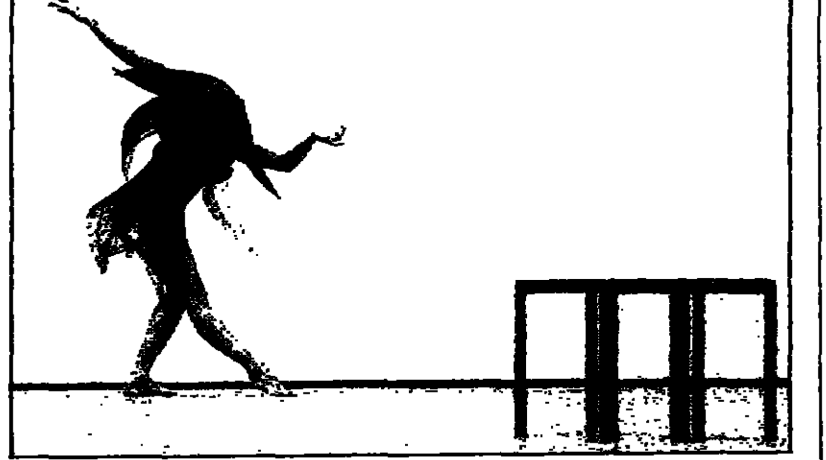
THE LOSS OF SMALL DETAIL

[illegible]

Qu'est-ce que ce petit détail perdu? Et pourquoi la première partie s'intitule-t-elle *The Second Detail*? Agaçant, ce Forsythe, avec ses titres-mystères (souvenez-vous : *Slingerland, The Vile Parody of Address, Impressing the Czar*, pour ne citer que les plus récents). En outre, il lui arrive de modifier fortement le ballet en gardant le même titre : on ne sait plus où on en est ni de quoi on parle.

Ainsi, ce *Second Detail* que nous avions vu au Châtelet, l'an dernier (*le Monde* du 16 juin 1991) : nous croyions en reconnaître le décor de vastes panneaux blancs, le plateau gris perle strié de fines lignes blanches, mais les projections ont disparu, la neige aussi, et l'architecture chorégraphique est tout autre. On croit assister à une classe quotidienne du Ballet de Francfort, dont les beaux androgynes sont tous moulés de gris : *enchaînements très lisibles de pas d'école* – dégagés à terre avec les bras en « troisième position », figure emblématique que Forsythe affectionne, cabrioles, pirouettes, échappés sur pointes, etc. – parfois à l'unisson. Le vocabulaire classique n'y subit pas les derniers outrages, comme d'habitude : seule une fille en robe blanche, à la fin, apporte une gestuelle un peu plus « libre ». On comprendra plus tard qu'elle est le grain de sable qui détraque la machine. Si ce ballet très élégant, très propre, très bien construit, était signé de quelqu'un d'autre, on *se dirait qu'il est en pleine forme*. Mais de Forsythe on attend un mouton à quinze pattes : on est vaguement déçu.

Ce n'est qu'après l'entracte que se dévoile la perfidie de l'homme de Francfort. Avec *The Second Detail*, il nous roulait dans la farine. Il rassurait les spectateurs qu'inquiète encore la vapeur de soufre attachée à *son nom. Pour mieux les déstabiliser*, les malmener dans la seconde partie, qui porte le titre de l'ensemble, *The Loss of Small Detail*, et chamboule,



Marie-Noëlle Robert

sournoisement ou furieusement, ce que nous avions vu à Francfort (*le Monde* du 17 mai 1991).

Féroce, Forsythe s'y emploie à déconstruire ce qu'il venait de construire, à opposer le chaos à l'harmonie. Il commence par désosser ses danseurs. Privés de la colonne vertébrale qui assurait tout à *l'heure leur fier maintien, ils bougent* comme des poupées molles, genoux écartés et fléchis, bras ballants, buste et bassin déconnectés. Souvent ils s'affaissent sur le sol, comme épuisés. S'ils *retrouvent un soupçon d'énergie*, ils l'emploient à des actions absurdes et répétitives : ainsi, cet homme qui arrache dix fois une fille à la table à laquelle elle tente de s'accrocher, et la fait lentement tournoyer à l'horizontale. Cherchent-ils un peu d'amour? Stephen Galloway embrasse longuememnt un garçon dont il tient la tête entre ses mains : le garçon s'échappe, et Galloway reste longtemps figé, les mains sur cette absence de tête, image poignante entre cent.

Une fine neige tombe, mais on nous répète souvent que « *la neige est noire* », et nous finissons par le croire. Parmi les textes, proférés au micro par des danseuses ou déroulés sur un cylindre, revient une phrase de Mishima, qui est sans doute une clé du spectacle : « *Chaque année qui passe ne cesse de ravaler au rang du comique ce qui naguère était sublime.* » Les costumes d'Issey Miyaké, ou plutôt les éléments de costume qu'il propose et dont les danseurs disposent, sont traités comme de vulgaires chiffons qu'on roule en boule, qu'on jette, qu'on balaie. Parfois l'un ou l'autre s'en affuble, et ressemble à quelque créature fantastique aux pointes hérissées.

Thom Willems, lui aussi, a remanié sa *musique ou au moins son* montage. Elle s'enfle comme de grandes orgues ou s'affaiblit en plaintes déchirantes sur un seul son, longuement tenu. L'orage qui menaçait au loin s'approche, éclate, et c'est alors un moment d'apocalypse d'une violence inouïe, des éclairs aveuglants, des vociférations, des projections d'images hachées, démentes – il s'agit, croit-on percevoir, d'un « *film sur un peuple primitif joué par des interprètes contemporains* ». Puis une sorte d'hébétude revient, que troublera seul le numéro hystérique d'une fille en maillot gris à pois noirs, à la voix horriblement déformée. Mouvements ralentis de noyés, éclairages blafards ou glauques, détritus jonchant le sol, évoquent la désolation d'une plage en hiver. Dérision, désespoir, agonie d'un monde – le nôtre, évidemment. La splendeur des images, ici, n'a rien d'apaisant, et certains climats envoûtent jusqu'au malaise. L'objet métallique que l'on prenait pour une antenne parabolique sert maintenant à balayer sauvagement le plateau, à faire voler la neige sale jusque sur la tête d'un malheureux qui n'a pas la force de se défendre. La scène, peu à peu se vide. Abandonné, le petit bonhomme *gris à pois blancs*, espèce de statuette primitive qui apportait une note d'humour (triste), se lève et sort en trottinant. Silence. Soudain, un chiffon se soulève, quelqu'un était là, qui *part d'un éclat de rire* à glacer les moelles. Rideau.

Spectacle dérangeant, c'est le moins qu'on puisse dire. Le premier soir, des huées se mêlaient aux acclamations. Forsythe semblait content.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre du Châtelet, 24 février, 20 h 30. Reprise d'*Artifact* les 27, 28 et 29 à 20 h 30, le 1er mars à 15 heures.

John Neumeier aime les navets

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR

à l'Opéra Garnier

Après Pouchkine – le massacrant *Eugène Onéguine* de John Cranko, présenté la semaine dernière, – c'est Tennessee Williams qui fait les frais de l'opiniâtre penchant stuttgartois pour le grand ballet narratif au premier degré, genre désuet s'il en est. John Neumeier, disciple de Cranko et depuis près de vingt ans directeur de la danse à l'Opéra de Hambourg, signe chorégraphie, mise en scène, décors, costumes et lumières de ce *Tramway nommé désir* (créé en 1984) : personne ne lui disputera la paternité du navet.

Sur fond de rideaux blancs, Blanche, en blanc, est assise sur un lit blanc. Tics nerveux, bribes de paroles, regards affolés en tous sens : on voit bien qu'elle n'est pas normale. On voit surtout que Marcia Haydée, affublée pour la circonstance d'une perruque blonde frisottée, convoite un Oscar. Entre un homme, qui se caresse le sexe à travers son pantalon. Un soldat sort de sous le lit. Pas de trois torride, auquel vient se joindre un quidam en beige. Flash-back : les rideaux s'ouvrent sur une grande salle grise, où évoluent des couples chics. Blanche, la tête sous une moustiquaire, zigzague puis se pend au bras d'un homme en gris (mariage?). Danse des femmes, les hommes demeurant figés. « *Eh, Blanche!* », lui lance le soldat embusqué sur le lit poussé à l'extrême droite; suivent quelques obscénités (en anglais).

Mais Blanche contemple, horrifiée, le baiser qu'échange son mari avec un grand blond : elle a découvert l'homosexualité, elle ne s'en remettra pas. La chorégraphie se maintient avec une belle obstination au-dessous du degré zéro : par-dessus tout règne sur le plateau ce qu'il faut bien appeler par son nom, une effarante bêtise.

S. de N.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



MUSIQUES

Les trois âges

Les interprètes et leur « dur désir de durer » selon qu'ils ont soixante-huit, quarante-deux ou trente ans

JANOS STARKER

au Théâtre de la Ville

MICHEL BÉROFF

[illegible]

PHILIPPE CASSARD

Salle Pleyel

« Blanc » ... Il avait commencé à jouer du piano, en concert, à cinq ans. A quatre-vingt ans, en 1983, il allait entreprendre une seconde carrière publique et discographique. Mais un jour de 1981 – il avait donc soixante-dix-huit ans – Claudio Arrau n'eut plus rien à dire à son intervieweur attitré, Joseph Horowitz, qui lui tendait, pour en parler, la partition des *Préludes* de Chopin. Rien d'autre que ce mot : « blanc ». Saturé.

Janos Starker se laisserait-il habiter par cette blancheur, ce désintérêt, lui qui joue du violoncelle depuis l'âge de six ans, soit soixante-deux ans de bons, de loyaux, de prodigieux services derrière un instrument au répertoire autrement moins riche que celui du piano? Vendredi 21 février, en fin de soirée, au Théâtre de la Ville, le bonze hongro-américain mettait quelque nervosité à s'accorder, saluait les yeux baissés, un tic presque imperceptible soulignait... mais soulignait quoi donc? Une colère rentrée contre son violoncelle, instrument dix-huitième au naturel capricieux, rétif cette fois, résolument. Colère ou l'espèce de saturation dont nous parlions?

Pour raviver le désir de jouer, Starker a sa recette personnelle, quelque peu torturée, qui est de *passer mieux que quiconque des* obstacles que personne n'aurait l'idée d'affronter : la *Sonate en ré majeur* opus 78 pour violon, transcrite par Brahms lui-même pour violoncelle : la *Sonatine D. 384* pour violon et piano de Schubert, dont Starker a réalisé sa propre transcription. Mais, à vouloir imiter les féminités du violon, le violoncelle se décolore, asexué. Shigeo Neriki (un élève japonais de Sebök), le couvercle sagement baissé, se fait alors transparent au piano. Beethoven et ses *Variations sur « Judas Maccabée »* avaient été débités de la même façon : en tranches sèches. Pourtant d'autres variations, monstrueuses parodies *de Martinu sur un thème de Rossini*, pages idiotes, démentes, vertigineuses, ramènent une petite flamme dans l'œil de l'interprète. Toujours impénétrable, toujours *imperturbable, enfin chaleureux*. Starker rêverait-il, finalement, de Buster Keaton quand il s'ennuie musicalement?

Michel Béroff, quarante-deux ans, autre carrière singulière. Des prix, beaucoup d'enregistrements, l'image vite affirmée d'un pianiste hautement compétitif, bien accroché dans son siècle entre Prokofiev (une intégrale des concertos chez EMI) et Messiaen (un premier prix au premier Concours de Royan). Et puis un blanc. Des difficultés mécaniques à l'index de la main *droite. L'envie de diriger un* orchestre, de lire, de réfléchir. Une vocation pour la pédagogie – Béroff enseigne au Conservatoire de Paris depuis 1989.

Il nous revenait samedi dans un programme composé pour moitié d'œuvres pour la main gauche, ponctué néanmoins de ces grandes machines compliquées pour deux mains que sont la *Sonate* de Berg (foisonnante, un peu trop?) ou *Bénédiction de Dieu dans la solitude* de Liszt (trémulations mystiques, profondeur, dépouillement). Brutale baisse de forme technique dans *les Chants de l'aube* de Schumann, œuvre tardive, égarée, déstabilisante en effet. Mais, pour deux mains encore, l'un des *Vingt regards sur l'enfant Jésus* (renseignements pris : le dix-neuvième) de Messiaen. Temps suspendu, paroles mystérieusement incarnées dans des motifs hiératiques alternés, sonorités de rêve éveillé, à la fois grégorien et minimaliste, antique et moderne, une merveille. Béroff aurait-il voulu démontrer qu'il peut encore – ou à nouveau – jouer « normalement » du piano, la preuve aurait été magistralement donnée. Mais ce récital (ne serait-ce que par la cohérence, l'exigence de ses choix et de sa composition) avait d'autres intérêts. Il révélait un pianiste en pleine maturité. Différent de ce qu'il fut – Béroff a pris du poids au clavier, la sonorité s'est assombrie, le toucher approfondi, la pensée affirmée, on pense à Richter quelquefois. Différent des pianistes brillants et machinaux qui furent la spécialité de sa génération. Aveu d'un handicap physique que ce récital pour une main et demie? Manifestation d'indépendance, plutôt.

Dans Alkan l'héroïque, dans Scriabine l'illusionniste, comme dans Brahms l'ascétique (cette fameuse *Chaconne* pour violon de Bach que Busoni devait transcrire, beaucoup moins bien, pour deux mains). Béroff est au demeurant un *extraordinaire virtuose de la main* gauche, un modèle unique sur le marché du piano. Marché dont il a cessé de se soucier? Bravo.

Philippe Cassard a trente ans. *Brillant* sujet formé au Conservatoire par Dominique Merlet et Geneviève Joy, nature pianistique exubérante et gaie, conseillée par Nikita Magaloff. En 6 ou 7 ans de *métier, le jeune homme fluet a pris* consistance au clavier, il s'est trouvé un style, fin et racé. Son *concerto* de Grieg, samedi soir, avec l'Orchestre de l'Ile-de-France dirigé par Alexander Gibson, était d'un goût strict, d'une belle vélocité, fougueux mais dominé : une aubaine pour cette musique facilement dégoulinante de sentimentalité.

Si Cassard aligne des traits d'octaves aussi brillants, des gammes et des arpèges éblouissants, s'il semble passionné par cette œuvre rabâchée, c'est qu'il la découvre à son heure. C'est aussi qu'il veut plaire, qu'il aime plaire, qu'il est jeune. Ils sont tous passés par là.

ANNE REY

Plus vite que la musique

JIL KAPLAN

à la Cigale

Jil Kaplan a mesuré à la Cigale tout ce qui la sépare encore du succès mérité. Cette jeune femme a tout pour plaire : un répertoire plutôt agréable façon chanson française (*Charmeuse de serpent, Natalie Wood, Tout ce qui nous sépare...*), un compositeur-producteur-arrangeur zélé et efficace, Jay Alanski (Lio, Plastic Bertrand, les Innocents). Mais sa toute jeune carrière (couronnée il y a quelques semaines d'une Victoire en catégorie « Révélation féminine de l'année ») traîne déjà une casserole qu'il eût mieux valu laisser encore un peu au vestiaire avant de livrer la jeune star en pâture à un public enamouré, mais qui l'attend quand même au tournant : Jil Kaplan chante mal.

Elle a pourtant un joli timbre, un peu vibrant quand elle s'en donne la peine. Mais les notes dérapent parfois, et malgré des progrès notables, les mesures se bousculent, en avance, en retard. Les six excellents musiciens qui *l'accompagnent font leur travail* à la perfection, mais Jil Kaplan s'y perd, plaçant sa voix comme un amateur de *karaoké*.

La fabrication d'une chanteuse *demande des soins autrement* attentifs que le simple souci de faire des tubes. Il y a le cœur, l'émotion, la sincérité, le charisme, autant de qualités qui font pardonner aux plus grandes couacs et démesures. Des atouts, dont la jeune fille trop vite starifiée, n'est pas exempte. Développés à bon escient, ils lui éviteraient de sautiller du piano à la rampe en prévenant *qu'elle va chanter une chanson d'amour*. Ils donneraient au public la liberté d'applaudir une chanteuse en chair et en os plutôt que le « style Alanski ».

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ En tournée. Concert supplémentaire à Paris le 21 mars à la Cigale.

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Murs nouveaux, nouvelles ambitions

Décisions prochaines sur l'avenir de la Fondation nationale de la photographie à Lyon

« La Fondation nationale de la photographie vous donne rendez-vous pour 1998 au Château Lumière, à Lyon, rue du Premier-Film. » L'invitation avait été lancée il y a quatre ans, à l'occasion du dixième anniversaire de la Fondation, par M. Bertrand Eveno, son président, et Mme Sonia Bove, sa directrice, tous deux ennivrés par les charmes de cette villa baroque offerte par la ville de Lyon à la Fondation et à l'Institut Lumière, chargé de la promotion du cinéma. Cette décision semblait bien correspondre à l'histoire de la photographie. Inventeurs géniaux du cinématographe, les frères Auguste et Louis Lumière ont également découvert les plaques autochromes et joué un rôle déterminant dans la mise au point de la photo en couleurs.

L'invitation ne tient plus aujourd'hui. La ville de Lyon comme le ministère de la culture ont décidé de réformer en profondeur la Fondation nationale de la photographie. Changement le plus marquant : le déménagement du Château Lumière vers un lieu – encore à déterminer – au centre-ville. Ce serait l'aboutissement d'un ensemble de décisions : le remplacement de Mme Sonia Bove; une plus grande implication de la ville dans le financement; une nouvelle appellation; des moyens accrus au service d'une politique photographique redéfinie; un élargissement de ses missions et une recomposition du conseil d'administration.

Jusqu'en 1982, la Fondation était la seule institution nationale à promouvoir la photographie. Après la création du Centre national de la photographie (CNP), *« nous nous sommes retrouvés avec deux équipements sans avoir défini leurs domaines d'action respectifs »*, explique M. François Barré, délégué aux arts plastiques au ministère de la culture. Le combat était inégal. Avec son emplacement parisien, un budget qui tourne autour des 15 millions de francs (dont 6,5 millions de subventions du ministère), un parcours sans faute de son directeur Robert Delpire, une salle d'exposition prestigieuse (le palais de Tokyo) et la publication de monographies impeccables et bon marché (la collection Photopoche), le CNP a rejeté dans l'ombre son aînée lyonnaise.

Le CNP a vite pris son envol, quand la Fondation vivait tant bien que mal depuis son installation à Lyon, en septembre 1978, à l'initiative du ministre de la culture, Michel Guy. Mme Sonia Bove a déploré à plusieurs reprises la concurrence du CNP. La subvention de la Fondation est en effet tombée de 2,3 millions de francs en 1982 à 1 million de francs en 1983 – après la création du CNP – avant de revenir à 1,5 million de francs cette année (deux tiers versés par l'Etat, un tiers par la ville de Lyon, cette dernière offrant les locaux). Une fois payés les cinq salaires et les frais fixes des deux lieux d'exposition (Château et galerie des Terreaux), il restait 300 000 francs seulement pour monter les expositions.

La Fondation a mis en valeur – avec succès – les auteurs français classiques des années 1930-1960. Elle a été la première, avant la Mission du patrimoine, à présenter le travail de René-Jacques; ses expositions consacrées au sport, à Pierre Boucher ou Alexandre Trauner ont fait date. Mais, depuis trois ans, la Fondation a essentiellement présenté des expositions achetées clés en main, faute de moyens. *« Pour sortir de cette spirale et donner une identité à la Fondation »*, la ville de Lyon comme l'Etat sont tombés d'accord sur la nécessité de la réorganiser.

Cohabitation forcée avec l'Institut Lumière

La Fondation partageait depuis 1982 les 1 200 mètres carrés du Château Lumière avec l'Institut Lumière. La cohabitation n'a pas été facile, tournant parfois à l'épreuve de force. Le Château fermera pour travaux du 1er mars au 1er septembre de cette année, mais il sera ensuite entièrement occupé par l'Institut. Victoire somme toute logique pour une ville qui fêtera l'invention du cinéma dans trois ans.

Aujourd'hui, *« la balle est dans le camp de la mairie de Lyon »*, dit Bertrand Eveno et le dossier sur le bureau de M. Jacques Oudot, personnage-clé de la vie culturelle dont il a la charge en tant qu'adjoint au maire de Lyon et vice-président du conseil régional. Pour l'instant, la municipalité n'a toujours pas trouvé un lieu de substitution. *« Nous pensions au passage Ouest de la place des Terreaux, une sorte de traboule, mais il se pose un problème de propriété*, explique M. Oudot. *L'Espace lyonnais d'art contemporain (ELAC) pourrait être une solution, tout comme les salles d'exposition du quai de Bondy. Peut-être ne faut-il pas un lieu fixe mais développer les expositions dans la ville. »* Cette dernière solution n'enthousiasme pas M. Barré : *« Je ne vois pas comment une institution peut être forte sans lieu spécifique. »*

En revanche, tous les partenaires s'accordent sur la redéfinition du projet culturel : *« Il manque un lieu de référence en France pour accueillir la photographie plasticienne, celle qui va de Man Ray à Tosani en passant par Kern et Drahos »*, explique François Barré. Sonia Bove, elle *« redoute ce virage vers les arts plastiques. Je voulais au contraire faire entrer le musée dans la rue »*.

M. Jacques Oudot avance d'autres missions : *« A côté d'une ambitieuse politique d'expositions, la Fondation doit mener un travail pédagogique en organisant conférences et colloques; enrichir notre patrimoine photo en collaboration avec les universitaires; faire descendre la photo dans le métro; travailler sur les nouvelles technologies en liaison avec l'Ecole des beaux-arts de Lyon. »* Et pour mieux tourner la page, le nom de la fondation – qui est en fait une association – devrait changer tout en conservant son caractère « national ».

Pour mener à bien ces missions, le budget de la Fondation pourrait atteindre 3 ou 4 millions de francs. La délégation aux arts plastiques *« ferait un effort si le lieu trouvé est adéquat »*, affirme François Barré, mais la ville et la région devront s'engager plus avant, d'autant que la Mission du patrimoine photographique (ministère de la culture) ne reconduira pas sa subvention de 300 000 francs. *« Pour l'instant, je n'ai pas pu engager la région car la Fondation était un peu en sommeil. Mais si le projet est cohérent, nous trouverons l'argent »*, assure M. Oudot.

Reste le problème délicat des personnes. Le départ de Sonia Bove de la direction de la Fondation *« n'est en rien une sanction, mais, après huit ans, il faut qu'elle tourne la page »*, explique Bertrand Eveno qui lui a annoncé cette décision en octobre dernier. Mais Sonia Bove vit son éviction comme un déchirement, tant elle est attachée à une institution où elle s'est investie depuis quatorze ans. Le nouveau directeur serait Joël Savary. Ce choix est lié au changement de politique artistique, ce dernier ayant organisé des expositions de photo contemporaine et plasticienne à Toulouse entre 1984 et 1989.

A Paris, on a confiance dans la détermination de la municipalité, manifestée par le maire lui-même, M. Michel Noir, de trouver une solution satisfaisante. *« Tout devra être clarifié en juin »*, affirme Bertrand Eveno, qui commence à trouver le temps long. En attendant, Sonia Bove continue sa mission. Sa dernière exposition est une carte blanche confiée à Raymond Depardon autour des Jeux olympiques d'Albertville. Elle sera présentée à Chambéry au printemps, au Festival de photojournalisme de Perpignan en septembre et à la Fondation à la fin de l'année.

MICHEL GUERRIN

ARTS

La traversée des signes

A partir du milieu des années 50 le peintre Jean Degottex s'est tourné vers l'Extrême-Orient

DEGOTTEX
à Nîmes

La mort de Jean Degottex, en 1988, n'a pas vraiment fait de vagues. Ce n'était pas un peintre en vue. Il était modeste, silencieux, œuvrait en marge, décalé, retiré dans sa peinture, mieux, retranché de sa peinture. Une peinture de retrait qu'il faudra bien un jour montrer plus largement, dans sa continuité, depuis les premiers signes extraits de quelque paysage breton, jusqu'aux dernières grandes toiles imprégnées, cousues, fendues.

A Nîmes, seule la première phase du parcours, celle de l'inscription des signes, est exposée. On en avait d'ailleurs oublié la richesse, la tenue, la mobilité. Pendant une douzaine d'années, à partir du milieu des années 50, Degottex, à qui André Breton venait de « révéler » le lien qu'il avait avec le zen, se réfère avec toujours plus de tact et de compréhension, à la pensée extrême-orientale.

Contenir le geste pictural

Il n'est pas le premier à naviguer dans ces eaux – l'abstraction d'après-guerre y trempe – mais, justement, peut-être parce qu'il arrive après le coup de feu, et que ce n'est pas dans son tempérament de céder à l'exaltation de l'action spontanée, le peintre y trouve un moyen, une manière d'échapper à une peinture gestuelle avec ses pleins de pulsions secrètes. Ses pleins, comme on dit d'une écriture cursive qui a du corps, par opposition aux déliés, son plein, comme on dit par rapport au vide.

Degottex n'est pas un pourfendeur d'espace; il n'a rien d'un bretteur; il entreprend donc d'étudier méthodiquement son geste pictural, apprend à le contenir, et, série après série, se charge de faire le vide. S'il y a du glauque dans tel coup de brosse ascensionnel de 1955, s'il y a encore des tracés sanguinolents à la tangente de l'arc décrit à coups de pinceau noir dans le tableau intitulé *Désincarné*, également de 1955, le peintre ne tarde pas à nettoyer le terrain, sur lequel, parallèlement, il se livre à l'exercice d'écritures différentes.

Il enchaîne la calligraphie arabe et l'écriture occidentale, traçant les signes de gauche à droite, ou revenant au trait de brosse vertical et à ses éclaboussures, comme dans la suite des *Métasignes* (1961) : sept grandes toiles qui n'avaient encore jamais été réunies. Elles sont un peu trop précieuses, un peu trop référentielles, voire anecdotiques, comme l'image d'un matin de printemps, pour qu'on ne leur préfère pas ce moment de 1963 où Degottex entreprend de nier le corps des signes, de délier ses graphies blanches incisées, alignées, dans les fonds liquides de peinture brune. Là, fort de ses acquis, et presque aussi libéré que dans ses suites d'encre de chine sur papier, le peintre, pour une fois semble se laisser aller. Il est alors bien près des graffiti et de l'écriture paresseuse qu'un Twombly donnera quelques années plus tard.

S'il décide d'en finir avec les signes qu'il s'est plu à retourner, croiser, détacher ou couler dans le fond des toiles, Degottex n'en a pas fini avec l'Extrême-Orient, et le vide. Un vide en suspens... Ce n'est pas un hasard si les derniers tableaux, qui résument sa traversée des signes par réduction de l'inscription du geste à un seul trait de pinceau vertical, ont pour titre *ETC*.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Degottex, « Signes et métasignes 1954-1967 ». Musée des Beaux-Arts de Nîmes, rue Cité-Foulc (tél. : 66-76-73-47). Jusqu'au 22 mars.

ÉCONOMIE

BILLET

Œcuménisme pétrolier

Amorcé l'été dernier à Paris, sous l'égide de la France et du Venezuela, le dialogue pays producteurs-pays consommateurs d'énergie entre dans une seconde phase, qui se veut plus pragmatique. Le sommet de Paris avait été politique. La réunion qui s'est ouverte – également à Paris, – lundi 24 février et jusqu'à mercredi, se veut « technique ». Il est piquant de voir que ce deuxième rendez-vous est organisé à l'initiative de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), une organisation *créée au lendemain du premier* choc pétrolier de 1973-1974 par les Etats-Unis pour faire pièce à l'OPEP alors triomphante. A l'époque, la France avait d'ailleurs refusé de rejoindre les rangs de la coalition, alors qu'elle s'apprête aujourd'hui à le faire.

Les vingt-trois pays membres de l'AIE, plus la CEE et la France, vingt-quatre représentants des pays consommateurs, une *kyrielle d'organisations* internationales – du Fonds monétaire international à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, de la *Banque mondiale au Conseil de* coopération du Golfe, – les majors pétroliers et les représentants des marchés internationaux : tous les acteurs *majeurs de la scène énergétique* mondiale seront représentés à Paris, à l'exception de l'Irak et de la Libye, deux pays placés *de facto* au ban des nations.

Conséquence de la nouvelle atmosphère créée par la fin de la guerre du Golfe et l'effondrement de l'ex-Union soviétique, les responsables de l'AIE *entendent* mettre à profit la réunion de Paris pour faire dialoguer producteurs et consommateurs. Non pas sur des sujets explosifs, comme les *prix du pétrole* ou les volumes de production, mais sur des thèmes purement techniques : prévisions de consommation à long terme, fonctionnement des marchés...

En dépit de ce pragmatisme, il n'est pas acquis que la réunion de Paris soit aussi œcuménique que les responsables de l'AIE le souhaitent. Entre producteurs et consommateurs d'énergie, les sujets de discorde ne manquent pas. Le projet de la CEE *de taxer* les sources d'énergie, et en particulier le pétrole, pour diminuer les émissions de dioxyde de carbone, par *exemple, irritent les pays* producteurs de brut qui craignent d'en faire les frais. Entre les pays consommateurs, les arrière-pensées ne sont pas *davantage absentes*. Certains pays prêtent en particulier aux Etats-Unis l'intention de torpiller la réunion de Paris, Washington n'ayant jamais été favorable à un dialogue multilatéral entre producteurs et consommateurs d'énergie et privilégiant les *discussions bilatérales*. C'est dire que le chemin à parcourir est encore long.

JEAN-PIERRE TUQUOI

La production nationale a totalement stagné en fin d'année

La production nationale, exprimée en termes de produit intérieur brut, a totalement stagné au quatrième *trimestre 1991*. *Les chiffres*, publiés lundi 24 février par l'INSEE, montrent que le produit intérieur brut marchand, qui avait progressé assez rapidement aux deuxième et troisième trimestres (+ 0,7 % et + 0,8 %), est resté au même niveau en fin d'année. Ainsi, sur l'ensemble de 1991, le PIB aura augmenté de 1,2 %. Mais en glissement (quatrième trimestre 1991 comparé au quatrième trimestre 1990) la progression est sensiblement plus forte : + 1,7 %.

Après le scandale financier Ibercorp

La démission du gouverneur de la Banque d'Espagne a été refusée

Le gouverneur de la banque d'Espagne, M. Mariano Rubio, pourra achever son deuxième mandat. Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, s'est satisfait de ses explica*tions à la suite du scandale* financier Ibercorp et lui a assuré qu'il pourrait conserver ses fonctions jusqu'à leur terme, le 24 juillet.

MADRID

de notre correspondant

Il est vraisemblable qu'il n'y aura pas de troisième mandat pour M. Mariano Rubio, sexagénaire *respecté et discret*, dont la démission, présentée la semaine dernière à la suite de l'affaire Ibercorp, a été refusée par le ministre de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga. Ibercorp, c'est le nom d'un groupe financier dirigé par un ami proche du gouverneur de la banque centrale, M. Manuel de la Concha. Le tort principal de M. Rubio *semble* être de lui avoir confié son portefeuille d'actions.

Visiblement abattu, M. Rubio a dû s'expliquer, jeudi 20 février, devant la commission économique du Congrès des députés en compagnie du président de la commission nationale du marché des valeurs (*l'équivalent de la COB*), M. *Luis* Carlos Croissier, sur certaines opérations supposées irrégulières de la banque *Ibercorp. Cette comparution* n'a pas permis d'établir une quelconque responsabilité du gouverneur de la *Banque* d'Espagne, lequel s'est expliqué sur le contrôle effectué par la banque centrale sur la banque Ibercorp et ses filiales.

Il a néanmoins reconnu qu'il avait confié, depuis 1965, son portefeuille de titres à son vieil ami de la Concha, avec pour seule consigne de ne pas acheter de titres bancaires et de ne pas lui notifier les ventes et les achats. *Un portefeuille* dont M. Rubio avait admis auparavant qu'il était de 12 millions de pesetas *(650 000 francs)*.

Bataille pour le contrôle

Toujours est-il qu'à la suite des auditions de la commission *parlementaire*, la Commission nationale du marché des valeurs (CNMV) a décidé d'ouvrir une enquête pour faute *« très grave »* contre la société Ibercorp. La CNMV devra déterminer si les responsables d'Ibercorp ont participé à des délits d'initiés et autres manipulations de cours. Il leur est notamment reproché d'avoir procédé, entre mars et *juin 1990*, à une vente massive d'actions de Sistemas financieros (SF), une filiale *d'Ibercorp, juste avant une chute* importante des cours.

La CNMV avait, un an plus tard, *demandé des explications*, *d'autant* qu'il était apparu que, pour une part très importante (27 % du capital), *les actions en question ont été* rachetées par SF dans une opération d'autocontrôle. Les actionnaires *minoritaires auraient perdu* l'équivalent de plus de 200 millions de francs.

Ibercorp a fourni à la CNMV, le 21 octobre 1991, une liste de soixante-douze pages comportant *environ sept cents ordres de ventes* réalisés par quarante-deux sociétés et par des personnes privées. Une liste où ne figurait pas le nom de M. Rubio et où un certain nombre d'autres patronymes célèbres avaient été camouflés. Parmi ces célébrités figure l'ancien ministre de l'économie, M. Miguel Boyer.

L'enquête prendra du temps pour savoir s'il y a eu ou non délit d'initiés. D'ores et déjà, le scandale Ibercorp *provoque* des remous dans la haute société madrilène et suscite des interrogations dans le monde politique. Les analystes y voient les prémices d'une lutte qui s'annonce particulièrement vive pour le contrôle de la Banque d'Espagne. Une bataille qui ne serait qu'un épisode supplémentaire de l'opposition au sein du Parti socialiste entre les partisans de la tendance populiste de M. Alfonso Guerra, numéro deux du PSOE, et l'aile libérale représentée par le ministre de l'économie et des finances, M. Solchaga, un proche de M. Rubio.

MICHEL BOLE-RICHARD

Un rapport de l'OCDE

Les marchés des capitaux bénéficient d'une période de vive croissance

Selon le rapport de l'OCDE consacré aux *« tendances des marchés des capitaux »*, publié lundi 24 février, l'activité des marchés internationaux des capitaux s'est accrue de 20 % en 1991, après la contraction subie en *1990*. Cette tendance devrait se poursuivre cette année, surtout si les perspectives de reprise économique se confirment.

L'année 1991 a été marquée par une vive progression de l'activité sur les marchés euro-obligataires, ainsi que sur les principales places boursières. Fait nouveau, plusieurs États en développement, particulièrement en Amérique latine, ont lancé d'importants emprunts, confirmant le meilleur jugement porté par les *marchés* sur leur situation économique et financière.

Autre phénomène marquant, l'explosion du marché de l'écu. Alors qu'en décembre 1991 les membres de la CEE adoptaient le *traité de Maastricht*, les engageant à créer une monnaie unique avant la fin du siècle, l'écu est devenu la troisième devise utilisée sur le marché euro-obligataire, après le dollar et le yen. La part des euro-obligations libellées en écus est passée de 5,5 % du total en 1988-1989 à 11 % l'an dernier.

Seul le marché bancaire international a connu une évolution négative *l'an dernier. Le volume des* prêts syndiqués a décliné de 9 % et les établissements ont clairement choisi de concentrer *leurs activités* sur les emprunteurs les plus prestigieux. Leurs marges ont augmenté, tandis que la durée moyenne des emprunts s'est réduite.

La fin de 1991 *n'a* pas seulement été marquée par la signature de l'accord de Maastricht ; l'OCDE *évoque aussi les nouvelles* législations bancaires votées au Canada et aux Etats-Unis.

Le carnet de commandes mondial de navires a atteint son plus haut niveau depuis 1977

Le carnet de commandes mondial de navires a atteint à la fin de 1991 son plus haut niveau depuis juin 1977, soit 43,2 millions de tonneaux de jauge brute (TJB), selon les statistiques publiées *lundi 24 février* par le Lloyd's Register of Shipping, le bureau de classification maritime des Lloyd's.

Le carnet de commandes a augmenté de 2,6 millions pendant le seul quatrième trimestre. Plus de 86 % des navires en commande doivent être livrés d'ici à la fin de 1993. Les commandes de tankers ont augmenté de 1,2 million pendant le dernier trimestre et représentent un peu plus de la moitié du total.

Le Japon reste de loin le numéro *un mondial, suivi de la Corée. Le* Royaume-Uni, la Roumanie et Taïwan ont enregistré de fortes hausses, *mais les carnets* de l'Italie, du Brésil, de la France, de l'Allemagne et du Danemark ont décliné. – *(AFP.)*

□ **La mort du constructeur aéronautique Eldon Cessna.** – Eldon Cessna, fils du fondateur de la compagnie de construction aéronautique Cessna Aircraft, Clyde Cessna, est décédé samedi 22 février à l'âge de quatre-vingt-quatre ans dans un hôpital à Inglewood (Californie). Eldon Cessna fut responsable de l'ingénierie du planeur Cessna CG-2 et du Cessna Air Master, qui ont lancé la compagnie fondée par son père à Wichita (Kansas). Il a ensuite construit le Mustang P-51, largement utilisé pendant la seconde guerre mondiale, et le chasseur à réaction F-86 de l'époque de la guerre de Corée. – *(AFP.)*

□ **Forage positif en Colombie pour British Petroleum associée à Total.** – BP a annoncé, vendredi *21 février*, avoir enregistré des résultats positifs sur les deux forages d'exploration de *Cusiana*, en *Colombie. La compagnie* britannique est opérateur du permis avec 40 % des parts, au côté du français *Total (40 %) et de l'américain* Triton Energy (20 %).

L'union économique et monétaire de l'Europe

Le ministre allemand des finances plaide pour un parallélisme entre pouvoir de décision et succès contre l'inflation

Les pays de l'union économique et monétaire (UEM) qui ne respecteront pas les critères de convergence *économique, notamment en* matière d'inflation, ne devraient pas avoir les mêmes pouvoirs de *décision* que les autres, a déclaré en substance M. Theo Waigel, ministre allemand des finances, dimanche 23 février, au cours d'un entretien radiophonique.

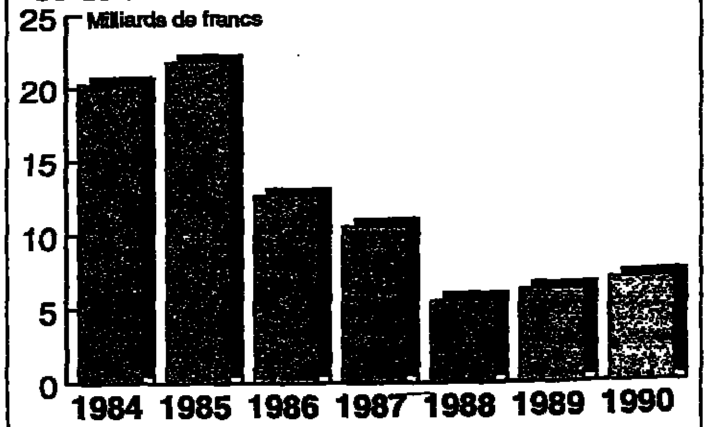
Selon M. Waigel, il est peu probable que *les douze pays de la CEE* puissent faire partie de l'union économique et monétaire d'ici à la fin du *siècle*. Le *Parlement européen* devrait avoir un pouvoir limité jusqu'à ce que l'UEM ait fait le plein de ses membres. Le fonctionnement de l'UEM et de la banque *centrale européenne serait « impossible si des pays avec des taux d'inflation de 15 % ou 20 % l'an avaient les mêmes pouvoirs que les pays satisfaisant les critères de stabilité comme une hausse des prix annuelle de 2 % ou 3 % »*.

Les déclarations de M. Waigel sont destinées à rassurer les Allemands qui s'inquiètent de l'abandon envisagé du deutschemark au *profit* d'une *monnaie* unique européenne.

La chute des grands chantiers étrangers

Au cours des cinq dernières années, la contribution des exportations du secteur du bâtiment et des travaux publics à la balance française des paiements a connu une chute spectaculaire. C'est la conséquence d'un recul sensible des grands chantiers, notamment dans plusieurs pays du Proche-Orient. Les échanges s'orientent de plus en plus vers l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie, mais surtout vers les pays solvables *membres de l'OCDE*.

Balance des paiements: Solde du secteur bâtiment et travaux publics



Source: Direction des affaires économiques et internationales au ministère de l'équipement et du logement

Au terme d'un accord d'indemnisation partielle

Abou-Dhabi pourrait verser jusqu'à 12,3 milliards de francs aux déposants de la BCCI

Touch Ross, cabinet britannique chargé de la liquidation judiciaire de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International), a annoncé vendredi 21 février la signature d'un accord d'indemnisation partielle des déposants.

L'émirat d'Abou-Dhabi, actionnaire à plus de 77 % de la banque en faillite, a accepté de verser d'ici à juin 1994 entre 9,5 milliards et 12,3 milliards de francs. On est très loin des 22 milliards de francs évoqués en avril 1991. Mais, si l'accord est entériné par les tribunaux anglais et luxembourgeois et par les créanciers – qui devront aussi abandonner les poursuites contre l'émirat, – 250 000 des 370 000 possesseurs de comptes devraient récupérer entre 30 % et 40 % de leurs avoirs.

Si la procédure est adoptée, un premier versement correspondant à 10 % des créances sera effectué en juin 1993. En attendant, le dossier fait toujours des vagues. Selon le *Times* du lundi 24 février, plusieurs grandes sociétés dont British Aerospace, *Toshiba*, *Toyota*, *Sony* et *Shell*, des gouvernements comme celui des Seychelles et du Zimbabwe et la Banque centrale du Nigeria auraient contracté des emprunts auprès de la BCCI.

Conflit entre dockers et routiers

La Corse paralysée par un blocus maritime

BASTIA

de notre correspondant

La Corse connaît, lundi 24 février, son onzième jour de paralysie totale du trafic de marchandises par voie maritime avec le continent. Tous les ports de commerce de l'île sont immobilisés par les transporteurs routiers corses. Les professionnels protestent contre *« les incessantes ruptures du trafic maritime dues aux grèves à répétition des dockers de la CGT, qui arrêtent le travail quarante-huit heures par semaine depuis le 14 octobre »*. Les dockers corses *suivent* le mouvement national de la CGT en opposition à la réforme de leur statut préparée par le gouvernement.

Les premiers signes de paralysie de l'île commencent à apparaître. La grande distribution alimentaire est en rupture de stocks de produits frais. Le lait, les yaourts, le beurre, *les viandes et les poissons sont* absents des rayonnages des détaillants. Un mouvement d'inquiétude de la population a entraîné un appel aux produits de plus longue conservation comme le riz, les pâtes, le sucre, l'huile, dont les réserves s'épuisent. Certains restaurateurs ont baissé le rideau. Les agriculteurs maraîchers laissent pourrir leurs salades sur pied faute de moyens d'expédition. Certains de leurs clients continentaux préfèrent rompre les contrats de fourniture. Plusieurs entreprises du bâtiment et des travaux publics, privées d'approvisionnement en matériaux de construction, annoncent des mises au chômage partiel.

Chacun en appelle à la responsabilité des services publics. Mais, en attendant, les routiers, les agriculteurs et les commerçants menacent de durcir leurs actions si leurs pertes financières ne sont pas rapidement indemnisées. Ils savent qu'ils peuvent encore faire monter la pression : le public est de leur côté, pas de celui des dockers.

Les transporteurs souhaitent que le préfet de région organise une table ronde sur les transports en Corse. De cette façon, une sortie *« honorable »* du conflit pourra être trouvée. Ils placent ainsi la balle dans le camp des dockers, contraints de choisir publiquement entre la concertation locale et la discipline nationale.

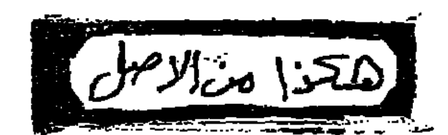
MICHEL CODACCIONI

□ **Les transitaires bloqueront la frontière franco-espagnole du Pays basque les 24 et 25 février.** – Les *transitaires* français et espagnols devaient bloquer, lundi 24 et mardi 25 février, le trafic des poids lourds aux *points de passage* de la frontière franco-espagnole du Pays basque. Le président du syndicat des transitaires d'Hendaye, M. Paul Ugartemendia, indique que les transitaires français s'associent au mouvement déclenché la semaine dernière par leurs homologues espagnols, *« pour protester contre l'absence totale, de la part des gouvernements de Paris et de Madrid, de mesures préparant la reconversion des transitaires et de leurs salariés dans la perspective de la suppression des frontières »* dans l'Europe de 1993.

INDICATEURS

CORÉE DU SUD

● **Déficit des comptes courants de 9 milliards de dollars en 1991.** – Le déficit des comptes courants de la Corée du Sud s'est creusé à 8,8 milliards de dollars en 1991, soit quatre fois le montant du déficit de l'année précédente, a indiqué lundi 24 février la Banque de Corée. Elle précise que les exportations ont augmenté de 10,5 % et les importations de 16,7 %, portant le déficit de la balance commerciale à 7 milliards de dollars contre 2 milliards de dollars en 1990. – *(AFP.)*



COMMUNICATION

Négociations sur les tarifs et décrets pour les chaînes de cinéma

Le grand marchandage du câble

Le gouvernement tente de sortir de l'enlisement la télévision par câble. Mais la réouverture de négociations entre les opérateurs et France Télécom intervient bien tard.

Avec 4,2 millions de prises installées et 776 000 abonnés à la fin de 1991, soit un taux de pénétration de 18,35 % selon l'Association des villes câblées, la télévision par câble ne va pas bien. La situation n'est pas nouvelle. Mais, plus inquiétant, elle n'évolue guère. A la dernière rentrée, les câblo-opérateurs avaient lancé un cri d'alarme (*le Monde* du 10 septembre 1991), menaçant de jeter l'éponge. Matignon mobilisait alors ses GEM (groupes d'étude et de mobilisation), cellules d'experts court-circuitant les administrations, et le rapport Auclaire-Giacomotto remis à Mme Cresson proposait des montages financiers originaux (*le Monde* du 23 novembre 1991). Trop originaux peut-être : le rapport est aujourd'hui enterré. Mais la perspective qu'il ouvrait – faire supporter par France Télécom l'essentiel de l'effort financier immédiat – a incité les câblo-opérateurs à différer l'élaboration d'une charte du câble, entamée à l'automne.

Pour rompre cet immobilisme, Matignon tente de relancer des initiatives dans trois directions : équipement, communication, PTT. A M. Paul Quilès de débloquer les procédures de prêts à l'habitat pour favoriser le câblage des logements collectifs ; à M. Georges Kiejman d'accélérer les « décrets-câble » qui doivent régir le statut des chaînes thématiques ; à M. Jean-Marie Rausch, enfin, de rouvrir les négociations entre France Télécom et les trois grands câblo-opérateurs sur les tarifs, les services et les objectifs du câble.

Baisser le prix de l'abonnement

Le premier point est le moins controversé et découle des engagements précédents. Le second dépend encore du statut des chaînes de cinéma, qui constitue une pomme de discorde. Les exploitants de salles refusent toujours la diffusion de films le samedi ; et les discussions byzantines entre représentants du cinéma et câblo-opérateurs sur l'assiette et le taux de la contribution des chaînes payantes à la production cinématographique n'ont pas dégagé de consensus. Au gouvernement donc d'arbitrer avant que les décrets puissent être soumis au Conseil d'Etat, ce qui ne saurait tarder.

Sur le troisième point, le plus important, mandat va être donné cette semaine à l'entreprise publique France Télécom de négocier avec les opérateurs, dans le triple but de baisser le prix de l'abonnement pour augmenter la pénétration, de resserrer la solidarité des acteurs économiques et de simplifier les relations avec les abonnés.

Au cœur de ces négociations, les redevances versées par les opérateurs à France Télécom. L'idée générale est de passer d'un système strictement lié au nombre d'abonnés à des formules plus incitatives au développement. Des forfaits ou des différés de redevance encourageraient les efforts commerciaux des opérateurs, invités en retour à répercuter ces baisses à leurs clients, pour ramener l'abonnement individuel dans la fourchette de 100 à 120 francs mensuels.

La négociation devrait aussi porter sur la qualité des services, les problèmes spécifiques des réseaux en fibre optique (IG), les tarifs de location des terminaux Visiopass (revus sans doute à la baisse), ou la cession de ce qu'on appelle les *« réseaux verticaux »*, c'est-à-dire les câbles qui dans les immeubles amènent les images jusqu'aux foyers. Reprenant une idée du rapport des GEM, la cession de ces réseaux serait censée faciliter l'unité d'action vers le consommateur et servir de monnaie d'échange contre une participation accrue de France Télécom au capital des sociétés d'exploitation. A condition que les opérateurs manifestent une volonté d'acheter ces réseaux verticaux, ce qui reste à démontrer... D'autres formules similaires seraient alors étudiées.

Derrière ce dossier en apparence éminemment technique se joue un grand marchandage compliqué par les échéances électorales. D'une part, les opérateurs ne veulent plus porter le fardeau du câble et en appellent à la collectivité pour supporter les déficits. La Générale des eaux, en particulier, fait monter les enchères. Elle menace d'arrêter l'exploitation de certains réseaux (comme à Rouen), de stopper ou de « délocaliser » à l'étranger des chaînes thématiques si les décrets ne sont pas assouplis. Elle a commencé à licencier du personnel pour réduire des pertes qui commencent à inquiéter au plus haut niveau du groupe.

Un profit politique incertain

D'autre part, France Télécom n'accepterait de réduire ou de différer ses maigres recettes que si elle a un espoir de voir ces baisses se répercuter chez l'abonné, afin d'augmenter à terme la pénétration et donc la valeur de ses réseaux, construits à coups de milliards. Ayant beaucoup à perdre et peu à gagner dans la négociation telle qu'elle s'engage, France Télécom pourrait être tentée de jouer la montre, et en tout cas d'« ouvrir les parapluies », en demandant que les accords éventuels soient soumis aux corps de contrôle de l'Etat. Ceux-là mêmes qui critiquent régulièrement le dispendieux plan câble.

Entre restaurer les marges des câblo-opérateurs ou faire baisser le prix de l'abonnement pour le public, entre limiter les pertes ou accélérer l'entrée de la France dans le concert des nations câblées d'Europe, le gouvernement cherche une voie mal balisée et encombrée par les groupes de pression. Les atermoiements de ces derniers mois vont lui rendre difficile l'annonce d'un ensemble de mesures – au profit politique probablement faible, vu le peu d'impact de la TV par câble – aussi vite qu'il le souhaiterait, c'est-à-dire avant les élections.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Un taux de pénétration de 18,35 %

D'après les chiffres fournis par l'AVICA (Association des villes câblées), la France comptait en janvier 4,2 millions de prises de télévision par câble installées. Les abonnés individuels étaient 538 488 et les abonnés collectifs 237 609, soit au total 776 097 foyers et une pénétration de 18,35 %. Ce taux est toutefois sensiblement différent entre les réseaux du Plan câble (13,7 % avec 423 153 abonnés) et les autres réseaux, privés en général (30,4 % avec 352 944 abonnés).

Les trois principaux câblo-opérateurs sont les groupes Générale des eaux (307 552 abonnés), Caisse des dépôts (236 028 abonnés) et Lyonnaise-Dumez (145 702 abonnés).

CORRESPONDANCE

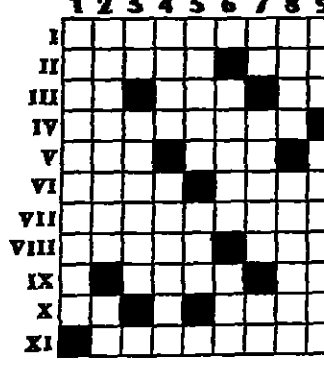
La Cinq et les « skinheads »

Après la publication, dans le Monde *du 30 janvier d'un article d'Yves-Marie Labé et Yves Mamou intitulé* « Cote d'alerte pour les médias », *nous avons reçu de M. Pascal Richard la lettre suivante :*

Je ne sais rien du « dialogue » PPDA-Castro, sinon qu'il est, encore une fois, prétexte à amalgame. Yves-Marie Labé et Yves Mamou font référence à *« tel journaliste de La Cinq* [qui] *organisait une « ratonnade » par des skinheads au Quartier latin pour illustrer le danger de l'extrême droite »*. Le journaliste mis en cause, c'est moi. Sur cette « affaire », une instruction est toujours en cours et la précaution, sinon le silence, devrait être de règle. Et ce d'autant plus que l'enquête judiciaire a fait apparaître, depuis, le contraire de ce qui était annoncé. Pour preuve, l'inculpation toute récente de la partie civile. Cependant, à travers mon honneur professionnel, c'est toute une rédaction qui se bat pour sa survie qui est ainsi attaquée. Cela m'autorise donc à répondre. J'affirme n'avoir jamais mis en scène, ni organisé, ni trafiqué, ni « bidonné » ce reportage, ni aucun autre. - La « réserve » est d'ailleurs de notre côté : aucune image de ce reportage n'a été diffusée à ce jour, La Cinq se réservant ce droit à l'issue judiciaire de l'affaire. Si je suis inculpé aujourd'hui, tout comme le cameraman, de « coups et blessures », c'est parce que La Cinq – comme cela est de règle dans ce métier – a refusé de communiquer au juge d'instruction les images tournées ce soir-là.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5722



HORIZONTALEMENT

I. Ne saurait se plaindre de n'avoir rien à se mettre. – II. Est sur les dents. Sol d'autrefois. – III. Participe. Dans un certain sens, c'est une garantie d'origine. Pronom. – IV. Quand il lit, cela ne peut être que dans les pensées. – V. Hypermarché. Coupe ou allonge. – VI. Ne dort pas quand les marmottes sont en hibernation. Notable israélien. – VII. Élément de la réaction. – VIII. Fait saillie. S'innocente. – IX. Eau chaude ou froide. Source manquant de clarté. – X. Bien roulé. Dessus de lit. – XI. La cour ou le jardin.

VERTICALEMENT

1. Ne saurait passer pour un bon patron en raison de ses mauvais traitements. – 2. Préservatif à l'efficacité douteuse. Morceau de sucre. – 3. Symbole. Terres. – 4. En France. Génitalement frais en matière de sortie. – 5. Supérieure dans une communauté. Cours étranger. – 6. Germaine, pour ses proches. Se dresse plus facilement qu'il ne se dompte. – 7. Habitudes bonnes ou mauvaises. Frivolité ou objet de vanité. Trouble le corps ou l'esprit quand on tombe dessus. – 8. Figure mythologique. Charges négatives. – 9. Désertique. Concert exigeant l'accord de tous les violons.

Solution du problème nº 5721

Horizontalement

I. Carambolages. Dô. – II. Avenir. Oseraies. – III. Nicotinisme. Glu. – IV. Nard. Ni. Im. Anar. – Étuis. Cases. Aïe ! – VI. Arénicoles. C.R.S. – VII. Pi. Écot. Mie. – VIII. Écus. Car. S.R. – IX. Cet. Spectatrice. – X. Occasion. Élan. – XI. Empoissonne. E.N.A. – XII. Aire. Ennemi. D.B. – XIII. Bières. Se. Pal. – XIV. Or. Or. Al. Hâle. – XV. Législature. Fès.

Verticalement

1. Canne à pêche. Bol. – 2. Aviatrice. Maire. – 3. Recrue. Utopie. – 4. Anodines. Corroi. – 5. Mit. Sic. Sciée. – 6. Brin. Compas. Sol. – 7. Nicot. Esse. Ra. – 8. Loi. Al. Scions. – 9. Assises. Tonneau. – 10. Gemmes. Canne. I.R. – 11. Ère. Mât. Ému. – 12. S.A. Cirre. – 13. Ignare. Ile. Paf. – 14. Délais. Scandale. – 15. Usure. Prenables.

GUY BROUTY

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —

COOPERATION CONSEIL DE L'ENTENTE
BANQUES FRANÇAISES

Dans le cadre de la Coopération entre les Banques Françaises et les pays de l'Afrique de l'Ouest, le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, le CREDIT LYONNAIS, la BANQUE INDOSUEZ, la BANQUE PARIBAS et la BANQUE WORMS, ont signé le 7 Février 1992 le renouvellement d'une Convention de Dépôt de 336 Millions de Francs Français avec le FONDS D'ENTRAIDE ET DE GARANTIE DES EMPRUNTS DU CONSEIL DE L'ENTENTE, organisation constituée en 1966 par les Gouvernements des Républiques du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence conjointe de Mr Paul KAYA, Secrétaire Administratif du Fonds et de Mr Hervé-Emmanuel N'KOM, Chargé de Mission de la Direction du Commerce Extérieur du CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE.

Participaient à cette réunion :

Pour le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

- Mr Hervé-Emmanuel N'KOM — Directeur-Adjoint à l'Administration Centrale
- Mr Jean FOURNIER — Directeur-Adjoint à l'Administration Centrale

Pour le CREDIT LYONNAIS

- Mr Bernard SZLACHETKA — Directeur de l'Agence Internationale
- Mr Bernard LAMY — Sous-Directeur de l'Agence Internationale

Pour la BANQUE PARIBAS

- Mr Marc de MONTPELLIER — Directeur de l'Agence Internationale
- Mme Sylviane MARX — Attaché Commercial

Pour la BANQUE INDOSUEZ

- Mr François DEGOMMIER — Directeur-Adjoint
- Mr Eric DUBOIS — Fondé de Pouvoir

Pour la BANQUE WORMS

- Mr Léon GUERRINI — Directeur
- Mr Gérard BERG — Sous-Directeur

Cette Convention, a notamment souligné Mr Paul KAYA, Secrétaire Administratif du Fonds, permettra en 1992 de renforcer les financements d'opérations intéressants les différents Etats membres du CONSEIL DE L'ENTENTE et marque une nouvelle étape dans le développement des relations entre la France et l'Afrique.

Le Monde des Dirigeants

Le Monde des Dirigeants

A partir du **mardi 3 mars**

la rubrique *LE MONDE DES DIRIGEANTS*

paraîtra dans le supplément

INITIATIVES

du mardi (daté mercredi)

en ouverture des pages d'Offres d'emploi

Le Monde International



CARNET DU Monde

Naissances

– **Beatrice GELBMANN ZIV, Jean-Claude ZIV et Nicolas**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille, Andrée, Frida ZIV,

le 22 février 1992, à 0 h 15

26, rue Le Bua,
75020 Paris

Décès

– M. André Acrif
a la douleur de faire part du décès, après une très longue maladie, de son épouse regrettée,

Mme Noëlle ACRIF,
née Vergnaud,
ex-directrice
de l'école de l'avenue Maurial, à Fès.

Les obsèques auront lieu dans le caveau familial, à Chavroches (Allier).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Augustin Bernard,
son épouse,
M. et Mme Jean-Philippe Bernard,
M. et Mme Pierre Soulat,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Augustin BERNARD,
architecte,
Premier Prix de Rome,
directeur honoraire
de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles,
commandeur
de l'ordre de la Couronne
du royaume de Belgique,

survenu le 15 février 1992, dans sa quatre-vingt-treizième année

5, rue du Commandant-Guilbaud,
75016 Paris.

– Les administrateurs norvégiens et les administrateurs français du conseil d'administration de la Fondation franco-norvégienne
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 20 février 1992, de

M. Roger CHALVON-DEMERSAY,
président
de la Fondation franco-norvégienne,
président
du Comité de coopération économique franco-norvégien du CNPF,
Fédération des industries norvégiennes.
M. Chalvon-Demersay était membre du conseil d'administration depuis la création de la Fondation.

Jean LELONG

a trouvé l'apaisement, le 15 février 1992, dans sa quarante-cinquième année.

Ses obsèques ont eu lieu, le 20 février, dans l'intimité de sa dernière épreuve.

Une cérémonie réunira prochainement à Paris tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Mme Salomon Salmona,
M. et Mme Raymond Levy,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Salmona
et leurs enfants,
M. Henry Benaroya,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Elie Benaroya
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

M. André Ascher LEVY,

survenu le 14 février 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La disparition brutale de

Jacqueline LAMBE,
psychologue-psychothérapeute,

venant déchirer la trame d'années de travail tissée en commun, nous a profondément bouleversés.

Les moments partagés auprès d'enfants et de familles nous ont profondément imprégnés de ce que par ses qualités elle a su nous apporter.

Nous tenons à témoigner de la tristesse qui aujourd'hui est la nôtre et que nous partageons avec tous ceux qui l'ont aimée.

L'Intersecteur IV de psychiatrie infanto-juvénile des Yvelines.

– M. Jean Santamaria,
M. et Mme Fernand Taddei, née Santamaria,
et leurs enfants,
Mme Marie-Antoinette Santamaria,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Pulicani, Luciani, Orsini, Durbec,
Parents et alliés,
ont le regret d'annoncer le décès, survenu à Marseille, le 9 février 1992, de

Mme veuve Napoléon SANTAMARIA,
née Faustine Soliva.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Corte (Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue de Buci,
75006 Paris.

– Le docteur Yvette Sultan,
son épouse,
Mme Edouard Sultan,
sa mère,
Nathalie Sultan-Buchard
et Marion Sultan,
ses filles,
Léon Buchard,
son petit-fils,
Jacques Moritz,
Jacqueline et Robert Zittoun,
sa sœur et son beau-frère,
Catherine et Michèle Zittoun,
ses nièces,
Les familles Cohen et Krief,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

professeur Claude SULTAN,
médecin des hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le mardi 25 février 1992, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse (entrée principale).

129, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.
3, avenue de Champaubert,
75015 Paris.

– L'ensemble du personnel du service central d'hématologie-immunologie de l'hôpital Henri-Mondor
a la douleur de faire part du décès de

M. le professeur Claude SULTAN,

survenu le 20 février 1992.

Il avait su élever à un niveau international le service qu'il avait créé il y a vingt ans et auquel il consacrait toute son énergie et son talent. Fiers d'avoir été ses collaborateurs, tous regretteront le guide humain et chaleureux qui restera toujours pour eux le Patron.

– Le président de l'université Paris-XII-Val-de-Marne,
Les membres du conseil de gestion et le doyen de la faculté de médecine de Créteil,
Le personnel enseignant de la faculté de médecine de Créteil,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 20 février 1992, de

M. Claude SULTAN,
professeur des universités,
praticien hospitalier d'hématologie
au Centre hospitalier universitaire
Henri-Mondor.

Les obsèques auront lieu le mardi 25 février, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse à Paris.

– Le Collège des hématologistes français,
La Société française d'hématologie,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Claude SULTAN,
professeur des universités,
chef du service central
d'hématologie-immunologie
de l'hôpital Henri-Mondor à Créteil,
membre fondateur
du Groupe coopérateur
franco-américano-britannique (FAB),
membre du board
du *Journal of Clinical Pathology*
et du Tutorial d'Hemato-Pathology.

– Le président et les membres du jury de l'agrégation de sciences physiques, option chimie,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

Guy VILLE,
professeur à l'université de Picardie,

survenu le 20 février 1992.

– Mme Jean Phéline,
née Mady Arkwright,
son épouse,
Nicole, Christian, Jean-Michel, Pascal et Marc Phéline,
ses enfants,
Eric Letouzé et Julie Phéline,
ses petits-enfants,
Le docteur Christian Phéline,
son frère,
Ses belles-sœurs, belles-filles, neveux et nièces,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean PHÉLINE,
X, promotion 1937,
croix de guerre 1939-1940,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 21 février 1992, dans sa soixante-seizième année.

Le service religieux sera célébré le 25 février, à 8 h 30, en l'église évangélique luthérienne Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, Paris-7e.
L'inhumation à Ramoulu (Loiret) aura lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, quai de Grenelle,
75015 Paris.

– Mme Vladimir Worontzoff Weliaminoff,
son épouse,
Christian et Olga Baudelot,
Michel et Chantal Worontzoff Weliaminoff,
Marina, Laurent, Nicolas et Alexandre,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vladimir WORONTZOFF WELIAMINOFF,

survenu le 19 février 1992.

Le service religieux a été célébré en l'église orthodoxe de la Trinité, à Vanves (Hauts-de-Seine), dans l'intimité familiale.

– Le docteur Micheline Sebaoun,
son épouse,
Florence, Anne, Raimond, Elie, Laïa,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques SEBAOUN,
professeur à la faculté de médecine de Paris,

survenu subitement le 21 février 1992 à son domicile.

Les obsèques auront lieu le mardi 25 février, au cimetière parisien de Pantin, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Rectificatif

– **Gilles et Natacha PEYRONNET**

reposent désormais au Père-Lachaise.

De la part de
Lydia Kekovié,
compagne et mère,
Famille
Et amis.

La famille ne recevra pas de condoléances.

(*Le Monde* du 22 février.)

Remerciements

– M. André Benezra,
M. Annouchka et Patricia Benezra,
M. et Mme Jean Pinto
et leur famille,
M. et Mme Edward Lasry
et leur famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques d'affection que vous leur avez témoignées après le tragique décès du

professeur Claude BENEZRA,

vous prient de trouver, ici, l'expression de leur reconnaissance émue.

– M. André Delsaux, dans l'impossibilité de remercier personnellement tous ceux qui se sont associés à son deuil et qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de son époux,

M. André DELSAUX,

les prie de trouver ici l'expression de sa gratitude.

Manifestations du souvenir

– Ali Bouabid
a le plaisir de faire part à tous ceux qui ont connu et aimé

Abderrahim BOUABID

qu'un hommage lui sera rendu le 26 février 1992, à 20 heures, à l'Institut du monde arabe, à Paris.

Renseignements : 45-88-96-63.

Anniversaires

– Pour le dix-huitième anniversaire de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

LOTO SAMEDI 22 FEVRIER 1992

19H55

1 4 13 29 35 43 – numéro complémentaire 34

Période de tirage n° 8

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	3	4 240 785 F
5 bons numéros + complémentaire	12	101 450 F
5 bons numéros	831	6 665 F
4 bons numéros	33 768	159 F
3 bons numéros	656 806	16 F

20H35

5 7 17 31 38 45 – numéro complémentaire 22

Période de tirage n° 8

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	2	19 080 725 F
5 bons numéros + complémentaire	31	37 510 F
5 bons numéros	1 266	3 115 F
4 bons numéros	43 432	117 F
3 bons numéros	737 206	13 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

LOTO SPORTIF N° 8
RESULTATS OFFICIELS

[illegible]	35	29 752 F
[illegible]	1 528	1 117 F
[illegible]	18 640	92 F

4

MATCHS DU JOUR

MARSEILLE – BORDEAUX	4 127	60 F
METZ – AUXERRE	4 675	39 F
RENNES – NANTES	5 633	26 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

VIE DES ENTREPRISES

Après la signature d'un accord sur le droit syndical

Le syndicat FO du GAN est désavoué par sa fédération

Le GAN et les syndicats CFDT, CFTC, CFE-CGC et FO ont conclu un accord original sur l'exercice du droit syndical, après ceux signés par le groupe d'assurance AXA et le groupe Casino. Mais, une semaine plus tard, la fédération FO des assurances a mis en doute le paraphe de son syndicat d'entreprise et veut revenir sur l'engagement pris: l'organisation de M. Marc Blondel a, par le passé, déjà manifesté son opposition au principe, nouveau, d'un chèque syndical.

Ce n'est pas la première fois que des instances syndicales supérieures désavouent ainsi des équipes. Cela s'était produit il y a quelques années pour un accord au Crédit lyonnais, où les mandats des responsables CFDT et SNB-CGC avaient été remis en cause. Ayant accepté le travail de nuit des femmes, le délégué CFTC de l'usine Bull d'Angers avait été destitué par sa fédération. Chez Casino, où FO est particulièrement bien implantée, la confédération avait estimé que les avantages financiers accordés faisaient la part trop belle aux organisations rivales.

Intitulé « Partenaires », l'accord du GAN fait du délégué syndical national un « coordinateur », un interlocuteur privilégié de la direction (gestion des crédits d'heures, possibilités d'intervention sur la carrière des militants), détaché à temps plein, et permet aux syndicats d'exercer *« un contre-pouvoir de proposition »*. Une commission d'échanges stratégiques est instaurée. Celle-ci comprend le président du GAN, un directeur général et le directeur des ressources humaines ainsi que le coordinateur de chaque syndicat. Elle se réunit deux fois par an et doit constituer *« un lieu de débat sur la stratégie du GAN »*. En outre, des moyens matériels supplémentaires sont accordés aux organisations représentatives du personnel (dix mille heures de délégation), de même qu'une dotation annuelle de 70 000 F pour chaque syndicat, à laquelle s'ajoutent 50 F par voix obtenue et 3 500 F par élu titulaire aux élections des comités d'établissement. Le « coordinateur » devient le gestionnaire du budget attribué à son organisation.

Proposé aux représentants syndicaux, le *« contrat carrière »* doit permettre aux militants *« d'évoluer normalement dans leur vie professionnelle en cours de mandat et à l'issue de celui-ci »*. Des actions de formation sont prévues qui correspondent à une durée de mandat de quatre années consécutives, *« au plus »*.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATIONS

□ **M. Jean-Marie Descarpentries entre chez Novalliance.** – M. Jean-Marie Descarpentries a été nommé, vendredi 21 février, conseiller chargé du développement européen du groupe diversifié Novalliance (logistique, transport, emballage). Il rejoint aussi le conseil d'administration du groupe dirigé par M. Alain Mallart, sans que cette entrée s'accompagne d'une prise de participation. En septembre dernier, M. Descarpentries avait été contraint d'abandonner la présidence du groupe d'emballage CMB Packaging. Les principaux actionnaires du groupe, le français CGIP et le britannique MB Caradon, estimaient qu'il n'était plus l'homme de la situation après la fusion du français Carnaud – qu'il avait beaucoup développé – et du britannique Metal Box (*le Monde* du 13 septembre 1991).

RÉSULTATS

□ **Roussel-Uclaf : augmentation de 7 % du bénéfice net.** – Roussel-Uclaf (groupe allemand Hoechst), troisième fabricant de médicaments en France, a mieux fini l'année 1991 qu'il ne l'avait commencée. En baisse de 24 % pour les neuf mois de l'année à 331 millions de francs, son bénéfice net consolidé, pour l'exercice entier, atteint 659 millions de francs, en hausse de 7 % par rapport au résultat de 1990. Le résultat net consolidé, c'est-à-dire tenant compte des plus ou moins-values et des provisions, est presque identique au précédent (598 millions de francs contre 597 millions). Il comprend pour 89 millions de plus-values sur cessions d'immeubles et 150 millions de provisions relatives à la rationalisation des productions.

□ **SG2 (services informatiques) : bénéfice net en hausse en 1991.** – La société de services informatiques SG2 a réalisé en 1991 un bénéfice net de 33,4 millions de francs, en hausse de 5,3 % sur 1990 (31,7 millions de francs). A périmètre constant et méthode comptable identique, le chiffre d'affaires a progressé de 6 % à 1,038 milliard de francs (1,004 milliard en 1990).

□ **Time Warner réduit vigoureusement ses pertes.** – Le groupe de communication Time Warner a réduit ses pertes consolidées de 56 % en 1991. De 227 millions de dollars en 1990 (1,3 milliard de francs), celles-ci sont passées à 99 millions de dollars (550 millions de francs) en 1991. Cette réduction des pertes est due essentiellement à une réduction de l'endettement (8,7 milliards de dollars, soit 45 milliards de francs environ) et donc des frais financiers. Pour le reste, le groupe jouit d'une prospérité relative. Avec 12 milliards de dollars de chiffre d'affaires, toutes les divisions du groupe (télévision, musique, presse, édition) ont eu une exploitation bénéficiaire en 1991.

ACCORD

□ **Schlumberger Industries et Lyonnaise des eaux-Dumez s'allient dans la domotique.** – Le groupe Lyonnaise des eaux-Dumez (bâtiment et services aux collectivités) et Schlumberger Industries (électronique) ont créé une société commune, détenue à part égale et baptisée SILD, *« afin d'intervenir conjointement sur le marché de la domotique »*. La nouvelle société privilégiera le marché de l'habitat collectif et vise les principales applications de l'électronique à la gestion de la maison : sécurité (télésurveillance, contrôle des ouvertures) et climatisation.

CAPITAL

□ **Thomson-CSF détient 99,77 % de Spectral Mis.** – Le groupe Thomson-CSF détient 99,77 % de la société Spectral Mis, spécialisée dans la maintenance informatique, à l'issue de l'offre publique de retrait (OPR) lancée sur cette entreprise, a indiqué vendredi 21 février la Société des Bourses françaises (SBF) dans un communiqué. Ancienne filiale du groupe Concept, Spectral Mis avait réalisé en 1990 un chiffre d'affaires de 286 millions de francs. Le titre sera radié de la cote du second marché le 28 février à l'issue de la séance de Bourse, précise la SBF.

ENVIRONNEMENT

□ **Des médailles « vertes » pour quatre entreprises.** – Le ministère de l'environnement vient de décerner à quatre sociétés françaises les prix du concours *« entreprises et environnement »*, qui recompensent *chaque année les initiatives* écologiques les plus remarquables. Le prix *« technologie propre »* a été attribué à la société Martineau (Haute-Garonne), qui a mis au point un procédé électrochimique de récupération des métaux dans les effluents industriels. Les papeteries Matussière et Forest (Haut-Rhin) ont reçu le prix *« éco-produits »* pour avoir réussi à fabriquer un papier de presse offset entièrement issu de papier recyclé, désencré et blanchi sans chlore. Le prix *« technologie sans frontières »* est revenu aux Producteurs salins de Guérande (Loire-Atlantique), qui apprennent aux Africains à construire des salines à évaporation solaire plutôt que de chauffer les saumures au feu de bois. Enfin, pour avoir inventé une formule de prêts à taux préférentiel destinés à financer les équipements anti-pollution, la Banque populaire du Haut-Rhin a obtenu le prix *« bonne gestion de l'environnement »*.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 février ↑

La fête continue

Sur sa lancée de la semaine dernière, la Bourse de Paris continue à afficher lundi un optimisme étonnant. En avance de 0,48 % au début de la séance, les valeurs françaises gagnaient 1,00 % à la mi-journée et 1,58 % une heure avant l'ouverture de Wall Street. L'indice CAC 40 a ouvert à 1 971,78 points et s'approchait, vers 14 heures, de la barrière psychologique des 2 000 points à 1 993,44 points. Les professionnels ont retrouvé le sourire alors que les valeurs françaises bénéficient toujours de la faveur des investisseurs étrangers.

A nouveau, les entreprises dont l'activité est sensible aux cycles économiques, les « cycliques », sont particulièrement recherchées. Cela prouve que Paris, à l'image de Wall Street, joue résolument une reprise des économies au cours des prochains mois. Parmi les hausses, on remarquait plus particulièrement celles : de 9,5 % de Hachette avec 30 000 transactions, de 8,7 % de Nord-Est dans un marché de 34 000 titres et de 5,4 % de La Rochette avec 61 000 échanges. Bonne tenue également de Matra en hausse de 5,1 %, de Métaleurop qui gagne 4,6 %, de Cap Gemini avec un gain de 4,3 % et de Schneider qui progresse de 4,2 %. A noter enfin la forte baisse de 17,7 % de Métrologie après l'annonce d'un plan drastique de redressement.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	14-2-92	21-2-92
Valeurs franç. à rev. variable	106,2	110
Valeurs industrielles	105,8	109,6
Valeurs étrangères	104,5	104,5
Pétroles-Energie	97,9	101
Chimie	107,5	112,1
Métallurgie, mécanique	114,6	120,2
Electricité, électronique	103,1	106,3
Bâtiment et matériaux	107,8	113,9
Ind. de consom. non alim.	104,2	107,6
Agroalimentaire	108,4	110,5
Distribution	108,6	118
Transports, loisirs, services	104,9	109,5
Assurances	112,8	116
Crédit banque	106,8	112,7
Sicomi	96,1	95,4
Immobilier et foncier	97,4	95,8
Investissement et portefeuille	108,5	113,1
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,6	100,5
Emprunts d'État	100	100,2
Emprunts garantis et assimilés	100,9	100,7
Sociétés	100,7	100,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 067,5	4 213
Valeurs étrangères	4 141,3	4 141,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	587	607,9
Valeurs étrangères	560	580
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	120,2	120
Emprunt d'État	121,1	121,3
Emprunts garantis et assimilés	119,5	119,2
Sociétés	118,2	118,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	14-2-92	21-2-92
Indice général	504,4	518,5
Produits de base	430,7	444
Construction	447,6	477,1
Biens d'équipement	264,6	275
Biens de consom. durables	530,1	558
Biens de consom. non durables	716,8	748,6
Biens de consom. alim.	893,9	912,9
Services	495,8	510,4
Sociétés financières	513,6	508,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	457,9	413,7
Valeurs industrielles	566,9	522,7

TOKYO, 24 février ↓

Vive baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse, lundi 24 février, abandonnant l'essentiel des gains de vendredi sous l'effet de ventes liées aux indices et des prises de bénéfices. La faiblesse du yen a aussi pesé sur le marché et réduit l'espoir d'une réduction prochaine du taux d'escompte. L'indice Nikkei a perdu 318,57 points (1,50 %) à 20 973,24 points dans un volume peu étoffé. Les transactions ont porté sur 130 millions de titres contre 200 millions vendredi.

Les valeurs spéculatives ont été les seules recherchées. Des achats avaient permis à l'indice de se maintenir au-dessus des 21 000 points jusqu'en fin d'après-midi, avant d'atteindre un plus bas en séance 20.890,37 points. Un manque de confiance des acheteurs, plutôt qu'une pression des ventes, a été à l'origine de ce mouvement.

VALEURS	Cours du 21 fév.	Cours du 24 fév.
Akaï	676	678
Bridgestone	1 090	1 070
Canon	1 380	1 370
Fuji Bank	2 030	2 030
Honda Motors	1 490	1 470
Matsushita Electric	1 370	1 350
Mitsubishi Heavy	634	633
Sony Corp	4 020	4 050
Toyota Motors	1 460	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3906	3980	I.P.B.M.	66 50	69
Arnault Associés	280	280	Loca investis.	186	195
B.A.C.	82	....	Locamic	73 50	83
Bque Vernes	798	795	Matra Comm.	110	108
Boiron (Ly)	369 90	365	Molex	171	....
Boisset (Lyon)	235	....	Publ.Filipacch.	357	360
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	760	751	Razel	510	440
Calberson	367 50	380	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	341 70	341 70
Cardif	830	820	Select Invest (Ly)	90	90
C.E.G.E.P.	180	180	Serbo	320	319
C.F.P.I.	274	266	S.M.T. Goupil	130	....
C.N.I.M.	970	956	Sopra	271	275
Conforama	1050	1033	TF1	407	398 50
Creeks	204 10	....	Thermador H. (Ly)	345	....
Dauphin	364 50	329	Unilog	216	211
Delmas	1155	1100	Viel et Cie	98	98
Demachy Worms Cie	340	340	Y. St-Laurent Groupe	869	860
Devanlay	988	989			
Deville	210	220 50			
Dolisos	125	....			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	250	250			
Finacor	110	108 30			
GFF (group.fon.f.)	116 70	119 60			
Grand Livre	370	....			
Gravograph	191 10	190			
Guntoli	800	780			
Idianova	86 20	....			
Immob. Hôtelière	1025	1030			
Interna. Computer	154	159			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 février 1992
Nombre de contrats estimés : 82 196

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,60	108,98	109,26
Précédent	107,84	109,12	109,24

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92
108	0,06	1,47	0,42	0,50

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 15 289

COURS	Février	Mars	Avril
Dernier	1 977,50	1 994	–
Précédent	1 971,50	1 987	1 974

CHANGES

Dollar : 5,63 F ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse, lundi 24 février, malgré les craintes d'intervention des *banques centrales. A Paris, la* monnaie américaine s'échangeait à 5,6350 F contre 5,6190 F vendredi à la cotation officielle.

FRANCFORT	21 fév.	24 fév.
Dollar (en DM)	1,6515	1,6610
TOKYO	21 fév.	24 fév.
Dollar (en yens)	128,65	129,26

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 février) .... 9 3/4-9 7/8 %
New-York (21 février) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	20 fév.	21 fév.
Valeurs françaises	110,7	111,4
Valeurs étrangères	104,7	104,9
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	512,30	518,50
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1951,20	1962,30

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	20 fév.	21 fév.
Industrielles	3 280,64	3 280,19

LONDRES (indice « Financial Times »)

	20 fév.	21 fév.
100 valeurs	2 543,40	2 542,30
30 valeurs	1 989,40	1 982,90
Mines d'or	136,80	130,80
Fonds d'Etat	88,37	88,21

FRANCFORT

	20 fév.	21 fév.
Dax	1 703,18	1 717,63

TOKYO

	21 fév.	23 fév.
Nikkei Dow Jones	21 191,81	20 973,24
Indice général	1 551,66	1 536,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,6450	5,6470	5,7220	5,7270
Yen (100)	4,3616	4,3666	4,4122	4,4207
Ecu	6,9534	6,9587	6,9510	6,9611
Deutsche mark	3,3973	3,3996	3,3992	3,4038
Franc suisse	3,7520	3,7560	3,7721	3,7791
Lire italienne (1000)	4,5286	4,5321	4,5043	4,5113
Livre sterling	9,8025	9,8089	9,7943	9,8070
Peseta (100)	5,4245	5,4292	5,3861	5,3962

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Yen (100)	5 3/8	5 1/2	5 1/16	5 3/16	4 3/4	4 7/8
Ecu	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16
Deutsche mark	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16
Franc suisse	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 5/16	7 7/16
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 3/4	12	11 3/4	12
Livre sterling	10 3/8	10 1/2	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 5/16	12 9/16	12 1/4	12 1/2
Franc français	9 7/8	10	9 7/8	10	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 FÉVRIER

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4260	C.N.E 3%	4300	4320	4320	+ 0 47
876	B.N.P. T.P	860	867	870	+ 1 16
830	Cr.Lyon. T.P.	854	854	850	- 0 47
1220	Renault T P	1275	1278	1278	+ 0 24
1470	Rhone Poul. T.P.	1519	1520	1485	- 2 24
1075	Saint Gobain T.P.	1085	1099	1070	+ 0 47
895	Thomson T.P.	910	920	902	- 0 88
720	ACCOR	760	772	781	+ 2 76
685	Air Liquide	750	749	757	+ 0 93
580	Alcatel-Alsthom	605	610	611	+ 0 99
1520	Als.Superm.	1510	1500	1509	- 0 07
325	A L S P I	327	330	333	+ 1 83
485	AGF Sté Centrale	533	536	531	- 0 38
910	Aux. Entrepr.	1110	1075	1040	- 6 31
160	Avenir H. Média	167	162	158 50	+ 0 96
870	Axa (ex Cie Midi)	938	941	944	+ 0 64
116	Bafip	147	...	....	
97	Bail-Equipem.	137 50	138 90	145	+ 5 45
755	Bail Investiss.	760	760	760	....
510	Bancaire	503	510	508	+ 0 99
700	Bazar H.-V.	705	680	695	- 1 42
615	Beghin-Say	598	602	610	+ 2 01
1060	Berger (M)	1080	1100	1080	....
335	Bertrand Faure	340	350	350	+ 2 94
630	Bic	689	695	685	- 0 58
995	B.I.P.	1055	1085	1080	+ 2 37
320	BIS	314	314	313 90	- 0 03
330	B N P (CI)	360	360	360 10	+ 0 03
785	Bollore Tech.	775	799	800	+ 3 23
2830	Bongrain	2800	2800	2791	- 0 32
775	Bon-Marché	801	811	817	+ 2 00
550	Bouygues	604	600	611	+ 1 16
121	BP France	125 10	125 50	125 20	+ 0 08
1050	B S N	1100	1112	1110	+ 0 91
1030	Canal Plus	1081	1080	1102	+ 1 94
280	Cap Gem.S	300	302	314 50	+ 4 83
2320	Carrefour	2454	2480	2518	+ 2 61
143	Casino	157 50	158	158 60	+ 0 70
85	Casino ADP	97	99 10	99 80	+ 2 88
1890	Castorama D.L.	2000	1940	1950	- 2 50
170	C.C.F.	195 80	194 10	199 60	+ 1 94
51	CCMC Ly	52	55	56	+ 7 69
365	C.D.M.E.	378 50	375	376	- 0 13
194	C.E.G.I.D.	195	212	195 80	+ 0 41
175	Centrest (Ny)	156	160	160	+ 2 56
370	C.E.P. Comm.	383	389	391 90	+ 2 32
102	Cerus	129 30	126	133 20	+ 3 02
720	Cetelem	743	747	740	- 0 40
300	CF Int.	305	305	301	- 1 31
305	CGI Info.	346 90	338	344	- 0 84
1080	C G I P	1170	1196	1180	+ 0 85
590	CGP	575	578	595	+ 3 48
965	Chargeurs S A	1139	1141	1161	+ 1 93
....	Christian Dior	382	383 50	387 60	+ 1 47
570	C I C A (M)	572	570	570	- 0 35
260	Ciments franc.	314	311	312	- 0 64
670	Clarins	703	695	705	+ 0 28
465	Club Méditer.	539	537	536	- 0 56
180	CMB Packa.	190 20	190	188 50	- 0 89
730	Colas	799	798	782	- 2 13
270	Cpt. Entrep.	265	266	265	....
1130	Compt Mod.	1237	1221	1239	+ 0 16
260	CPR (Paris Rée.)	280	287 50	265 90	+ 2 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
955	Créd. Foncier	985	998	1010	+ 2 54
230	Crédit Loc France	235	235	238	+ 1 28
500	Cr Lyon (CI)	577	578	577	....
1040	Credit Nat.	1133	1150	1156	+ 2 03
215	CSEE	243	243	243	....
2590	Damart	2650	2740	2729	+ 2 98
380	Dassault Aviation	350	351	370	+ 5 71
193	Dassault Electr.	200	199	200	....
1380	De Dietrich	1400	1425	1425	+ 1 79
89	Dév.P.d.C.(Li)	88 80	93 30	95	+ 6 98
178	Dév.R.Sud-Est	158	163	164 50	+ 4 11
285	D M C	280	280	290	+ 3 57
396	Docks France	409	413	415	+ 1 47
340	Dynaction	332	337	349	+ 5 12
2040	Eaux (Gle)	2204	2215	2240	+ 1 63
740	E.B.F.	807	830	800	- 0 87
375	Ecco	405	410	410	+ 1 23
380	Elf Aquitaine	384	387	391 10	+ 1 85
245	Erap-Elf (Certif)	260	265	270	+ 3 85
340	Essilor	383	384 90	388	+ 1 31
160	Essil.Inv.(DP)	178	171 20	181	+ 1 69
655	Esso	670	670	665	- 0 75
1460	Eurafrance	1446	1450	1460	+ 0 97
600	Eurocom	575	576	583	+ 1 39
143	Eurodisneyland	153	154 50	154 80	+ 1 18
870	Europe 1	875	900	900	+ 2 86
42	Eurotunnel	45 05	45 20	45 35	+ 0 67
1320	Exor	1490	....	....	....
117	Finextel	117 80	117 20	119	+ 1 28
356	Fives Lille	339	365	351	+ 3 54
2590	Fromager. Bel	2785	2715	2740	- 1 62
1420	Gal.Lafayette	1470	1564	1473	+ 0 20
1830	G.A.N.	1963	1960	1979	+ 0 82
480	Gascogne (B)	505	510	520	+ 2 97
1380	Gaz et Eaux	1305	1310	1320	+ 1 15
530	Géophysique	614	620	630	+ 2 61
655	Gerland Ly.	664	600	600	- 9 64
480	Groupe Cité	473	471	480	+ 1 48
340	GTM-Entrep.	390	398	400	+ 2 56
1390	Guyenne-Gas.	1535	1510	1520	- 0 98
152	Hachette	152 50	154 10	166	+ 8 85
450	Havas	498	500	508	+ 2 01
345	Idia	369	369	365	- 1 08
290	Imétal	315 10	321	316	+ 0 29
147	Immob. Phénix	147	149	148 50	+ 1 02
77	Ingénico	81 20	83 70	85	+ 4 68
4630	Inst. Mérieux	5750	5630	5610	- 2 43
445	Interbail	446	446	449	+ 0 67
720	Intertechnique	700	705	700	....
880	J. Lefebvre	907	900	919	+ 1 32
600	Klepierre	583	590	595	+ 2 06
740	Labinal	739	765	751	+ 1 62
335	Lafarge	358 50	359 40	363 80	+ 1 48
336	Lebon	315	315	315	....
3920	Legrand	4173	4160	4200	+ 0 65
2380	Legrand (DP)	2358	2380	2400	+ 1 78
420	Legris Industries	409 90	420	424 50	+ 3 58
700	Locindus	695	695	695	....
4280	L.V.M.H.	4585	4600	4622	+ 0 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
470	Lyon.Eaux/Dumez	508	511	515	+ 1 18
113	Majorette Ly	117	125	123 20	+ 5 30
305	Mar. Wendel	334 10	335	339	+ 1 47
187	Matra	175	179	184	+ 5 14
530	Merlin-Gerin	516	535	540	+ 4 65
79	Metaleurop	86 50	88 50	90 25	+ 4 34
54 45	Métrologie In.	42 50	39 70	35	- 17 6
143	Michelin	169	170	170 80	+ 1 07
156	Min. Salsig (Ma)	156 10	....	..	....
73	MMB	75 30	76	78 50	+ 4 25
166	Moulinex	168 50	168	173 90	+ 3 20
1220	Navig. Mixte	1183	1183	1160	- 1 94
98	Nord-Est	104	106 90	113	+ 8 65
236	Nordon (Ny)	271 10	281	284	+ 4 76
460	Nouv Galeries	455 40	458	470	+ 3 21
180	Olipar	171 80	178	178	+ 3 61
730	Oréal	777	780	780	+ 0 39
335	Paribas	405	415	417	+ 2 96
180	Pechiney Int.	189 50	191	193	+ 1 85
320	Pechiney (CIP)	338	340	344	+ 1 78
1410	Pernod Ricard	1473	1495	1510	+ 2 51
680	Peugeot	732	735	743	+ 1 50
290	Pinault	294	298	296 60	+ 0 85
550	Plastic-Omn.	635	635	632	- 0 47
445	Poliet	472	483	476	+ 0 85
640	Primagaz	705	705	708	+ 0 43
850	Printemps	847	847	848	+ 0 12
2970	Promodès	3055	3030	3059	+ 0 13
490	Radiotechn.	565	560	580	+ 2 65
5050	Redoute (La)	5370	5370	5290	- 1 49
210	Remy Cointreau	184	190	190	+ 3 26
545	R. Poulenc CIP	620	624	622	+ 0 32
325	Robur Financ.	320	317	317	- 0 94
60	Rochette(La)	64 50	65 80	68	+ 5 43
1800	Roussel Uclaf	2120	2130	2160	+ 1 89
3020	R. Impé.Ly *	2980	2915	2980	- 0 33
178	Sade (Ny)	181 10	185 80	185 80	+ 2 60
1650	Sagem	1755	1759	1716	- 2 22
485	Saint Gobain	533	532	539	+ 1 13
1300	Saint Louis	1340	1342	1379	+ 2 91
1720	Salomon Ly	1730	1720	1730	....
300	Salvepar (Ny)	331	338	338	+ 2 11
1090	Sanofi	1198	1210	1224	+ 2 17
1380	S A T	1482	1500	1630	+ 9 99
225	Saut. Chât.	233 40	231	235	+ 0 69
1130	Saupiquet (Ns)	1097	1090	1082	- 1 37
655	Schneider	689	695	720	+ 4 50
20	SCOA	19 20	19 60	19 95	+ 3 91
505	Scor s.a.	480	485	465	- 3 13
1870	S.E.B.	1973	1951	1975	+ 0 10
470	Sefimeg	465	469	479	+ 3 01
112	Selectibanque	112 10	112 90	112 80	+ 0 45
220	Sextant A.	221	226	229 70	+ 3 94
785	S F I M	800	830	830	+ 3 75
220	S.G.E.	235 50	236	236	+ 0 21
500	Simco	468	464	453 10	- 2 77
860	Sk. Rossignol	835	837	838	+ 0 36
490	Sligos	500	500	497	- 0 60
495	Société Géné.	538	539	545	+ 1 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
58	Sodexco(B)	64 90	70 80	70 60	+ 8 78
145	Sodero(Ns)	146 10	147	147	+ 1 31
875	Sodexho	960	965	970	+ 1 04
69	Sogenal(Ny)	78	80 10	81 90	+ 5 00
345	Sogerap	379 90	378 50	385	+ 1 34
1350	Somm-Allib.	1444	1442	1460	+ 1 11
385	SOPHIA	405	414	400	- 1 23
1400	Source Perrier	1517	....	....	....
770	Sovac	830	840	830	..
336	SPEP	347	341	345	- 0 58
330	Spie-Batignol.	334	341	345	+ 3 59
730	Strafor Facom	780	780	790	+ 1 28
315	Suez	341 90	342 20	343 80	+ 0 56
1080	Synthelabo	1170	1175	1204	+ 2 91
147	Thomson CSF	187 20	188 70	188 80	+ 0 96
1080	Total	253	252	256 60	+ 1 42
188	- (certif)	171	171	171 80	+ 0 47
225	Truffaut Fin.	219	225	221 20	+ 1 00
510	U.A.P.	570	574	576	+ 1 05
290	U F B Locab.	303	310	310	+ 2 31
745	U I C	730	738	738	+ 1 10
490	U I F	455	458	463	+ 1 76
775	U I S	721	....	....	....
560	Unibail	518	519	521	+ 0 58
595	Valéo	712	712	710	- 0 28
255	Vallourec	276	276 50	275	- 0 36
330	Via Banque	321	329	329	+ 2 49
355	Worms et Cie	370	365	367	- 0 81
1180	Zodiac	1300	1298	1298	- 0 15
1100	Elf Gabon	1045	1075	1050	+ 0 48
109	Amax	123	116	116	- 5 69
154	Amer. Barrick	153	155 80	154 80	+ 1 18
122	Amer. Express	119	121	122	+ 2 52
215	A.T.T.	211 40	214	212 60	+ 0 57
220	Anglo Amer.C.	181	187 90	185	+ 2 21
400	Amgold	351	360	350	- 0 28
240	Banco Santander	250	240	240	- 4 00
820	B.A.S.F.	832	838	836	+ 0 48
1000	Bayer	1012	1019	1019	+ 0 69
42	Blenheim Plc	41 30	41 05	42 10	+ 1 94
52	Buffelsfont.	44	43 60	42 60	- 3 18
118	Chase Manh.	135 50	141	141 90	+ 4 72
2530	Daimler Benz	2542	2586	2598	+ 2 20
158	De Beers	137	137 10	137	....
2390	Deutsche Bank	2472	2473	2488	+ 0 65
1180	Dresdner Bank	1210	1238	1220	+ 0 83
71	Driefontein	61 60	62	61	- 0 97
265	Du Pont-Nem.	265	273 40	273 40	+ 3 17
270	Eastman Kodak	258 10	264	264 90	+ 2 63
16 50	East Rand	15 35	15 10	15	- 2 28
42	Echo Bay	39 90	40 20	41	+ 2 76
235	Electrolux	245	244 10	244 10	- 0 37
111	Ericsson	108	108 30	108	....
325	Exxon Corp.	328 50	332	330 20	+ 0 52
175	Ford Motor	217	212 50	215	- 0 92
60	Freegold	47 75	47 55	46 80	- 1 99
20	Gencor	16 15	16 20	16 20	+ 0 31
435	Gén. Elect.	447 30	455 50	455 50	+ 1 83
181	Gén. Motors	224 90	220 30	220	- 2 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
360	Gén. Belgique	365	379	379	+ 3 84
92	Gd. Métropol.	92	94	94	+ 2 17
52	Guinness	56 50	58	58	+ 2 65
22	Hanson PLC	21 25	21 25	21 50	+ 1 18
32	Harmony Gold	31 25	31 75	31 50	+ 0 80
330	Hewlett Packard	427 50	425	423 50	- 0 94
41	Hitachi	38 90	37 80	37 90	- 2 57
850	Hoechst	855	863	875	+ 2 34
84	Homestak.	89 60	91	89 60	.
120	I.C.I.	125 50	128	126 60	+ 0 88
515	I.B.M.	511	515	514	+ 0 59
320	I.T.T.	342 50	349 30	348	+ 1 61
190	Ito Yokado	178 80	179	178	- 0 45
63	Matsushita	59 30	59 45	59 45	+ 0 25
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
230	Mc Donald's	235	242 60	240 80	+ 2 47
845	Merck	828	831	831	+ 0 36
515	Minnesota M.	520	530	530	+ 1 92
53	Mitsubishi	48 80	48 30	47 40	- 2 87
365	Mobil corp.	340 50	...	...	....
345	Morgan J.P.	341 30	330	333	- 2 43
34700	Nestlé	35600	35600	35330	- 0 76
129	Norsk Hydro	116	119 90	118	+ 1 72
114	OFSIL	103 10	104	103 50	+ 0 39
1790	Pétrofina	1743	1745	1750	+ 0 40
420	Philip Morris	422	425 10	424 80	+ 0 66
96	Philips	97 10	98	98	+ 0 93
56	Placer Dome	57 85	57	57 50	- 0 61
540	Procter Gamble	580	583	583	+ 4 11
164	Quilmès	201 50	202	205	+ 1 74
32	Randfontein	27 50	26	25 60	- 6 91
345	Rhone Poul. Rorer	346	352 70	350	+ 1 16
450	Royal Dutch	428 60	433 80	436	+ 1 73
50	R T Z	51 55	51 80	52 10	+ 1 07
1 32	Saat.& Saatchi	1 70	1 76	1 76	+ 3 53
38	St Helena	34	35	34 80	+ 1 76
345	Schlumberger	344 90	340	339 90	- 1 45
47	Shell transp.	43 80	43 20	43 90	+ 0 69
2210	Siemens	2290	2300	2325	+ 1 53
465	Siemens Nixdorf	469	460	460	- 1 92
186	Sony	176 50	175	175	- 0 85
82	Sumitomo Bank	74 15	75 90	76	+ 2 49
206	T.D.K.	183	180 90	180	- 1 64
64	Telefonica	59 50	58 40	60	+ 0 84
29	Toshiba	26 35	26 90	26 60	+ 0 95
550	Unilever	586	590	590	+ 0 68
280	Unit.Techn.	290	292 50	292	+ 0 69
380	Vaal Reefs	330 10	340	331	+ 0 27
1110	Volkswagen	1199	1214	1220	+ 1 75
385	Volvo	352	368	368	+ 4 55
220	West. Deep.	182 10	183 50	179	- 1 70
385	Xerox Corp.	444	446	446	+ 0 45
124	Yamanouchi	122	122 60	122 70	+ 0 57
1 65	Zambia Cop.	1 70	1 64	1 70	...

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124 50	6 66
Emp.Etat 9,8%78	99 93	6 07
10,80% 79/94	101 70	5 10
Emp.Etat 13,4%83	106 45	2 38
Emp.Etat 12,2% 84	101 15	4 63
Emp.Etat 11% 85	99 90	10 94
10,26% mars 86	104 25	9 78
OAT 10% 5/2000	108 10	7 45
OAT 9,9% 12/1997	105 05	1 97
OAT 9,8% 1/1996	103 05	0 66
PTT 11,2% 85	105 80	2 50
CFF 10,30% 86	103 60	0 88
CFF 10,25% nov 90	107 90	9 69
CNA 10 % 1979	100 80	0 12
CNB Bques 5000F	98 20	1 32
CNB Paribas 5000F	98 05	1 32
CNB Suez 5000F	98 05	1 32
CNE 11,5% 85	100 66	7 52
CNI 1/82 5000F	98 20	1 32
CNT 9 % 86	97 50	7 14
CRH 10,90% déc.85	107 50	1 60
CHARB FCE 3% 100	147 50	...
CNCA	942	....
Cons	....	. ..
Alcatel 6 % janv. 89	595	....
Ly. Eaux cv 6,5%	751	.. .
Thoms. cv 9,2% 86	890	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	980	979
Applications Hydr.	1520	1520
Arbel	450	470
Bains C.Monaco	1082	1081
B.Hypoth.Europ.	377	....
B.N.P. Intercont.	340	332 50
Beghin-Say (C I)	480	474
Bénédictine	3000	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2095	. . .
B T P	65 80	69
Cambodge	980	980
Carbone Lorraine	500	508
Case Poclain	9 50	9 15
C.E.G.F (Frigor.)	540	540
Cementaire Blanzy	375	390 10
Cerabati	71	74 50
Champex Ny	98 30	100
CIC (CIP)	220	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1250	1210
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	....
Cogifi	361	358
Comphos	535	541
Cie Industrielle	6520	6530
Cpt Lyon Alemand	390	395
Concorde	652	650
Constr.Mét.Prov	30 50	31
Crédit Gén.Ind.	130	130
Cr Universel (Cie)	402	405
Darblay	630	640
Degremont	1720	1719
Delmas Vieljeux	3300	....
Didot Bottin	1195	1199
Docks Fr. R. Picarde	1170	1200
Eaux Bassin Vichy	2501	2550
Eaux Vittel	960	960
Eca	292	295
Electro-Banque	330	330
Ent.Mag. Paris	4250	....
Etex (ex Eternit)	1680	1687
Finalens	255	280
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1760	1760
Foncière (Cie)	479	479 90
Foncières Euris	370	370
Fonc.Lyonnaise	637	....
Foncina	425	..
Fougerolle	774	770
France I.A.R.D.	700	....
France SA (La)	1899	1915
From. Paul-Renard	2390	. .
Gaumont	678	660
Genefim	309 90	310
Gévelot	498	...
G.F.C.	340 50	345
Groupe Victoire	1232	1255
G T I (Transport)	267	267
Immobail	311 10	313 50
Immobanque	685	680
Im.Marseillaise	5270	5200
Immofice	420	423 10
Invest.(Ste Cie.)	3300	3280
Lambert Frères	275 50	. . .
Lille Bonnières	1181	....
Locafinancière	519	....
Louis Vuitton	747	748
Louvre	2650	2630
Luca	1000	1000
Machines Bull	40 90	38
Mag.Uniprix	163 50	162
Magnant	750	750
Métal Déployé	430	428
Mors	71	72 90
Navigation (Nle)	209	209
Optorg	238 50	231
Oréal (CI)	394 50	383 50
Origny-Desvroise	700	720

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Palais Nouveauté	1157	1155
Paluel Marmont	650	640
Parfinance	155	160
Paris France	268 80	...
Paris Orléans	215 10	220
Parthena Invest	290	. .
Pathé Cinéma	630	....
Piper Heidsieck	1350	....
Porcher	440	...
Promodès (CI)	1493	....
Publicis	701	715
Rochefortaise	110	...
Rosario	185	185 50
Rougier	315	....
S.A.C.E.R.	420	430
S.A.F.A.A.	247	....
S.A.F.I.C Alcan	250	...
Saga	347	347
Saint Dominique (F.)	113	114
Salins du Midi	691	594
Savoisienne M.	160	160
S.C.A.C.	739	...
Senelle	401	420
S.Eaud.Part. (M)	135	136
Sific	570	559
Siparn	132	142
S.I.P.H.	178 60	185
S.M.C.I	90	73 35o
Sofal	534	533
Soffo	335 90	350
Sofical	1220	1220
Solitam (ex Sacam)	74	74
Sofragi	2412	2450
Soudure Autogène	952	954
Sovabail	371	. . .
Stem	501	.
Taittinger	2800	2805
Testut-Aequitas	430	. . .
Tour Eiffel	237	..
Ufiner	1115	1111
Vicat	420	420
Viniprix	1650	1568
Virax	104	
Maroc Sté Brassane.	255 10	. . .

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	748	742
Akzo Nv Sico	425	...
Alcan Aluminium	116 10	....
American Brands	256 20	....
Arbed	603	....
Asturienne Mines	123	....
Banco Popular Espa.	601	...
B.Reglements Int.	19150	19460
Can.Pacifique	82	. . .
Chrysler Corp.	85	. . .
C I R	7 90	....
Commerzbank	860	..
Dow Chemical	316	....
Fiat	21 60	21 60
GBL (Brux Lamb.)	535	....
Gevaert	980	. . .
Glaxo Holdings Ltd.	85	89 70
Goodyear Tire	350	360
Grace and Co (WR)	244	247
Honeywell Inc.	380	. .
Johannesburg	78 10	. .
Koninklijke Pakhoed	145	147
Kubota	22	....
Midland Bank	21 60	. . .
Noranda Mines	82	. . .
Olivetti priv	8 90	...
Pfizer Inc.	396	....
Ricoh	21	....
Robeco	300 50	300 30
Rodamco NV	162	161
Rolinco	299	299
Sapem	5 90	. . .
Sema Group	18 50	..
SKF Aktiebolaget	87 20	. .
Tenneco Inc.	189	. .
Thorn Electrical	77 30	77 50
Toray Ind	25 20	. .
West Rand Cons.	8 50	8 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calophos	90	.
C G H Cogenhor	12 50	..
Coparex	700	....
Drouot Assurances	325	.
Europ Accum.	79	..
Europ Soutirés Ind.	20	.
Gachot S.A.	57 10	65
Guy Degrenne	442 50	442 50
Lecteurs du Monde	140	. .
Nicolas	1260	
Paramelle RD	1410	.
Particip. Percier	385	
Quadrant	20	..
Rorento N.V	217	217 30
Sr-Gobain-Emballage	2150	1941 o
S E P R	741	.
S.P.R. act. B	279 80	...
Waterman	903	.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 619	5 635	....	....
Ecu	6 961	6 959	....	....
Allemagne (100 dm)	340 090	339 940	....	....
Belgique (100 F)	16 538	16 531	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 320	302 170	....	....
Italie (1000 lires)	4 531	4 531	....	....
Danemark (100 krd)	87 750	87 710	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 808	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 951	....	....	....
Suisse (100 f)	376	....	....	....
Suède (100 krs)	93 790	....	....	....
Norvège (100 k)	86 860	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 336	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 430	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 957	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 752	....	....	....
Japon (100 yens)	4 366	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/2
Or fin (kilo en barre)	63300	63650
Or fin (en lingot)	63350	63700
Napoléon (20f)	360	359
Pièce Fr (10 f)	450	. . .
Pièce Suisse (20 f)	367	366
Pièce Latine (20 f)	367	365
Souverain	467	457
Pièce 20 dollars	2065	2065
Pièce 10 dollars	1102 50	1102 50
Pièce 5 dollars	657 50	. .
Pièce 50 pesos	2350	2335
Pièce 10 florins	380	375

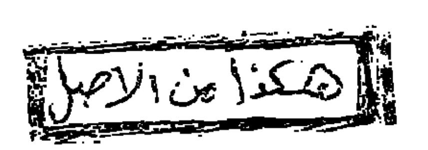
SICAV (sélection) 21/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilon	219 39	213 52
Agepargne	816 13	780 99
Amén-gan	8192 08	7877 01
Amplia	259496 62	259496 62•
Amplitude	655 15	638 07
Arbitrages Court.T.	7018 69	7018 69
Associc.	1070 69	1070 69
Azoot Futur	408 22	399 26
Auracic.	1255 04	1218 49
Avenir Alizes	1750 38	1716 07
Axa Capital	167 74	160 52
Axa Court Terme	7720 81	7720 81
Axa Europe	130 88	125 24
Axa Investiments	120 79	115 59
Axa NPI	133 03	127 30
Axa Première	116 74	116 39
Axa Sélection	148 77	142 36
Axa Valeurs PER	127 18	121 70
Cadence 1	1050 58	1029 98•
Cadence 2	1040 49	1020 09•
Cadence 3	1050 75	1030 15•
Capimonetaire	6140 07	6133 94
Capobliq.	6315 48	6191 65
Capitacic.	1285 66	1268 66
Coeais	1294 33	1262 76
Comptavalor	3420 24	3415 12
Convertimmo	354 88	347 92
Credister	486 45	472 28
Credit Mutuel Capital	1259 63	1234 93
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	654 79	654 79
Cred.Mut.Ep.long.T.	201 84	196 44
Diese	1310 65	1278 68
Drouot France	873 58	835 96
Drouot Investiss.	1007 65	954 28
Drouot Sécurité	249 40	238 66
Ecocic	1078 65	1045 29
Ecupar	135 05	129 23
Ecureuil Capitalisation	2527 34	2502 32
Ecureuil Géovaleurs	2321 55	2253 93
Ecureuil Invest.	444 74	431 79
Ecureuil Monepremière	65258 04	65258 04
Ecureuil Monétaire	38396 94	38396 94
Ecureuil Trésorerie	2371 77	2371 77
Ecureuil Trimestr	2010 29	1990 39
Elicash	2 719521	2 719521•
Energia	274 50	262 05
Eparcic	3504 51	3504 51
Eparcourt-Sicav	4542 58	4531 25
Epargne Associat.	26503 54	26280 16
Epargne Capital	10525 84	10421 62
Epargne Croissance	1797 62	1749 51
Epargne Industrie	98 06	95 44
Epargne J.	67821 58	67821 58
Epargne Monde	1283 85	1249 49
Epargne Obligat.	205 58	200 08
Epargne Premiere	14174 46	14068 93
Epargne Quatre	1105 42	1075 83
Epargne-Unie	1356 66	1323 57
Epargne Valeurs	481 84	449 48
Eufi Cash cap.	8101 51	8101 51•
Eufinvest capi.	648 88	629 96•
Eurocic Leaders	1113 91	1081 47
Eurodyn.	1227 79	1197 84
Euro Gan.	6348 64	6102 54
Europe Nouvelle	563 40	537 85
Fonsicav	14021 36	14021 36
France-gan.	10019 08	9633 73
France Garantie	277 03	276 48
France Index Sicav	114 49	111 14
France Obligations	490 43	485 57
Francic	473 75	459 95

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	106 75	103 64
Francic-Regions	1234	1198 06
Fructi-Associations	34 44	34 44
Fructi-Capi.	41 07	40 46
Fructidor	236 61	233 11
Fructifrance act clôd.	916 25	893 90
Gestilion	14475 59	14403 57
Gest.Associations	174 82	170 97
Horizon	1243 20	1206 99
HLM Monétaire	13558 21	13558 21
Indust.Fse.Court.T.	1430 77	1430 77•
Inaraper	109790 93	108593 14
Inaroblig.	13906 40	13633 73
Intersélection Fce.	534 08	523 61
Japacic	161 79	157 08•
Jeunepargne	280 65	276 60
Latitude	2198 47	2195 18
Leumi C.T.	12247 72	12247 72
Leumi L.T.	6813 91	6615 46
Lion Association	11066 59	11066 59
Lion Institution	29013 80	28941 45
Lionplus	958 49	939 70
Lion Trésor	2251 47	2229 18
Lion 20 000	25608 09	25608 09
Livret Bourse Inv.	578 56	561 71
Livret Portefeuil.	740 77	719 19
Méditerranée	188 38	180 27
Mensuel CIC	10093 69	9992 76
Monedem	66142 20	66142 20
Mono.J.	70847 84	70847 84•
Monévalor	79844 16	79844 16
Mutualité dépôts	13176 45	13160 15
Mutuelle Unie Sél.	141 74	135 64
Natio Court Terme	278601 00	278601
Natio-Epargne	17321 82	17150 32
Natio-Ep. Ret	128 05	124 62
Natio Epargn.Trésor	7646 72	7631 46
Natio-Imm.	1128 45	1098 25
Natio-Inter	1411 62	1373 84
Natio-Monétaire	24698 96	24698 96
Natio-Patrimoine	1374 66	1337 86
Natio-Placements	62790 80	62790 80
Natio-Revenu	1029 32	1019 13
Natio Sécurité	11773 12	11773 12
Natio-Valeurs	901 19	877 07
Nippon-Gan	5454 11	5244 34
Nord Sud Dévelop.	1555 72	1552 61
Obli-Associations	150 84	149 35
Oblicic-Mondial	2627 86	2588 83
Oblicic-Régions	1071 56	1055 72
Oblifutur	2794 46	2726 29
Oblig. tres cat.	174 79	172 21
Oblilion	1380 40	1346 93
Oblisécurité Sicav	12560 87	12560 87
Oracion	1070 52	1044 41
Orvalor	7159 55	7019 17
Paribas Capitalisation	1479 66	1457 79
Paribas Opportunites	136 05	129 54
Paribas Patrimoine	598 80	574 39
Patrimoine Retraite	218 69	214 30
Pervalor	618 70	604 61
Placement A	1460 82	1422 37
Placement J	7047 22	7033 15
Placement M	65180 81	65030 75
Placement Nord	993 77	974 28
Plénitude	133 38	129 81
Poste Croissance	21247 60	21226 27
Poste Gestion	64029 23	64029 23
Première Oblig.	11210 19	11198 99
Prévoy. Ecureuil	117 55	116 39
Priv'Associations	28718 64	28718 64

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficius	993 79	969 55
Quartz	136 64	133 31
Réalvalor	840 16	823 69
Rentacic	160 40	158 03
Revenus Trimestr.	5301 46	5248 97
Revenu-Vert	1139 99	1123 14
St Honoré Bio-Alim.	1007 12	961 45
St Honoré Bons du Tr.	10948 61	10894 14
St Honoré Global	239 30	228 45
St Honoré Invest.	782 74	747 25
St Honoré Mat Plac.	204 55	195 27
St Honoré Pacifique	593 98	567 05
St Honoré PME	533 99	509 78
St Honoré Real	14578 88	14520 80
St Honoré Services	468 03	440 41
Sécuricic	1701 21	1701 21
Sécuri-Gan	12483 99	12239 21
Sécuritaux	1357 38	1357 38
Sicaslon	711 03	700 52
Sicav Associations	1800 32	1800 32
SFI-CNP Assur.	690 63	670 51
S.G. Fr. opportunités	1159 82	1137 08
Sicav 5.000	448 66	436 65
S.I. Est	1464 93	1401 86
Sivafrance	696 12	677 49
Sivam	422 67	411 36
Sivarente	221 23	216 89
Sivinter	461 62	439 53
S.N.I.	1223 92	1188 27
Sogenfrance	1112 31	1090 60
Sogéparque	311 84	305 73
Sogevar	1086 24	1084 94
Soginter	1332 82	1308 69
Soleil Investissements	623 43	599 45
Solstice	2169 40	2164 01
State Street Act. Eur.	10396 08	10044 52•
State Street Act. Frce.	10776 41	10464 48•
State Street Emer. Mkt	12388 55	11792 95•
Stratégie Actions	826 92	795 12
Stratégie Rendement	1382 46	1338 94
Technocic	1110 12	1077 79
Techno-Gan	6039 47	5807 18
Thesora	650 41	643 97
Transplus	150 17	143 70
Trésor Plus	1261 85	1249 36
Trésor Real	13907 24	13907 24•
Trésoricic	126275 25	126275 25
Trilion	5223 60	5158 66
UAP Investissement	463 76	447
UAP Actions France	826 07	808 44
UAP Act. Select	664 26	640 25
UAP Aedificandi	580 48	559 50
UAP Altafi	214 92	207 15
UAP Alto Sicav	168 54	162 45
UAP Moyen Terme	136 82	131 68
UAP Premiere Cat.	11389 55	10977 88
Uni-Associations	120 39	120 39•
Uni-Foncier	1283 31	1232 50
Unifrance	604 53	589 79
Uni-Garantie	1285 03	1242 66
Uni Régions	1364 20	1321 17
Univar	231 15	231 15•
Univers Actions	1292 55	1261 02
Univers-Obligation	1866 82	1821 29
Valorg.	2006 36	2004 36
Valrea	51930 78	51804 84

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



AGENDA

Nous publions le *lundi* (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE L'INSTITUT D'ART Duo Corré-Exerjean : 12 h 30 ven. Piano à quatre mains Musique à Paris de 1917 à 1929.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40) Roland Dyens . 20 h 30 ven Guit Villa-Lobos. Sor. Ohana. Brouwer. Monk. Vian. Gainsbourg. Dyens Ensemble Erwartung 20 h 30 mar Bernard Desgraupes (direction). La Traver*sée de Milhaud sur des textes de Gide*. Claudel et Jammes Menahem Wisenberg. Menahem Broyer. Lea Avraham 20 h 30 sam Piano, violon. voc , et l'Ensemble Galilée Bartok. Debussy. Haim. Serer. Wisenberg. Admon. musique arabe traditionnelle.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29) Maxim Vengerov. Itamar Golan 20 h 30 mer Violon, piano Bach. Saint-Saëns. Beethoven. Mozart Maxime Vengerov. Itamr Golan 12 h 30 jeu Violon piano Chausson, *Saint-Saëns Bach*

CENTRE DE LANGUE ET DE CULTURE ITALIENNE (47-38-23-64). Lorenzo Cipriani . 20 h 45 jeu Clavecin. *Bach. Frescobaldi, Mozart, Couperin*

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble InterContemporain 20 h 30 mer Florent Boffard (piano). Pierre-Laurent Aimard (clavecin), David Robertson (dir). Obst, Denisov, Carter Ensemble de l'Itinéraire 20 h 30 jeu Sharon Cooper (mezzo-soprano). Patrice Bocquillon, Gilles Burgos (flûte). Jean-Max Dussert (clarinette). Fuminori Tanada (piano), Ed Spanjaard (direction) Shuya Xu Dusapin. Alvarez. Sciarrino

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Sergei Markarov 12 h 45 mer Piano Mozart. Beethoven. Rossini. Prokofiev

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE *Michaël Levinas* 18 h sam. Piano Beethoven Czerny. Liszt. Wagner. Wagner-Liszt

ECOLE FRANCO-ITALIENNE DE *MUSIQUE A PARIS* (45-55-28-50). Marta Sabbadini. Lucrezia Raffaelli · 18 h 30 mar Piano, soprano Berlioz, Bellini, Donizetti, Rossini

EGLISE DE LA TRINITÉ *Chœur et* Orchestre franco-allemand 15 h dim : 20 h lun Heidrun Kordes (soprano), Friedemann Kunder (basse), Erika Schmidt-Valentin (alto). Christoph *Kühlewein* (direction). La Passion selon saint Matthieu de Bach

EGLISE NOTRE-DAME-DU-TRAVAIL-DE-PLAISANCE. Ensemble vocal Intermezzo 20 h 45 mer , jeu Véronique Gens (soprano). Pascal Bertin (haute-contre). Bruno Boterf (ténor). Jérôme Corréas (basse). Ensemble Mensa Sonora. Claire Marchand (direction)

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Jay Bernfeld, Arnaud Pumir 20 h 30 mer Viole de gambe clavecin Le Tombeau de Sainte Colombe de Marin Marais Ensemble orchestral Stringendo · 20 h 30 ven . sam Christophe Pierre (violon). Jean Thorel (dir) Les Quatre Saisons de *Vivaldi*

EGLISE SAINT-MÉDARD Marie-Elisabeth Toussut. Nicole Chaudeau . 20 h 30 jeu Chant, Sylvie Combal *(flûte), Jorge Lozano-Corres (direction)*

EGLISE SAINT-MERRI : CENTRE PASTORAL HALLES-BEAUBOU (42-71-93-93) Anne Saint-Cyr. Mariko Terashi · 16 h dim Violon, piano Schubert, Kreisler Debussy

INSTITUT AUTRICHIEN (47-05-27-10) Paul von Schilhawsky . 19 h 30 jeu Mozart (airs d'opéras), lieder autrichiens et allemands

LE MADIGAN (42-27-31-51). Paule d'Heria Dominique Etievant. Sylviane Wiart 22 h 30 mer Récitante, flûte, *piano* Poèmes de Rimbaud, Eluard, Apollinaire Cocteau, œuvres de Poulenc, Honegger François-Xavier Bigorgne, Nathalie Dang : 22 h 30 jeu. Cello, piano Fauré, Debussy, Stravinski *Jean-François Vinciguerra, Catherine* Stagnoli . 22 h 30 ven., sam Baryton-basse, piano. Poulenc, Berthomieu.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60) Lucia Sanchez-Jordan, Hakan Odeberg 20 h 30 jeu. Guitares. Albeniz. Barrios. Carlevaro. Falu. Haendel, Petit, Piazzolla.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) *Trio Maurice Bourgue* : 20 h 30 mar. Couperin, Bach, Dutilleux, Rameau, Berio

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART *(42-86-88-83). Mstislav Rostropovitch* : 20 h lun. Violoncelle. Suites pour violoncelle seul de Bach

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00) Cinq Nô modernes : jusqu'au 11 avril. 20 h jeu., ven., sam., *mar* D'après l'œuvre de Yukio Mishima adaptée par Marguerite Yourcenar. Mari Launla (piano). Christophe Brault, Gabriel Le Doze. Lara Guirao, Vincent Nemeth, Véronique Samakh, Catherine Vuillez (comédiens), Isabelle Aboulker (dir.), Dominique Quahec (mise en scène), *Alain Marty (chor)*

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Isaure Equilbey. Jory Vinakour · 22 h mer , jeu. Soprano. piano Rossini. R.Strauss, *Verdi Vincent Pasquier. Angeline* Pondepeyre . 22 h ven . sam. Contrebasse, piano Kodaly. Glière Alexandre Markeas · 22 h lun., mar. Piano. De Falla. Albeniz, Granados, Rodriguez.

PALAIS DE L'UNESCO. Ensemble international de Paris . 20 h 30 jeu. Amine Kouider (dir.). Rossini, Mozart, Bizet, Liszt Entrée sur invitation.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 mer Nathalie Dessay (soprano), Laurence Albert (basse), Dominique Vidal (clarinette). Bernard Thomas (dir.). Mozart. Rossini Orchestre symphonique français 20 h 30 lun. Kun-Woo Paik (piano). Laurent Petitgirard (dir). Beethoven

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris 20 h mer , jeu. ; 16 h 30 sam Ruth Ziesak (soprano), Keith Lewis *(ténor), René Pape (basse), chœur de* l'Orchestre de Paris, Georg Solti (dir.). Les Saisons de Haydn Orchestre national de France . 20 h 30 ven Jean Hubeau (piano) Paavo Berglund (dir) Schubert, Franck, Nielsen

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37) Marc Laforêt : 20 h 30 jeu. Piano. Scarlatti, Beethoven, Chopin Georges Pludermacher 11 h dim. Piano Beethoven

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Orchestre national Bordeaux-Aquitaine 15 h dim. Eiddwen Harrhy (soprano). Dmitry Sitkovetsky (violon), Michael Boder (dir) Berg, Prokofiev. Schubert.

PÉRIPHÉRIE

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-96-77-67). Quatuor Daugareil · 20 h 45 ven. Mendelssohn. Kodaly, Ravel

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU *CHATEAU.* *Auditions de la Maîtrise* nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Josquin des Prés. Sweelinck. Buxtehude. Bach, Mendelssohn

OPÉRAS

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00) Lady Macbeth de Mzensk . 19 h 30 mer. Opéra de Chostakovitch Mary Jane Johnson, Kristine Ciesinski (sopranos) Jacques Trussel, Alan Woodrow, Paolo Barbacini, Ian Caley (ténors) Aage Haugland, Anatolij Kotscherga (basses). Orchestre de l'Opéra de Paris. Myung-Whun Chung (direction). André Engel (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34) Cosi fan tutte : jusqu'au 15 mars 20 h 30 mer , jeu , ven , mar. , 16 h 20 h 30 sam, ; 14 h 17 h dim Barbara Franch-Weselak. Stéphanie Mugnier. Isabelle Sauvageot. Joëlle Brun-Cosme. Julie Hassler. Dominique Henri (soprano) Abella Batienko, Cayherine Renoult-Bary. Sandrine Suter (mezzo-soprano), *Martial Defontaine*. Terence Newcombe. Gregorio Rangel (ténors). Philippe Cambacérès. Marc Guillard, Mathieu Lecroat (barytons) Jean-Pierre Belfort. Olivier Peyrebrune (basses). Anne Chambert. Pierre Muller (piano et dir.), Serge Catanèse (mise en scène)

ELDORADO (42-49-60-27) Sissi . jusqu'au 30 avril 14 h 30 mer , jeu. . 14 h sam dim *Opérette* de Francis Lopez. livret de Nadine de Rothschild Avec Richard Finell et Kriss Keller.

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). La Fille du tambour-major 20 h 30 mer., jeu Opérette d'Offenbach Catherine Meyer. Isabelle Garonne, Isabelle Mandelkern, Martine Bœringer (sopranos). Christophe Planchez, François Barbier. Laurent Dunoyer de Ségonzac Luc de Belloy (barytons). Dominique Nain Bertrand Gaucheron-Pérol (ténors). Philippe de Laubier (basse). les Tréteaux lyriques Anna Brandeburg (mise en scène). Emmanuelle Moreau (chorégraphie)

TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50) La Vie parisienne 21 h ven Opérette d'Offenbach Jean-Yves Châtelais. Jacques Verzie (barytons). Alain Hocine. Pierre Berriau Jean-François Sivadier *(ténors) Gilles David (basse). Hélène* Delavault, Isabelle Mazin (sopranos), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Lyon. Jean-Yves Ossonce (dir). Alain Françon *(mise en scène) Caroline Marcade* (chor)

JAZZ, POP, ROCK

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Trio Jazz du Hot Club de France . 19 h mer jeu . ven sam dim

ALLIGATORS (42-84-11-27) Emmanuel Bex Quintet 22 h mer . U P Wilson, Paul Orta and the Kingpins 22 h jeu . Milky Sax 22 h ven . sam Nicolas Genest Quartet 22 h mar. Eric Barret (sax ténor). Nicolas Genest (trp). Phi*lippe Mira (piano), Olivier Rivaux (ctb),* Emmanuel Judith (batt.).

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Rosa King : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Stéphanie Crawford, M. Graillier : 22 h 30 dim. C. Barretto ; F. Theberge, A. middelton : 22 h 30 lun. P. Imm, A. Jones ; Jam Session : jusqu'au 31 mars. 22 h 30 *mar.*

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : 22 h 30 mer. Avec Benoît Sourisse (clav.), Benoit Vanderstraten *(basse) ; Jean-Marc Jaffet, Olivier Hut*man, Tony Rabeson : 22 h 30 jeu., ven., sam. Basse, clav., batt ; Audition publique de deux groupes : 22 h dim.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Serge Rahœrson : 22 h mer., jeu. ; Jacky Samson, Bibi Louison : 22 h lun., mar Ctb, piano.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Patrick Saussois en Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Alex Sanders en Trio : jusqu'au 22 mars. 22 h 45 dim. ; Jean-Louis Longnon Quartet : 22 h 45 lun., mar

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Cherokee Wolf, Young man & The Quadras : 22 h jeu.

CAFÉ DE LA DANSE. Mônica Passos : 20 h 30 mer., jeu., ven.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Miguel Gomez : jusqu'au 28 février. 23 h ven. *Salsa ; Bobby Few : 23 h sam.*

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Touche pas au grisbi : jusqu'au 15 mars. 22 h lun., mar

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Marc Laferrière Dixieland Jazz Band : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Tony Marlow Blue Five : 21 h 30 lun., mar.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Sud : 20 h 30 mer., jeu., ven. Un spectacle musical de *Jean-Marc Padovani. Avec Jean-Marc* Padovani (sax.), Kudsi Erguner (ney), Gérard Marais (guit., synth.). Youval Micenmacher (drums, perc.), Hakim *Hamadouche (oud-luth, voc.)*, Yves Rousseau (ctb), Enzo Cormann (voc.).

CITY ROCK (43-59-52-09) Andalous : 0 h mer. ; Dixie Stompers : 0 h jeu. ; *Alice Circus : 0 h ven., sam. ; Naz Rock* : 0 h dim., lun. ; For the Fun : 0 h mar.

CONWAY'S. David Landon Band : 22 h mar.

LA COUPOLE (43-20-14-20). *Eric Le* Lann Quintet : 21 h jeu.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Lynyrd Skynyrd · 19 h 30 jeu. Avec Venus Lips.

ESPACE ORNANO. *Coroner, No* Return . 19 h 30 mer. ; Dirty District, Parkinson Square · 19 h 30 jeu. ; Meat Puppets, Jah Wobble : 19 h 30 ven. ; *Murphys Law*, TTC : 19 h 30 lun. ; Slowdive : 19 h 30 sam.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Jef Sicard : 22 h 30 mer., jeu. ; Stéphanie *Crawford*, Michel Grailler, C. Barretto : 22 h 30 ven., sam. ; Pascal Brechet : 22 h 30 lun ; Gilles Mercier Trio : 22 h 30 mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Péril jaune 22 h 30 mer. ; Swamp Devils : 22 h 30 jeu. , Blues Maniac : 22 h 30 ven. , Shakin'Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 29 mars. 22 h 30 dim. ; Love Bur Roughs and the Byos : 22 h 30 mar.

GIBUS (47-00-78-88). Steel Night, Funny Fox . 23 h mer. ; Electric Light : *23 h jeu. ; Dead and Justice · 23 h* ven. ; Cross The Sea : 23 h sam. ; Panting Sceletons : 23 h mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio *Jazz Middle : jusqu'au 28 février. 21 h* ven. , Trio New Orleans : jusqu'au 29 février 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Matthew Gonder Band : 22 h 15 mer., sam , Soul Time 22 h 15 ven. ; Freddie Meyer : jusqu'au 16 mars. 22 h 15 lun , Chris et Azad · jusqu'au 10 mars. 22 h 15 mar. ; The Transcontinental Cow-boys : jusqu'au 27 février. 22 h 15 jeu.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Freddy and Ike Cole *Quintet jusqu'au 29 février. 20 h 30* mer , jeu., ven., sam. , Gérard Gustin Jazz Group : jusqu'au 22 mars. 12 h dim . Boto e Novos Tempos : jusqu'au 28 mars 22 h 30 dim. , Troy Turner : jusqu'au 14 mars. 22 h 30 lun., mar. Guit et chant. David Fisk (basse), Harold Scott (batt.).

LATITUDES SAINT-GERMAIN *(42-61-53-53) Laura Littardi Quartet* : 22 h mer. , Gérard Marmet Trio · 22 h jeu. : Spanky Wilson Quartet : 22 h ven . sam. , Abraxas : 22 h lun. ; *Jérôme Baldeck Quartet : 22 h mar.*

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Groupe NPTO, Michel Zenino Sextet : 20 h 30 jeu.

LE MONTANA (45-48-93-08). *Quartet* Anne Ducros . 22 h 30 mer., jeu., ven., sam Au bar : Chris Henderson Duo : jusqu'au 29 mars. 22 h 30 dim. Au bar , Trio René Urtreger . 22 h 30 lun., *mar.* Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Stéphane Guérault · 22 h mer., jeu., ven., sam ; Serge Rahœrson jusqu'au 29 mars 22 h dim , Pierre Calligaris, Serge Rahœrson . 22 h lun , mar

NEW MOON (49-95-92-33). *Raid-Defs : 20 h mer. ; Pas Nous, Pas* Nous : 23 h jeu. ; The Absurd : 23 h sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). For in *one . 21 h 30 mer Avec Itaru Oki et* Bobby Few , Holly Cole Trio : 21 h 30 jeu ; Kenny Garrett Quartet : 21 h 30 ven . sam ; Mike Stern, Lyncoln Gomes, *Ben Perowsky · 21 h 30 mar. Guitare,* basse, drums

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Dédale : 22 h mer., jeu. ; Zool Fleischer Sextet : 22 *h jeu.,* ; 6 ; Blaine L Reininger and Virtual Violons : 22 h ven , sam.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Sacha Distel, Claude Bolling Big Band : 21 h mer ; Guylenn, *Claude Bolling Big Band : 21 h jeu. ; Five* o'Clock Jazz Group : 21 h sam. ; Soirée CIN : 21 h lun. ; Patchwork : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Watergate Seven : 21 h mer. ; Daniel Huck Quartet : 21 h jeu. ; Jacques Doudelle Swing Orchestra : 21 h ven. ; Coconotes : 21 h sam. ; Alligators Jazz Band : 21 h 30 lun. : Claude Bolling Trio : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Turk Mauro, Emmanuel Sourdeix, Michel Gaudry : 23 h mer. Sax., piano, ctb. *Christophe Marguet (batt.) ; Ted Brown*, Jack Van Poll, Patricia Lebeugle : 23 h jeu., ven., sam. Sax., piano, ctb, H. Van Oosterhout (batt.) ; Madinina Sandia Quartet : 21 h lun. Musique de la Martinique ; Jimmy Gourley : 23 h mar. Dominique Lemerle (contrebasse), Philippe Combelle (batterie).

PIGALL'S. Mike Rimbaud : 20 h sam. ; Human Spirit : 20 h ven. Funk.

REX CLUB (45-08-93-89). Soirées Metallic Jungle, Los Mescaleros : jusqu'au 1er avril. 23 h 30 mer. ; Pulsar : jusqu'au 27 février. 0 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 28 février. 22 h 30 ven. ; Nuits exotiques : jusqu'au 29 février. 23 h sam. Zouk, soukous, *funk, reggae, sega ; Johan Asherton*, Chris Wilson : 20 h jeu.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Scott Rock'n Roll : 22 h mer., jeu., ven., *sam. ; Alcotest Blues Band : 22 h mar.*

SUNSET (40-26-46-60). Eric Seva, Bobby Rangell : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Sax., David Pouradier-Duteil (batt.), *Yves Rousseau (ctb) ;* Emmanuel Sourdeix Trio : jusqu'au 9 mars. 22 h 30 lun. ; Foot Prints Quintet : 22 h mar.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Françoise Pujol : 19 h 30 mer., jeu., ven., sam. Piano, Jean-Luc Arramy (contrebasse) ; Françoise Pujol : 19 h 30 mar. Piano, Jean-Luc Arramy (contrebasse), Daniel Garcia-Bruno (batterie).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Krapou : 22 h mer. ; Michael et Niza : 22 h jeu. ; Vincent Absil : 22 h ven. ; Cherokee Wolf : 22 h sam. ; Chris Lancry : 1 h sam. ; Jean-Jacques Milteau : 22 h mar. ; Ducky Smokton : 22 h lun.

LA VILLA (43-26-60-00). Tommy Smith, Marc Ducret, Daniel Humair : 22 h mer., jeu., ven., sam. Sax., guit., batt., J.-F. Jenny-Clark (ctb) ; Old Timer : 22 h lun. Special New Orleans ; François Biensan, Marie-Ange Martin Quartet : 22 h *mar.*

PÉRIPHÉRIE

CHOISY-LE ROI. LE ROYAL. Lolita Furieuse : 20 h 30 ven. Avec le trio Carte blanche.

CRÉTEIL. MJC-CLUB CROIX DES MÈCHES (48-99-75-40). Pas Nous, Pas Nous, Spanish Meat Balls : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Calico : 21 h ven.

RIS-ORANGIS. LA DAME BLEUE (69-43-41-09). No Man's Land : 22 h sam.

RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). Happy Drivers, Pigalle : 20 h 30 sam.

SAVIGNY-LE TEMPLE. MPT JACQUES-PRÉVERT (60-63-28-24). Ludovic de Pressac : 21 h 30 sam.

MUSIQUES DU MONDE

EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. Les Cosaques de Russie : 21 h mer. Genia Kourokhtine, Andreï *Chatkov (ténors). Iegor Tretiakoff*, Nojcick Smilow (basses), Piotr Kameneff (baryton).

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Lou Volt : jusqu'au 28 février. 20 h 30 mer., jeu., ven. ; Djangology's : 19 h mer., jeu., ven., sam. ; 20 h 30 dim.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Gilles Olivier : 15 h 30 jeu. ; Jacques Grillot : jusqu'au 21 mars. 20 h 30 mar. Chansons de *Brel.*

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Paulo Prata : 22 h mer., jeu.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). *Cabaret de la chanson* française : jusqu'au 30 juin. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Sara Montiel : 20 h 30 jeu., ven., sam. ; Lacouture, Georges Moustaki, Sapho : 20 h 30 mar. Justin, Njila, Cora Vaucaire.

ESPACE HÉRAULT (46-33-00-56). Cuarteto Cedron : jusqu'au 14 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). *Hélène* Martin : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. Par amour, chants de long-courrier.

OLYMPIA (47-42-25-49). Anne au *pays d'EuroDisney : jusqu'au 15 mars.* 16 h 30 mer. ; 20 h jeu. ; 16 h 30 20 h ven., sam., mar. ; 14 h 15 17 h 15 dim. ; Elaine Kibaro : 20 h 30 lun.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Donn'lui tonton : 21 h ven.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Véronique Pestel : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. 1re partie : Jean-Louis Cassarino ; Jean-Pierre Kalfon, Black Minestrone : jusqu'au 7 mars. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Travelling Studio des Variétés : 20 h 30 lun. Avec Nelly Fontaine ; Eric Guilleton : jusqu'au 21 mars. 20 h 30 mar.

THÉATRE CLAVEL (42-49-68-70). Brigitte Comard : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Lignes de vie [illegible]

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : jusqu'au 7 mars. 20 h 30 mer., *jeu., ven., sam., mar* Avec Josiane Pinson (voc), Roger Pouly (piano) , Georgette Lemaire : jusqu'au 1er mars. 15 h sam., dim.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Patrick Elies . 19 h jeu., ven., sam. , 15 h dim.

TOURTOUR(48-87-82-48). Damel · jusqu'au 7 mars. 22 h 30 mer , jeu , ven., sam., mar. David Venitucci (accordéon midi, arrangements). Remi Resse (guitares), Patrick Argentier (batterie, percussion midi).

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Trio Trottoirs de Buenos Aires : jusqu'au 14 mars 22 h 30 mer., mar. ; Tango for Tre jusqu'au 31 mars. 20 h 30 *mer.*, jeu., ven., sam., mar. , Trio di Giusto : jusqu'au 14 mars. 0 h 30 ven., sam. ; Apache Tango : jusqu'au 14 mars. 22 h 30 jeu., ven., sam.

ZÉNITH (42-08-60-00). Europe 20 h lun. 1re partie : Pink Cream 69.

PÉRIPHÉRIE

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Marc Peronne 21 h sam. Acc., Marie-Odile Chantran (cla*quettes, vielle à roue, perc)*

SAINT-OUEN. ESPACE 1789 (40-11-50-23). Chanson plus bifluorée : 20 h 30 jeu.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Sakountala · 20 h 30 mer., jeu., ven., sam Spirales de fleurs. Chor. Jean-Yves Ginoux.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40) Artifact · jusqu'au 1er mars. 20 h 30 jeu , ven., sam. ; 15 h dim Ballet de William Forsythe. *Par le Ballett Frankfurt.*

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Jean-Pascal Gilly . 20 h 30 jeu., ven., sam. Le Sourire de l'arbre. Chor . Jean-Pascal Gilly.

DUNOIS (45-84-72-00). Compagnie Jean-François Duroure · 20 h 30 jeu , ven., sam. Le Sable et l'Ecume. Jean-François Duroure (chor.).

PALAIS DES CONGRÈS. Béjart Ballet Lausanne · 20 h 30 mer., jeu., ven ; 15 h 20 h 30 sam. , 15 h dim. Pyra*mide.* Chor Maurice Béjart.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Autour de Mozart . 20 h 30 mer., ven. ; 19 h jeu. Quatre *pièces chorégraphiques. Chor. :* Hela Fattoumi, Eric Lamoureux, Jean-Marc Colet, Corinne Perrin, Thierry Niang, William Petit.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Claude Brumachon : 20 h 30 mar. Le Palais des vents, Folie. Chor. Claude Brumachon

PARIS EN VISITES

MARDI 25 FÉVRIER

« L'histoire du Paris souterrain racontée dans les catacombes », 14 h 30. 1. place Denfert-Rochereau (Connaissance de Paris)

« Art déco, art nouveau, le mobilier de la Belle Epoque », 14 h 30. 14, *rue* du Faubourg-Montmartre (Europ Explo).

« Les passages marchands du XIXe siècle », 10 h 30, 31 *bis*, rue du *Faubourg-Montmartre (Paris* autrefois).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, 2. rue des Archives (Paris autrefois).

« Saint-Eustache et son quartier », 15 heures. métro Louvre (Lutèce-visites)

« L'abbaye Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30. devant l'entrée (C Merle).

« Le musée Rodin et Camille Claudel », 14 heures. 77, rue de Varenne (Mme Cazes).

« La basilique Saint-Denis », 14 h 30, métro Saint-Denis-Basilique (Paris livre d'histoire).

CONFÉRENCES

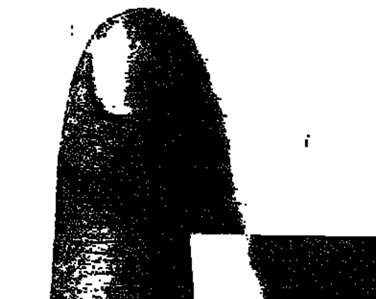
92 *bis*, bd du Montparnasse (salle Notre-Dame-des-Champs), *15 heures « Splendeurs de l'empire* russe, de l'icône au réalisme socialiste »

Cité des sciences et de l'industrie (salle Jean-Bertin), 15 heures « L'accès des handicapés aux sports », par M. Auberger, M Teranova, le docteur Carpentier et Sylvie Lopez , et à 16 heures (Explora) « Le laboratoire de Coubert », par le docteur Carpentier et Didier Sonnette.

Académie des sciences morales et politiques, 14 h 45 · « Pouvoir judi*ciaire et indépendance* de la magistrature », par Mme Simone Rozes.

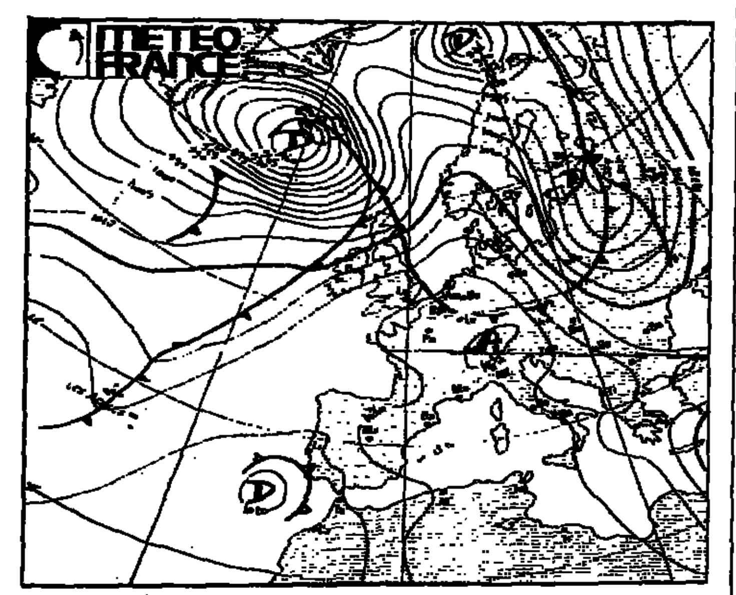
9 *bis*, avenue d'Iéna (salle des Ingénieurs), 14 h 30 « Tamerlan à Samarkande », par Odette Boucher

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 14 h 30 « Islam 2 », par K Vanderhaeghe et à 16 h 30 « Urbino », par J Thabuis (Le Cavalier *bleu*)

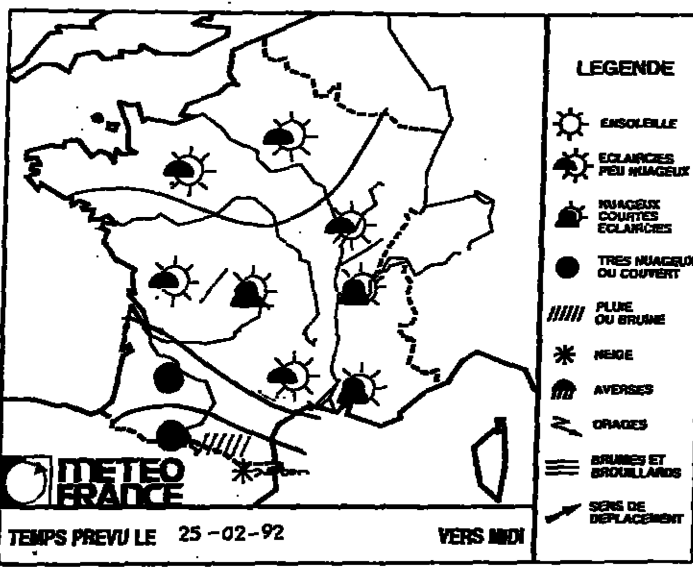


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 FÉVRIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 FÉVRIER 1992

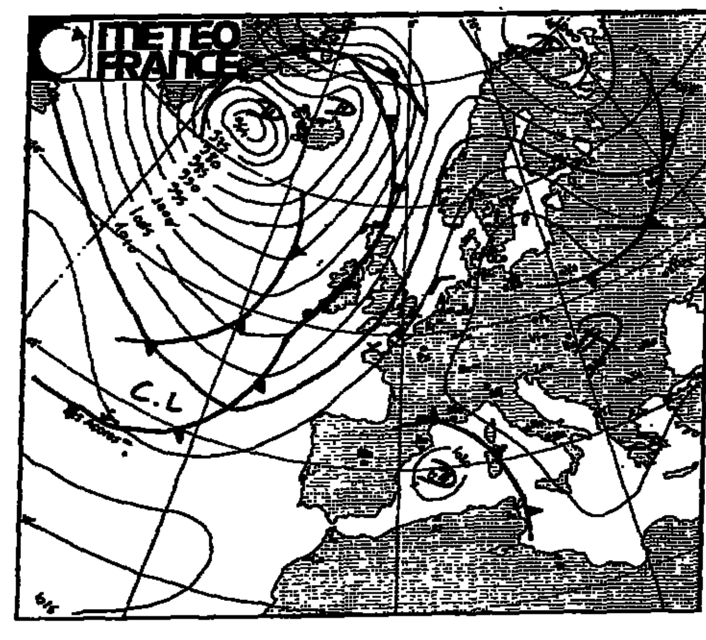


Mardi : nuages sur le Sud-Ouest, soleil ailleurs. – Sur la moitié nord du pays, après les dissipations de quelques brumes ou brouillards, le temps sera bien ensoleillé. De l'Alsace-Lorraine aux Alpes, le soleil sera bien présent, mais dans les vallées des nuages bas pourront persister l'après-midi. Des pays de Loire au Poitou-Charentes jusqu'au Limousin, le soleil sera au rendez-vous, mais des nuages élevés voileront le ciel l'après-midi. De l'Aquitaine au Languedoc-Roussillon, les nuages envahiront le ciel le matin, et l'après-midi, le temps sera couvert. Sur les Pyrénées, le ciel restera couvert avec quelques chutes de neige en soirée sur les Pyrénées-Orientales. Sur le Sud-Est et la Corse, le soleil sera prédominant.

Les températures matinales iront de 0 degré à 3 degrés sur l'ensemble du pays, avoisinant 4 degrés à 8 degrés sur l'extrême sud du pays.

Les températures maximales atteindront 8 degrés à 10 degrés sur la moitié nord et 10 degrés à 13 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-2-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-2-1992 à 18 heures TU et le 24-2-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	13	2	D
BIARRITZ	17	2	D
BORDEAUX	15	0	D
BOURGES	12	-1	D
BREST	12	4	D
CAEN	11	-1	D
CHERBOURG	11	-1	N
CLERMONT-FER.	13	-2	D
DIJON	11	-2	D
GRENOBLE	11	-2	D
LILLE	8	6	P
LIMOGES	14	4	C
LYON	11	-3	D
MARSEILLE	13	3	D
NANCY	9	1	B
NANTES	12	2	D
NICE	13	5	D
PARIS-MONTS	9	3	D
PAU	17	-1	D
PERPIGNAN	15	1	D
RENNES	11	-1	N
ST-ETIENNE	11	-2	D
STRASBOURG	11	-1	D
TOULOUSE	14	0	D
TOURS	12	0	D
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER			
ALGER	17	6	D
AMSTERDAM	11	1	D
ATHÈNES	4	-1	N
BANGKOK	33	23	C
BARCELONE	13	1	D
BELGRADE	5	2	C
BERLIN	9	2	D
BRUXELLES	7	6	C
COPENHAGUE	9	-2	D
DAKAR	24	18	D
DELHI	23	20	D
DJERBA	13	8	N
GENÈVE	8	-3	D
HONGKONG	17	13	N
ISTANBUL	0	-5	C
JÉRUSALEM	6	-1	P
LE CAIRE	–	–	–
LISBONNE	15	9	D
LONDRES	11	6	C
LOS ANGELES	26	13	D
LUXEMBOURG	4	2	B
MADRID	15	1	D
MARRAKECH	14	9	P
MEXICO	–	–	–
MILAN	13	-4	D
MONTRÉAL	-3	-6	C
MOSCOU	-4	-7	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	23	20	D
NEW-YORK	16	3	C
OSLO	8	-3	D
PALMA-DE-MAJ.	14	0	D
PÉKIN	7	–	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	13	2	D
SINGAPOUR	32	–	N
STOCKHOLM	8	-1	P
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	10	3	C
TUNIS	15	5	D
VARSOVIE	5	3	N
VENISE	–	0	B
VIENNE	7	-4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
[illegible]	[illegible]	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Dur métier, la gloire

LA remise des Césars est une cérémonie perverse. Non pas que l'on y soit opposé par principe. Elle était plutôt dans la bonne moyenne cette année, même si au douzième remerciement à la couturière ou à l'ami d'enfance, on se prend, comme l'an dernier, comme l'an prochain, à se promettre de l'enregistrer pour la visionner en avance rapide. Mais comment ces larmes et ces sourires ne nous rendraient-ils pas justement méfiants ? Comment les croire sincères, pour un soir ces saltimbanques qui font métier de si joliment nous tromper en longueur d'amitié, ces artisans d'émotion fabriquée ? Comment ne pas imaginer longuement répétés leurs bafouillements et leurs silences ?

On croirait presque les entendre devant leur glace avec leurs amis, leur agent. Vais-je bien le descendre ? Non ! Trop conventionnels ces remerciements au chef monteur. Pas assez osée cette robe. Trop attendue cette voix étranglée. Et si j'osais éclater en sanglots ? Et si je jetais la récompense par terre ? Et si je refusais de monter sur scène ?

On soupçonne tout cela et puis vient Dutronc et ses *« ben j'sais pas »* ou Anne Brochet, la Roxane de Cyrano-Depardieu, débutant à grand renfort de *« vachement »*, une sombre histoire de permis de conduire. Brefs instants de sincérité qui font oublier l'image réfrigérante de l'Américain de l'année, un Stallone hautain, statue figée de sa propre gloire, qui juge tout « great », à commencer par lui-même. *« C'est lourd »*, soupira la jeune Géraldine Pailhas, dernière partenaire d'Yves Montand dans le prochain Beinex, en recevant sa compression. Après quoi elle retrouva la présence d'esprit d'égrener la liste protocolaire des remerciements sans oublier un seul nom, à commencer par celui de son agent. Ce professionnalisme, si intimement mêlé à l'émotion d'une fille de vingt ans, dont on ne peut distinguer lequel est le parasite de l'autre : même sans avoir vu sa courte filmographie, on peut avancer sans trop de crainte qu'elle ira loin, Géraldine...

Et l'on se souvient alors que les comédiens sont aussi des gens ordinaires, avec des problèmes de calcul de contrats, de charges sociales et qui, entre deux rôles, pointent parfois – comme il fut révélé l'an dernier – à l'ANPE. Et l'on sent passer entre eux, sous les smokings, comme une camaraderie de repas de tournage et cette complicité résignée qu'entraîne la fréquentation des mêmes petits hôtels de tournée.

Dur métier, la gloire !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 24 février

TF 1

20.50 Variétés : Stars 90.
22.45 Magazine : Ciné stars. Invitée : Mireille Darc.
23.55 Magazine : Minuit sport. Boxe : championnat du monde WBC, catégorie super-welters : Terry Norris (Etats-Unis) - Carl Daniels (Etats-Unis), à San-Diego.
1.00 Journal et Météo.

A 2



20.50 ▶ Soirée pour les générations futures.
Cinéma : Le Monde sans soleil. ■■ Film franco-italien de Jacques-Yves Cousteau, Simone Cousteau et André Falco (1964), avec une équipe d'océanautes. Suivi d'un débat avec le commandant Cousteau.
22.30 Téléfilm : SOS altitude.
0.05 Sport : Voile. Coupe de l'America.
0.55 Journal et Météo.

FR3

20.45 Cinéma : Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages. ■ Film français de Michel Audiard (1968).
22.05 Journal et Météo.
22.30 Magazine : Océaniques. Le Secret de Viktor Baldin.
23.25 Magazine : Aléas. Manu ou l'envol arrêté ; Planète sans visa ; Passé simple, présent compliqué ; Barbe-Bleue blanchi ?
0.20 Musique : Mélomanuit. *Manon Lescaut*, extrait, et *Tosca*, extrait, de Puccini. Invité : Lambert Wilson.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Génial, mes parents divorcent. □ Film français de Patrick Braoudé (1990).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Le Journal du cinéma.
22.20 Cinéma : Echos d'un sombre empire. ■ Film franco-allemand de W. Herzog (1990).
23.45 Cinéma : Rawhead Rex. □ Film britannique de George Pavlov (1987).

LA 5

20.50 Téléfilm : Le Piège du pouvoir.
23.00 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.50 Série : Lou Grant.
0.35 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Cinéma : Le Contrat. ■ Film américain de John Irvin (1986).
22.30 Téléfilm : La Loi de Hollywood.
0.10 Magazine : Culture rock.
0.35 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. 3. L'Antarctique, un continent pour la science.
21.00 Cinéma : Trous de mémoire. ■ Film français de Paul Vecchiali (1984).
22.15 Documentaire : Un tournage en Amazonie Fitzcarraldo.
23.10 Documentaire : Cent ans de jazz.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. La France en souffrance : faut-il réhabiliter l'Etat-providence ? Avec Jean-Pierre Chevènement, Pierre Rosanvallon, Pascal Salin, Alain Cotta, Philippe Vasseur.
21.30 Dramatique. Chère petite Lizzie, de Franck Bertrand.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité des arts plastiques. Avec notre collaborateur Philippe Dagen, Marc Le Bot et Bernard Marcade.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Alfred Simon (Toulouse-Lautrec).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Magyar Radio, Budapest) : Quatre chansons populaires hongroises, de Bartok ; Quatre hommages, de Lajtha ; Pastorales pour piano, Rhapsodie pour piano en ut majeur op. 11 nº 3, Capriccio pour piano en fa majeur op. 28 nº 6, de Dohnanyi ; Divertimento nº 1, de Weiner ; Tableaux de Matra, de Kodaly, par le Chœur de la radio hongroise et l'Orchestre de chambre Concertus Hungaricus, dir. : Peter Erdei ; sol. Bela Drahos, flûte, Bela Kollar, hautbois, Istvan Veer, clarinette, Jozsef Vajda, basson, Lazlo Baranyay, piano.
23.10 Ainsi la nuit... Par Maguy Lovano.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Henri Renaud.

Mardi 25 février

TF 1

15.25 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
16.15 Série : Tribunal.
16.45 Club Dorothée.
17.40 Série : Les Professionnels.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : On ne vit que deux fois. ■■ Film britannique de Lewis Gilbert (1967).
22.50 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.45 Journal et Météo.

A 2

15.15 Série : Aventurier de la jungle.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.30 Magazine : Défendez-vous.
16.45 Magazine : Giga.
18.05 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.00 Série : Flic à tout faire.
19.30 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal et Météo.
20.45 Cinéma : Police Academy 5. □ Film américain d'Alan Myerson (1988).
22.20 Divertissement : Rire A 2.
23.15 1, 2, 3. Théâtre.
23.20 Magazine : La 25ᵉ Heure. Chronique d'un siècle, Jacques-Henri Lartigue.
0.05 Journal et Météo.

FR 3

15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour. *L'Atlas des forêts de France*, de Jean-Pierre de Monza.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 ▶ Téléfilm : Le Premier Cercle (et à 22.45). *Adaptation du roman de Soljenitsyne.*
22.25 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Ticket bleu (rediff.).
0.55 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

15.00 Magazine : Mon zénith à moi. Invité : Patrick Timsit.
15.55 Cinéma : Gun Men. ■ Film chinois (Hongkong) de Kirk Wong (1988).
17.20 Documentaire : Les Anges de l'hiver.
17.35 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Abyss. ■ Film américain de James Cameron (1989).
22.45 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : Rêves. ■■■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1989) (v.o.).
0.50 Cinéma : Le Feu de l'au-delà. □ Film américain de Tobe Hooper (1990).

LA 5

15.25 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
17.45 Les deux font la loi.
18.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : La Légende de Lobo. ■ Film américain de James Algar (1962).
22.10 Magazine : Ciné Cinq.
22.25 C'est pour rire.
22.30 Cinéma : Surprise-Party. □ Film français de Roger Vadim (1982).
0.10 Journal de la nuit.

M 6

16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zychomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Surprise-partie.
20.40 Téléfilm : Lassie et ses petits.
22.20 Téléfilm : Le Jardin secret.
0.00 Documentaire : 60 minutes.
1.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.15 Documentaire : Jours et nuits du théâtre. 2. La Lumière à l'affiche.
17.20 Documentaire : Alaska le syndrome « Exxon-Valdez ».
19.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.
20.00 Documentaire : A la recherche de Christian B.
20.40 Cinéma d'animation : Images.
21.00 Théâtre : La Vie de Galilée. Pièce de Bertolt Brecht.
23.10 Documentaire : Sylvie Guillem au travail.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
21.30 Les Accros de la micro. Comment on change de vie en rencontrant la passion de l'informatique.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le sang, le soufre et le stupre. 1. Rouge-sang.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Portraits de Fats Waller. 7. Le chanteur.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 avril 1991 au Concertgebouw d'Amsterdam) : Symphonie nº 44 en mi mineur, de Haydn ; Das Lied von der Erde (le Chant de la Terre), de Mahler, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly ; sol. : Jard Van Nes, mezzo-soprano, Siegfried Jerusalem, ténor.
22.40 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de R. Strauss, Brahms.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Le Monde

Le voyage du pape en Afrique

Jean-Paul II veut encourager les minorités catholiques

Après le Sénégal, le pape Jean-Paul II s'est rendu, dimanche 23 février, en Gambie. Il était attendu, lundi, en Guinée, dernière étape de ce huitième voyage papal en Afrique.

BANJUL (Gambie)

de notre envoyée spéciale

Venu pour une courte journée, dimanche 23 février, à Banjul, capitale de la minuscule Gambie, afin d'encourager la minorité catholique (2 % sur 800 000 habitants) à devenir *« le sel de la terre et la lumière du monde »*, Jean-Paul II a repris quelques-uns des thèmes déjà abordés à Dakar, en particulier celui de la solidarité avec une Afrique oubliée.

A cela près qu'ici, dans cette enclave au flanc du Sénégal, sur cette terre missionnaire, trop connue pour la guerre de concurrence que se livraient, dès le seizième siècle, les négriers anglais et français qui écumaient les côtes du golfe de Guinée, les paroles du pape avaient peut-être une résonance particulière.

C'est, entre autres, de Juffure, sur les bords du fleuve, que partit jadis, pour l'Amérique et l'esclavage, Kounta Kinté, le lointain ancêtre de l'écrivain noir américain Alex Haley, dont celui-ci fit le héros de son célèbre roman *Roots*.

« L'ère des missions n'est pas terminée », a expliqué le pape auprès de la foule enthousiaste qui se pressait dans le stade de l'Indépendance.

Et, comme pour faire oublier les images sombres d'une Europe *si souvent intéressée à piller* l'Afrique, Jean-Paul II a voulu rendre un hommage très appuyé, à celle qui passe pour le premier apôtre des femmes noires : Anne Marie Javouhey, fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, béatifiée par la suite, qui débarqua avec trois compagnons, en 1821, sur l'île Sainte-Marie, pour s'occuper des malades, et prendre en charge un hopital.

Le dialogue entre les « fils d'Abraham »

Dans la foule, comme la veille, lors de cette messe d'adieu que le pape célébra au stade de Dakar, figurent surtout des musulmans. L'Eglise, ici, ne compte que cinq prêtres diocésains gambiens ; les autres sont pratiquement tous des missionnaires d'origine européenne, en particulier irlandais. Mais les rapports avec la communauté musulmane majoritaire sont sereins.

A l'image d'une Eglise qui essaie de trouver son identité propre et de pratiquer sa propre *« inculturation »* (*« la parole de Dieu doit être donnée en Gambie avec un accent familier »*, a dit le pape), le pays, où l'Union Jack flotta jusqu'en 1965, cherche aussi à trouver sa place dans une Afrique travaillée par le vent de la démocratie. Fidèle à sa pensée, *« l'Afrique doit se prendre en charge »*, Jean-Paul II, qui a rencontré le président Dawda Kairaba Jawara, a également souligné les efforts accomplis par le gouvernement gambien dans la voie du *« multipartisme »* et celle de la *« solidarité »* (en essayant, notamment, de s'entremettre pour aboutir à un règlement du conflit au Libéria).

A Conakry, où le pape était attendu lundi, la tâche sera plus complexe. Le pays l'est aussi. Ruinée par les vingt ans qu'aura duré le *« règne »* de l'ex-président Sékou Touré, la Guinée n'a pas encore atteint la *« maturité »* démocratique souhaitée par beaucoup.

Pour accueillir le pape, c'est une église déjà minoritaire (un peu moins de 2 % de catholiques) et toujours convalescente, qui s'est mobilisée.

Mais la rupture entre l'Etat et l'Eglise, consommée durant les années 60 et 70, a laissé des traces : expulsion de tous les missionnaires étrangers, nationalisation des écoles privées et, pour finir, arrestation en 1970 de Mgr Tchidimbo, l'archevêque de Conakry – jeté au camp Boiro, de sinistre mémoire, où périrent des centaines de prisonniers politiques. La libération du prélat, en 1979, allait marquer le début de la « normalisation ».

Bien que téléguidée par un pouvoir en place en perte de vitesse, espérant un sursis, cette *« normalisation »* a, au moins, permis à l'Eglise de survivre. Ses rapports avec l'islam majoritaire ne sont pas simples.

Il y a deux ans, grâce à l'appui financier de la Libye, a été construite à Conakry une grande mosquée, assortie d'un des plus grands centres d'études coraniques de la région. Le dialogue et la coopération *« entre fils d'Abraham »*, tels que les a définis Jean-Paul II, en rencontrant les plus hauts dignitaires musulmans à Dakar, ne vont pas toujours de pair avec la volonté *« d'arabisation »* affichée, à l'occasion, à Conakry.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Perfide Albion

CE qu'ils peuvent être teigneux, les *British*, perfides, envieux ! Enfin, c'est insensé, le jour même où se terminent en apothéose ces glorieux Jeux olympiques où nous nous sommes couverts de gloire, le *Sunday Times Magazine* consacre tout son numéro à se demander ce qui ne va pas en France. La voix enrouée par les cocoricos extasiés que m'ont arrachés nos neuf médailles sans compter toutes celles que nous ont piquées ces salauds d'Allemands et ces brutes de Norvégiens, moi, je leur réponds : Ça va très bien, merci !

Non, mais ce culot ! Ils sont là, ils plastronnent, ils prennent des petits airs supérieurs. Ils parlent de *malaise, de sinistrose, d'insécurité*, de scandales financiers et de révolte paysanne. Ils éreintent le Mimi, ils traitent nos politiciens de guignols, et ils versent des larmes de crocodile sur le sort de Colombey-les-deux-Eglises, témoin de la mort d'une nation, où la croix de Lorraine n'abrite plus que trois cent cinquante habitants.

On est tellement nuls, tellement paumés, que s'ils ne venaient pas nous donner un coup de main en faisant de l'élevage dans le Limousin, on aurait plus un morceau de viande à se mettre sous la dent. *Sans compter, que notre pinard, on le doit aux Teutons installés en* Bourgogne. Et attendez le bouquet : nos fleurs, c'est les Néerlandais qui les cultivent... dans le Midi.

Nos intellectuels sont dans les choux, nos profs potassent *Suicide mode d'emploi* et nos 80% de *lycéens niveau bac, totalement illettrés, ne peuvent pas prendre le* métro faute de savoir distinguer Odéon d'Opéra. Nos banlieues abritent sous des noms cache-misère, genre Mantes-la-Jolie, des HLM lépreuses où croupissent des immigrés casseurs, et *Le Pen se taille la part du lion sur* quatre pages illustrées par les fesses de son ex-femme posant dans *Playboy*.

Conclusion : la France, cette grenouille *qui se prend pour un bœuf*, ne vaudra bientôt plus un clou sur la scène internationale. Alors là, messieurs les Anglais, permettez ! Hier, le monde entier avait les yeux *fixés sur qui ?... Sur nous, sur* Albertville, à compter ses médailles. Sauf vous. Normal, vous n'avez pas été foutus d'en décrocher une seule, bande de minables. Vous êtes des vilains jaloux, voilà tout !

La traite des Noirs, « cet holocauste méconnu »

GORÉE (SÉNÉGAL)

de notre envoyée spéciale

C'était à Gorée, cet îlot volcanique que Français et Anglais se sont si longtemps disputé. Au dix-huitième siècle, les négriers européens y avaient installé leurs femmes. Ces belles *signare*, ces métisses qui aimaient tant les maisons aux couleurs tendres et aux balcons charmants, entassaient aussi les esclaves dans leurs sous-sols humides. Dernier lieu de transit avant l'Amérique.

Ce jour-là, samedi 22 février, en visite à Dakar, Jean-Paul II avait tenu à venir faire *« pénitence pour cet holocauste méconnu »*. Ce devait être le moment le plus fort du voyage. *Dans ce qui est devenu un* musée, « la maison des esclaves », un des rares lieux *dont les historiens sont certains* qu'il servit à la traite, il avait écouté, tête basse, le conservateur – musulman – lui raconter *« le plus grand déménagement humain que le monde ait jamais connu »* (environ 12 millions de personnes en deux siècles) et comment tous partaient *« pour un voyage sans retour, les yeux fixés sur l'infini de la souffrance »*.

A voix basse, il avait répondu en citant Socrate (*« Ceux qui subissent des injustices sont moins à plaindre que ceux qui les leur infligent »*) puis saint Paul (*« Là où les péchés abondent, la grâce surabonde, et la grâce est amour »*). Autrement dit, aller au-delà, vers la réconciliation. Près de la porte de pierre, qui ouvre directement sur la mer, emprisonnant déjà un carré de ciel, ultime passage avant les bateaux, il était resté un long moment, à méditer en silence. Et personne n'avait voulu l'interrompre en dépit de la bousculade. Au moment de sortir, notant une présence à ses côtés, il avait confié ses impressions : *« Je suis terriblement ému, dans un endroit pareil, on ne peut que prier. »* Etait-ce si important pour lui, cette visite symbolique ? *« Oui, j'ai beaucoup insisté pour la faire, car elle préfigure ma prochaine visite en Amérique centrale. Ici se rencontrent déjà trois continents »*. S'éloignant, il s'était retourné pour ajouter : *« C'est dans un moment comme celui-là que l'on découvre la profondeur de l'Evangile. On ne doit pas repenser toujours au passé et aux erreurs de l'Europe envers l'Afrique, mais il y a quand même des moments où l'on est obligé de porter un jugement... »*

M.-C. D.

Les suites de l'affaire de l'Institut

M. Nicolas Sainte Fare Garnot nouveau conservateur du Musée Jacquemart-André

Un rapport « confidentiel » de la cour des comptes, rendu public en avril 1991 dans *l'Express*, avait fait état de graves irrégularités dans la gestion de l'Institut de France. Irrégularités dont M. Frédéric Gérard, ancien conseiller technique auprès du chancelier de l'Institut, était accusé d'en porter la responsabilité. Il a été *inculpé de détournement de fonds* publics, recel et corruption de fonctionnaire par M. Jacques Claviere-Schiele, *juge d'instruction* au tribunal de Paris, et placé sous mandat de dépôt. Il lui était reproché en outre d'avoir fait des expertises fantaisistes dans certains établissements relevant de l'Institut comme le Musée Jacquemart-André. Musée dont le rapport de la Cour des comptes avait signalé la *« gestion anarchique »* de ses responsables (l'académicien René Huyghe et son épouse Lydie), mais aussi la disparition de certaines pièces et le « rôle trouble » joué par un « conseiller culturel » du Musée, M. Jean-Paul Scarpitta. Une enquête menée pendant dix mois a permis de retrouver la quasi-totalité des objets portés manquants. Il faut dire que l'inventaire sur lequel se basait la Cour des comptes date de *1912* et que, depuis cette époque, les œuvres accumulées dans l'hôtel ont maintes fois changé de place. *En* revanche, la chambre d'accusation a annulé le contrôle judiciaire et la caution (1,2 million de *francs) délivrés par le juge d'instruction* envers M. Jean-Paul Scarpitta, lui aussi inculpé de faux et de détournement de fonds. D'après son avocat, Mᵉ Dartevelle, toutes les sommes reçues par son client ont pu être justifiées.

Enfin, le Musée a désormais un nouveau conservateur, M. Nicolas Sainte Fare Garnot, chargé de mettre de l'ordre et de redonner vie à cet établissement quelque peu délaissé par le public. Quant à Mᵐᵉ Nicole Garnier, *détachée par la Direction des* Musées de France, elle est depuis le mois de janvier à la tête des collections du château de Chantilly. L'Institut, qui déplore toujours « le mauvais coup » porté par la Cour des comptes entend renouveler son fonctionnement administratif dans la sérénité.

E. de R.

Mort de l'éditeur italien Valentino Bompiani

Valentino Bompiani, l'un des plus grands éditeurs italiens, est mort, dimanche 23 février, à l'âge de quatre-vingt-treize ans à son domicile de Milan des suites d'une bronchopneumonie.

Après avoir été pendant cinq ans secrétaire d'Arnaldo Mondadori, *autre grand nom de l'édition* italienne, Valentino Bompiani avait fondé en 1929 la maison d'édition *qui porte son nom*. Antifasciste courageux, il fut le premier éditeur d'Alberto Moravia avant guerre. Ce dernier lui resta toujours fidèle. Sa maison fait partie, depuis une dizaine d'années, du groupe Fabbri.

□ **Elections régionales : M. Lang prend la tête de la liste du PS dans le Loir-et-Cher.** – M. Jack Lang, ministre de la culture, maire de Blois, figure en première place sur la liste des candidats socialistes aux élections régionales du 22 mars dans le Loir-et-Cher, déposée lundi 24 février à la préfecture. M. Claude Gersy, conseiller régional sortant, premier adjoint au maire de Romorantin-Lanthenay, est en deuxième position sur cette liste, suivi de M. Robert Girond, conseiller régional sortant, conseiller général de Vendôme.

□ **La Suisse a accepté la demande d'extradition française concernant le ressortissant iranien Zia Sarhadi.** – L'Office fédéral de la police suisse (OFP) a décidé d'accepter la demande d'extradition, formulée par la France, à l'encontre du ressortissant iranien *Zia Sarhadi*, a annoncé, lundi 24 février, à Berne, le département fédéral de justice et police (DFJP). M. *Sarhadi, arrêté le* 23 décembre dans la capitale suisse, est soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat de l'ancien premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar.

SOMMAIRE

DÉBATS

Rencontre entre Francis Fukuyama et Bernard Bourgeois 2

ÉTRANGER

Russie : nouvelle manifestation national-bolchévique à Moscou... 3
Caucase : le conflit entre Azéris et Azerbaïdjanais 3
La campagne pour l'élection présidentielle aux Etats-Unis 4
Le remaniement ministériel en Algérie 6

ESPACE EUROPÉEN

L'« euroscepticisme » gagne l'Autriche • Albert Reynolds, un homme d'affaires à la tête de l'Irlande • Quatre « dinosaures » pour une Grèce vieillissante • Tribune européenne : « Les accords de Schengen ne peuvent être signés en l'état », par Maarten Van Traa .... 7 à 9

POLITIQUE

Victoire à l'arraché de Mᵐᵉ Murcia (UDF-PR) au second tour de la cantonale partielle de Nice 10
La préparation des élections régionales : personnalités en campagne, Jean-Marie Rausch le travailleur ; propos et débats 11

SOCIÉTÉ

Une manifestation nationale contre le projet de rénovation universitaire 12
Les suites de la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile. 13
SPORTS : les éliminatoires de la Coupe de l'America 13
La fin des JO d'Albertville .. 14-15

CULTURE

Le palmarès des Césars 16
Danse : *The loss of small detail*, de Forsythe au Châtelet 16
L'avenir de la Fondation nationale de la photographie à Lyon 17

ÉCONOMIE

Le scandale financier Ibercorp : la démission du gouverneur de la Banque d'Espagne a été refusée 18
Accord d'indemnisation partielle dans l'affaire de la BCCI 18

L'ÉCONOMIE

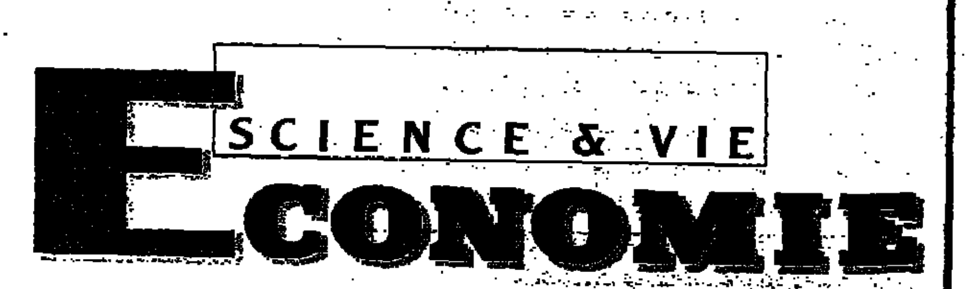
L'empire éclaté de Silvio Berlusconi • *La renaissance du* troc • Philips contre-attaque • Les entreprises font des plans verts • Le Caire, l'enfer du logement • *Dossier* : Les surveillants de la Bourse • *Opinions* : « Le GATT empêtré », par Jean-Noël Jeanneney ; « L'Occident peut enrayer l'hyperinflation », par Georges de Menil ; « Les dangers de la thérapie de choc », par Dominique Rambure ; la chronique de Paul Fabra : « Maastricht : l'anti-SME » 27 à 38

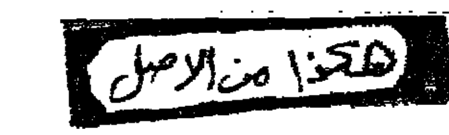
Services

Abonnements 16
Annonces classées 20-21
Carnet 21
Loto, Loto sportif 21
Marchés financiers 22-23
Météorologie 25
Mots croisés 19
Radio-Télévision 25
Spectacles 24

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

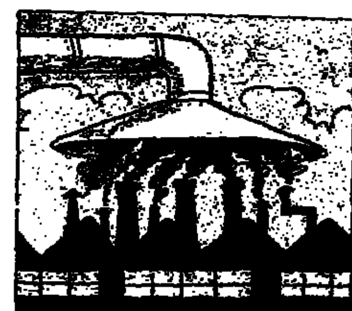
Le numéro du « Monde » daté 23-24 février 1992 a été tiré à 520 537 exemplaires.





Le Monde

M O D E   D ' E M P L O I — page 28



Les entreprises font des plans verts

Une quarantaine de grands groupes français ont entrepris depuis deux ans d'établir des plans environnement à la demande du gouvernement. Constat général : les investissements «verts» sont synonymes de modernisation, donc de compétitivité accrue. Le bilan d'une expérience restée jusque-là confidentielle...

Et aussi, Humeur : L'assimilation chlorophyllienne, par Josée Doyère. **La cote des mots** : Chevalier blanc, chevalier noir. **Bloc-notes. Lois et décrets.**

A C T U A L I T É — pages 29 et 31

La multinationale et l'imprécateur

Marcel Metze a analysé en profondeur, dans un livre-enquête paru aux Pays-Bas, les causes de la descente aux enfers du groupe Philips, qui se remet à peine d'une crise en ritournelle *(lire ci-dessous)*. *Le Monde* l'a interrogé.

D O S S I E R — page 32

Les surveillants de la Bourse

P E R S P E C T I V E S — pages 33 à 35

Le Caire l'enfer du logement

Ville tentaculaire, étalée sur plus de 100 kilomètres carrés, la capitale égyptienne est devenue un cauchemar pour les plus défavorisés et... les propriétaires. L'illustration d'une «loi de 48» poussée jusqu'à l'absurde.
Et aussi, notre dossier sur la compensation.

O P I N I O N S — pages 36 et 37

Le GATT empêtré, par Jean-Noël Jeanneney. La chronique de Paul Fabra. Livres.

C O N J O N C T U R E — page 38

L ' E C O N O M I E

La renaissance du troc

Sophistiquée ou pas, la compensation n'est pourtant qu'un cache-misère

LE troc est bien vivant. Le bon vieux troc qui dominait le commerce de la soie entre Romains et Chinois il y a plus de vingt siècles. Sans doute son usage n'a-t-il jamais tout à fait disparu, malgré certains jugements sévères portés à son encontre. Mais le voilà qui opère aujourd'hui un spectaculaire retour dans les échanges économiques mondiaux. Ragaillardi, sophistiqué. Le voilà qui acquiert des lettres de noblesse, étendu désormais à tous les continents, encouragé par les gouvernements, perfectionné par les banquiers, reconnu comme une discipline, presque érigé en art.

Il permet à Peugeot de vendre des voitures à Madagascar contre des clous de girofle, au Soudan d'obtenir des engrais en échange de coton et à la Russie d'espérer de la viande et du sucre contre du gaz et du pétrole. Archaïque ? C'est ce que pensent certains, qui voient dans le troc, et plus globalement dans les opérations dites de «compensation» – « Si tu veux me vendre tes produits, alors achète aussi les miens », – un retour désastreux à l'âge de pierre du commerce, avant l'invention de la monnaie ; un retour au bilatéralisme, quand le multilatéralisme est devenu le droit commun ; une entrave au «libre-échange» et une «prime à la paresse» pour les pays qui se débarrassent ainsi facilement d'une marchandise qu'il leur aurait fallu se battre pour vendre.

Annick Cojean

Lire la suite page 34.



L'empire éclaté de Silvio Berlusconi

L'assemblée générale des actionnaires de La Cinq doit examiner mardi 25 février le plan de reprise de la chaîne privée par le groupe italien Berlusconi. Mais ce dernier peut-il investir alors que son endettement dépasserait les 13 milliards de francs, 40 % de son chiffre d'affaires ? En Italie, on se pose de plus en plus de questions sur la santé du troisième groupe privé du pays, construit sur la publicité, la télévision, l'édition... et de solides appuis politiques.

Lire page 31 l'article de Marie-Claude Decamps

Philips contre-attaque

Après dix années de dégradation en continu, 1991 a enfin marqué un retour à l'offensive de la multinationale d'Eindhoven. Mais il serait hasardeux de pronostiquer un rétablissement définitif

AMSTERDAM
de notre correspondant

ASSAINIR – les comptes, le portefeuille d'activités et... les mentalités. Tel est le triple objectif du plan de redressement que le président de Philips, Jan Timmer, applique depuis le 2 juillet 1990 sous le nom guerrier de Centurion. Les résultats de l'exercice 1991, que le groupe d'Eindhoven présentera jeudi 27 février, permettront pour la première fois d'en mesurer clairement certains effets.

La conséquence la plus visible de Centurion se lira à la rubrique «Effectifs» : la multinationale employait 293 400 personnes le 31 mars 1990, à l'orée de la crise ; depuis lors, des milliers de salariés ont dû quitter l'entreprise et les effectifs de Philips devraient totaliser, comme prévu, moins de 240 000 personnes.

Le compte de pertes et profits 1991 portera également la trace indélébile de Centurion. Le retour aux profits est probable : le fardeau financier des restructurations (près de 14 milliards de francs) a été intégralement porté par l'exercice 1990, et la vente de ses intérêts restants dans le joint-venture avec Whirlpool (gros appareils électroménagers) a déjà rapporté cette année à Philips un gain exceptionnel de 1,09 milliard de francs. Mais c'est le résultat net d'exploitation des différents groupes de produits qui sera le plus parlant. Les deux secteurs gangrenés en 1990 – les composants et les systèmes professionnels – devraient donner des signes de rétablissement après les amputations opérées dans les semi-conducteurs (*le Monde* du 6 septembre 1990) et dans l'informatique, cédés pour l'essentiel à Digital Equipment Corporation.

NOUVELLE CHARRETTE ? • Jan Timmer aurait de quoi se réjouir si les deux secteurs porteurs que sont l'éclairage et l'électronique grand public ne donnaient, à leur tour, des signes de faiblesse inquiétants, avec des résultats d'exploitation en baisse sur les trois premiers trimestres de l'année. Au point que les syndicats de Philips-Pays-Bas viennent de mettre en garde contre l'ébranlement, imminent selon eux, d'une nouvelle «charrette» ! La direction qualifie cet avertissement de «*spéculatif*» et de... «*prématuré*», mais les esprits, apparemment, ne sont pas encore tranquillisés.

Il reste d'ailleurs difficile d'apprécier l'impact psychologique général du plan. Car Centurion est une opération de dégraissage à double détente avec, d'une part, une réduction des effectifs et, d'autre part, une rééducation de l'encadrement, jugé déresponsabilisé et bureaucratisé. Le grand timonier Timmer se déclarait récemment «*agréablement surpris du tempo*» avec lequel sa révolution culturelle se déroulait.

1991, en tout cas, a montré un Philips repassant à l'offensive. En octobre dernier, le groupe néerlandais a annoncé la construction à Eindhoven, pour 600 millions de francs, d'une usine d'écrans à cristaux liquides. C'est le premier gros investissement productif auquel il ait décidé de procéder depuis dix-huit mois. Dans l'éclairage, Philips a pris le contrôle du fabricant polonais Polam Pila (*le Monde* du 12 mars 1991) et s'est déclaré intéressé par le rachat de la division *ad hoc* de l'Américain GTE, qui coûterait aux alentours de 1,5 milliard de dollars.

Mais c'est dans le domaine de l'électronique grand public que Philips a engagé l'évolution la plus spectaculaire en affichant des ambitions aussi claires que nouvelles en matière de programmes (software).

Christian Chartier

Lire la suite page 29



M O D E D ' E M P L O I

HUMEUR • par Josée Doyère

Assimilation chlorophyllienne

AUTREFOIS, on apprenait ça à l'école communale et on l'appelait l'« assimilation chlorophyllienne » : les végétaux, à la lumière, fabriquent de la chlorophylle, ce pigment vert *« dont le rôle est essentiel dans la photosynthèse »*, si l'on en croit le Petit Larousse, et qui rend la campagne si attrayante.

Il semble bien que tout au long de la chaîne de commercialisation des légumes on ait complètement oublié cette information de base. Qui n'a vu des camions entiers de sacs de pommes de terre – en filets, les sacs, pour que les tubercules prennent bien non seulement la lumière, mais le *soleil ! – stationner le long des* artères des grandes villes, pour livrer restaurants, cantines, supermarchés, supérettes et petites boutiques. Les malheureux sacs attendent benoîtement sur le trottoir qu'on ait le temps de les stocker. Si le commerçant en question a une cave, tant mieux, ce n'est que demi-mal : *la divine patate n'aura pas le* temps de verdir d'impatience.

Sur les marchés, qu'un cours des halles à gros débit vide de pleins *sacs sur l'étal* n'a rien de scandaleux : la queue des consommateurs épuise le tas de pommes de terre assez vite pour qu'elles ne souffrent pas de cette exposition au soleil. Mais voir, dans une petite boutique, les pommes de terre (nouvelles ou non) s'offrir au chaland des *journées entières sans la moindre* protection...

La réflexion est du même ordre pour les endives. Autrefois, *les racines de chicon* poussaient sous terre, dans des silos qu'on recouvrait au fur et à mesure de la cueillette. Aujourd'hui, les producteurs ont construit des chambres noires, à chaleur et humidité contrôlées, où les racines baignent, jusqu'à maturité, dans l'eau nourricière renouvelée en permanence. Et c'est dans des *cartons tapissés de papier* bleu violet très opaque qu'elles sont livrées au commerçant... qui n'a rien de plus pressé que de *les déballer et les entasser*... en pleine lumière.

Le résultat est simple : pommes de terre et endives verdissent. Et plus elles sont vertes, moins elles sont bonnes.

Ne jetons pas trop la pierre aux professionnels. Combien de consommateurs, trop éloignés aujourd'hui de la France *rurale, connaissent* l'« assimilation chlorophyllienne » et rangent les légumes dans un placard frais et fermé ?

LOIS ET DÉCRETS

Bons à moyen terme négociables (BMTN)

■ *Depuis 1984, il existe un marché* de titres de créances négociables, « papiers » émis par les établissements financiers ou les entreprises pour leur financement, sur le modèle américain du marché des « commercial paper ». L'encours des titres négociables en circulation en France est passé de 30 milliards de francs en 1985 à 1 332,6 milliards de francs à la fin de l'année dernière. les certificats de dépôts, les billets de trésorerie et les bons des institutions et sociétés financières (BISF) se *sont élevés à la fin du mois* de décembre respectivement à 1 040, 157 et 135,3 milliards de francs. Ce nouveau décret donne officiellement naissance aux bons à moyen terme négociables (BMTN). Ces nouveaux titres, d'un montant minimal de 1 million de francs, ont une échéance minimale d'un an.

Pour être habilitées à émettre des titres de créances négociables, les entreprises doivent avoir deux années d'existence, revêtir la forme de sociétés par actions et disposer d'un capital dont la partie libérée est au moins égale à 1 500 000 F. Les entreprises du secteur public faisant appel à l'épargne et les sociétés coopératives agricoles peuvent émettre ces titres. La nouvelle réglementation exige une notation pour les BMTN, le rating est indispensable pour assurer la promotion et le développement de ce marché. La COB veille au respect des obligations d'information des émetteurs de titres négociables.

Décret n° 92-137 du 13 février 1992, **J.O. du 14 février 1992, p. 2374 et 2375.**

Téléphones non agréés

■ Un décret fixe les modalités d'agrément des matériels téléphoniques. Ces appareils ne peuvent être mis sur le marché qu'après obtention d'un agrément délivré *par le ministère chargé des télé*communications, ils ne peuvent être raccordés, mis en service ou entretenus que par des entreprises inscrites sur une liste des installateurs admis en télécommunications.

La nouvelle réglementation renforce les sanctions pénales à l'encontre des vendeurs et détenteurs d'équipements non agréés, qui encourent des contraventions de 4e classe (amendes de 1 300 F à 3 000 F). En cas de condamnation, le tribunal peut ordonner leur confiscation.

Décret n° 92-116 du 4 février 1992, **J.O. du 6 février 1992, p. 1915 à 1920.**

ENVIRONNEMENT

Les entreprises font des plans verts

Structures spécifiques, spécialistes antipollution, investissements, innovations techniques : quarante grandes firmes présentent des programmes « environnement »

ILS ne sont pas imprimés sur du papier *recyclé mais ils pèsent leur poids de bonnes* intentions. Ce sont les plans « environnement » qu'une quarantaine de grandes entreprises françaises sont en train de sortir les unes *après les autres. Ces documents de 50 à* 200 pages chacun, souvent illustrés, constituent une innovation dans les rapports toujours difficiles entre l'écologie et l'économie.

L'idée en revient à Lucien Chabason, un énarque « vert » qui, en 1990, avait été chargé par Brice Lalonde de préparer le plan national pour l'environnement. Pourquoi ne pas proposer aux collectivités locales et aux entreprises une approche nouvelle consistant à engager une réflexion générale, méthodique, sur des objectifs nationaux à long terme assortis d'un calendrier et de moyens ? Une quarantaine de grands patrons furent invités au ministère à y réfléchir à leur tour. Objectif du ministre : préparer l'économie française à l'Europe dans ce domaine aussi et, si possible, « reverdir » l'image internationale de nos entreprises qui, paraît-il, n'est pas bonne.

Quelques esprits forts refusèrent. L'un, méfiant : *« Les conflits avec les voisins de nos usines ont été réglés. Ne réveillons pas le chat qui dort. »* Un autre, hautain : *« Nous n'avons nul besoin d'un plan pour faire de l'environnement, Monsieur. »* Le dernier, sarcastique : *« Vous n'imaginez tout de même pas que, pour faire risette aux écolos, on va planifier des dépenses ruineuses ! »*

SCHÉMA DE RÉDACTION • Mais la grande majorité des groupes ont accepté de jouer le jeu. Principe : aucun contrat ne les lie au ministère, celui-ci ne valide pas leur plan, et *elles en disposent à leur guise. Mais on leur* propose une sorte de *check-list* ou schéma de rédaction. Trois grands chapitres : l'entreprise, son bilan écologique, ses engagements. Sur ce dernier, les sujets à traiter sont : réduction des pollutions, économie des ressources naturelles (mais non de l'énergie), recherche « environnement », formation du personnel, structures *ad hoc* dans l'entreprise. Curieusement, on ne leur demande de plancher ni sur les technologies propres ni sur l'insertion de leurs activités dans *les sites. Deux impasses majeures.*

Voilà donc près de deux ans que les invités de 1990 se sont mis au travail, chacun à sa manière. Les moins expérimentés ont nommé un « M. Environnement » souvent placé auprès *de la direction générale.* C'est le cas à Gaz de France (René Staropoli), à la SNCF (Jean Mitschi), à Aéroports de Paris (François Peronnet) et au Groupe Sablières modernes (Bernard du *Peyroux).*

Dans les firmes plus aguerries, les structures déjà en place ont tourné un peu plus vite. Pierrette Larivaille, qui dirige la mission environnement d'EDF, a trouvé un motif *supplémentaire de sensibiliser l'entreprise.* Chez Elf-Atochem et Rhône-Poulenc, les directions sécurité-environnement menées respectivement par Roger Papp et Alain Perroy ont mis en branle leur hiérarchie, depuis les ingénieurs « environnement » de chaque usine jusqu'au comité directeur en passant par les grandes directions sectorielles. Soumis depuis des années à la double pression des pouvoirs publics et des populations, les chimistes se sont équipés en conséquence. Chez eux des cen*taines de techniciens sont devenus des profes*sionnels de l'antipollution. Les firmes y consacrent, affirment-elles, 3 % de leur chiffre d'affaires et 20 % de leurs investissements, ce qui représente quelques milliards par an.

Mais partout la perspective de coucher noir sur blanc à la fois un bilan du passé et des projets pour demain a provoqué, au moins dans les états-majors, une intéressante réflexion. Puisque les exigences de l'environnement sont devenues « incontournables », com*ment y répondre et avec quel profit pour* les entreprises ? Constat unanime : par la modernisation qu'ils impliquent, les investissements « verts » placent la société en position favorable par rapport à la concurrence. Même pour les entreprises en situation de monopole (SNCF, Aéroports de Paris, EDF, GDF), ils sont indispensables à l'image de la maison. *Ergo* : l'environnement fait désormais partie de la stratégie d'une grande affaire.

Concrètement, le plan « environnement » permet à chacun d'afficher des intentions parfois chiffrées. EDF promet d'enterrer systématiquement *ses lignes moyenne tension,* après avoir longtemps prétendu que c'était totalement impossible. Elf-Atochem, c'est juré, retiendra ou traitera d'ici trois ans 95 % de ses déchets. Aéroports de Paris va creuser à Orly et à Roissy des bassins de rétention et de lagunage pour éviter que son PDG ne soit à nouveau traîné devant les tribunaux pour pollution de la Seine. Les Sablières modernes s'engagent à *chercher leurs granulats ailleurs que* dans les plaines alluviales. Par exemple en ouvrant des carrières collinaires et en recyclant des matériaux de démolition. Tout le monde met en route des programmes de sensibilisation et de formation du personnel.

SECRETS • Résultat de ce vaste *brain-storming* : Elf-Atochem, EDF, *Rhône-Poulenc, la SNCF ont déjà sorti leur* plan « environnement ». Les Sablières modernes, Aéroports de Paris et GDF vont le faire incessamment. Mais, surprise, personne ne le clame sur les toits. Elf-Atochem et Rhône-Poulenc se refusent même à les publier. Raison invoquée : *« Ils contiennent des secrets de fabrique. »* Motif réel : on craint de susciter de nouvelles exigences. De toute manière, affirme-t-on, la stratégie de l'entreprise doit rester secrète. Bel hommage rendu à cet environnement tenu hier encore pour *un obstacle au développement* et un souci marginal.

Cette attitude reflète éloquemment le malaise qui continue de régner entre économie et écologie. Déjà pour approcher les grands patrons, le ministère, de peur de les effaroucher, avait fait appel à un consultant extérieur. Maintenant, on retarde l'annonce de la sortie des premiers plans « environnement ». Au nom de l'efficacité ou par timidité, l'Etat renoncerait-il à afficher une politique pourtant favorable à la *fois à l'intérêt général et à la survie même des* grandes entreprises ?

Marc Ambroise-Rendu

BLOC-NOTES

D'une semaine...

L'OPA DE NESTLÉ SUR PERRIER a été avalisée le **16 février** par le ministère des finances. L'offre publique d'achat, avait été présentée le 20 janvier. Le **18 février**, le tribunal de Nîmes a examiné les franchissements de seuil des sociétés Exor et Société générale dans *Source Perrier pour déterminer si* leurs droits de vote doivent être gelés (*le Monde* des 18, 20 et 22 février).

LA CAISSE DES DEPOTS FINANCERA LES PME. *Robert Lion, directeur général* de la Caisse des dépôts, a annoncé le **18 février**, que celle-ci financera les PME à la demande du gouvernement. *La Caisse* n'abandonnera pas ses activités traditionnelles de financement du logement social et du développement local (*le Monde* du 19 février).

UN « RELEVÉ DE CONCLUSIONS » ENTRE LES MÉDECINS ET LA CNAM sur la régulation des dépenses de santé a été conclu le **18 février** (*le Monde* du 20 février).

NAISSANCE D'UN HOLDING EUROPÉEN D'ASSURANCES. le **18 février,** trois assureurs, l'allemand AMB, l'italien Fondiaria et le britannique Royal Insurance, ont annoncé leur alliance sous forme d'un holding commun, *European Partners for Insurance* Cooperation (EPIC) (*le Monde* des 20 et 22 février).

L'EXCÉDENT COMMERCIAL ALLEMAND A DIMINUÉ EN 1991. Selon les chiffres publiés le **19 février**, la balance commerciale est restée excédentaire en 1991 d'environ 20 milliards de deutschemarks (71 milliards de francs) contre 107,3 milliards en 1990 (365 milliards de francs) en 1990 (*le Monde* du 20 février).

LE PROJET DE LOI SUR LA FIDUCIE a été présenté le **19 février** en conseil des ministres. Cet aménagement du droit français de la propriété permettra de définir sous forme d'un contrat « de confiance » (du latin *fides*) le transfert *d'un patrimoine à une autre* personne – le fiduciaire (*le Monde* du 19 février).

BSN lance le 21 février, une contre-OPA sur Exor avec le soutien de Nestlé et Suez.

... à l'autre

LUNDI 24 FÉVRIER. Paris : Ouverture des négociations sur le rééchelonnement d'une partie de la dette du Brésil au Club de Paris.

Paris : Réunion à l'AIE (Agence internationale pour l'énergie) des producteurs et consommateurs de pétrole *(jusqu'au 26 février).*

MARDI 25 FÉVRIER. Paris : Assemblée des actionnaires de La Cinq, au terme de laquelle devrait être connue la décision de Silvio Berlusconi.

Paris : OPA sur Perrier : le tribunal de commerce de Paris se prononce sur la cession des titres de l'autocontrôle de Perrier à Saint-Louis.

MERCREDI 26 FÉVRIER. Paris : Conseil des ministres, décision sur l'apprentissage et communication sur les entreprises d'insertion.

JEUDI 27 FÉVRIER. RFA : Réunion des « sherpas », représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement du groupe des Sept, pour préparer le prochain sommet du G7 qui se tiendra à Munich en juillet.

Prague : *Visite officielle du chancelier* Helmut Kohl, en vue de la signature d'un traité de coopération germano-tchécoslovaque (jusqu'au 29 février).

VENDREDI 28 FÉVRIER. New-York : Assemblée générale de l'ONU pour l'admission de huit Républiques membres de la CEI, portant à 174 le nombre des Etats membres de l'Organisation des Nations unies.

***Helsinki : Le gouvernement** finlan*dais se prononce sur sa candidature à la Communauté européenne.

SAMEDI 29 FÉVRIER. Sarajevo : Référendum d'indépendance dans la République yougoslave de Bosnie-Herzégovine (jusqu'au 1er mars).

Paris : *Salon international de l'agri*culture à la porte de Versailles (jusqu'au 8 mars). Au même moment, Salon International de la machine agricole au parc des expositions de Paris-Nord Villepinte (jusqu'au 5 mars).

LUNDI 2 MARS. France : Date limite de dépôt de la déclaration des revenus.

LA COTE DES MOTS

Chevalier blanc chevalier noir

L'arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière a fermement prié l'administration d'utiliser respectivement les expressions *chevalier blanc* et *chevalier noir* à la place de l'anglais *white knight* et *black knight*. Cette heureuse recommandation – pas inutile, hélas ! – semble être suivie. Mais le rappel de la signification de ces deux locutions ne paraît pas superflu...

Moralement revêtu d'une armure ou d'un manteau immaculé, le *chevalier blanc* tient le rôle du « Bon ». Quant au *chevalier noir*, on ne parlera pas de « Brute » ni de « Truand », mais la couleur sombre dont on l'affuble sous-entend... qu'il serait le « Méchant » de l'histoire.

A défaut d'être le *défenseur de la* veuve et de l'orphelin, le *chevalier blanc* est une société intervenant – à la demande d'une autre société, qui fait l'objet *d'une offre* publique d'achat – pour lancer une offre concurrente, destinée à mettre en échec la première, celle du... *chevalier noir*. Cette dernière expression, on l'aura compris, s'applique à une société qui a pris l'initiative d'une offre publique d'achat « sauvage » visant à s'assurer le contrôle d'une société.

Si *chevalier blanc* évoque Perceval ou Galaad, *chevalier noir* fait irrésistiblement penser à James Mason, qui, dans le *film* d'Henry Hathaway *Prince Vaillant*, interprète avec talent sire Brack – presque « sire Black » ! – le félon porteur d'une armure noire, d'où son surnom. Et nos deux expressions ont certainement leur origine dans ces lointaines chansons de geste perpétuées par la B.D. et par le cinéma.

Nous passerons, enfin, à un autre chevalier : le *chevalier d'industrie*, pour signaler que l'on confond souvent un *capitaine d'industrie*, dirigeant d'une grosse entreprise, avec un *chevalier d'industrie*, escroc habile, ayant de l'industrie, c'est-à-dire de l'ingéniosité, et vivant d'expédients – par exemple en pratiquant la... cavalerie.

Jean-Pierre Colignon

هكذا من الأصل

La multinationale et l'imprécateur

Instructif, étonnant, parfois destructeur, le livre-enquête que Marcel Metze, journaliste indépendant néerlandais, vient de consacrer à Philips narre par le menu l'incroyable descente aux enfers, au cours des années 80, de l'une des entreprises les plus renommées du monde

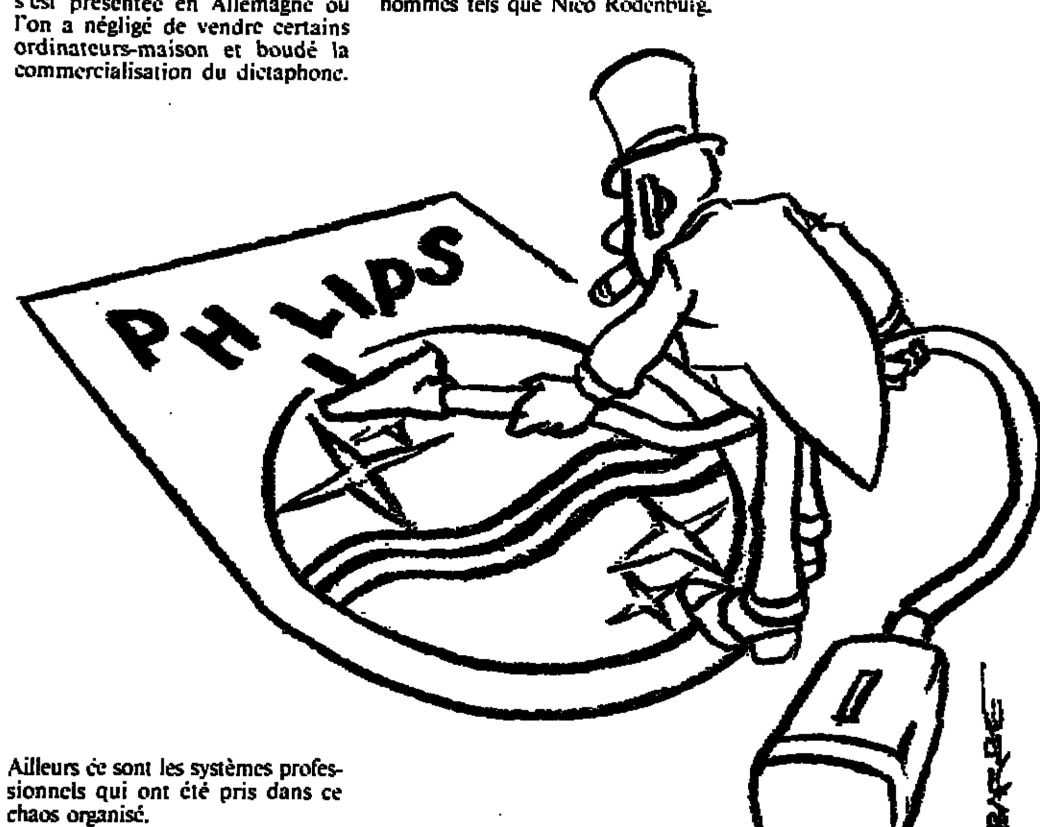
SUCCÈS technologiques mais échecs commerciaux, investissements désordonnés et restructurations tardives, conflits au sommet et choc des personnalités, sentiment d'invulnérabilité mais manque de cohésion : le miracle est que Philips n'ait pas succombé à tant de court-circuits simultanés et ait pu fêter son centenaire, malgré la crise. A moins que celle-ci ne soit la preuve, par l'épreuve, que ce colosse aux pieds d'argile avait des reins solides. Mais le groupe d'Eindhoven vacille toujours, à la recherche de sa stabilité d'antan. La plongée indiscrète du journaliste indépendant Marcel Metze dans les coulisses de Philips (1) est étayée par plus de trois cents heures d'entretiens avec une soixantaine de dirigeants, anciens ou toujours en fonctions, de la multinationale. A l'instar des membres de l'actuel conseil de direction, le président Jan Timmer n'a pas voulu recevoir l'auteur. Pour un président croyant aux vertus de l'autocritique, ce best-seller des livres de management aux Pays-Bas (27 000 exemplaires vendus en trois mois), devrait pourtant être un don du ciel... *Le Monde* a interrogé Marcel Metze.

« Vous avez identifié trois causes à la crise de Philips en 1990 : les structures du groupe, sa culture et ses hommes, au plus haut niveau. Comment se sont-elles conjuguées ?

– Le problème des structures a pesé très lourd. Dès 1971, un rapport interne avait souligné la nécessité de réformer l'organigramme de Philips, enchevêtré entre des organisations nationales produisant pour leur propre marché, et des divisions produits à vocation transnationale, quasiment ignorées par les « O. N. ». Mais la réorganisation n'a commencé qu'au début des années 1980, lentement et surtout tardivement : les Japonais, eux, pratiquaient depuis près de dix ans une production concentrée à grande échelle.

» Les organisations nationales ont fait obstruction à ce mouvement, qui impliquait la fermeture de certaines unités. En outre, elles pouvaient décider, en toute liberté, de ne pas vendre tel ou tel des produits lancés par Eindhoven. Comment, dans ces conditions, définir une politique mondiale par produits, en termes de développement, de production, de marketing ? Aux alentours de 1980, 260 agences de publicité travaillaient pour Philips, dont le seul produit véritablement mondial était le Philipshave. C'est aussi le seul qui n'ait pas souffert de la concurrence japonaise...

» L'exemple le plus frappant est celui du magnétoscope V-2000, que l'organisation américaine (NAPC) a tout simplement refusé de commercialiser. Cela semble incroyable, mais NAPC pouvait dire « *je refuse* » sans que personne n'y puisse rien. La même situation s'est présentée en Allemagne où l'on a négligé de vendre certains ordinateurs-maison et boudé la commercialisation du dictaphone.



Ailleurs ce sont les systèmes professionnels qui ont été pris dans ce chaos organisé.

Comment Philips est-il devenu, comme vous l'écrivez, cette fédération d'organisations nationales sans cohésion ?

– C'est grâce aux organisations nationales que Philips est devenu grand. C'est aussi en leur sein que les bons managers se sont révélés. A un certain moment, les « baronnies de l'étranger » ont fourni un nombre croissant de membres des organes centraux. Et ces responsables, qui s'étaient épanouis dans une structure décentralisée, ont manifesté plus de compréhension et d'affinité avec les gens qui « vendaient » Philips en dehors des Pays-Bas qu'avec Eindhoven.

Mais pourquoi Philips a-t-il réagi si lentement ?

– C'est là qu'intervient la culture d'entreprise. Chez Philips la critique interne n'a jamais été en vogue, parce que pendant longtemps il n'y a pas eu matière à critique : jusqu'à la fin des années 60, quoi que l'entreprise fît, le succès était au rendez-vous. D'où une confiance en soi, un sentiment d'invincibilité, voire d'invulnérabilité, qui a profondément marqué des hommes tels que Nico Rodenbuig, Wisse Dekker et Cornelius Van der Klugt (les prédécesseurs de Jan Timmer), altérant leur sens du profit dans une conjoncture difficile. Entre 1977 et 1986, plusieurs rapports internes ont montré que Philips comptait plusieurs milliers d'employés en trop : mais rien n'a été fait. C'était un problème de génération, mais aussi un problème de formation. Les trois derniers présidents de Philips sont tous des *self-made-men*, « produits » de l'entreprise, qui ont réussi à se hisser au sommet. Cela dénote une personnalité de battant. Mais une telle société ne peut pas être dirigée que par des praticiens. Pour penser en termes d'avenir, de stratégie, de politique, il faut un autre bagage.

La maladie de Philips est donc aussi un problème d'hommes ?

– A partir des années 70, Philips a connu une crise de leadership. Frits Philips, président de 1961 à 1971, n'était pas une forte personnalité, mais il avait pour lui son nom et surtout la forte expansion de l'époque, dont l'essoufflement a coïncidé avec l'arrivée d'un management déficient. Hans Van Riemdijk et Nico Rodenburg – qui finit par chercher son salut dans l'alcool – furent des présidents extrêmement faibles. Ce vide a profité aux personnalités les plus ambitieuses et les plus avides de pouvoir : c'est ce qui explique l'arrivée au sommet des deux figures dominantes et autocratiques que furent Wisse Dekker et Cornelius Van der Klugt. Une fois en place, ils ont versé l'un et l'autre dans l'autocratie, le diviser-pour-régner, se montrant incapables de stimuler, d'assurer la cohésion, et de gérer un processus de décision collectif.

» Prenez l'exemple de la joint-venture avec ATT dans le secteur de la téléphonie publique. La direction de la division télécommunications était contre, ses analystes avaient des doutes quant au choix du partenaire. Et pourtant, l'accord a été signé.

Pourquoi ?

– A cause d'une manœuvre du responsable du dossier au conseil de direction, qui a informé ses opposants supposés au dernier moment, après s'être acquis le soutien du président Dekker. Les arguments rationnels sur le bien-fondé ou les dangers de cette association n'ont en rien pesé contre l'envie d'un vice-président. L'histoire a fini par lui donner tort, mais il était trop tard.

» Le même phénomène s'est produit lors des rapprochements – également infructueux – avec Control Data (Optical Storage Information) et Du Pont (Philips Du Pont Magnetics et Philips Du Pont Optical) : aucune transparence, aucune prise en compte des objections internes.

» A cela s'ajoute la politique de fuite en avant menée sous la présidence Dekker, avec une vague de joint-ventures, d'accords et d'acquisitions telles Grundig et Polygram, qui furent de bonnes affaires, ou la division éclairage de Westinghouse, qui n'a cessé de perdre de l'argent qu'en 1991. C'est pendant cette période d'expansionnisme aventureux que le chiffre d'affaires de Philips a monté, sans que sa rentabilité s'améliore.

Arrive alors Cornelius Van der Klugt : à quoi son nom reste-t-il attaché ?

– Cornelius Van der Klugt est à l'origine d'une double révolution. En parvenant à mettre un terme à l'autonomie de Philips-Etats-Unis – qui a été à un cheveu de se détacher du groupe –, il a marqué un point psychologique décisif sur les organisations nationales et il a finalement pu transférer le pouvoir de décision aux divisions produits, seize ans après la publication du premier rapport à ce sujet. Le problème est qu'il a agi trop brutalement, faisant beaucoup de mécontents dans les organisations nationales.

» Cornelius Van der Klugt est aussi le premier à avoir mis un peu d'ordre dans les activités en distinguant le central du périphérique. Mais le manque de plan d'action s'est vite fait sentir.

Par exemple ?

– Dans le secteur des composants : Philips s'est lancé dans le développement de la superpuce de 1 mégabit, qui lui a coûté 15 milliards de francs de 1984 à 1990, alors que l'intérêt stratégique du projet était contesté dans la maison.

» Dans le même temps ou presque, le gros électroménager a été cédé à Whirlpool, alors que ce secteur, restructuré, renouait avec les bénéfices et offrait des possibilités dans le domaine des composants. Cette vente a d'ailleurs été la première d'une série permettant à Cornelius Van der Klugt de diluer la dégradation des résultats opérationnels dans une avalanche de bénéfices exceptionnels.

Malgré tout cela, Philips a survécu à la crise. C'est qu'il a quelque chose de bon, un talent ?

– Le talent de Philips a toujours été dans l'activité éclairage, qui lui a longtemps fourni les moyens de sa diversification. La télévision aussi a rapporté beaucoup d'argent et représente encore une source importante de revenus. Voilà pourquoi Philips a survécu : parce qu'il conserve des potentialités considérables.

» La question est de savoir si, dans ces deux secteurs « historiques », Philips saura s'adapter : aujourd'hui, ce n'est plus tant la performance technologique qui compte, que la capacité à lancer vite les produits, à les renouveler, à stimuler le marché par le marketing, la publicité et l'image.

» Or la concurrence s'avive dans le domaine de l'éclairage, où les marges de Philips semblent s'éroder. Dans l'électronique grand public, il n'y a pas de perspectives de gains sûrs et rapides : la télévision haute définition aura besoin de temps pour s'imposer, et la cassette digitale, sur laquelle Philips fonde d'énormes espoirs, doit encore subir la sanction du marché.

» En somme, les périls ne sont pas minces alors que Philips, qui n'a pas la puissance financière de ses concurrents japonais, ne peut pas se permettre un échec. Philips n'a plus le droit à l'erreur. »

Propos recueillis par Christian Chartier

(1) *Kort-Sluiting : hoe Philips zijn talenten verspilde* (« Court-circuit, ou comment Philips a gaspillé son talent »). Editions Sun, Nimègue, 1991, 352 pages. Livre non traduit en français.

Philips contre-attaque

Suite de la page 27

Le lancement américain du disque compact interactif, qui connaîtra sous peu son baptême du feu européen, a correspondu avec la signature d'accords avec le numéro un mondial des jeux vidéo, Nitendo, et le numéro un mondial des cours de langues, Berlitz (partie de feu l'empire Maxwell). Sa récente prise de participation de 25 % dans Whitle Communications (1 milliard de francs) permettra par ailleurs à Philips de travailler avec Time Warner dans le vaste secteur des produits multimédias.

Reporté de plusieurs mois, le lancement du lecteur de cassettes digitales (DCC) qui est « le » pari sur l'avenir du groupe au même titre que la TVHD (télévision haute définition) s'expliquerait par des problèmes de production de masse mais aussi par la volonté d'Eindhoven de s'assurer qu'un nombre suffisant de titres musicaux sera disponible en DCC. Sa filiale Polygram devrait jouer en l'occurrence un rôle aussi décisif que pour le succès du CD... tout en ne négligeant pas de renforcer sa position dans la production cinématographique, où elle va investir 1,2 milliard de francs.

Enfin, Philips a placé au cours des derniers mois plus de 2 milliards de francs dans des chaînes de location de vidéo cassettes aux Etats-Unis et en Belgique (Super Club, dont elle détient désormais le contrôle), en Grande-Bretagne (Cityvision) et aux Pays-Bas (Videoland). Ce réseau de guichets sera-t-il utilisé pour la commercialisation à terme de l'ensemble des appareils et des programmes audiovisuels maison ? Peut-être Jan Timmer replacera-t-il, jeudi, ce mouvement dans le cadre d'une stratégie industrielle d'ensemble dont les contours ne sont pas encore clairs.

Ch. Ch.

□ RECTIFICATIFS. – Une erreur s'est glissée dans le tableau consacré à la part des dépenses de santé dans le PIB publié page 37 dans notre édition datée du 11 février.

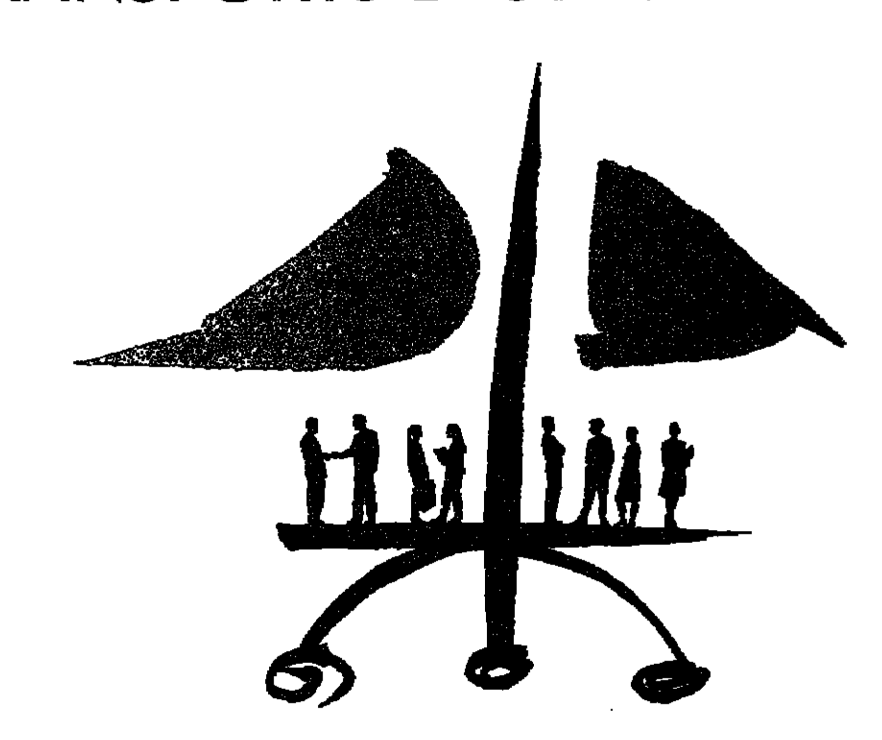
Les statistiques qui y figurent proviennent non pas de l'OCDE et du CREDOC, mais de l'OCDE et du CREDES (Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé).

D'autre part, nous avons écrit, dans le dossier sur l'OPEP publié dans notre numéro du 18 février : « *quelque 680 milliards de barils de brut sont brûlés chaque année dans le monde* ». La consommation mondiale de pétrole était en 1990 de 3,1 milliards de tonnes, soit environ 22,6 milliards de barils.



(Publicité)

AUJOURD'HUI, S'OUVRE LE DÉBAT NATIONAL
"TRANSPORTS DESTINATION 2002"



Du 25 février au 10 juillet 1992, tous les Français, décideurs, professionnels, usagers et citoyens, sont appelés à s'exprimer sur les transports de demain.

UN DÉBAT POUR DÉCIDER

Des transports efficaces sont une nécessité absolue pour nos villes, nos régions, nos entreprises, pour chacun d'entre nous.

Devons-nous accepter l'engorgement des villes ? Peut-on développer des transports en commun vraiment satisfaisants ? L'explosion des transports routiers est-elle la seule solution ?

Quelles contraintes et quels coûts sommes-nous prêts à accepter pour sauvegarder l'environnement, économiser l'énergie, préserver les vies humaines ?

Quel avenir pour la voie ferrée, les voies navigables ? Faut-il rêver au tout-TGV, au tout-autoroutes ? Quelles perspectives pour nos ports et nos aéroports dans l'Europe ouverte de demain ? Ne pourrait-on pas mieux utiliser, mieux combiner ce qui existe déjà ?

Et qui est prêt à payer ? L'Etat, les collectivités locales, c'est-à-dire les contribuables ? Les usagers ? Les entreprises ?

UN DÉBAT POUR AGIR

Comment faire aboutir les décisions plus rapidement tout en consultant davantage les publics concernés ? Qui doit faire respecter l'intérêt général ? Et qui doit décider, finalement ?

Toutes ces questions se posent à l'Etat, aux ingénieurs, aux techniciens et aux professionnels des transports, mais tous les citoyens, les associations, les organisations syndicales ont leur mot à dire.

Le Ministre de l'Equipement, du Logement, des Transports et de l'Espace a chargé Gilbert Carrère, Animateur de la Mission Transports 2002, de susciter un débat public associant dans la plus grande transparence tous les acteurs concernés par l'avenir des transports en France.

Le débat est ouvert. Pour mieux comprendre les enjeux, les avantages, les coûts des différents modes de transport. Pour mieux informer et mieux associer les citoyens. Pour aboutir rapidement à de nouvelles méthodes de consultations et de décisions.

Un débat pour décider. Un débat pour agir.

UN DÉBAT POUR TOUS

FÉVRIER - JUIN

DES AUDITIONS PUBLIQUES, DES COLLOQUES, DES TABLES RONDES, AVEC LES EXPERTS ET PROFESSIONNELS DE TOUTES LES RÉGIONS

AVRIL

UNE ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DE 50 000 ÉLUS ET DÉCIDEURS LOCAUX

AVRIL - MAI

UN DIALOGUE OUVERT À TOUS LES FRANÇAIS AVEC 11 QUOTIDIENS RÉGIONAUX PARTENAIRES DU DÉBAT

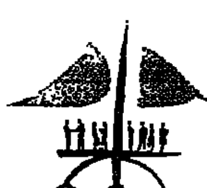
JUILLET

LES ASSISES NATIONALES TRANSPORTS 2002 POUR PROPOSER DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS

FRANCOM

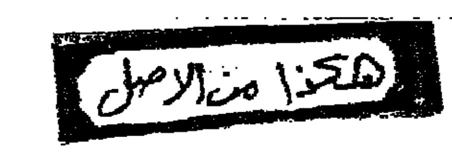
Vous souhaitez participer au Débat National.
Vous avez une expérience, des suggestions à transmettre, vous voulez recevoir régulièrement la Lettre du Débat
Contactez la Mission Transports 2002 - Tour Franklin - La Défense 8 - 92055 Paris la Défense Cedex 04

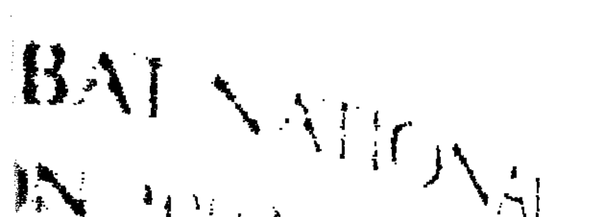
le dauphiné LA DÉPÊCHE
LA VOIX DU NORD L'EST RÉPUBLICAIN Midi Libre



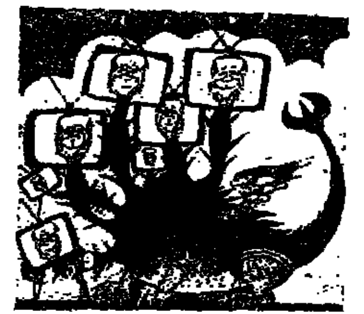
nice-matin ouest france DNA
LE PROGRES SUD OUEST Le Provençal

MISSION TRANSPORTS 2002
DÉBAT NATIONAL SUR LES TRANSPORTS





ACTUALITÉ



L'empire éclaté de Silvio Berlusconi

Troisième groupe privé italien, la Fininvest a construit sa puissance sur la télévision, la publicité, la distribution, les services financiers... et de solides appuis politiques. Mais le géant, lourdement endetté, est-il en mesure d'enchérir pour sauver La Cinq française qu'il avait contribué à lancer ?

ROME
de notre correspondante

REVANCHE ou nouvelle défaite ? Pour Silvio Berlusconi, le repreneur éventuel de La Cinq, évincé du projet une première fois il y a quatre ans, l'heure de vérité ne va pas tarder à sonner. Et pas seulement en France, car de l'autre côté des Alpes la Fininvest est l'objet, depuis plusieurs semaines, des plus intenses et contradictoires spéculations. *« Sua Emittenza »* (1) était-elle vraiment sur la bonne longueur d'onde, s'interrogent nos confrères italiens, lorsqu'elle s'est mis en tête de parrainer le sauvetage de La Cinq ? Non que quiconque doute de l'habileté de celui que l'on surnomme aussi *« il Diavolo »* ; personne non plus pour sous-estimer ses appuis politiques, et en premier lieu celui des socialistes italiens qui ont su s'entremettre quand il le fallait pour convaincre des socialistes français plus récalcitrants.

Le problème, ce serait plutôt celui de l'empire lui-même, cette Fininvest aux appétits insatiables qui règne sur 34 000 collaborateurs et réalise, dans la publicité, l'audiovisuel, le cinéma, l'assurance ou la grande distribution, un chiffre d'affaires de 7 560 milliards de lires (2). La Fininvest, le troisième groupe privé italien (et le premier non coté en Bourse), traverse en effet des zones de turbulences. Bref, il y aurait des craquements aux confins de l'empire, et certains – rares, il est vrai – prophétisent déjà son possible éclatement.

DEUXIÈME MANCHE • A l'origine de ces spéculations, un rapport de la banque Mediobanca (3), dont il ressort que l'ensemble du groupe aurait pour l'exercice 1990 un endettement de près de 3 000 milliards de lires, pour un bénéfice de 190 milliards. Etait-ce bien raisonnable ou même crédible, dans ces conditions, de parler de réinvestir dans La Cinq française ? Le groupe Berlusconi aurait versé à la chaîne 169 millions de francs pour lui permettre de passer le cap du mois de février, et son plan de reprise promet de conserver 613 emplois et d'aider à effacer un passif net qui dépasse les 2 milliards de francs. On murmure à Milan que le numéro deux du groupe et bras droit de Berlusconi, Fedele Confalonieri, n'était pas très chaud pour tenter cette deuxième manche avec La Cinq.

Au mois d'octobre 1990, estimant plus sage d'envisager une opération d'assainissement, certains stratèges berlusconiens suggérèrent de vendre les magasins Euromercato, ainsi que Programma Italia et les assurances Mediolanum, ce qui aurait pu apporter environ 1 000 milliards de lires. Réponse sèche et sans appel de Silvio Berlusconi : *« La seule chose que nous vendons, c'est de la publicité. »* Pour croître, aime encore à dire ce professionnel de l'optimisme, *« il faut investir ».* Après avoir été la force du groupe, c'est pourtant ce qui fait peut-être aujourd'hui sa faiblesse.

La force d'abord. Investir, mais selon une logique savamment orchestrée qui se résume à trois mots : diversification, synergie et perspective européenne. Sa première pierre, Silvio Berlusconi l'a posée justement dans le bâtiment. En 1969, dans un Milan déjà suffoqué par la foule et la pollution, il crée un quartier périphérique, Milano 2, totalement intégré avec ses services (écoles, etc.) et géré par ordinateur. En 1975, Milano 3, répondant aux aspirations écologistes, met l'accent sur les espaces verts. Dix ans plus tard, hommage à la consommation, naît Il Girasole, un centre commercial géant de 250 000 mètres carrés.

« FAR WEST » • Berlusconi a l'ambition d'orienter les choix de la « famille italienne » en matière d'assurances, de cinéma et, surtout, de télévision. Après avoir testé ses premières émissions sur les circuits intérieurs de ses villes satellites, il va contribuer à faire émerger la télévision privée en Italie, en profitant du « Far-West » audiovisuel où chacun, en l'absence de toute législation, occupe à sa guise les fréquences hertziennes. En quelques années, il met sur pied une puissante holding, Reti Televisive Italiane – premier groupe privé italien et européen, – qui compte Canale 5, Italia 1 et Retequattro. S'y ajoute bientôt Videotime, une compagnie de programmes pour les trois networks (20 000 heures de vidéo produites en sept ans).

En avril 1989 commence la bataille avec l'« Ingegnere » De Benedetti. Fininvest y engloutit encore 1 000 milliards de lires.

En novembre 1985, Canale 5 commence son aventure européenne par la France. En 1987, la Fininvest télé conquiert l'Allemagne (21 % de Telefünf) ; en 1990, elle s'implante en Espagne avec 25 % de Telecinco (en partenariat avec le groupe Once, appartenant à l'Association nationale des aveugles), et prospecte déjà à l'Est tandis que des projets sont à l'étude avec la Grande-Bretagne, la Belgique, la Grèce.

« GURKHAS » • Dans le cinéma, Silvio Berlusconi Communications allie sociétés de distribution (Cinema 5) et de production (Pentafilm). Autant de marchés audiovisuels pour le puissant groupe de publicité de la Fininvest, constitué dès la fin des années 70 (Reteitalia et Publitalia 80).

Outre la diversification dans les assurances et les voyages, la Silvio Berlusconi Editore réunit, elle, *Il Giornale* (le quotidien de la droite classique et intellectuelle) et le magazine à succès *TV Sorrisi e Canzoni* (3 millions d'exemplaires).

En 1986, *« Sua Emittenza »*, qui a déjà sauvé le théâtre Manzoni à Milan, destiné, disait-on, à céder la place à un fast-food, gagne le cœur des *« tifosi »* en renflouant le club de football Milan AC, en pleine banqueroute. Silvio Berlusconi est au zénith.

La *success story* de ce fils d'employé de banque, chanteur occasionnel de cabaret et muni d'un diplôme de droit, d'une énergie peu commune et déjà de beaucoup d'appuis politiques, devient un mythe : tout ce qu'il touche rapporte de l'or. Sur ses vrais débuts, on sait peu de choses. Son attirance passagère pour la droite ? Son flirt, bien que démenti, avec la loge P2 ? *« Sua Emittenza »*, à sa manière un précurseur de la perestroïka en affaires, n'a jamais été un champion de la glasnost : *« Il Diavolo... »* Qu'importe, le public retient sa gentillesse souriante, l'efficacité de ses *« gurkhas »* (le surnom de ses démarcheurs), la jeunesse de son équipe (trente-quatre ans de moyenne aujourd'hui dans le secteur télévision) et la sienne propre : il n'a que cinquante-six ans.

Entouré de conseillers qu'il a lui même « fidélisés » (*« On ne travaille pas pour moi, mais avec moi »*, dit-il souvent), quand ce ne sont pas ses cousins ou ses anciens camarades de classe, il travaille et vit en osmose avec l'entreprise (l'état-major du groupe passe ses week-ends et souvent ses vacances ensemble). Année fétiche, 1987 s'achève avec un chiffre d'affaires en augmentation de 25 %, les bénéfices passent de 131 à 245 milliards de lires.

FUITE EN AVANT • Vient alors l'heure des grands travaux, celle aussi des premières fragilités, le goût du risque, la fuite en avant. Silvio Berlusconi affiche son ambition devenir le « Time Warner » italien, le magnat de la communication. Dans cette perspective, la grande distribution n'est-elle pas un prolongement de la distribution d'images ? Et d'acheter, en 1988, 75 % du groupe de magasins Standa à Montedison. Une opération de pratiquement 1 000 milliards de lires, qui continue de peser sur les comptes, car Standa, en attendant d'être mué – à grand renfort de publicité – en enseigne pour « cols blancs », perd toujours de l'argent.

Enfin, en avril 1989, commence la bataille avec l'*« Ingegnere »* De Benedetti pour le contrôle de Mondadori. Elle s'achèvera deux ans plus tard, Fininvest y engloutit encore 1 000 milliards. Un jugement à la Salomon laisse à Carlo De Benedetti le quotidien *la Repubblica*, l'hebdomadaire *l'Espresso* et une quinzaine de titres mineurs. Berlusconi se voit octroyer toutes les activités d'édition, dont le principal hebdomadaire de news *Panorama*, sans compter la maison d'édition Elemond.

Petite revanche pour *« Sua Emittenza »*, un peu lasse d'être accusée du pire à la télévision (elle qui subventionne la Scala de Milan !) : avec Elemond, elle pénètre dans l'auguste filiale Einaudi, elle-même détentrice de 10 % de la très élitiste maison d'édition française Gallimard...

Cette fois, les chiffres s'emballent. Le bilan 1988 annonce un chiffre d'affaires de 6 000 milliards de lires, mais les dettes sont passées à 1 400 milliards. Deux ans après, en 1990, on arrive aux fameux 3 000 milliards de passif (2 969 exactement). Pourtant, de l'avis des spécialistes, le vrai bilan de ces dernières années ne sera possible qu'en 1992, et plus sûrement en 1993, quand Mondadori assainie et restructurée sera pleinement intégrée au groupe. Avec 10 % de croissance pour chacune de ces deux dernières années, il est également difficile de conclure que la Fininvest n'est pas en pleine expansion. Et les analystes de spéculer.

« PAPERISSIMA » • Pour tirer un attelage de plus en plus lourd, le groupe doit s'appuyer une nouvelle fois sur le secteur de la télévision, et notamment sur la publicité télévisée. Et là, que l'on aime ou que l'on n'aime pas la télévision commerciale, force est de reconnaitre ce que Berlusconi sait faire : une émission de variétés au coût très faible comme « Paperissima » draine plus de huit millions de spectateurs. Les spots publicitaires sont au diapason, qui pour les douze derniers mois ont progressé de 12 % et envoyé 2 500 milliards de lires dans les caisses de la Fininvest.

Moteur du groupe, la publicité télévisée est malheureusement devenue presque trop « voyante ». Tandis que la presse écrite a perdu 3 % de publicité en huit mois l'an dernier, la télévision en a gagné 10 %. Les éditeurs de journaux s'indignent, l'autorité anti-trust s'alarme : le groupe Berlusconi serait-il devenu tellement puissant qu'il interdirait toute concurrence ? La question n'est pas infondée : la Fininvest (avec Mondadori) occupe 35,4 % du marché publicitaire de la presse (dont 60 % pour la seule publicité télévisée). Giuseppe Santaniello, le « garant de l'édition » (équivalent du CSA français), a ouvert une enquête dont *« Sua Emittenza »* attend, a-t-elle fait savoir, *« avec confiance et sérénité les résultats ».*

“Ce n'est pas vrai que tout va mal, assez pleurniché” a déclaré Sua Emittenza.

Ce ne serait pas la première fois que Silvio Berlusconi se tire d'une passe difficile. Le « lobby » Berlusconi à la Chambre aurait largement « adouci » en 1990 la loi sur l'audiovisuel – attendue depuis plus de dix ans, – qui se contente d'interdire à un même groupe de posséder plus de trois chaînes. Et, quand cette même loi Mammi interdit au possesseur de trois chaînes de détenir aussi un journal, Berlusconi en fait son affaire : il met sur pied une société à laquelle il cédera *Il Giornale*. Société qui sera présidée par son petit frère Paolo.

Reste que le marché de la télévision pourrait bien ne plus être la poule aux œufs d'or d'autrefois. Les prévisions pour cette année ne sont pas excellentes, les coûts augmentent, et la guerre des ondes contre la RAI (qui tourne à l'avantage de Fininvest, avec 43 % d'audience pour ses trois chaînes) a coûté cher. La loi Mammi, décriée pour son laxisme, risque une sérieuse remise en question. Berlusconi serait alors bien à l'étroit dans une Italie où l'attribution des chaînes n'a toujours pas été officiellement réglée : l'aventure de La Cinq et ses futurs développements européens étaient peut-être plus nécessaires qu'on ne croyait...

Conscient que la campagne d'Europe passe par quelques champs de batailles italiens, *« il Diavolo »* est allé prêter main forte au président du conseil, le démocrate-chrétien Andreotti, venu à Milan, dans la perspective des élections, voir s'il y avait, en terre de contestation lombarde, des gens fidèles en amitié. Message reçu cinq sur cinq. *« Ce n'est pas vrai que tout va mal, assez pleurniché ! »*, a déclaré *« Sua Emittenza »*. Et chacun a remarqué son hommage *« aux forces qui ont jusqu'ici garanti le développement du pays et été la clef de voûte du système ».*

Marie-Claude Decamps

(1) Jeu de mot sur « Son Éminence » et celui qui « émet ».
(2) 1 000 lires valent 4,50 francs.
(3) N'étant pas cotée en Bourse (à l'exception de Standa et Mondadori), la Fininvest n'est pas tenue de rendre publics ses comptes.

LE GROUPE FININVEST
Part des différentes activités dans le chiffre d'affaires 1991

Construction – 1 %
- L'essentiel des activités immobilières fait désormais partie des Cantieri Riuniti Milanesi de Paolo Berlusconi

Assurances et produits financiers – 16 %
- Mediolanum Assicurazioni
- Mediolanum Vita
- Programma Italia (fonds d'investissement)

Presse et Edition – 10 %
- Mondadori
- Silvio Berlusconi Editore
- Elemond

Cinéma et spectacle – 8 %
- Silvio Berlusconi Communicazione
- Milan A.C.
- Théâtre Manzoni
- Pentafilm

Publicité – 17 %
- Publitalie
- Publieurope
- Publiespana

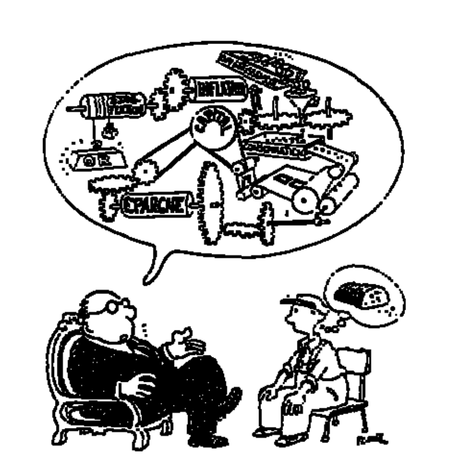
Télévision – 11 %
- Reti Televisive Italiane (Canale 5, Rete 4, Italia 1)
- Telecinco (25%), Telefunf (21%), La Cinq (25%)

Fininvest Spa et divers – 15 %

Distribution – 23 %
- Standa
- Euromercati
- Supermacati Brianzoli

DOSSIER

Les surveillants de la Bourse



Les multiples rebondissements accompagnant les tentatives de rachat de Perrier et du Printemps ont pour première conséquence de rendre complètement opaque la réglementation boursière. Mais qui fait quoi ? Un jour, le Conseil de la concurrence est saisi, le lendemain le CBV juge recevable un projet d'OPA. Quelque temps plus tard, la COB donne son visa à l'opération pendant que, de son côté, le ministère des finances, via *le Trésor, avalise le projet de rachat. Le tout sur fond de procédures juridiques. Alors, pour se retrouver dans ce maquis, il faut avant tout se plonger dans les réglementations boursières de la COB et du CBV rédigées à la suite de la loi du 2 août 1989 sur la sécurité et la transparence des marchés financiers. Si le CBV reste lié au ministère des finances, et plus particulièrement au Trésor, il n'en va plus de même pour la COB. Cette indépendance s'est traduite par le retrait du commissaire du gouvernement de ses débats et par une évolution vers l'autonomie en matière financière. Mais, contrairement aux systèmes étrangers, il n'existe pas de hiérarchie en France entre cette autorité de contrôle et les instances professionnelles que sont le CBV pour le marché des valeurs mobilières et le CMT pour le MATIF. La structure est d'ordre moléculaire sans lien de subordination. A chacun, donc, d'assurer ses missions, la protection de l'épargne pour la COB et l'organisation de leurs marchés pour le CMT et le CBV. Parfois, leurs champs de compétence se croisent. L'interférence peut devenir gênante, lors d'une OPA, lorsque les avis des deux autorités de marché divergent. Ces interprétations différentes sont alors exploitées devant les tribunaux par les actionnaires. Sur la confusion ambiante se greffe alors une impression de désordre qui contribue à minorer le rôle des autorités boursières au profit du pouvoir judiciaire. Une multitude d'autorités, non hiérarchisées, n'est-elle pas néfaste pour l'unité de la place ?*

Dossier établi par François Bostnavaron et Dominique Gallois

Quel est le rôle du CBV ?

■ A la suite du démembrement de l'ancienne Chambre syndicale des agents de change, conséquence de la loi du 22 janvier 1988, l'architecture existante a été très sensiblement modifiée. Alors qu'un *organisme*, la SBF, était chargé de l'organisation et du fonctionnement du marché, un autre, le CBV, héritait des anciens pouvoirs exercés précédemment par la Compagnie et la Chambre syndicale.

*Le CBV bénéficie des moyens maté*riels mis à sa disposition par la SBF, et l'article 5 de la loi 1988 le décrit comme *« un organisme professionnel doté de la personnalité morale »*. Mais l'influence du ministère des finances, y est encore importante, car, à la différence de la COB, un commissaire du gouvernement participe à ses réunions.

Conformément à la loi, le CBV a établi un règlement général qui organise le fonctionnement du marché. En ce qui concerne l'organisation, les dispositions visent clairement les sociétés de Bourse. Le conseil donne à la fois son agrément à chaque société, et à chaque personne travaillant sous leur responsabilité. Il détermine, par ailleurs, les règles de garantie en cas de défaillance. Il fixe aussi les règles *prudentielles* et déontologiques que doivent observer les ex-charges.

Pour le fonctionnement du marché, le conseil établit le calendrier des séances de Bourse ainsi que l'admission ou la radiation des valeurs (sous réserve du pouvoir d'opposition de la COB). Le conseil, et ce n'est pas la moindre de ses attributions, est appelé à se prononcer sur la recevabilité des OPA, OPE, OPV. Lors de cessions de blocs de titres, le conseil évalue l'importance de la transaction et juge s'il y a lieu de maintenir les cours.

Les pouvoirs disciplinaires du CBV sont très étendus et visent tant les sociétés de Bourse que leurs salariés. Le conseil peut agir sur demande de la COB, du commissaire du gouvernement, mais surtout de son propre chef. Si une société de Bourse se met en infraction, les punitions infligées peuvent aller de l'avertissement ou du blâme au retrait de l'agrément en passant par l'interdiction temporaire ou définitive. Le tout peut être assorti de *sanctions pécuniaires pouvant représenter* le décuple des profits litigieux sans toutefois excéder 5 millions de francs.

De même, le manquement à leurs obligations professionnelles peuvent entraîner pour leurs auteurs, travaillant pour la SBF ou une société de Bourse, l'avertissement, le blâme, le retrait définitif ou temporaire de la carte professionnelle. Les sanctions pécuniaires individuelles ne peuvent représenter que le triple des profits litigieux. ■

> « Respect de l'intégrité du marché et primauté des intérêts des clients, ceux-ci devant être servis avec diligence, loyauté, neutralité et discrétion. »
>
> *Gilles Brac de La Perrière,* ancien président du CMT.

Quels sont les pouvoirs de la COB ?

■ Lorsqu'en septembre 1967, à l'initiative de Michel Debré alors ministre des finances, le général de Gaulle créa par ordonnance la Commission des opérations de Bourse (COB), il n'était pas question de la *doter de possibilités* de sanctions directes. Avant tout autorité morale, son rôle consistait à protéger l'épargne, à veiller à l'exactitude et à la transparence des informations, à contrôler la légalité des opérations et le res*pect des actionnaires.*

Son seul pouvoir en cas de délit manifeste était alors de saisir le parquet ou de rendre public le constat. Même si la Commission a permis de faire évoluer la législation en introduisant dès *1970* la notion de délit d'initiés, elle s'est contentée, pendant ses vingt premières années d'existence, de surveiller sans punir.

Au milieu des années 80, l'explosion des marchés financiers a contraint le législateur à évoluer, au risque sinon de laisser la Bourse se transformer en jungle. La loi du 2 août 1989, sur la sécurité et la transparence des marchés, en est l'illustration. Si les missions restent les mêmes (veiller à l'information des investisseurs, à la protection de l'épargne et au bon fonctionnement du marché), ses pouvoirs ont été renforcés. Aux *pouvoirs initiaux (définition des règle*ments ; délivrance de visa et d'agrément) s'ajoute désormais un troisième : celui de sanctionner. L'organisme de surveillance, autorisé jusqu'à présent à saisir les autorités professionnelles ou judiciaires, peut intervenir directement en faisant des observations publiques, des injonctions et en imposant des sanctions financières. Il permet à la COB d'infliger des amendes pour pratiques contraires au règlement (fausser le fonctionnement du marché, porter atteinte à l'égalité d'information et de traitement des investisseurs...). Le montant de la sanction ne peut dépasser les 10 millions de francs ou, lorsque des profits ont été réalisés, le décuple de leur montant.

Dans le même temps, ses pouvoirs d'enquête se sont renforcés. Non seulement le *champ d'investigation* s'est élargi, et porte sur l'ensemble des opérations faites par une ou plusieurs personnes sur l'ensemble du marché pendant une journée ou plus, mais aussi, la COB, sous le contrôle du juge, peut faire des perquisitions. *Une* sanction pénale est prévue en cas d'entrave. ■

Comment interviennent ces organismes en cas d'OPA ?

■ Si la COB et le CBV ont des champs d'application différents, il leur arrive cependant d'intervenir conjointement sur un même sujet, par exemple l'offre publique d'achat. Les nouveaux règlements de 1989 définissent cette action coordonnée où chacun veille à faire respecter ses intérêts, la protection de l'épargne pour la COB et l'application de la réglementation pour le CBV.

« Dès que le Conseil est saisi d'un projet d'offre publique, son président suspend la cotation des titres de la ou des sociétés concernées. Il informe du dépôt de l'offre le ministre de l'économie et la COB », stipule le règlement du CBV dans l'article 5-2-1 de son chapitre sur les OPA. Le conseil *« dispose alors du délai maximum de cinq jours de Bourse qui suivent le jour du dépôt du dossier pour se prononcer sur la recevabilité de l'offre »*. (article 5-2-6). Au cours de cette période, il peut exiger des renseignements complémentaires. Une première étape est franchie avec *« l'avis de recevabilité »*. Les cotations des titres reprennent en principe deux jours après. Mais recevabilité ne veut pas dire ouverture de l'offre. Cette seconde étape n'est possible qu'une fois obtenue la notification du visa de la note d'information délivrée par la COB.

Selon le règlement de cette dernière *« la Commission dispose d'un délai de cinq jours de Bourse suivant le jour du dépôt du projet de la note d'information pour y apposer son visa »* (article 9 du règlement de la COB). Et, *« si dans ce délai, l'initiateur de l'offre ne satisfait pas les demandes d'explication ou de justification formulées par la commission, celle ci peut, soit prolonger le délai d'une nouvelle période de cinq jours, soit, par décision motivée, refuser son visa »*. Toutefois, si l'investisseur n'appartient pas à la CEE, ou si la firme visée est dans un secteur protégé (la défense, par exemple), l'avis est soumis à l'agrément du Trésor. Une fois l'agrément obtenu, le CBV publie l'avis d'ouverture de l'offre publique présentant les modalités de l'opération. L'OPA peut commencer. Toutefois, la publication de cet avis n'entraîne pas nécessairement l'accord des pouvoirs publics sur l'opération lorsqu'elle pose un problème de concentration. ■

Quelle est la procédure en cas de bataille boursière ?

■ La durée d'une OPA ne peut être inférieure à vingt jours de Bourse. Les surenchères et offres concurrentes doivent être présentées au CBV dix jours calendaires au moins avant la date de clôture de l'offre initiale. Dans les deux cas, la proposition doit être supérieure d'au moins 2 % à celle de l'offre antérieure (art. 5-2-26 du CBV). Elle suit alors le même cheminement.

Durant toute la durée d'une OPA, la COB et le CBV surveillent le déroulement des échanges et peuvent intervenir. *« Si les dirigeants des sociétés concernées décident d'accomplir des actes autres que de gestion courante, ils en avisent la Commission afin de lui permettre de veiller à l'information du public et de faire, le cas échéant, connaître son appréciation »*, rappelle le règlement de la COB dans son article 3. Et d'écrire un peu plus loin : *« La compétition que peut impliquer une offre publique s'effectue par le libre jeu des offres et de leurs surenchères. »*

Au gendarme de la Bourse d'observer le comportement des investisseurs lors d'une OPA pour signaler au CBV les manquements. De son côté, le Conseil des Bourses de valeurs peut accorder des dérogations ou obliger des sociétés à lancer une OPA si elles franchissent des seuils bien précis. Obliger mais pas contraindre. De ce fait, le déroulement d'une OPA peut être ralenti par les recours que déposent devant la cour d'appel les personnes contestant les décisions du CBV. ■

> « En matière d'OPA, il faudra poursuivre la concertation pour voir si la règle des deux tiers ne doit pas évoluer. Ma conviction est qu'elle doit évoluer. Il faudra clarifier les choses pour que cela ne se termine pas dans les prétoires. »
>
> *Pierre Bérégovoy*

LA STRUCTURE ATOMISÉE DE SURVEILLANCE ET DE REGLEMENTATION DES MARCHES

CBV – Conseil des Bourses de valeurs
COB – Commission des opérations de Bourse
Trésor – Ministère des Finances
CMT – Conseil du marché à terme
Banque de France

BIBLIOGRAPHIE

■ *Les OPA en France*, de Michel Fleuriet, collection Dalloz Gestion Pratique. 1991, 136 pages, 90 F.

■ *La Commission des opérations de Bourse*, de Marie-Claude Robert et Béatrice Labboz, « Que sais-je ? », 1991, 126 pages, 34 F.

■ *La Nouvelle Bourse* de Jean-Claude George, Editions Jean-Claude Lattès, 1990, 186 pages, 99 F.

■ *Dictionnaire Joly, Bourse et produits financiers*, Tomes 1, 2 et 3, ainsi que deux volumes de recueils de lois, 3 100 francs et un abonnement annuel de réactualisation, 1 250 F.

■ *La Bourse de Paris*, manuel des mécanismes boursiers, de Paul-Jacques Lehman, Editions Dunod, collection « Ecofi », 156 pages, 80 F.

■ *La Bourse*, d'Olivier Picon, *Encyclopédie Delmas pour la vie des affaires*, Editions Masson, 1991, 340 pages, 299 F.

LEXIQUE

AFSB OU ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE. - Créée en mars 1988, cette organisation patronale comprend la quarantaine de sociétés de Bourse existantes et la société des Bourses françaises. Elle est présidée depuis 1990 par Pierre Estéva au titre de la société de Bourse Sellier, pour une durée de trois ans éventuellement renouvelable.

BLOC DE CONTROLE. - Quantité de titres donnant le contrôle d'une entreprise.

CBV OU CONSEIL DES BOURSES DE VALEURS. - Organisme créé en 1988 chargé de la réglementation *boursière. Composé de douze* membres (dix sont élus par les sociétés de Bourse, un représentant de l'entreprise, désigné par le ministère des finances sur propositions du CNPF ainsi qu'un représentant des personnels employés par la SBF et les sociétés de Bourse), le CBV est présidé par Bruno de Maulde, par ailleurs président du Crédit du Nord. Elu par le conseil en 1990 pour quatre ans, sa voix est prépondérante.

CLAMEF OU COMITÉ DE LIAISON DES AUTORITÉS MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES. - Il réunit sous l'égide du directeur du Trésor les principaux représentants du marché et prépare les décisions qui seront soumises au CBV, par exemple.

CMT OU CONSEIL DU MARCHÉ A TERME. - Le Conseil du marché à terme est doté de pouvoirs sensiblement identiques à ceux du CBV. Il comprend dix-sept membres nommés pour trois ans par arrêté du ministre des finances. Le président, actuellement, Jean-François Lepetit est élu par le conseil et sa voix est prépondérante en cas de partage. Il est assisté de comités spécialisés dont la composition est *fixée par le règlement général du* marché. Un commissaire du gouvernement assiste aux délibérations. A la différence du CBV, le CMT dispose de services placés sous l'autorité d'un secrétaire général.

COB OU COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE. - L'organisme *de surveillance a été créé en 1967.* Il est installé dans le XVe arrondissement, dans la tour Mirabeau, face à la Seine. Présidé depuis 1989 et pour six ans par Jean Saint Geours, son collège comporte neuf membres qui se réunisent tous les quinze jours pour étudier les enquêtes et décider des suites à donner. Entre 1985 et 1989 son budget a été multiplié par trois pour atteindre 102,6 millions de francs et les effectifs ont doublé, avec 204 agents employés.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. - Représentant du ministère des finances.

MAINTIEN DE COURS. - Procédure qui oblige l'acheteur d'un bloc de contrôle à *acheter en Bourse*, pendant une période définie, tous les titres qui lui seront présentés au cours où il a acquis les titres représentant le bloc de contrôle.

MATIF OU MARCHÉ A TERME INTERNATIONAL DE FRANCE. - Nouvelle appellation depuis le 15 juin 1988 du Marché à terme des instruments financiers, instauré par la loi du 11 juillet 1985 et ouvert le 20 février 1986. Le Marché à terme d'instruments financiers fonctionne selon le même principe *que les marchés à terme de mar*chandises des Bourses de commerce.

MONEP OU MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES DE PARIS. - Marché ouvert à terme conditionnel ouvert à l'automne 1987. Il est sous la tutelle de la SCMC, Société de compensation des marchés conditionnels, filiale à 100 % de la SBF.

OPA OU OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT. - Opération qui permet à une société ou à une personne physique de *prendre le contrôle* d'une entreprise cotée en Bourse en rachetant tout ou partie de ses titres à un prix supérieur au cours de Bourse.

OPE OU OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE. - Opération identique à la précédente, mais l'argent proposé pour les titres est remplacé par des titres de la société qui prend le contrôle.

SBF OU SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES. - Bras séculier du Conseil des Bourses de valeurs. Elle a succédé à la Chambre syndicale des agents de change.

SEC OU SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION. - Commission des opérations de Bourse américaine, créée en 1933 pour protéger les épargnants traumatisés par la crise de 1929.

VISA. - Les initiateurs d'une offre publique d'achat établissent une note d'information. La COB l'étudie et, si elle la juge complète, lui attribue un visa.

ENQUÊTE

Le Caire, l'enfer du logement

La capitale égyptienne, l'une des plus grandes mégapoles du tiers-monde, est devenue une ville d'appartements sans habitant et d'habitants sans appartement. Résultat des blocages successifs et d'une législation incohérente, le système locatif marche sur la tête : plus c'est ancien, plus c'est vaste, moins c'est cher... et inversement !

LE CAIRE
de notre correspondant

LE CAIRE ressemble à une pieuvre dont la tête occupe plus de 100 kilomètres carrés. Dans cette mégapole, douze millions de personnes tentent de se loger. Non sans mal.

Quartier ultra-chic de Zamalek. Rue Mountaza, sur le Nil, escalier en marbre de Carrare, ascenseur Art déco. Huit pièces où vos enfants peuvent patiner sur le parquet de chêne ou faire voler leur cerf-volant, et des salles de bains avec baignoires où un cuirassé peut manœuvrer. Loyer : 21 livres (1 livre vaut un peu moins de 2 francs). Trop cher? Voyez le quartier résidentiel d'Héliopolis, fondé par le baron Empain (le grand-père). Place Salah-El-Din, sept pièces, parquet de chêne, 4 mètres sous plafond, chambre de bonne, garage : loyer, 4 livres. C'est toujours trop cher? Quartier de Daher, près de la gare centrale, sept pièces, 5 mètres de hauteur, pierre de taille. Loyer : 2,5 livres.

C'est encore au-dessus de vos moyens? Il ne vous reste plus que le bas de gamme. Zone de Warraq-al-Hadar, au-delà de la banlieue populaire d'Imbala (où eut vraiment lieu la bataille des Pyramides et, plus récemment, celle entre la police et les maximalistes musulmans). Des ruelles innommables, des maisons de brique rouge. Trois pièces : n'étendez pas les bras, vous risquez de vous cogner. Pas de persiennes : comme l'électricité n'a pas encore été introduite, vous aurez plus de lumière. Salle de bains sans toilettes ni robinets : quelle importance, puisqu'il n'y a pas d'eau? Loyer... 48 livres.

« SUCEURS DE SANG » • Vous ne comprenez pas? Vous n'êtes donc pas au courant de la loi? Durant la seconde guerre mondiale, à la suite des pénuries et spéculations en tout genre (Rommel était aux portes d'Alexandrie), les loyers ont commencé à grimper. Pour parer à la crise naissante le gouvernement a fait adopter une loi gelant les loyers. A l'époque, 1 livre égyptienne s'échangeait contre 1 livre or et des poussières. Au début des années 60, dans la foulée des mesures socialistes comme les nationalisations, Nasser a pris le parti des locataires contre *« les propriétaires suceurs du sang du peuple »*. Les loyers ont donc été réduits à deux reprises. Résultat : le locataire qui payait 14 livres n'en paie plus que 9,5.

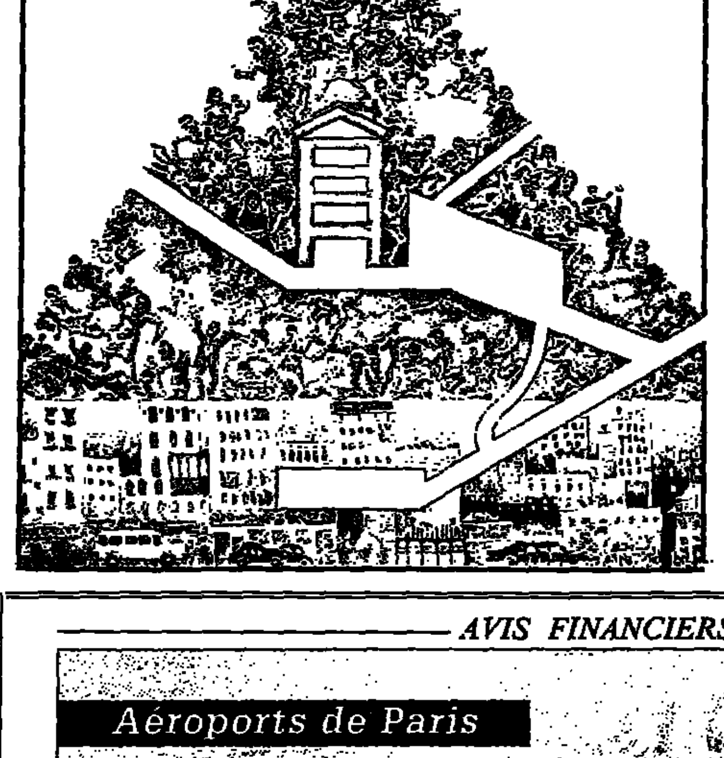
Cela explique pourquoi l'appartement de Zamalek, qui date des années 50, est plus cher que celui d'Héliopolis, qui date des années 30, lui-même à son tour plus onéreux que celui de Daher, qui remonte à la première guerre mondiale. Mais, dans les années 70, la loi a été amendée, les loyers des constructions nouvelles ont été libérés. C'est le cas du trois-pièces de Warraq, construit dans les années 80...

Pourquoi dans ce cas l'ouvrier de Warraq ne choisit-il pas plutôt l'appartement de Zamalek? Parce qu'il devrait payer – même si c'est illégal – une reprise (partagée entre le précédent locataire et le propriétaire) de 150 000 livres au bas mot. L'équivalent d'un siècle de salaire d'ouvrier, heures supplémentaires comprises. Un pas-de-porte à première vue exorbitant... mais qui équivaut presque à un droit de propriété : tant que le bâtiment ne s'effondrera pas, le propriétaire, le vrai, ne peut en aucun cas vous mettre à la porte. Vos enfants et petits-enfants hériteront du contrat : vous serez ainsi assuré de leur attachement durant vos vieux jours.

MANIÈRE FORTE • Ainsi, à Daher, l'actuelle locataire a hérité le contrat de sa grand-mère, décédée. Il lui a suffi de vivre cinq ans avec elle, conformément à la loi. Le propriétaire ne peut même pas faire raser sa maison pour vendre le terrain de 400 mètres carrés, car la loi l'interdit tant qu'il y a un locataire. La solution pour ce millionnaire potentiel – le mètre carré de terrain vaut 2 000 livres – est d'obtenir du locataire qu'il déménage à l'amiable moyennant finances. Mais il est trop pauvre pour le faire : il vit lui-même dans un petit trois-pièces où il paie en un mois ce que ses locataires lui versent en un an. Il ne lui reste qu'à recourir à la manière forte – comme ce propriétaire qu'on a arrêté dans le sous-sol de son vieil immeuble un bâton de dynamite à la main – ou bien à dédier un ex-voto à la Vierge, s'il est chrétien, ou à réciter la sourate de Yassin à l'envers, s'il est musulman.

Mieux encore, depuis les années 70, les locataires peuvent aussi louer leur appartement meublé à qui leur plaît pour une durée limitée : la raison invoquée était le manque d'infrastructures hôtelières. Le locataire de Zamalek peut donc facilement louer son appartement 6 600 livres par mois à un étranger, alors que son propriétaire, lui, ne touchera que 40 livres. Certes le locataire en titre doit payer des impôts, mais, sauf pour les saints et les idiots, la somme marquée sur le contrat est toujours inférieure d'un zéro à la réalité. Résultat : il y a, rien qu'au Caire, entre 100 000 et 200 000 appartements meublés : ce qui était l'apanage des quartiers résidentiels a maintenant atteint les quartiers populaires, où l'on peut louer un meublé pas cher, 100 à 300 livres, c'est-à-dire deux à six fois le SMIC égyptien.

Aussi *« les suceurs du sang du peuple »* s'abstiennent-ils de mettre leurs appartements en location, quitte à les fermer en attendant que leurs enfants atteignent l'âge adulte et se marient. Les locataires en font autant et gardent leur appartement fermé même quand ils ont émigré au Canada ou en Australie : dix années de loyer reviennent moins cher qu'un séjour de deux semaines à l'hôtel.



Pour résoudre la crise, le gouvernement a autorisé la vente d'un tiers des appartements d'un immeuble. Sans succès : ces derniers sont trop chers pour la plupart des bourses et quand ils trouvent preneur ils restent souvent fermés car il s'agit alors d'un investissement dans la pierre, la seule valeur sûre en Egypte (le mètre carré d'appartement vaut 1 000 livres en moyenne, quatre fois plus qu'il y a dix ans). Le Caire est ainsi devenue une ville d'appartements sans habitant et d'habitants sans appartement.

ÉTERNELS FIANCÉS • Quant aux plus démunis, que leur reste-t-il? La solution la plus simple est la « boîte de sardines » : dans les quartiers populaires – et populeux – des familles entières s'entassent souvent dans une seule chambre. Ceux qui ont de la chance habitent avec leurs parents, les autres partagent leur cuisine et leur salle de bains avec des voisins. Ils peuvent déposer une demande pour une des HLM construites par l'Etat; mais il faut des années pour l'obtenir, et encore, avec un bon dossier.

De là est né le phénomène des éternels fiancés qui attendent, pour se marier, de trouver un toit. Ils peuvent faire comme l'ouvrier de Warraq-al-Hadar : avec quelques milliers de livres de pas-de-porte, on peut en effet trouver un toit dans un de ces quartiers champignons qui poussent autour du Caire, par suite de la saturation du centre-ville. Il faut prévoir entre 25 et 60 livres de loyer, posséder des muscles solides pour porter l'eau et être nyctalope, pour se contenter d'une lampe à kérosène.

Ne pas oublier, enfin les cimetières : depuis les pharaons, les Egyptiens sont habitués à côtoyer leurs morts. Les tombes, contrairement aux préceptes de l'islam orthodoxe, comportent de véritables mausolées, pour les plus riches, et de petits appartements avec cour, pour les bourgeois. Ces appartements, qui servent à héberger la famille du défunt quand elle lui rend visite à l'occasion d'une fête, sont les plus recherchés. Comptez quand même un bakchich pour le gardien du cimetière et un loyer par la suite. Mais la situation a été normalisée puisqu'on trouve eau, électricité, autobus et même téléphone international dans les cimetières...

Mieux vaut, en tout cas, une cour, même avec pierre tombale, que de se retrouver sous une tente dans un camp de sans-abri ou, pis encore, sous une grande caisse dans le jardin public d'Ezbekieh...

Alexandre Buccianti

70 % de constructions illégales

Le Caire compte, selon une étude récente, 400 000 maisons et immeubles, dont la plupart sont récents : 155 000 ont été construits dans les années 60 et 70, 120 000 dans les années 80 ; 66 000 seulement avant 1940. Aujourd'hui 70 % des logements construits chaque année au Caire sont illégaux (quartiers champignons, surélévations sans permis de construire, etc.).

Dans les années 70, pour désengorger la capitale, six villes-satellites ont été mises en chantier. Elles ont attiré les industries, mais non les habitants, malgré la construction de milliers de maisons et d'appartements. Une ville-satellite comme Le 10-Ramadan, à l'est du Caire – pourtant la plus développée, – n'est habitée que par un peu plus d'un millier de personnes alors que le plan en prévoyait 150 000 pour 1991.

On estime à 2,5 millions le nombre de logements inhabités en Egypte. A 25 000 livres l'appartement (terrain compris), cela représente un capital bloqué de 62,5 milliards de livres.

Depuis deux ans, un nouveau projet de loi sur l'habitat est en préparation, mais n'a toujours pas été soumis au Parlement. La dernière mouture prévoyait un système complexe d'augmentation des loyers sur dix ans : + 50 % pour les appartements antérieurs à 1944, + 20 % pour ceux construits entre la fin de la guerre et 1960, + 10 % enfin pour ceux de la période 1960-1972. Après cette première vague, une nouvelle hausse de 10 % était prévue tous les cinq ans.

A. B.

L'éclatement de l'empire soviétique précipite

La renaissance du troc

Suite de la page 27

Le système pourtant ne cesse de croître, l'objectif restant le même : «compenser» une exportation grâce à des astuces rendant solvable un client qui ne l'est plus (et qui devra donc payer en nature) ou contraignant le vendeur à acheter ou faire acheter des biens ou services de son client. Il rend possible «*l'impossible*» : le commerce avec les pays dépourvus de réserves ou de devises. Il permet à certains pays pauvres l'importation de produits et de biens d'équipement vitaux. Il leur ouvre aussi les portes de l'exportation puisque leur fournisseur se chargera lui-même de la commercialisation des produits de reprise. Il permet enfin à celui-ci de gagner ou de conserver des parts de marché là où les difficultés font reculer les concurrents!

Le GATT estime à 8 % sa part dans le commerce international. Ses artisans l'évaluent à 30 %, voire plus! L'ACECO (Association pour la compensation des échanges commerciaux) juge plus prudent d'avancer 10 %. Mais comment chiffrer un phénomène indécelable dans les statistiques douanières? Le fait est que cette pratique antique, réapparue lors de la crise des années 30, marginalisée *ensuite pendant les «trente glorieuses»* – sauf à l'intérieur du bloc soviétique avec le COMECON – *et ravivée lors du choc* pétrolier de 1974, ne cesse de s'étendre à l'ensemble du monde. *Indication significative : en 1970*, seize pays avaient recours à la compensation : en 1980, ils étaient *soixante-dix : en 1990, une centaine. «D'accident occasionnel, elle est devenue phénomène permanent»*, déclarait en novembre dernier le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Jean-Noël Jeanneney.

OBLIGATION • Les exportateurs, donc, s'y sont mis. Conscients de ce que la compensation exige de souplesse. Car il y a peu de règles, et tout, ou presque, est négociable, la compensation résultant du rapport de force qui s'établit entre un vendeur et son client. Encore faut-il savoir qu'un partenaire public ou parapublic sera souvent plus exigeant, en tout cas plus enclin à intégrer les besoins économiques de son pays dans l'évaluation de la contrepartie. Encore faut-il noter qu'un nombre croissant de pays instituent une obligation de compensation pour certaines catégories d'importations.

Deux phénomènes sont cependant perceptibles aujourd'hui, qui intéressent tous les *acteurs du commerce internatio*nal : d'une part le regain des opérations de troc (encore appelé *barter) considérées comme* les plus primaires, et remises à l'ordre du jour par les pays de l'Est en plein *désarroi* : *d'autre part la forte* demande de transferts de technologie, y compris par les pays *industrialisés.*

SURVIE • Le circuit traditionnellement bien rodé des échanges avec l'Est a volé en éclats avec la disparition du monopole étatique du commerce extérieur. Les opérations de compensation, si parfaitement huilées, s'en sont trouvées paralysées. En revanche, un marché immense et jusqu'ici très protégé s'est ouvert, permettant un contact direct entre industriels des deux bords. C'est donc dans l'urgence que le troc pur et simple est réapparu. *«Plus qu'une question de devises, c'est d'abord un problème de survie»*, estime chez Dassault Jean-Pierre Lorrain, l'un des meilleurs spécialistes français de la compensation. *«Les pays de la CEI en sont là*, dit-il. *Il n'y a plus d'étalon monétaire, plus d'outil de commerce dans lesquels les gens aient confiance. C'est l'anarchie et le retour forcé à une notion plus primaire de la circulation des biens : produit contre produit, viande contre pétrole.»*

RISQUES • Les échanges, pourtant, ne sont pas si simples. Les interlocuteurs se sont multipliés, les banques centrales n'ont pas renoncé à imposer des contraintes, et la liste des produits de contrepartie – déjà très limitée dans certaines régions – est très réglementée. D'où la déception – et les risques! – encourus par certains patrons de PME, soumis à des demandes pressantes, mais désespérant de trouver un interlocuteur qui dispose à la fois d'une licence pour exporter à l'Ouest, d'une marchandise de contrepartie «achetable» et de moyens logistiques la rendant accessible.

«La compensation est risquée et ne s'improvise pas, affirme Jacques Cresson, le président de l'ACECO, en regrettant l'amateurisme de certains patrons de PME. *Il y a les obstacles de nature purement administrative, la difficulté d'apprécier la valeur de la contrepartie proposée et ses chances de revente, et puis les risques tenant aux délais et aux moyens de livraison...»*

Bernard Goury, ancien directeur de cabinet d'Edith Cresson dans plusieurs ministères, aujourd'hui président de la Sofitrade, une société d'ingénierie financière, insiste lui aussi sur les risques de certaines opérations : *«Mettre au point une opération de troc entre la France, la Russie et le Vietnam qui permette de faire circuler riz et viande exige que l'on connaisse parfaitement ces denrées ainsi que leur marché. Il faut être expert ou savoir s'entourer. Et ne rien décider au hasard. Un retard peut être fatal pour la qualité d'une récolte. Et la méconnaissance des mécanismes particuliers qui régissent le cours du riz ou de la viande peut ruiner un exportateur.»* Renault, qui a payé fort cher, en 1976, son inexpérience en matière de café colombien, en sait quelque chose.

«OFFSETS INDIRECTS» • Mais la compensation connaît d'autres développements. Et la technique dite de l'«offset», autrement plus sophistiquée que celle du troc, connaît elle aussi un essor. C'est par elle que s'opèrent de plus en plus souvent les transferts de technologie. Il s'agit en fait d'une forme de compensation industrielle dans laquelle le pays importateur participe lui-même à la production du bien qu'il achètera (par sous-traitance ou par coproduction). Une firme aéronautique vend par exemple des avions à la Chine, laquelle exige en compensation de se voir sous-traiter la fabrication de certaines parties de l'appareil... Un tel accord peut aussi être assorti d'«offsets indirects», c'est-à-dire d'obligations faites à l'importateur de «compenser» un certain pourcentage du contrat par des achats de biens, de services sans lien direct avec le produit vendu. Cette technique s'applique en général à des secteurs à forte valeur ajoutée (armement, aéronautique, transports) et permet ainsi d'élever le niveau technologique du client, la formation de son personnel et sa productivité. Les nouveaux pays industrialisés ainsi que les pays du Golfe en sont de plus en plus demandeurs. *«Mais pas seulement*, affirme Jean-Pierre Lorrain. *La France, l'Angleterre, les Etats-Unis ou l'Australie peuvent également y avoir recours. Particulièrement pour compenser des achats liés à la défense.»*

MAFIA • La compensation est devenue un métier. Certains groupes (Renault, Peugeot, Thomson) se sont dotés de filiales spécialisées. Beaucoup d'autres entreprises choisissent de se faire assister de banques, de traders ou de conseils en ingénierie pour monter leurs opérations. *«Il y a une telle fuite en avant en matière de compensation!* déclare Bernard Poussier, du groupe Thomson. *Une telle inflation des exigences! Il faut resserrer les risques, et se montrer prudent. Travailler en amont, en anticipant les demandes des clients ; et penser en termes de coopération.»*

Nombre d'entrepreneurs jugent inévitable, pour commercer avec certains pays, de se poser la question de leur économie, de répondre à leurs problèmes. *«Mais attention*, dit Bernard Goury. *Ne perdons pas de vue que la compensation généralisée est malsaine et traduit un dérèglement infernal des mécanismes internationaux. On pille l'Afrique en matières premières, on bloque le marché de l'Est, dépourvu d'étalon, en bafouant toutes les règles du commerce et en faisant sans le vouloir le lit de la mafia. Quel système préparons-nous pour l'avenir? Il serait urgent que les professionnels sortent de leur griserie et acceptent de travailler à l'adoption de règles consensuelles minimales.»*

Annick Cojean

Jacques Cresson, « M. Compensation »

Jacques Cresson n'aime pas parler d'Edith. En tout cas *pas dans une interview. «Elle c'est elle, moi c'est moi.»* Jacques Cresson n'aime pas la politique. Et s'il est maire adjoint de Saint-Sylvain-d'Anjou (3 500 habitants, à 120 kilomètres de Châtellerault), c'est dénué d'étiquette et parce qu'il *«adore le coin, la maison de famille et les Angevins»*. Il se dit étranger à l'univers des ministères, fuit les meetings, préfère *les soirées télé* aux dîners de Matignon. Sa condition d'époux de Mme le premier ministre lui *inspirerait plutôt de l'humour : «Comme M. Thatcher*, disait-il au *Herald Tribune* au mois de juin, *je suis le mari, j'appartiens au club des princes consorts»*. Mais il est d'autres clubs, d'autres cercles autrement plus sérieux auxquels il appartient. Car Jacques Cresson a une passion : l'économie, le commerce, la négociation. Certains l'appellent «M. Compensation».

Son univers tourne autour de ce mot. *«C'est un métier, dit-il, et une arme stratégique dans la guerre économique»*. Il en a fait son joker, sa spécialisation. D'abord chez Peugeot où il est entré en 1951 et où il a monté la Frecom, une filiale à vocation de *trader. «J'ai acheté, stocké, échangé un peu de tout pour vendre des voitures : des jeans, du cuir, des pneus...»* Aujourd'hui à l'ACECO, l'Association pour la compensation des échanges commerciaux, dont il est depuis deux ans – il a soixante-sept ans – le président. Le but de cette association privée, créée en 1977 par Raymond Barre et à laquelle cotisent près de deux cents entreprises? *«Dédramatiser, dit-il, les opérations de compensation.»* Cela implique une activité de conseil, d'information (sous forme de brochures, de séminaires, d'études multiples par thèmes ou par pays), de formation. *«Une mission de service public en quelque sorte.»* Et M. Cresson, le sourire séducteur, la pose un rien coquette, s'y dépense sans compter.

Il parle, il anime, il préside ; fait une conférence à HEC, file en province introduire un colloque, coorganise au CNIT un petit-déjeuner/débat sur les aides françaises à l'exportation, passe chez Pechiney où il joue un rôle de conseil sur l'international, avant une réunion du comité des conseillers du commerce extérieur qu'il préside dans les Hauts-de-Seine et un rendez-vous amical pour l'association d'amitié France-Taïwan.

Il est des retraites plus tranquilles, mais Jacques Cresson n'est pas du genre stressé. *«C'est même un boute-en-train»*, déclare André Ropers, maire de Saint-Sylvain, qui se dit son complice et le voit faire ses courses et jouer au tennis *«avec les gars du coin»*. Madame, bien sûr, est devenue invisible.

M. Cresson parle russe, comme d'ailleurs ses deux filles, mais *«moins bien qu'Edith ne parle anglais, car elle est parfaitement bilingue»*. Son père, interne des hôpitaux juste avant la première guerre, avait accepté une mission à Saint-Pétersbourg, à la cour du tzar. Il en ramena une épouse. Et une gouvernante russe, *«entrée dans la saga Cresson»* avant même la naissance de Jacques, y demeura jusqu'à sa mort récente. A plus de cent ans. *«Je ne suis pas assez sûr de mon russe dans une discussion d'affaires*, avoue Jacques Cresson. *Mais j'adore l'utiliser. Ce soir, je m'y essaierai sans doute.»* Ce soir-là était le 5 février. Et Boris Eltsine était reçu à Matignon.

A. Co.

le retour vers les formes archaïques du commerce

La contrepartie à l'américaine

Atwood Richards, numéro un du troc outre-Atlantique, n'a pas froid aux yeux. Contrairement aux autres sociétés spécialisées, il n'agit pas en tant que courtier mais achète ferme les marchandises les plus diverses pour mieux les échanger. Une activité risquée mais en pleine expansion

NEW-YORK
de notre correspondant

« *L'EUROPE DE L'EST? C'est un excellent marché. Nous y étions bien avant la chute du mur de Berlin. Les Républiques baltes? Nous y avons préparé l'ouverture de deux bureaux quand on ne parlait pas encore de leur indépendance. L'ex-Union soviétique n'a pas de devises convertibles? Qu'à cela ne tienne, elle a des matières premières, du soufre, des produits chimiques...* » Moreton Binn éclate de rire : « *Dites-vous bien que dans notre métier, quelle que soit la situation politique ou économique, il y a toujours des affaires à faire.* » Puis, sur un ton plus professoral : « *L'essentiel, c'est d'éviter le pouvoir central, de descendre le plus bas possible dans les réseaux de distribution pour être au plus près du consommateur. Et ça marche. Regardez...* »

CAVERNE D'ALI BABA • Dans son étonnant bureau de Park Avenue transformé en luxueuse et moderne caverne d'Ali Baba, celui qui a présidé pendant plus de quinze ans aux destinées d'Atwood Richards, numéro un américain du troc, avant d'en céder la gestion quotidienne à son second, Graig Young, pour poursuivre son activité commerciale dans le monde entier, désigne ses trophées. Ceux d'une longue activité de globe-trotter spécialisé dans le *barter*, une activité de compensation qui prend de l'extension à mesure que s'enlisent les négociations commerciales multilatérales. Au hasard des étagères, on trouve des chaussures de sport Adidas, une coupe de champagne Dom Perignon, plusieurs montres Omega, un pneu Michelin et, bien sûr, *le* morceau du mur de Berlin, réduit en poussière en novembre 1989 pour ouvrir la voie à près de 300 millions de consommateurs est-européens.

« *A sa création, en 1958, Atwood Richards était une entreprise de communication*, raconte Graig Young. *Quand Moreton Binn l'a rachetée, en 1974, il a décidé de se lancer dans le troc, à partir de New-York, mais en ayant très vite un point d'ancrage de l'autre côté de l'Atlantique. Le premier bureau européen a été ouvert en 1979 à Paris.*

> **“Si c'est du bon matériel, on trouvera toujours le client. Il n'y a pas d'article qu'on ne puisse troquer.”**

» *Nous avons rapidement eu comme clients de grands groupes industriels, comme Peugeot, et des noms réputés de l'industrie du luxe tels que Baccarat. Cette activité a été rapidement rentable et, quelques années plus tard, nous avons cherché à l'étendre.* »

« *En 1986-1987, tout le monde ne jurait que par le Pacifique. Nous pensions effectivement qu'il devait y avoir des occasions au Japon, en Corée ou en Thaïlande, mais ces marchés nous semblaient encore très éloignés, culturellement parlant, et historiquement très protectionnistes. Dans le même temps, il existait un autre marché, plus vaste que celui des Etats-Unis, c'était l'Europe occidentale et l'Europe de l'Est. C'est là que nous avons fait porter l'essentiel de nos efforts. Avant les autres* », explique-t-il. Aujourd'hui, le groupe américain qui repose sur une toute petite structure de 165 personnes (dont 80 en Europe où il réalise environ 58 % de son chiffre d'affaires), dispose d'un réseau bientôt implanté dans dix-sept pays. Moreton Binn est peu disert en matière de statistiques financières précises sur Atwood Richards, société non cotée et qui n'est donc pas tenue de publier un rapport annuel.

Il se borne à indiquer que chaque transaction qui passe par la salle de trading de New-York, où une dizaine d'experts évaluent chaque marchandise (de la rondelle d'acier au survêtement de sport en passant par l'hélicoptère), correspond à plusieurs milliards de dollars et que la rentabilité moyenne est de 8 %. « *En trente ans, la compagnie a beaucoup appris, notamment sur les produits à éviter et sur les clients à privilégier – les grosses entreprises. Elle a surtout retenu que plus la transaction est importante, plus il est facile de la mener à bien.* »

DU SUR-MESURE • « *Finalement, le plus délicat est sans doute le recrutement des équipes*, souligne Graig Young. *Dans chaque pays, nous avons embauché un spécialiste local. En Hongrie, c'était un agent commercial de l'ambassade américaine, de nationalité hongroise; en Tchécoslovaquie, c'était aussi un officiel pragois.* » Le reste n'est pourtant pas une affaire de routine, chaque transaction étant spécifique. A New-York, sur la Côte ouest, où la société a aussi installé ses bureaux tournés vers l'Asie, ou à Paris, qui reste la plaque tournante hors des Etats-Unis, il faut faire du sur-mesure : c'est indispensable dans cette industrie qui, déjà, représente 10 % à 15 % du commerce mondial, selon l'Association pour la compensation des échanges commerciaux (ACECO), un organisme français spécialisé *(lire ci-contre)*.

« *Depuis la chute du mur de Berlin et l'ouverture à l'Est, les industriels français commencent à nous approcher beaucoup plus qu'avant* », constate Elizabeth Jacob-Lando, directeur général de Atwood Richards Interchange. De son petit bureau près de la Madeleine, elle a commencé à bâtir, il y a six ans, le bras européen du groupe après s'être initiée pendant deux-trois ans aux techniques de Moreton Binn, « *devenu un ami* ».

Pendant longtemps, la France était peu réceptive à la compensation. « *C'était trop tôt. Nous étions encore en période de contrôle des changes. Ensuite les industriels et les grands groupes commerciaux ont compris l'intérêt de recourir à nos services. Nous nous engageons par contrat à ne pas interférer avec les circuits de distribution du client. Nous ne vendons jamais dans les pays où le groupe est déjà représenté. De cette façon, le client contrôle toujours la destination de la marchandise* », souligne-t-elle.

Atwood Richards n'agit pas en tant que courtier à la différence d'autres sociétés de compensation : il achète ferme la marchandise destinée à l'opération de troc, s'interdit toute transaction sur les armes, les produits stratégiques et ne travaille pas dans les technologies de pointe, assure Elizabeth Jacob-Lando. Les autres domaines offrent suffisamment d'occasions. Pas toujours très simples à monter, toutefois, si l'on en juge par cette transaction réalisée récemment pour le compte de la filiale espagnole de la société Damart. Celle-ci avait sur les bras à l'automne dernier un stock de vêtements chauds. Atwood Richards les a revendus surtout en Hongrie, notamment grâce à une exposition d'articles Damart dans un grand magasin de Budapest, pendant quelques mois. En paiement, le groupe américain a fourni à Damart-Espagne un système informatique dont cette société avait besoin, ainsi que l'impression des catalogues du spécialiste du vêtement.

ASCENSEURS • Maillots, chaussures, pneus, produits chimiques ou sidérurgiques, articles de sports bonnes bouteilles, appareils d'éclairage... En dehors de cet inventaire à la Prévert, quel article tout à fait inhabituel aurait-on proposé à Atwood Richards d'échanger? Moreton Binn, qui doit prendre dans une heure l'avion New-York-Zurich, réfléchit un court instant. « *Inhabituel? Non. Je ne vois rien... Ah si, nous avons reçu hier un coup de téléphone de Suisse. Pour savoir si nous sommes intéressés par un lot d'ascenseurs. Jusqu'à présent, nous n'avions jamais fait ça, mais pourquoi pas... Nous allons sans doute les acheter. Le client? Si c'est du bon matériel, on le trouvera toujours. Il n'y a pas d'article qu'on ne puisse troquer!* »

Serge Marti

Les avatars du contrat franco-russe

Les enfants de Moscou et de Saint-Pétersbourg recevant à la veille de Noël des boîtes de lait en poudre expédiées de France tandis que l'on distribuerait du sucre et de la viande à leurs parents... Mme Cresson imaginait la scène et songeait même, dit-on, à envoyer sur place une équipe de télévision pour en faire profiter le public français. Nous étions fin octobre, et Matignon venait d'annoncer triomphalement un accord de troc entre la France et ce qui était encore l'Union soviétique.

Le « deal » était ambitieux. Il prévoyait la fourniture par la France de 100 000 tonnes de viande, d'autant de sucre, de 20 000 tonnes de poudre de lait et de 7 000 tonnes d'aliments pour bébé. Montant de la facture : 275 millions de dollars (1,6 milliard de francs) payables de façon échelonnée en produits pétroliers et en gaz.

Chacun des partenaires trouvait son compte dans l'affaire. La France écoulait ses stocks de viande bovine sans risquer les foudres de Bruxelles et, du coup, pouvait espérer voir remonter les cours et se calmer une agitation paysanne inquiétante pour le gouvernement. L'Union soviétique, elle, donnait à manger à ses citadins.

Las! Noël est passé depuis longtemps, et les habitants de Moscou et de Saint-Pétersbourg n'ont toujours pas vu de produits français. L'effondrement de l'URSS est passé par là. Le « centre » disparu, l'accord franco-soviétique ne tenait plus. Il fallait le transformer en un accord franco-russe et négocier en détail avec de nouveaux interlocuteurs ce qui n'était qu'un protocole d'accord.

C'est chose faite depuis peu pour le volet pétrolier du montage. Signé le vendredi 14 février à Moscou par les représentants d'Elf et Total, l'accord prévoit la fourniture de 3 millions de tonnes de pétrole brut, dont la moitié dès cette année, le solde étant étalé sur 1993 et 1994. A elles seules ces livraisons, partagées à égalité par les deux pétroliers français, représentent les deux tiers du contrat. Le troisième tiers devrait être constitué de fioul et de gazole, mais les négociations n'ont pas encore commencé. De son côté, le volet gazier reste en pointillé. Gaz de France discute avec son homologue russe, Gazprom (ou Gasprom), depuis des semaines, sans résultat jusqu'ici.

Bordé côté pétrole, l'accord de troc a désormais meilleure mine. « *Le premier navire chargé de produits alimentaires pourrait quitter la France d'ici un mois* », affirme un responsable d'Interagra, la firme de négoce de Michel Doumeng, qui prendra en charge les livraisons de viande, tandis que le sucre sera livré par Sucden (Sucres et Denrées).

Encore faut-il d'ici là lever l'ultime obstacle, franco-français celui-là : le financement du contrat de troc. Chargée d'assurer la « jointure » entre des expéditions agricoles à brève échéance et des fournitures de brut étalées sur trois ans, les banques – le Crédit lyonnais et la BNP – rechignent à s'engager. Traditionnellement, l'Etat, via la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) garantit 90 %, voire 95 % du risque. Les incertitudes pesant sur la Russie sont aujourd'hui telles que les banques ont demandé aux pouvoirs publics d'aller au-delà et de prendre à leur charge la totalité du risque. « *C'est ce qui se fait en Allemagne* », plaide un banquier. Reste à convaincre Bercy, et l'accord de troc sera enfin bouclé... pour Pâques?

Jean-Pierre Tuquoi

OPINIONS

CHRONIQUE ● par Paul Fabra

Maastricht : l'anti-SME

AVEC les accords de Maastricht, s'ils sont ratifiés, les Douze ne vont-ils pas gâcher leurs meilleures cartes monétaires ? Ils disposaient, en la matière d'une expérience incomparable qui aurait pu leur servir de tremplin ; ils lui ont, sans en avoir l'air, tourné le dos. La future union économique et monétaire, telle qu'elle a été conçue, ne préservera aucun des mécanismes qui ont fait du Système monétaire européen (SME) un succès.

De cette dérive, on ne saurait s'étonner. Les Français, qui ont mené la danse (ils étaient, contrairement aux Allemands, remarquablement unis et préparés), n'ont pas vraiment fait mystère, avant, pendant et après la négociation, de l'idée fixe qui les guidait. Leur obsession perce à travers le langage contradictoire tenu communément à Paris. D'un côté, on s'y plaint de l'hégémonie qu'exercerait la Bundesbank au sein du SME, vite assimilé à une « zone mark » déguisée. D'un autre côté, on s'y félicite d'avoir fait, notamment en 1983, le bon choix en acceptant les disciplines du SME grâce auxquelles la France a pu entrer – et rester – en désinflation.

Les protestations contre le « leadership allemand » ne sont-elles pas une façon de regimber contre les contraintes de la stabilité (toute relative) qu'on se flatte par ailleurs d'avoir obtenue ? Ce qu'on reproche aux Allemands, c'est leur conception trop exigeante d'une monnaie saine.

Tout cela est très contingent. Dans une conjoncture différente, les choses apparaîtraient sous un autre jour (jusqu'à une époque récente, l'Allemagne a été un pays à bas taux d'intérêt et pourrait le redevenir si la politique anti-inflation réussit). Mais Maastricht tire des conclusions définitives. Il semble que les opinions publiques commencent à en prendre conscience. Aucun débat, pendant la négociation, n'eut lieu, sauf en Angleterre. L'exemple britannique risque à cet égard d'être trompeur, dans la mesure où Londres *a voulu jusqu'au* bout se retrancher derrière sa singularité pour se réserver la possibilité de rester à l'écart. La bonne démarche *serait inverse : exciper* de la particularité de chaque pays, mais à titre de précaution pour ne pas compromettre, d'ici 1999, les chances de l'union économique et monétaire. Celle-ci, quelle que soit la définition qu'en donnent des traités de plus en plus maximalistes, gardera son caractère composite.

Subsisteront des espaces nationaux distincts aussi longtemps qu'il y aura des Etats. Si, sur cette diversité, on plaque artificiellement un schéma abstrait d'« union économique et monétaire », on ne fera que des pays insatisfaits.

On l'a vu, la semaine dernière, à propos de la politique monétaire que Maastricht veut imposer à tous les pays adoptant une monnaie unique. Dans l'un, les taux d'intérêt décidés pour *tous (ceux qui sont aujourd'hui fixés séparément* par la Banque de France, la Bundesbank, etc.) apparaîtront trop élevés par rapport aux conditions locales du marché ; trop bas dans tel autre. L'union économique et monétaire ne prospérera que si elle est, au contraire, organiquement intégrée *à chaque vie nationale.*

C'est pourquoi le rejet de Maastricht, si par chance il avait lieu, ne laisserait pas l'Europe dépourvue. Il est à peine paradoxal d'affirmer que, le choc passé, l'unification y trouverait son compte. Le SME actuel en contient, à l'état embryonnaire, les principes et les règles. Tout laisse entendre que le passage au stade supérieur pourrait se faire, sur cette base éprouvée, avant la fin du siècle et plus facilement.

Ce stade supérieur, résultant du plein développement du SME, équivaudrait en fait à une union monétaire. De par la systématisation et la généralisation du mécanisme déjà en place, la marge de fluctuation (2,5 %) entre la monnaie la plus forte et la monnaie la plus faible pourrait être très resserrée. Le SME adulte comporterait, lui aussi, une renonciation à tout nouvel « ajustement » *des parités. Cependant, l'abandon de* cette facilité serait d'autant plus crédible qu'on pourrait, sur la base d'un SME renforcé, l'appuyer sur un mécanisme défini d'avance, avec précision. La seule garantie offerte à Maastricht sur ce sujet est une affirmation de caractère politique contenue dans un protocole annexé. Il y est dit que la signature de celui-ci *« confère*[ra] *à la marche de la Communauté vers la troisième étape de l'union économique et monétaire un caractère irréversible ».*

Le maintien de marges de fluctuations entre le franc, le mark, le florin, etc., ainsi que la persistance d'écarts entre les taux d'intérêt ont beau être les conditions d'une libre respiration des économies nationales à l'intérieur d'un cadre européen, ces deux fonctions ont été jugées inacceptables par les négociateurs de Maastricht. Peu importe si, moyennant les réformes dont il sera question dans la prochaine chronique, ces marges et ces écarts pourraient être fortement réduits. Leur perpétuation faisait à leurs yeux figure d'obstacle.

Pour faire circuler dans les pays de la future union les mêmes signes monétaires sous la dénomination d'écus, il fallait absolument que les monnaies actuelles soient dans l'avenir non seulement liées étroitement entre elles, mais soudées au point de ne plus en faire qu'une. Telle était déjà, il y a un peu plus de vingt ans, la seule idée qui inspirait le « Plan Werner » (du nom du premier ministre luxembourgeois de l'époque). Ses auteurs visaient à une *« union économique et monétaire complète »* pour... 1980, sans proposer la moindre recette pour se rapprocher de l'objectif. Le même fétichisme et le même mimétisme ont été à l'œuvre à Maastricht. Tout y a été sacrifié afin de rendre possible, sur le papier, l'introduction d'une monnaie unique en Europe. Comme aux Etats-Unis. On est allé pour cela jusqu'à faire l'idiot et à oublier que le dollar, c'est d'abord une monnaie nationale.

Prévoir des phases successives, caractérisées chacune par des changements d'ordre juridique et institutionnel, ce n'est pas forcément engager un processus. D'avoir confondu les deux choses est la plus grave infirmité de Maastricht. C'était déjà celle du Plan Werner. L'idée d'associer, comme cela est fait dans le nouveau projet de traité, la construction d'une union monétaire avec l'objectif de stabilité est en soi excellente. La notion de stabilité évoque celle de permanence. Mise à la sauce de Maastrich, elle est devenue un argument purement circonstanciel.

D'après les critères retenus à Maastricht, un petit nombre de pays, dont la France, seraient d'ores et déjà jugés aptes à participer à l'union monétaire (et, donc, à renoncer, à tout jamais, à une dévaluation). On ne saurait mieux accuser le caractère non évolutif de l'exercice proposé. Sans autre forme de procès, on assimile à la « stabilité » promise la situation d'un pays où la hausse des prix, pour être la plus modérée des plus grands pays d'Europe occidentale, se situe tout de même entre 3 % et 3,5 %, et où l'on compte 2,8 millions de chômeurs. Pour les auteurs du traité, la future union, qualifiée pourtant d'« économique » autant que de « monétaire », n'a pas à tenir compte de ce dernier chiffre ! Mais, sans amélioration de l'emploi, qui jurerait que la politique de désinflation sera indéfiniment prolongée ?

NICOLAS GUILBERT

PLUS inquiétant encore : le texte est rédigé de telle façon que le critère de stabilité peut s'appliquer à presque n'importe quel niveau d'inflation moyen dans la Communauté (0 %, 5 %, 8 % et, pourquoi pas, davantage) : *« Le critère de stabilité des prix signifie qu'un Etat membre a un degré de stabilité durable et un taux d'inflation moyen, observé au cours d'une période d'un an avant l'examen* [pour le passage à la troisième phase] *qui ne dépasse pas de plus de 1,5 % celui des trois Etats membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.* » Dans un langage correct on parlerait plutôt de *« degré d'instabilité »* que de *« degré de stabilité ».* La cohérence du vocabulaire serait aussi un gage du respect des faits.

L'allusion à *« la stabilité durable »* renvoie à l'autre modèle de référence : l'Allemagne. Il n'empêche que, malgré ses mérites, le deutschemark a perdu, au cours des quarante-trois années de son existence, les deux tiers de son pouvoir d'achat. Tout est relatif dira-t-on : les scores de la livre sterling, du dollar et du franc français sont beaucoup plus mauvais. Il est *important d'observer que cette formidable* dégradation de la plus saine des monnaies s'est, pour l'essentiel, produite depuis l'effondrement, en 1971, du système or de Bretton Woods. Peut-on régler le problème de la stabilité en Europe en dehors du problème plus général de la pathologie monétaire du monde ? Le SME doit son succès à celles de ses règles qui sont les plus critiquées, notamment à Paris. Maastricht a été l'occasion de les écarter : elles ne sont pas reprises dans le projet de traité. Elles sont pourtant de nature à offrir, à l'Europe et au monde, non pas l'objectif illusoire de la stabilité mais un processus pour s'en rapprocher. *(A suivre.)*

LIVRES

Les leçons d'un diplomate-savant

Endymion Wilkinson, historien, polyglotte et praticien des relations internationales, analyse l'origine du dialogue de sourds opposant l'Europe et les Etats-Unis au Japon

LE JAPON FACE A L'OCCIDENT
d'Endymion Wilkinson.
Traduit de l'anglais
par Eric Philippart.
Editions Complexe.
387 pages, 130 F.

Avatar du reflux de la pensée marxiste, le culturalisme, où l'amalgame et les approximations tiennent lieu de fil directeur, est la nouvelle *vulgate* de la connaissance. Qu'il soit à abattre ou à copier, le Japon dont l'expansion dérange des marchés mais aussi des modes de pensée (peut-on être moderne sans être occidental ?) est l'objet par excellence de logorrhées discursives, qui font fi de son histoire comme de ses complexités sociales, pour argumenter sur quelques supposées particularités culturelles, sorte d'invariants qui font écho à nos stéréotypes sur ce pays.

Ce n'est pas le moindre des mérites du livre d'Endymion Wilkinson de fonder son analyse des rapports entre le Japon et l'Occident sur l'histoire de leurs représentations réciproques, et de poser le problème de fond de cette relation : la difficulté, pour les Américains comme pour les Européens, de s'adapter à l'ascension d'un pays venant d'un autre horizon civilisateur, et synonyme de leur relatif déclin sur la scène internationale. Cette « intrusion » du Japon est d'autant plus mal ressentie qu'elle s'inscrit dans une époque d'incertitude et de renouvellement des enjeux.

Directeur de la division Asie du Sud-Est à la Commission des Communautés européennes, Endymion Wilkinson fait partie de cette race de « diplomates-savants », en voie de disparition, qui font passer les exigences de rigueur intellectuelle avant la défense d'un dossier. C'est dire que ce livre n'est pas celui d'un polémiste écrivant pour l'air du temps mais d'un intellectuel, maniant aussi aisément le chinois que le japonais et auteur, par ailleurs, d'ouvrages historiques sur l'Empire du Milieu. A ce bagage, l'auteur ajoute une expérience de négociateur avec les Japonais que lui a valu un long séjour à Tokyo. Une analyse, documentée, fine, spirituelle souvent, et toujours rigoureuse.

Le Japon est depuis longtemps un lieu d'investissement idéologique de l'imaginaire occidental. Comme, inversement, l'Occident l'est pour l'archipel. En historien recourant aux sources directes, l'auteur fait l'inventaire de ces clichés réciproques qui, aujourd'hui encore, gênent la perception et exacerbent les désaccords. Il constate qu'aux changements à long terme, affectant la richesse relative et le poids des trois principaux acteurs (Etats-Unis, Europe, Japon), ne correspond aucun réajustement des images mutuelles génératrices de relations causales erronées.

« SANS MORALE » ● Wilkinson souligne le renversement des clichés occidentaux à l'égard du Japon au cours de la décennie écoulée : de positifs, ils deviennent négatifs. Du Japon de la *« réconciliation du capital et du travail »* et du consensus social, on passe à un Japon *« agressif », « sans morale en affaires »*, à une *« énigme de la différence »*, synonyme moins d'une étrangeté que du péril représenté par un pays où les *« choses sont rarement ce qu'elles semblent être ».* A la rationalité supposée de l'Occident s'opposerait une sorte d' « Orient » aussi éternel qu'irrationnel. Inversement, les Japonais perçoivent les critiques de l'Occident comme le signe du déclin de celui-ci.

L'approche de l'auteur est équilibrée : s'il met en lumière les errements des Occidentaux, faits d'ignorance et de méconnaissance des réalités sociales du Japon – dans la louange comme dans la dénonciation, – il souligne aussi les faiblesses et les maux d'un pays qui, de la périphérie, se rapproche du centre de pilotage mondial, sans avoir, pour l'instant, les capacités requises pour assumer un tel rôle. L'incertitude tenant essentiellement à un système politique, corrompu et clanique, il faudra attendre le tournant du siècle, estime-t-il, pour qu'à la faveur d'un renouvellement de la classe politique s'opère une évolution.

A l'issue d'une analyse objective des frictions commerciales, et du dossier automobile en particulier, l'auteur montre qu'en dépit d'une internationalisation de fait des économies, les nationalismes, menés tambour battant par les gouvernements, conduisent à des simplifications trompeuses : *« Qualifier les uns de libéraux et les autres de néomercantilistes, c'est simplement retomber dans le type de contraste trompeur qui a caractérisé en grande partie l'approche de la question japonaise. Un des illogismes les plus tenaces de ce débat est celui qui établit un lien entre l'augmentation des surplus commerciaux japonais et la conviction que le marché nippon est fermé »*, écrit-il.

Pour l'avenir, l'auteur dégage deux directions. Tout d'abord, la poursuite par le Japon d'une tentative innovatrice, mais encore très embryonnaire, de combiner aide au développement et profit commercial. En ce qui concerne, ensuite, les relations avec l'Occident, il insiste sur une nécessaire amélioration de l'information mutuelle afin de remédier à l'*« énorme fossé qui sépare le savoir des spécialistes de l'ignorance du grand public ».* Le culturalisme n'étant pas la dernière des mésaventures de cette supposée « connaissance » du Japon offerte en pâture à ce grand public. L'approche historique et informée d'Endymion Wilkinson n'en tranche que davantage.

Philippe Pons

NOTES DE LECTURE

LA TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION : L'EUROPE DANS LA COMPÉTITION MONDIALE
sous la direction de Xavier Fels.
Numéro spécial
de la « Revue du Marché commun », 194 p., 90 F.

Voici sur un sujet complexe et mouvant un document particulièrement adapté au lecteur le plus difficile. Il réussit en effet une synthèse d'études sur un thème regardé trop souvent sous un seul de ses angles. Ici, la gageure – parfaitement réussie – a été de réunir des créateurs, des techniciens, des diffuseurs pour recueillir leur point de vue. Ainsi l'on trouvera Jean-Luc Godard et Peter Greenaway aux côtés d'Hervé Bourges, de Jean-Philippe Lecat, de Pierre Werner, de Japonais, d'un Allemand, d'un Hongrois, etc. Une mine qui ne s'épuisera pas de sitôt.

P. D.

LA COMPTABILITÉ : UNE CLÉ POUR L'ÉCONOMIE
de Jean-François Bougeard.
Seuil, collection « Points ».
190 pages, 39 F.

« Il peut n'y avoir aucune relation entre la monnaie et l'activité économique d'un pays » : cette remarque appartient à un faux petit livre, véritable essai sur la monnaie et l'économie, dont le titre malheureux, qui laisse attendre un manuel comptable (l'auteur a déjà publié ce type d'ouvrage), aurait dû être : *Réflexions sur la monnaie et l'économie à partir de la partie double.* La comptabilité est le langage immémorial des échangistes, marchands ou hommes d'affaires, et sans doute le calcul précéda-t-il l'écriture. L'auteur réexplique l'inflation à partir d'un exercice comptable, puis le concept de monnaie disponible.

La monnaie est ici un signe, un indice d'information, une simple unité de mesure, ni dette ni instrument et encore moins réserve de valeur. D'ailleurs, selon Jean-François Bougeard, la monnaie électronique moderne permet de redécouvrir l'essence de la monnaie. On peut douter même de l'existence d'un marché monétaire, car *« personne n'a jamais créé des mètres pour les échanger sur le marché des mètres ».* L'expression *« franc fort »* serait-elle vide de sens ? Un essai surprenant, mais qui débouche sur des propositions concrètes comme l'exigence d'un *« bilan de l'Etat »* à côté du budget.

B. M.

LES NOUVELLES QUESTIONS D'ORIENT
Pluriel.
Les Cahiers de l'Orient.
Éditions Hachette,
256 pages, 98 F.

Seize auteurs, dix-sept thèmes pour *les Nouvelles Questions d'Orient*, ouvrage présenté par *les Cahiers de l'Orient* et *Pluriel*, dont le titre incitatif invite à une nouvelle réflexion sur les régions du Proche et du Moyen-Orient, un peu plus d'un an après le déclenchement de la guerre du Golfe.

« La guerre du Golfe n'a rien réglé », affirment en introduction Pierre Vallaud et Antoine J. Sfeir. Les tensions provoquées par l'instabilité politique de ces régions trouvent leur origine dès le démembrement de l'Empire ottoman. Un rappel historique concis et précis permet de cerner les enjeux des frontières définies par les exigences du commerce colonial.

Sans concession, sans complaisance, les auteurs exposent tour à tour une analyse pertinente sur les problèmes des nationalités, les grands thèmes et les enjeux. Leur principal souci : rétablir la vérité en rectifiant les erreurs diffusées par *« la méconnaissance étonnante de la plupart des commentateurs »*, indiquent Pierre Vallaud et Antoine J. Sfeir, parce que *« les questions d'Orient sont peut-être tout d'abord des questions d'Occident »*, déclare Gérard Khoury.

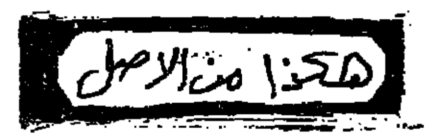
LE FINANCIER OUVRARD (1770-1846)
de Jacques Wolff.
Editions Tallandier,
350 pages, 156 F.

La France, recrue d'« affaires », un paysage nouveau ? Hélas non, mais l'histoire du financier Ouvrard que nous raconte Jacques Wolff a le mérite de nous rappeler que les opérations qui se déroulent de la Révolution à Charles X ne ressemblent pas exatement à celles d'aujourd'hui. Ce spéculateur forcené qui a le génie de l'anticipation n'a pas les mœurs d'un Maxwell.

Il n'empêche que, fréquentant pendant quarante ans les grands du monde, il a difficilement pu balayer devant lui une réputation douteuse. Jacques Wolff, dans son chapitre final, ne présente bizarrement que les qualités de cet homme.

Cela dit, notre auteur sait d'un bout à l'autre nous intéresser aux aventures financières de celui qui savait si bien se placer au moment où les gouvernements avaient besoin d'argent, afin de se substituer à eux pour monter des emprunts ou des opérations de crédit international fertiles en commissions. Sans parler des conseils qu'il donnait, même des prisons où il était enfermé souvent abusivement. Le plus courant était celui-ci : l'Etat doit vivre sur une dette publique considérable, *« qui a l'heureuse faculté de décroître et de s'éteindre sans faire violence aux contribuables ».*

P. D.



OPINIONS

Pourquoi la France doit résister aux pressions américaines

Le GATT empêtré

par JEAN-NOËL JEANNENEY (*)

AU premier regard c'est un tourbillon de technicité. Avec des couleurs étranges : *boîte verte, zone grise, queues blanches*... Avec des empoignades d'initiés où les négociateurs, sans rien abdiquer de leur pugnacité, ont entre eux des familiarités de vieux combattants, qui intimident le profane.

Mais bientôt l'essentiel surgit, l'anecdotique se dissipe et la portée des enjeux s'éclaire, tandis que s'installent quelques convictions simples.

D'abord celle-ci : si la suppression progressive des diverses barrières, tarifaires et non tarifaires, que dressent les uns contre les autres les pays de la planète profite bien, en gros, et selon les principes mêmes sur lesquels se fonde le GATT, à la prospérité de tous, il faut respecter une double limite.

Refuser l'obsession des enfants de Bastiat, des théologiens du libre-échange qu'exaspère toute différence dans les modes de vie, les habitudes, les héritages culturels perçus par eux comme des obstacles insupportables à une fluidité absolue du marché : quelle planète insipide et monotone ils nous fabriqueraient ! Et puis ne pas souffrir qu'on ôte à la puissance publique la faculté d'intervenir dans la vie économique pour servir une politique industrielle et un volontarisme géographique.

Liberté et principes

Deuxième donnée majeure : dans le « cycle de l'Uruguay », le troc est inévitable, mais il est compliqué et obscurci par la multiplicité des acteurs et, en Europe, par le double rôle des Etats membres et de la Commission qui négocie en leur nom. Sans compter la difficulté d'apprécier à chaque étape les conséquences des concessions qu'on arrache et le coût de celles qu'on consent : puisqu'il s'agit d'échanger des avantages à la fois hétérogènes et incertains. D'où l'utilité, pour chacun – nous comme les autres – de définir d'autant plus clairement, d'entrée de jeu, ses intérêts vitaux sur lesquels il n'est pas question de transiger.

Dernière évidence forte : la confrontation entre l'Europe et les Etats-Unis est centrale, et Washington ne cesse pas (pour paraphraser la formule prêtée jadis aux contre-révolutionnaires) de nous réclamer la liberté commerciale au nom de nos principes et de nous la refuser au nom des siens.

Les Etats-Unis nous reprochent notamment nos procédures de soutien aux exportations agricoles – alors que leur système, moins visible, n'est pas moins efficace et que leur part du marché mondial des céréales est trois fois supérieure à celle de l'Europe –, tout en souhaitant nous contraindre à continuer d'accepter librement leurs « produits de substitution », tourteaux de soja ou gluten de maïs, qui concurrencent nos grains dans le ventre des vaches et des cochons ; et ils prétendent limiter nos exportations en volume sans craindre de violer par là les principes mêmes du GATT.

Ils nous refusent la spécificité de notre politique audiovisuelle, bien protégés eux-mêmes par l'effet d'impérialisme de leur langue. Ils prônent le multilatéralisme pour régler les différends tout en se réservant, tranquillement, le droit de régler les leurs en prenant des mesures unilatérales. Ils prétendent que Bruxelles signe un accord au nom des douze pays de la Communauté tout en s'autorisant à ne pas s'engager pour leurs « entités sub-fédérales », entendez chacun des cinquante États de l'Union. Je ne suis pas exhaustif.

L'Europe – et la France au premier chef – a déjà beaucoup consenti. Nous ne devons de complaisance ni aux brutales exigences des Américains ni à leurs contradictions internes.

Mieux vaut donc, comme Dominique Strauss-Kahn s'y emploie aujourd'hui à Washington, leur dire, avec notre amitié, notre lucidité, leur expliquer que nous refusons les échéances artificielles qui sont toujours invoquées et toujours dépassées. Et leur signifier que certes nous désirons vivement un accord, mais que les concessions importantes que l'Europe a faites attendent encore une contrepartie de leur part : donc que si leurs lobbies, pour l'heure, les paralysent, il vaut mieux se résoudre, avant de conclure, à quelque patience.

(*) Secrétaire d'État au commerce extérieur.

La transition économique en Russie

L'Occident peut enrayer l'hyperinflation

par GEORGES DE MENIL (*)

BORIS ELTSINE poursuit en Russie, coûte que coûte, un programme courageux pour instaurer une économie ouverte et stable. Mais il ne peut réussir ce pari seul : il lui faut une aide et des garanties internationales. L'Occident hésitant serait bien inspiré de se souvenir de sa propre histoire pour guider son action en direction de l'ex-URSS.

L'histoire de l'Europe centrale après la première guerre montre en effet jusqu'où peut aller la dérive inflationniste et présente des exemples frappants de programmes de stabilisation dans lesquels la communauté internationale a joué un rôle décisif.

En 1919, comme en 1991, un empire éclate (l'empire austro-hongrois), et de nouvelles républiques voient le jour. En Autriche, en Hongrie, en Pologne, comme dans l'Allemagne vaincue, les gouvernements essayent en vain de reconstituer l'autorité de l'Etat. En 1919, comme en 1991, les recettes fiscales font défaut, mais les dépenses continuent à croître. Incapables de contrôler leurs déficits, les gouvernements les font financer par la création monétaire.

Dans les années 20, l'hyperinflation ne tarde pas à se déclarer. Le cas de l'Allemagne est le plus connu. A la fin de 1923, l'inflation y atteint 41 000 % par mois. Mais d'autres cas, moins perturbés par la question des dettes de guerre, paraissent plus pertinents aujourd'hui. En Autriche, l'inflation est passée de 5 % par mois au début de 1922 à 80% à la fin. La Hongrie, la Pologne et la Roumanie connaissent des évolutions semblables.

La comparaison avec la Russie d'aujourd'hui est inquiétante. En décembre 1991, les prix augmentaient au rythme de 30 % par mois. Le 2 janvier, jour J de la libération des prix, ils ont encore progressé de 30 à 50 %. Ces hausses seront-elles les dernières ou l'amorce d'une dérive vers l'hyperinflation ?

Dans l'entre-deux guerres

Dans l'Europe de l'entre-deux guerres, l'hyperinflation a finalement été maîtrisée – après avoir accompli des ravages sociaux dont on connaît les suites politiques. Pays après pays, la stabilisation est le produit d'une prise de conscience nationale accompagnée et soutenue par une intervention de la communauté internationale. Un exemple, celui de l'Autriche en août 1922, suffit pour illustrer les caractéristiques essentielles de ces plans de stabilisation. Les conséquences budgétaires et financières des dettes internationales de l'Autriche étaient telles que le gouvernement ne pouvait mettre un plan de stabilisation en œuvre qu'avec l'appui et l'aide du Conseil de la Société des nations. Répondant à ses pressants appels, la SDN négocie avec le gouvernement autrichien une série de protocoles dans lesquels elle s'engage à restructurer la dette autrichienne, à octroyer de nouveaux crédits et – ce qui n'était pas le moindre – à garantir la souveraineté et l'intégrité des frontières de l'Autriche, obtenant en contrepartie que Vienne s'engage à éliminer son déficit budgétaire et à créer une nouvelle banque centrale autonome et indépendante. L'inflation s'arrêta net le lendemain de l'accord, avant même que les détails en soient connus et bien avant sa mise en œuvre.

Ce qui frappe dans cet exemple, c'est la liaison étroite entre le plan de réformes nationales et l'intervention de la Société des nations. Toutes proportions gardées – la dette soviétique n'a rien de comparable avec les dettes des puissances vaincues de la première guerre – le problème essentiel était le même que celui que connaît aujourd'hui la Russie : dans un pays intégré à l'économie internationale qui subit une profonde transformation, comment peut-on retrouver la stabilité du taux de change si nécessaire à un équilibre non-inflationniste ? Ce que les programmes de stabilisation européens des années 20 nous ont appris, c'est que, pour réussir, il faut combiner des politiques internes saines avec des garanties internationales.

Une action prioritaire s'impose aujourd'hui : la création par le G7 d'un fonds de stabilisation pour le rouble de 5 milliards de dollars. Ce fonds pourra être complété par les ressources plus amples du Fonds monétaire international quand celui-ci aura fait aboutir ses procédures lourdes d'admission des Républiques au statut de membre. L'Occident devra rendre l'accès à ce fonds conditionnel à la mise en œuvre par chaque République d'un programme cohérent et complet de réforme et de stabilisation. La pièce manquante dans le programmme d'Eltsine est une banque centrale que ses statuts contraignent à maîtriser la masse monétaire, et qui soit capable d'éviter que la Russie soit submergée par les roubles rejetés par ceux de ses voisins qui décident d'émettre leur propre monnaie sans retirer l'ancienne. Une déclaration commune dans laquelle le G7 s'engagerait à créer le fonds de stabilisation, tandis que la Russie et les autres Républiques de la CEI s'engageraient en contrepartie à mettre en place des mécanismes de contrôle monétaire et de stabilisation budgétaire, concentrerait les anticipations sur un débouché souhaitable de la crise et favoriserait la réalisation de ces anticipations.

L'esprit du plan Marshall

Moscou semble prêt à prendre les engagements nécessaires. Une volonté politique semblable se manifeste dans d'autres républiques. Mais que faire de celles qui ne veulent pas suivre ? Les laisser à leur inévitable hyperinflation. La priorité est à la réforme et à la stabilisation, pas à la préservation d'une monnaie unique.

L'Histoire depuis la seconde guerre mondiale a été marquée par une coopération économique internationale sans précédent. Le plan Marshall, premier épisode et épisode décisif de cette coopération, coûta aux Etats-Unis, en dollars d'aujourd'hui, 50 milliards. Un fonds de stabilisation de 5 milliards financé par les pays du G7 leur coûterait trente fois moins à chacun. La réforme et la stabilisation dans l'ancienne Union soviétique sont une priorité pour l'Occident. Le moment est venu de mobiliser à nouveau l'esprit du plan Marshall.

(*) Directeur d'études à l'EHESS et chercheur au DELTA.

Les dangers de la thérapie de choc

par DOMINIQUE RAMBURE (*)

LA décision de Boris Eltsine de libérer les prix et son intention de rendre le rouble convertible relancent le débat entre partisans de la thérapie de choc et partisans du « gradualisme », les premiers représentés *grosso modo* par la Pologne, les autres par la Hongrie. A première vue, la Hongrie fait meilleure impression. Mais il est trop tôt pour porter un jugement. N'oublions pas que la Hongrie avait entrepris la réforme économique bien avant le changement de régime.

En revanche, le cas de l'Allemagne de l'Est, le plus développé des ex-pays socialistes, aujourd'hui soutenu de toute la puissance de la RFA, montre qu'on avait grossièrement sous-estimé les problèmes d'intégration brutale dans l'économie de marché. Dans sa hâte, le chancelier Kohl avait politiquement raison mais économiquement tort.

Le précédent des pays occidentaux après la seconde guerre mondiale n'est guère plus concluant. Il leur aura fallu trente à quarante ans pour revenir à la liberté des prix et à la convertibilité des monnaies. Il est vrai que la RFA a été plus rapide, mais le régime nazi n'avait pas touché aux cadres du système capitaliste et de l'économie de marché. Inversement, l'industrie britannique a payé cher l'obstination de ses gouvernements successifs à maintenir contre vents et marées la libre convertibilité d'un sterling surévalué dans l'espoir de préserver son rôle de monnaie de réserve.

La libération prématurée des prix – internes et externes – dans une économie qui ne dispose pas encore de structures de marché est suicidaire. Elle risque au mieux d'être inefficace, au pire contre-productive en déclenchant une spirale inflationniste incontrôlable, avec toutes les conséquences politiques et sociales que l'on peut imaginer.

A défaut d'un environnement institutionnel favorable (pas de privatisation, pas de statut de la concurrence, pas de circuits de distribution, pas de secteur bancaire autonome, pas de culture d'entreprise, etc.), les acteurs économiques ne sont pas en mesure de répondre aux incitations d'ordre macro-économique. En quoi la libération des prix va-t-elle faciliter l'approvisionnement des villes quand les entreprises sont des monopoles d'Etat ? Où est la liberté de choix du consommateur quand les récoltes pourrissent sur pied et que les magasins sont vides ? Que signifie la convertibilité du rouble face à la fuite devant la monnaie et face à la « dollarisation » de l'économie ?

De même l'aide financière internationale sera gaspillée en pure perte sans une structure d'accueil appropriée. Ainsi le plan Marshall d'après-guerre était couplé avec la création de l'Union européenne des paiements. Suivant le principe « *Trade, not aid* » (du commerce, pas de l'aide), le soutien international devrait donc d'abord être associé à une réforme économique globale et ensuite financer des projets privés susceptibles d'enclencher les mécanismes de marché, plutôt que de renforcer les bureaucraties en place et d'entretenir des comportements d'assistés.

Un mélange explosif

Sans doute faut-il replacer la réforme économique dans son contexte politique. La chute du régime communiste a été déclenchée par la faillite économique et précipitée par les problèmes de nationalités. De ce point de vue, Boris Eltsine incarne à la fois le nationalisme russe et le libéralisme économique.

La réforme annoncée procède du mélange explosif des experts du FMI, adeptes de l'école de Chicago, des économistes réformateurs qui n'ont qu'une connaissance académique du marché et d'une longue pratique russe qui, de Pierre le Grand à Staline, reste convaincue que l'on peut modifier les comportements par décrets.

Certes, il faut une thérapie de choc, la Russie ayant trop tardé à s'engager dans la voie des réformes. Si l'on veut préserver les acquis démocratiques, il faut redonner des objectifs crédibles à des populations désespérées qui ont perdu tout repère et sont à la merci des surenchères.

(*) Président de l'Association bancaire pour l'écu.

CONJONCTURE

INDICATEUR ● Les prix



Menaçantes baisses

LORSQUE, faute d'une conjoncture porteuse, les entreprises ont drastiquement réduit leurs effectifs, les gains de productivité qui en résultent sont généralement de bon augure. C'est en effet à partir de ce moment que la rentabilité se redresse, d'autant que l'aggravation parallèle du chômage a pour effet de réfréner les exigences salariales. Les coûts de production s'allègent et les conditions deviennent propices à une décélération des prix accompagnée d'une restauration des profits.

A l'exception de l'Allemagne et du Japon, où l'évolution de la situation de l'emploi ne s'est pas encore ajustée au retournement, somme toute récent, de la production, le redressement des gains de productivité est perceptible dans la plupart des grands pays industrialisés. Les prix à la consommation décélèrent, ce qui est une bonne nouvelle. La situation peut néanmoins devenir critique lorsque le fléchissement de l'inflation va au-delà de ce qu'autorise l'allégement des coûts : les bénéfices patinent, ce qui retarde d'autant la reprise future de l'économie. Un climat de morosité durable et un manque croissant de confiance en l'avenir peuvent conduire à de telles situations. Les hausses de prix font alors plus que se ralentir : elles s'interrompent, dans le meilleur des cas, ou même laissent place à des baisses.

A cet égard, l'évolution récente des prix à la production n'est pas du meilleur augure. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Japon, ceux-ci se sont contractés ces derniers mois, sous l'effet de baisses du coût des matières premières, mais aussi pour d'autres raisons : dans les pays anglo-saxons, les entreprises ont bradé leur production, ce que corrobore la chute des prix des biens de consommation. Seule une éclaircie rapide des perspectives conjoncturelles permettra de conjurer la menace déflationniste.

ALLEMAGNE

1.2 en % / 0.9 / 0.6 / 0.3 / 0.0 / -0.3 / -0.6

0 · 0,3 · 0,3 · 0,4 · 0,1 · 0,4

.91 août sept. oct. nov. déc. JAN.

sur 12 mois : 4%

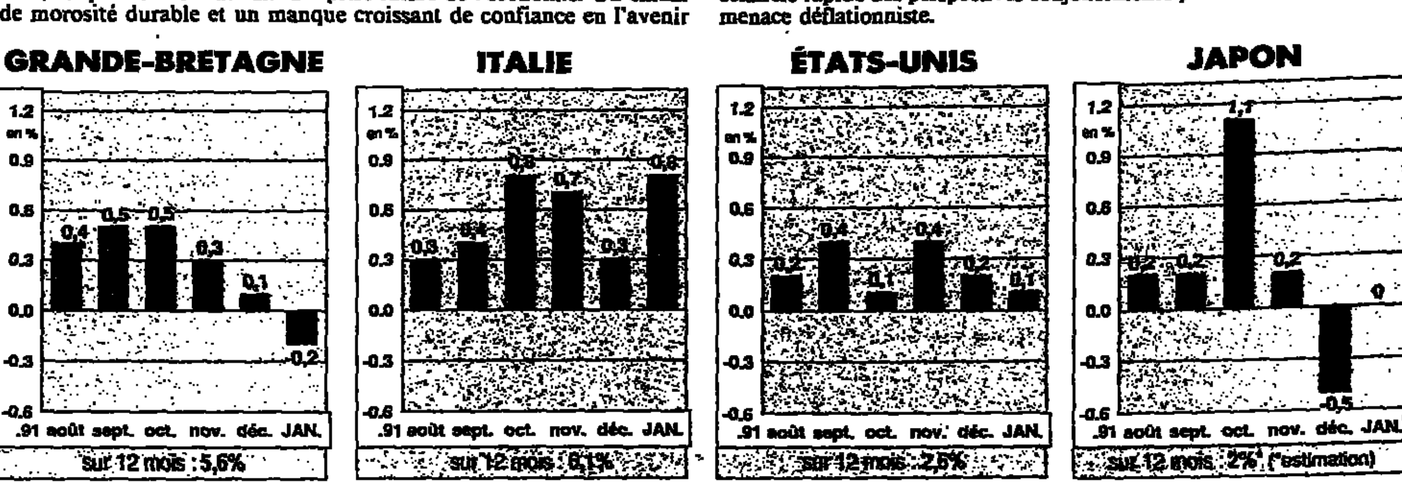
FRANCE

1.2 en % / 0.9 / 0.6 / 0.3 / 0.0 / -0.3 / -0.6

0,2 · 0,2 · 0,4 · 0,3 · 0,1 · n.d.

.91 août sept. oct. nov. déc. JAN.

sur 12 mois : 3,1% (décembre)



Evolution mensuelle des prix à la consommation. En janvier, il n'y a pas d'indice provisoire des prix en France en raison de la mise à jour de sa composition.

RÉGION ● L'ex-URSS

La dislocation

LA réforme des prix de gros et de détail finalement entamée, après trois années d'atermoiements, en janvier et avril 1991 a été quasiment achevée le 2 janvier 1992. La décision de libérer les prix a été prise par la Russie sans véritable concertation avec ses partenaires de la CEI, qui ont été contraints de s'aligner, de crainte de voir leurs magasins assaillis par des consommateurs «étrangers» en quête de produits meilleur marché. Une telle réforme, particulièrement douloureuse pour la population – en Russie, le budget minimum était évalué, à la mi-janvier, à 1 450 roubles par mois et par personne, alors que le revenu moyen par tête se situait autour de 600 roubles, – a-t-elle des chances d'être efficace? On peut en douter au vu de la désintégration de ce qui fut, il n'y a pas si longtemps encore, un marché unique où l'intensité des échanges intérieurs était près de deux fois plus élevée que dans la CEE.

Dès 1990, l'aggravation des pénuries et la paralysie du gouvernement central poussent les Républiques et, à l'intérieur de celles-ci, les régions à se replier sur elles-mêmes. Elles interdisent de vendre hors de leur territoire denrées alimentaires et biens de consommation tant que leurs besoins intérieurs ne sont pas satisfaits, allant jusqu'à installer des bureaux de contrôle dans les gares, les aéroports et sur des frontières jusqu'alors informelles. Depuis, et en dépit des accords bilatéraux de commerce et de coopération signés par les Républiques, les restrictions ont fait boule de neige. L'Ukraine, la Moldavie et la Biélorussie ont en outre introduit des coupons qui sont utilisés pour payer une partie des salaires et qui permettent d'acheter dans les magasins d'Etat des biens particulièrement demandés; c'est là une première étape vers la création de monnaies nationales.

Pour être à terme d'un coût élevé, ce protectionnisme a néanmoins été couronné de quelque succès : aujourd'hui, à l'inverse de ce qui fut la règle des décennies durant, les moyennes et les petites villes connaissent un ravitaillement alimentaire bien meilleur que les grandes, Moscou et Saint-Pétersbourg étant désavantagées.

Or l'indépendance des Républiques va certainement accroître la contraction des échanges au sein de l'ex-URSS : selon des estimations russes, ils ne devraient plus représenter en 1992 que 10 % à 12 % du PNB de la Communauté, contre 20 % (pour l'URSS) en 1991 et 28 % à 30 % en 1988.

Certes, la réforme du 2 janvier dernier a rapproché très sensiblement les prix pratiqués dans cette zone de ceux du marché mondial et en a corrigé les plus grandes distorsions. Mais cela suffira-t-il à rendre plus attractif le commerce entre les nouveaux Etats? Rien n'est moins sûr. La dévalorisation vertigineuse du rouble inspire une défiance générale (le cours du rouble vendu aux entreprises par les banques est tombé de 25 pour un dollar fin janvier 1991 à 110 un an plus tard), et le troc ne remplace que très partiellement les échanges «monétaires». La «faim» de devises est telle que tous, du plus grand Etat à la moindre région, dès lors qu'ils disposent d'une ressource ou d'un produit monnayable sur le marché mondial, sont prêts à rompre des liens traditionnels quelles qu'en soient les conséquences.

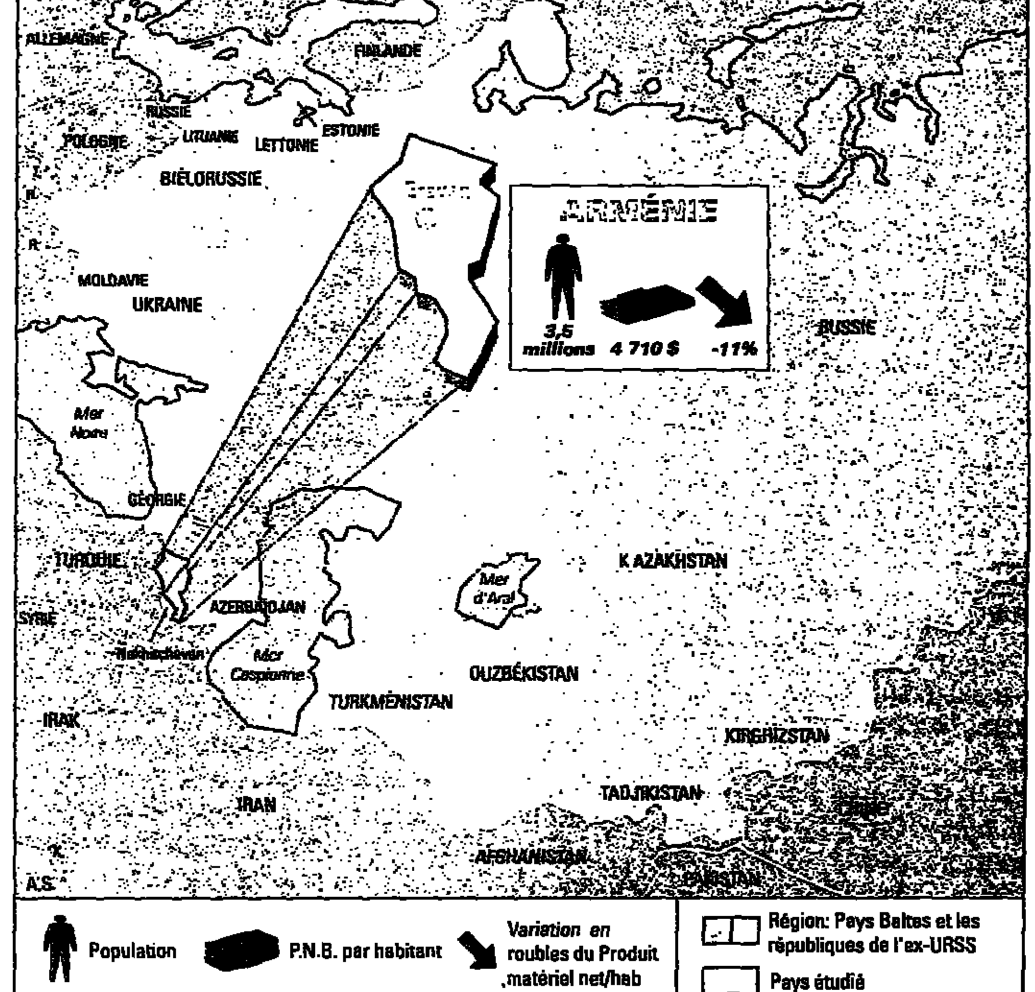
Aussi l'encre des accords constitutifs de la CEI n'avait-elle pas encore eu le temps de sécher que la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan, pour ne citer que ceux-là, tout en se préparant à ouvrir leur économie sur le monde extérieur, plaçaient leurs échanges avec le reste de l'ex-URSS sous un régime sévère de licences et de quotas.

Comment les entreprises vont-elles réagir aux réglementations qui leur sont désormais imposées par les divers gouvernements, alors que, dans leur ensemble, elles s'étaient relativement bien accommodées du vide laissé progressivement par l'administration économique centrale? Elles ont, en effet, continué à produire, en traitant directement avec leurs partenaires en devises ou, faute de mieux, en roubles, et surtout en développant les accords de troc, qui excluent toute concurrence. Le rapport de forces joue en faveur des entreprises qui détiennent la marchandise la plus prisée du moment, comme les matériaux de construction pendant toute l'année 1990, supplantés depuis par les denrées alimentaires.

La formation de ces marchés sauvages a eu des résultats immédiats en reculant l'échéance d'un effondrement total de la production. Si les baisses se sont généralisées et accentuées en 1991 (la chute de la production industrielle serait passée de 1,2 % en 1990 à 8 % environ en 1991), elles restent très en-deçà de celles qui frappent les économies des pays d'Europe centrale et orientale engagés plus avant dans la transition.

Autre conséquence de ces relations interindustrielles informelles, les «émeutes de la faim» tant redoutées par les pays occidentaux ont pu jusqu'à présent être évitées. En effet, avec l'extension des pénuries dans le commerce d'Etat – qu'elles contribuent d'ailleurs à entretenir, – les entreprises affectent, au détriment des achats nécessaires à leur activité, une part croissante de leur production finale au troc contre des biens de consommation qu'elles revendent ensuite à leurs salariés. Une pratique qui se justifie par le souci des employeurs de motiver leur personnel, mais qui risque de rencontrer rapidement ses limites, à l'instar des politiques d'autarcie.

Marie-Agnès Crosnier
CEDUCEE, La Documentation française



PAYS ● L'Arménie

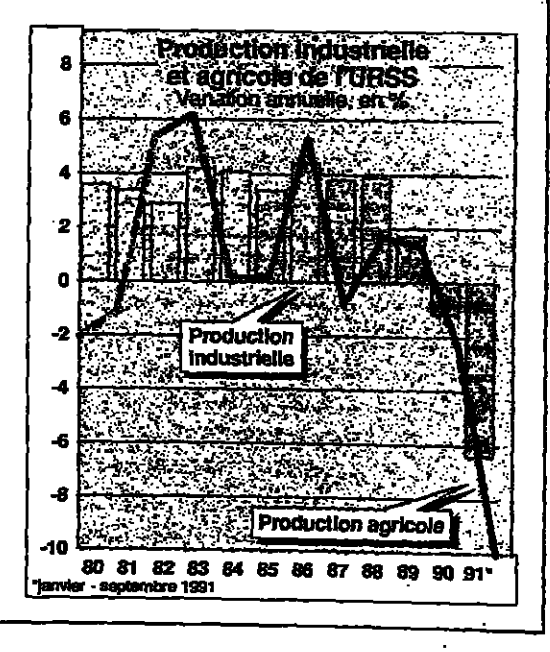
Atouts en otage

L'ARMÉNIE, l'un des premiers Etats de la CEI à avoir été reconnu par la France, connaît une situation économique particulièrement difficile. A la crise générale viennent s'ajouter les conséquences du séisme de décembre 1988 et celles du conflit avec l'Azerbaïdjan : 300 000 réfugiés, soit 10 % de la population, et un blocus économique qui la coupe périodiquement de l'ex-URSS, dont dépendent 80 % de ses approvisionnements énergétiques. L'Arménie est en quelque sorte prise en otage puisque tous les convois ferroviaires et routiers ainsi que le gazoduc transitent par l'Azerbaïdjan.

Sans l'embargo, l'Arménie serait pourtant plus près de la sortie de crise que ses partenaires de la CEI. Elle dispose, en effet, de quelques atouts : une quatrième place dans l'ex-URSS pour les minerais (or, molybdène, cuivre, zinc), une importante entreprise chimique, seul fournisseur de caoutchouc chloroprène, des industries mécaniques et électriques relativement performantes. Dans l'agriculture, la situation paraît plus prometteuse : la privatisation, lancée tambour battant en février 1991, concernait, à la fin de l'année, 80 % environ des terres et près des trois quarts du cheptel, un succès qui permet d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, sauf pour le blé.

L'Arménie voit son avenir à l'extérieur. Depuis un an, elle multiplie les prises de contact avec l'Iran, avec la Turquie, honnie depuis le génocide de 1915, et les discussions vont si bon train que trois postes-frontières déjà ont été rouverts. En outre, l'Arménie participe au projet de zone de coopération économique du bassin de la mer Noire. Elle compte enfin sur sa diaspora, dont l'aide l'a jusqu'à présent sauvée du naufrage.

M.-A. C.



SECTEUR ● La sidérurgie

Gris acier

PERTES pour le sidérurgiste français Usinor-Sacilor. Pertes outre-Manche pour British Steel, son rival en influence sur le continent européen. Difficultés très sérieuses enfin pour Bethleem Steel, l'américain dont la restructuration semblait pourtant la plus prometteuse. Trois coups de sonde suffisent à résumer ce que fut l'année 1991 dans le secteur de l'industrie de l'acier. Contraction des volumes, chute des prix selon les produits de 10 à 20 % : les producteurs d'acier dans les pays industrialisés ont payé, en 1991, un lourd tribut au ralentissement de l'activité économique. A 2,2 %, le rythme de croissance pour 1992 prévu par l'OCDE n'offre la perspective que d'une légère amélioration.

Industrie de biens intermédiaires, la sidérurgie enregistre avec une ampleur «démultipliée» les à-coups de la conjoncture. Seule une croissance supérieure à 2,5 % tire les industries des biens d'équipement, et donc, en amont, la sidérurgie, car elle reflète alors une reprise de l'investissement sur lequel ces secteurs fondent leur activité, expliquait récemment Francis Mer, patron d'Usinor-Sacilor. Aux Etats-Unis et en Europe, les sidérurgistes sont toutefois convaincus d'avoir touché le fond l'an passé. Les stocks ont été réduits à zéro. Leurs clients, les constructeurs automobiles, les grossistes livrant le bâtiment et les industriels de la mécanique, pourraient, espèrent-ils, recommencer à commander.

Les prévisions du comité de l'acier, organisme spécialisé de l'OCDE, appuient, il est vrai, cette vision optimiste. Selon les experts, dans ces deux zones, la demande d'acier devrait être plus ferme en 1992. La consommation apparente d'acier progresserait ainsi de 2 % dans la Communauté européenne après avoir accusé une baisse de 3 % en 1991. Aux Etats-Unis, le repli serait limité à 4,5 % après une dramatique contraction de 14 % (10 millions de tonnes l'an passé). Tout cela reposant sur un redémarrage – trop hypothétique encore – de l'industrie automobile...

Des trois sidérurgies majeures, la sidérurgie nippone avait été la moins affectée en 1991. Le marché intérieur, très bien tenu par les producteurs locaux, parmi lesquels le premier sidérurgiste mondial, le géant Nippon Steel, avait affiché une progression de l'ordre de 2,5 %. Les mois à venir pourraient se révéler plus délicats. Les stocks sont élevés. L'activité dans l'automobile et la construction (hors logements) devrait se ralentir. Les principaux producteurs japonais avaient déjà terminé le premier semestre de l'exercice 1991-1992 (avril à septembre) sur des bénéfices réduits. Selon le *Japan Metal Bulletin*, durant cette période, les résultats d'exploitation ont chuté de 34,8 % en moyenne chez les «cinq grands», à savoir Nippon Steel, NKK, Sumitomo Metal, Kawasaki Steel et Kobe Steel. Les résultats des exercices complets (achevés en mars) devraient confirmer cette tendance.

Grisaille atténuée, mais grisaille quand même : le panorama d'ensemble n'est pas réjouissant. Moins de développement, moins d'acquisitions, à nouveau des fermetures de sites industriels, enfin des remises en cause radicales de certains choix techniques : les stratégies des différentes firmes épousent naturellement les replis de la conjoncture mondiale de l'acier.

En Europe, le problème des importations à bas prix en provenance des pays de l'Est continue de faire frémir les sidérurgistes, qui brandissent désormais la menace de plaintes pour *dumping*. Usinor-Sacilor doit essuyer les critiques de ses concurrents européens, notamment les Allemands, qui dénoncent à propos de l'entrée du Crédit lyonnais dans son capital une subvention déguisée. Le groupe français vient d'annoncer 8 000 suppressions d'emplois au cours des trois prochaines années. Faute de reprise tangible, 1992 s'annonce difficile.

Caroline Monnot

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du Monde.

